

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR &

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3

FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'ordre :

Série :

MEMOIRE

POUR L'OBTENTION DE DIPLOME DE : MAGISTER

OPTION : Stratégies et préservations du patrimoine

Présenté par : M^{lle}. Rima BABA

THEME :

**Plaidoyer pour la reconnaissance et la
valorisation du patrimoine rural en Algérie.
Cas du village socialiste de Belghimouz
à El-Ancer(Jijel)**

Sous la direction du : Dr. Nadia CHABI

Jury d'Examen :

SOUTENU LE :

Président : Pr. Djamila SAFFEDINE

Rapporteur : Dr. Nadia CHABI

Examineurs : Dr. Djamel DEKOUMI

Dr. Bachir RIBOUH

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR &

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3

FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'ordre :

Série :

MEMOIRE

POUR L'OBTENTION DE DIPLOME DE : MAGISTER

OPTION : Stratégies et préservations du patrimoine

Présenté par : M^{lle}. Rima BABA

THEME :

**Plaidoyer pour la reconnaissance et la
valorisation du patrimoine rural en Algérie.
Cas du village socialiste de Belghimouz
à El-Ancer(Jijel)**

Sous la direction du : Dr. Nadia CHABI

Jury d'Examen :

SOUTENU LE :

Président : Pr. Djamila SAFFEDINE

Rapporteur : Dr. Nadia CHABI

Examineurs : Dr. Djamel DEKOUMI

Dr. Bachir RIBOUH

*À La Mémoire
De Mon Cher Grand Père*

REMERCIEMENTS

*Avant tout louange à ALLAH, l'unique Dieu, Lumière des cieux et de la terre, de nous avoir donné le courage, la force, la volonté et la patience.
A ma mère patrie, l'Algérie.*

*Je remercie, en premier lieu, **Madame le Dr. Nadia CHABI**, mon encadreur de thèse pour avoir dirigé ce travail, pour son accompagnement et ses encouragements tout au long de la recherche. Sa disponibilité, Ses critiques constructives, ses précieux conseils et ses analyses pertinentes ont contribué à rendre ce travail enrichissant et agréable. Je suis très honorée d'avoir dirigé mes recherches.*

Je vous remercie les membres du jury de m'accorder l'honneur de juger ce travail :

*A **Madame le Pr. Djamila SAFFEDINE**, je vous remercie de m'accorder de votre temps, de me faire l'honneur de présider ce jury et de juger ce mémoire. Veuillez recevoir mes plus vifs remerciements et l'expression de mon profond respect.*

*A **Monsieur le Dr. DEKOUMI**, je vous remercie de me faire l'honneur d'accepter de juger ce travail. Vous m'avez fait l'honneur de faire partie du jury de ce mémoire.*

*A **Monsieur le Dr. RIBOUH**, je vous remercie de me faire l'honneur d'accepter de le juger. Vous m'avez fait l'honneur et le plaisir de bien vouloir participer au jury de ce mémoire.*

Mes remerciements et mes sincères reconnaissances vont aussi à tous les enseignants de la PG notamment : Mr ZAKAGH .A et M^{me} DEBBACHE. S.

Je tiens à remercier, vivement, les personnes qui ont bien voulu m'accorder un entretien, ainsi que pour leur accueil et leur gentillesse lors de mon travail sur terrain.

Mes remerciements s'adressent enfin à mes parents et à ma famille, qui m'ont accompagnée dans les moments difficiles, pour leur soutien, leur assistance et leur amour.

Enfin nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui auront contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire : Amira, Nassirra, Dounia, Mounia et Wahiba.

Et... un grand pardon à tous ceux dont, à la hâte, j'ai omis de citer le nom par inattention!

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------|----------|
| Introduction générale | 1 |
| I. Introduction | 2 |
| II. Problématique | 4 |
| III. Hypothèses | 8 |
| IV. Objectifs | 9 |
| V. Méthodologie | 11 |

CHAPITRE I :

Patrimoine : compréhension et clarifications des notions de base

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 17 |
| I.1. Patrimoine : Eléments de définition | 17 |
| I.2. Construction historique de l'objet patrimonial : du monument au « tout patrimoine » | 21 |
| I.2.1. Genèse sémantique de la notion « patrimoine » | 21 |
| I.2.2. Extension de la notion du patrimoine | 23 |
| I.2.2.1. Extension chronologique | 24 |
| I.2.2.2. Extension topographique et géographique | 25 |
| I.2.2.3. Extension typologique | 25 |
| I.2.2.4. Extension au niveau d'acteurs | 26 |
| I.3. Composants du patrimoine | 27 |
| I.3.1. Patrimoine naturel et patrimoine culturel | 28 |
| I.3.1.1. Patrimoine naturel | 28 |
| I.3.1.2. Patrimoine culturel | 29 |
| I.3.2. Patrimoine immatériel et patrimoine matériel | 31 |
| I.3.2.1. Patrimoine immatériel « Vivant » | 31 |
| I.3.2.2. Patrimoine matériel (tangibles) | 32 |
| I.3.2.2.1. Patrimoine mobilier | 33 |
| I.3.2.2.2. Patrimoine immobilier | 34 |
| I.4. Patrimoine bâti : architectural et archéologique | 34 |
| I.4.1. Patrimoine archéologique | 35 |
| I.4.2. Patrimoine architectural | 36 |
| Conclusion | 40 |

CHAPITRE II :

Patrimoine majeur / Patrimoine mineur

| | |
|---|----|
| Introduction | 42 |
| II.1. Patrimoine architectural majeur ou monumental | 42 |
| II.2. Patrimoine architectural majeur versus patrimoine architectural mineur | 44 |
| II.2.1. Nouveau discours sur le patrimoine..... | 44 |
| II.2.2. Nouveau système de valeurs du patrimoine..... | 46 |
| II.2.2.1. Valeurs traditionnelles | 46 |
| II.2.2.1.1. Valeur d'ancienneté..... | 47 |
| II.2.2.1.2. Valeur mémoriale..... | 47 |
| II.2.2.1.3. Valeur esthétique (artistique)..... | 48 |
| II.2.2.2. Nouvelles valeurs du patrimoine | 48 |
| II.2.2.2.1. Valeur d'usage | 48 |
| II.2.2.2.2. Valeur économique | 49 |
| II.2.2.2.3. Valeur signalétique | 49 |
| II.3. Patrimoine architectural mineur ou « ordinaire »: patrimoine en voie de reconnaissance | 50 |
| II.3.1. Essai de définitions | 50 |
| II.3.2. Nature du patrimoine mineur | 51 |
| II.3.3. Contexte d'émergence du patrimoine mineur: construction historique et sociale..... | 52 |
| II.3.4. Nouveaux patrimoines : exemples de nouveaux types du patrimoine mineur..... | 54 |
| II.3.4.1. Patrimoine architectural industriel mineur..... | 55 |
| II.3.4.2. Patrimoine architectural urbain mineur | 56 |
| II.3.4.3. Patrimoine architectural rural mineur | 57 |
| II.3.4.4. Patrimoine architectural contemporain « récent » mineur..... | 59 |
| II.3.5. Conservation du patrimoine mineur : Importance et enjeux..... | 61 |
| Conclusion | 64 |

CHAPITRE III :

Patrimoine rural

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 67 |
| III.1. Définitions préalables des expressions antinomiques : urbain/rural | 67 |
| III.1.1. Définition des termes « urbain» et « urbanité »..... | 67 |
| III.1.2. Concepts « Espace urbain » et « Ville »..... | 68 |
| III.1.3. Définition des termes « rural» et « ruralité »..... | 69 |

| | |
|--|----|
| III.1.4. Espace rural, campagne et leurs spécificités | 70 |
| III. 2. Patrimoine rural : un patrimoine mis en scène..... | 73 |
| III.2.1. Essai de définitions..... | 73 |
| III.2.2. Formes et composantes du patrimoine rural | 74 |
| III.2.2.1. Patrimoine rural matériel | 75 |
| III.2.2.1.1. Paysages ruraux et environnement..... | 75 |
| III.2.2.1.2. Patrimoine bâti et architectural | 75 |
| III.2.2.1.3. Produits du terroir..... | 75 |
| III.2.2.2. Patrimoine rural immatériel..... | 76 |
| III.2.2.2.1. Techniques et savoir-faire locaux | 76 |
| III.2.2.2.2. Cultures locales | 76 |
| III.3. Problématique liée à la reconnaissance tardive de la notion du « patrimoine rural » | 77 |
| III.3.1. Culture rurale et reconnaissance internationale | 77 |
| III.3.2. Émergence de la demande du patrimoine rural..... | 78 |
| III.4. Valeurs véhiculées et associées au patrimoine rural | 78 |
| III.4.1. Valeur historique et scientifique | 79 |
| III.4.2. Valeur architecturale et esthétique..... | 79 |
| III.4.3. Valeur de consistance et d'évocation..... | 80 |
| III. 4.4. Valeur identitaire et sociale | 81 |
| III.4.5. Valeur pédagogique et valeur ludique | 82 |
| III.4.6. Valeur économique et valeur d'usage | 83 |
| III.5. Facteurs de dégradation du patrimoine rural | 85 |
| III.5.1. Menaces naturelles | 86 |
| III.5.1.1. Biens patrimoniaux du monde rural..... | 86 |
| III.5.1.2. Action de la nature | 86 |
| III.5.2. Menaces anthropiques | 87 |
| III.5.2.1. Pollution atmosphérique | 87 |
| III.5.2.2. Effet démographique et social | 87 |
| III.5.2.3. Effet de la modernité : Industrialisation, urbanisation et destruction | 88 |
| III.5.2.4. Effet de la mondialisation et de la globalisation : tourisme | 89 |
| III.5.2.5. Ignorance, méconnaissance et négligence | 90 |
| Conclusion | 90 |

CHAPITRE IV :

Reconnaissance, conservation et valorisation du patrimoine rural

| | |
|---|-----|
| Introduction..... | 93 |
| IV.1. Problématique et enjeux de la reconnaissance et de la conservation du patrimoine rural | 93 |
| IV.1.1. Connaissance et reconnaissance de la valeur patrimoniale | 93 |
| IV.1.2. Problèmes majeurs de la reconnaissance et de la conservation du patrimoine rural | 94 |
| IV.1.2.1. Caractères spécifiques du patrimoine rural..... | 95 |
| IV.1.2.2. Conflit entre ruralité et modernité | 95 |
| IV.1.2.3. Risque du repli identitaire des ruraux | 97 |
| IV.2. Valorisation du patrimoine rural comme outil de tourisme culturel durable | 97 |
| IV.2.1. Mise en valeur patrimoniale | 97 |
| IV.2.2. Conditions d'une valorisation réussie du patrimoine rural | 98 |
| IV.2.2.1. Connaissance objective | 99 |
| IV.2.2.2. Demande sociale | 99 |
| IV.2.2.3. Implication efficace des acteurs | 99 |
| IV.2.2.4. Reconnaissance de la valeur patrimoniale | 100 |
| IV.2.3. Reconnaissance de la valeur du patrimoine rural et le développement durable | 100 |
| IV.2.3.1. Développement durable : une autre notion évolutive dans le temps | 101 |
| IV.2.3.2. Lien entre patrimoine rural et développement durable | 102 |
| IV.3. Tourisme, un intégrateur de la demande de patrimoine rural | 103 |
| IV.3.1. Apparition du tourisme en espace rural | 103 |
| IV.3.2. Tendances du tourisme en espace rural | 105 |
| IV.4. Expérience française en matière de la mise en valeur du patrimoine rural: Opération « patrimoine rural »..... | 107 |
| IV.4.1. Patrimoine rural de la France | 107 |
| IV.4.2. Opération « patrimoine rural » | 108 |
| IV.4.2.1. Genèse de l'opération « patrimoine rural » | 108 |
| IV.4.2.2. Mise en œuvre d'opération « patrimoine rural » | 109 |
| IV.4.2.2.1. Réunir les acteurs | 109 |
| IV.4.2.2.2. Créer des outils..... | 110 |
| IV.4.2.2.3. Diffuser et communiquer..... | 112 |
| IV.4.2.3. Leçons à tirer pour l'avenir de cette opération : bilan et perspective..... | 112 |
| IV.4.3. Parution du guide européen du patrimoine rural..... | 115 |
| Conclusion | 115 |

CHAPITRE V :

Patrimoine rural en Algérie

| | |
|---|-----|
| Introduction | 118 |
| V.1. Regard sur le patrimoine en Algérie | 118 |
| V.2. Politique du patrimoine en Algérie | 120 |
| V.2.1. Acteurs du patrimoine en Algérie : un monopole de l'état..... | 120 |
| V.2.2. Protection juridique du patrimoine: lois de référence..... | 121 |
| V.2.2.1. Ordonnance 67-281 | 122 |
| V.2.2.2. Loi 98-04 | 122 |
| V.2.3. Principales phases historiques d'évolution de la politique patrimoniale algérienne | 123 |
| V.2.3.1. Période coloniale (1830-1962) | 123 |
| V.2.3.2. Période postindépendance (1962 – 1967)..... | 124 |
| V.2.3.3. Apparition du Ministère consacré à la culture | 124 |
| V.2.3.4. Période actuelle..... | 125 |
| V.2.4. Protection et classement du patrimoine culturel au niveau national..... | 126 |
| V.3. Patrimoine de l'espace rural en Algérie..... | 129 |
| V.3.1. Repère historique du patrimoine rural en Algérie : histoire et identification | 129 |
| V.3.2. Espace rural aujourd'hui : état des lieux..... | 132 |
| V.3.3. Différents types de patrimoine rural en Algérie | 133 |
| V.3.3.1. Patrimoine rural vernaculaire ou traditionnel | 134 |
| V.3.3.2. Patrimoine rural des villages socialistes agraires | 136 |
| V.4. L'Algérie face à son patrimoine rural..... | 138 |
| V.4.1. Problématique de la reconnaissance et de la valorisation du patrimoine rural en Algérie..... | 138 |
| V.4.2. Analyse du texte de la loi 98-04 | 140 |
| V.4.3. Village Ath El Kaïd : considéré comme patrimoine rural mineur classé | 141 |
| Conclusion | 142 |

CHAPITRE VI :

Fondement théorique et historique des villages socialistes en Algérie

| | |
|---|-----|
| Introduction | 144 |
| VI.1. Socialisme en Algérie..... | 144 |
| VI.2. Contexte historique et émergence des villages socialistes agricoles (V.S.A) en Algérie .. | 146 |
| VI.3. Révolution agraire (R.A) en Algérie | 148 |

| | |
|---|-----|
| VI.3.1. Définition et objectifs | 148 |
| VI.3.2. Phases de la Révolution agraire..... | 150 |
| VI.3.3. Textes législatifs et institutions de la révolution agraire | 151 |
| VI.4. Opération des mille villages socialistes agricoles (V.S.A) de la R.A en Algérie | 155 |
| VI.4.1. Genèse et objectifs de la politique des mille villages socialistes | 155 |
| VI.4.2. Type de villages socialistes agricoles..... | 158 |
| VI.4.2.1. Selon la taille | 158 |
| VI.4.2.1.1. Villages socialistes primaires | 158 |
| VI.4.2.1.2. Villages socialistes secondaires..... | 159 |
| VI.4.2.1.3. Villages socialistes tertiaires | 159 |
| VI.4.2.2. Selon le lieu d'implantation | 160 |
| VI.4.2.2.1. Village socialiste greffé..... | 160 |
| VI.4.2.2.2. Village socialiste ex-nihilo..... | 160 |
| VI.4.3. Conception des villages socialistes en Algérie..... | 161 |
| VI.4.4. Organisation spatiale et caractéristiques des villages socialistes en Algérie | 163 |
| VI.4.5. Fin des villages socialistes en Algérie..... | 165 |
| Conclusion..... | 166 |

CHAPITRE VII :

Cas d'étude, le Village socialiste de Belghimouz à El-Ancer(Jijel) : Présentation et contexte d'émergence

| | |
|---|-----|
| Introduction | 169 |
| VII.1.Présentation du contexte géographique du Village socialiste de Belghimouz..... | 169 |
| VII.1.1. Présentation et données générales sur la wilaya de Jijel..... | 169 |
| VII.1.2. Atouts naturels, potentialités culturelles et historiques de la wilaya de Jijel | 171 |
| VII.2. Présentation de l'aire d'étude..... | 172 |
| VII.2.1. Présentation de la commune El-Ancer..... | 172 |
| VII.2.2. Présentation du village socialiste de Belghimouz : Situation géographique | 174 |
| VII.3. Présentation du contexte historique du Village socialiste de Belghimouz | 175 |
| VII.3.1. Historique de la région : évolution de la ville..... | 176 |
| VII.3.2. Historique du site : Naissance et origine du village..... | 178 |
| VII.4. Présentation du contexte architectural et urbanistique du milieu avant la création du Village socialiste de Belghimouz | 181 |
| VII.4.1. Contexte urbanistique | 182 |

| | |
|---|-----|
| VII.4.2. Contexte architectural : maison traditionnelle rurale de la région | 183 |
| VII.4.2.2. Matériaux de constructions | 187 |
| VII.4.2.3. Techniques et modes constructifs | 188 |
| Conclusion | 191 |

CHAPITRE VIII :

Étude analytique du village socialiste de Belghimouz : À la découverte d'un patrimoine exceptionnel de l'Algérie indépendante

| | |
|---|-----|
| Introduction | 193 |
| VIII.1. Étude urbanistique | 193 |
| VIII.1.1. Morphologie du terrain | 193 |
| VIII.1.2. Conception du village socialiste de Belghimouz | 194 |
| VIII.1.3. Description et séquence urbaine | 195 |
| VIII.1.4. Principaux éléments structurants de l'espace villageois | 197 |
| VIII.1.4.1. Habitations | 197 |
| VIII.1.4.2. Equipements | 198 |
| VIII.1.4.3. Centre urbain et espaces publics | 200 |
| VIII.1.4.4. Le symbole | 203 |
| VIII.1.5. Organisation spatiale et urbaine | 204 |
| VIII.1.6. Principes d'organisation urbanistique et architecturale | 205 |
| VIII.2. Étude architecturale | 207 |
| VIII.2.1. Types et caractéristiques des maisons du village | 207 |
| VIII.2.2. Compositions et séquence intérieure | 210 |
| VIII.2.3. Caractéristiques des maisons | 211 |
| Conclusion | 214 |

CHAPITRE IX :

Diagnostic et état de conservation du village socialiste de Belghimouz

| | |
|--|-----|
| Introduction | 216 |
| IX.1. État des lieux : le village socialiste de Belghimouz entre histoire et actualité | 216 |
| IX.1.1. Etat des lieux en 1975 : aperçu historique du le village socialiste Belghimouz | 216 |
| IX.1.2. Etat des lieux 2013 : le village aujourd'hui | 218 |
| IX.2. Exemple de maisons du village socialiste de Belghimouz | 220 |
| IX.2.1. Présentation de la maison | 220 |

| | |
|---|-----|
| IX.2.2. Relevé..... | 221 |
| IX.2.2.1. Relevé architectural..... | 221 |
| IX.2.2.2. Relevé photographique..... | 224 |
| IX.2.2.3. Relève des structures :..... | 225 |
| IX.2.2.4. Relève des revêtements et des éléments décoratifs..... | 227 |
| IX.3. Evaluation de l'état de conservation de la maison..... | 228 |
| IX.3.1. Modifications et rajouts : Description et causes..... | 228 |
| IX.3.2. Relevé des désordres..... | 229 |
| IX.3.2.1. Diagnostic global : Récapitulatif des problèmes rencontrés..... | 230 |
| IX.3.2.2. Diagnostic détaillé..... | 230 |
| IX.3.2.2.1. Dégradations externes..... | 230 |
| IX.3.2.2.2. Dégradations internes..... | 232 |
| IX.3.3. Causes et origine des désordres..... | 237 |
| IX.4. Proposition des solutions aux problèmes pour la maison..... | 238 |
| Conclusion..... | 238 |

CHAPITRE X :

Discours sur la patrimonialisation du village socialiste de Belghimouz : recommandations

| | |
|--|-----|
| Introduction..... | 241 |
| X.1. Patrimonialisation : concepts et définitions..... | 241 |
| X.2. Patrimonialisation et classement du le village socialiste de Belghimouz..... | 243 |
| X.2.1. Obstacles à la considération patrimoniale des villages socialistes..... | 243 |
| X.2.2. Problèmes s'opposant à une démarche de valorisation patrimoniale du village socialiste de Belghimouz..... | 245 |
| X.2.2.1. Manque de prise de conscience..... | 245 |
| X.2.2.2. Manque d'initiative des acteurs concernés..... | 246 |
| X.2.2.3. Absence de demande sociale..... | 246 |
| X.3. Vers une reconnaissance patrimoniale..... | 247 |
| X.3.1. Propositions pour l'élargissement de la notion du patrimoine..... | 248 |
| X.3.1.1. Importance de la décision politique..... | 249 |
| X.3.2. Valeurs véhiculées par le village socialiste de Belghimouz..... | 250 |
| X.3.2.1. Valeur historique..... | 251 |
| X.3.2.2. Valeurs scientifiques..... | 252 |
| X.3.2.3. Valeur d'usage et économique : Un potentiel économique peu valorisé..... | 253 |

| | |
|---|------------|
| X.3.2.4. Valeur architecturale et esthétique..... | 254 |
| X.3.2.5. Valeur sociale et identitaire : reflet de l'identité du territoire et de ses habitants | 255 |
| X.3.2.6. Valeur écologique..... | 256 |
| X.3.3. Sensibilisation de la population au patrimoine | 258 |
| X.4. Synthèse et considérations finales | 261 |
| Conclusion | 263 |
| Conclusion générale | 264 |
| Bibliographie | 274 |
| Liste des figures..... | 284 |
| Liste des photos | 285 |
| Liste des tableaux | 286 |
| Annexes | 287 |
| Résumé | 299 |
| Abstract..... | 301 |
| ملخص | 302 |

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale :

Le monde contemporain connaît une urbanisation accélérée. Cette dernière est soutenue par la propension de l'homme à habiter la ville qui se développe au détriment de l'espace rural. En effet, la ville se trouve au cœur des préoccupations de l'homme contemporain reléguant la campagne avec ce qu'elle comporte comme entité rurale au second plan. Mais, ces derniers temps, les grandes nations ont pris conscience que la ville n'a pas d'avenir sans son espace rural. Elles attèlent, aujourd'hui, à promouvoir le domaine rural avec tout ce qu'il comporte comme activité, culture, savoir faire, mode de vie.... C'est pourquoi, ce travail s'intéresse au monde rural à travers la reconnaissance de son patrimoine et sa mise en valeur.

I. Introduction :

La question du patrimoine est au cœur des débats internationaux. En effet, les pays du monde entier s'intéressent, aujourd'hui, à leur patrimoine construit ou non qui leur attribue une identité spécifique. Il s'exprime dans un contexte de modernisation accélérée caractérisé par les processus de globalisation, les évolutions technologiques très rapides, les révolutions culturelles et sociales qui ne cessent de bousculer aussi bien les économies modernes que la vie quotidienne des individus, les styles de vie et les relations sociales. De ce fait, le monde contemporain évolue en affichant le principe d'homogénéisation et d'uniformité à tous les niveaux notamment urbanistique et architectural. Cette évolution porte atteinte aux cultures et met en péril les identités des peuples.

Face au risque d'uniformisation, toutes les sociétés, sans exception, aspirent à protéger ce qu'elles considèrent appartenir à leur culture, leur identité et leur histoire. Elles tentent de sauvegarder ce patrimoine comme un trésor car il est chargé de symboles, de significations accumulées à travers les expériences passées. Ainsi, dans le contexte actuel de mondialisation, le patrimoine constitue la mémoire de la société en question. Sa préservation est plus importante car elle assure la transmission des traces ADN de la société qui mettent en exergue ses racines, ses attaches civilisationnelles et ses repères identitaires.

Aujourd'hui, la signification du patrimoine dépasse de loin le sens traditionnel que les chercheurs lui ont assigné. En effet, il est considéré comme un bien qui a une valeur marchande soumise aux lois du marché. Par conséquent, il représente, aujourd'hui, une ressource économique et un élément important de développement durable d'une ville, d'une région voire d'un pays qui est intégré dans l'aménagement du territoire. De ce fait, le patrimoine occupe une

place importante dans la mémoire des peuples mais aussi dans leur cadre de vie et l'amélioration de leur condition de vie.

En effet, l'identité constitue le résultat d'un long processus historique, d'un passé, en d'autres mots, d'une mémoire qu'un peuple assume comme un héritage commun. Comme expression matérielle de la mémoire, le patrimoine architectural mineur est sans doute l'une des composantes palpables de cette identité. C'est l'élément le plus visible que les habitants perçoivent d'une façon claire et directe. Il symbolise le réseau de références commun aux collectivités en question car il se trouve directement rattaché à leur cadre de vie quotidien. Il comprend l'ensemble des biens présentant une valeur patrimoniale dont il s'agit de garantir la pérennité et la transmission aux générations futures.

À l'origine, la notion de patrimoine est étroitement liée au patrimoine monumental notamment en milieu urbain. Les dangers induits par la vie contemporaine ne menacent pas seulement le patrimoine majeur et urbain d'un passé lointain mais aussi le patrimoine ordinaire « le patrimoine mineur » même récent, et la nature aussi. De ce fait, la reconnaissance, la conservation et la valorisation de ce nouveau type de patrimoine : patrimoine mineur (patrimoine industriel, maritime, rural, récent...) constituent un enjeu capital si elles sont étudiées et conçues dans le cadre du développement durable qui a renouvelé la compréhension du patrimoine et a introduit le patrimoine bâti mineur.

Parler, maintenant, du patrimoine rural revient à s'interroger sur l'un des derniers types de patrimoine, peu connu et peu valorisé, mais voué à disparaître. Depuis les années 1960, ils sont venus élargir le domaine du patrimoine et sa sauvegarde. Son apparition est liée non seulement aux menaces qui pèsent sur le bâti rural, mais encore à l'avancement des connaissances. En effet, le désir de conserver des traces construites du passé rural a été étroitement associé au développement des sciences sociales en général, et de l'anthropologie avec l'ethnologie en particulier.

Envisager une démarche de reconnaissance et de valorisation du patrimoine rural, exige une compréhension optimale de ses caractéristiques et de ses particularités. Pour comprendre le patrimoine rural, il faut, nécessairement, prendre le temps de connaître ses spécificités en sachant qu'il représente un thème de recherche très récent et d'actualité car le domaine rural a été longtemps délaissé. Il y a encore moins d'un siècle (fin des années 1960), la priorité était accordée à l'urbain et la ville. En d'autres termes, il est très important de mettre le point sur le

fait que les connaissances disponibles sur le patrimoine rural sont, aujourd'hui, très limitées, du fait que la documentation et les références qui traitent de ce sujet sont pratiquement inexistantes. Ces déficits sont préjudiciables à la connaissance et à la préservation de ce patrimoine. Ils handicapent, par ailleurs, la mise en place des politiques d'identification et de protection.

A l'instar des héritages culturels et naturels, le patrimoine rural comme richesse n'est pas renouvelable une fois détruit. Il est important de l'étudier, de le documenter, de plaider et de veiller à sa conservation et sa valorisation pour permettre une continuité entre le passé, le présent et l'avenir. D'une manière générale, la conservation du patrimoine rural se fait à travers le triptyque de connaître, de conserver et de transmettre. Cette démarche s'applique également à la conservation du patrimoine rural. Ces principes constituent des étapes à suivre pour atteindre l'objectif optimal de la conservation.

La connaissance objective des biens patrimoniaux du rural est une condition préalable afin de constituer une ressource patrimoniale. Elle est à la base de toute valorisation patrimoniale. Il s'agit de repérer, d'identifier le bien, et surtout de pouvoir produire un discours sur lequel appuyer cette valorisation. La construction d'une connaissance objective sur une ressource rurale nécessite une phase d'études et de recherches (collecte et cumul des informations). Elle est, parfois, longue compliquée et difficile. Elle a pour fonction de donner du sens pour convaincre les différents acteurs. Plus le discours sur le bien patrimonial est riche et clair, plus le sens de la mise en valeur patrimoniale est acceptable, audible et recevable par l'ensemble des acteurs concernés.

II. Problématique :

Avant toute chose, il est très important d'indiquer que le présent travail est très délicat car il soulève un certain nombre de problèmes relatifs à la lecture et l'interprétation du patrimoine rural mineur, notamment les villages socialistes en Algérie. Ce dernier fait face à des obstacles quant à sa compréhension notamment sa reconnaissance légale. Il est question d'examiner la relation qui s'établit entre ce patrimoine rural particulier et la société algérienne, d'une part, et la politique patrimoniale, d'autre part.

La notion de conservation et de valorisation du patrimoine ne cesse de prendre de l'importance dans nos sociétés actuelles. Pourtant, les biens patrimoniaux qui se trouvent dans des situations précaires et instables, possèdent des valeurs inestimables. La préservation du patrimoine qui appartient à une société, peut concerner toute l'humanité. Dans ce cas, il va

mobiliser les moyens à l'échelle mondiale afin de le sauver car les conséquences générées par la perte d'un élément du patrimoine qu'il soit matériel ou immatériel, enfoui ou visible, naturel ou produit par l'homme... sont désastreuses pour la mémoire, l'histoire, l'identité du groupe concerné. Cette prise de conscience, vis-à-vis du patrimoine n'a pas laissé l'Algérie insensible. Bien au contraire, elle s'intéresse de plus en plus à son héritage patrimonial.

Carrefour de civilisations, l'Algérie est un pays qui a plusieurs millénaires d'histoire derrière lui. Plusieurs civilisations se sont succédées sur son territoire laissant chacune d'elles un héritage important qui mérite d'être sauvegarder pour la pérennité de la nation et son identité. C'est pourquoi, à l'instar des autres pays, l'Algérie se préoccupe davantage de son patrimoine. Cependant, la définition qu'elle lui attribue est très étroite et restreinte. Le terme patrimoine, en Algérie, ne s'applique qu'à un certain nombre de témoignages auxquels on reconnaît des valeurs spécifiques notamment historique, esthétique et mémorielle. La reconnaissance et l'appropriation des objets patrimoniaux sont centrées sur les héritages antiques et islamiques tels que : Timgad, la casbah d'Alger,...etc. Les seuls biens patrimoniaux reconnus par l'Algérie sont, généralement, les monuments historiques majeurs ignorant l'autre patrimoine mineur considéré de moindre importance.

Cependant, ces dernières années, plusieurs pays européens et magrébins se sont tournés vers leur patrimoine mineur notamment l'héritage rural. Conscient du rôle qu'il peut jouer dans le développement du pays, le patrimoine rural a été intégré dans leurs politiques. Aujourd'hui, il fait l'objet de protection et de valorisation à l'échelle de la planification nationale. Ainsi, la démarche adoptée pour leur conservation est inscrite dans un processus global de développement régional et durable. À partir des années 1960, l'émergence du discours autour du patrimoine rural ainsi que l'introduction du concept de développement durable, ont accentué l'intérêt collectif pour leur protection et leur conservation. En effet, dès le moment où le patrimoine rural s'est trouvé menacé par l'étalement urbain et le développement économique, les citoyens ont pris conscience de la valeur et de la fragilité de ces biens.

Comme l'Algérie est un pays dont les racines sont rurales, il dispose d'un patrimoine architectural rural qui a été construit au cours de plusieurs siècles. De ce fait, l'espace rural algérien renferme une grande variété de milieux dont les spécificités dépendent de leur situation géographique, leur degré d'enclavement et leur emplacement par rapport à l'espace urbain. Ils vont, également, se différencier selon qu'il se situe en montagne, sur les côtes, dans les plaines

ou dans le désert, qu'il soit périurbain ou profondément rural. En d'autres termes, chaque milieu présente, logiquement, des évolutions et des situations socio-économiques particulières. Cette panoplie d'établissements humains ruraux renferme des hameaux se présentant sous forme de déchera ou de mechta, des villages traditionnels (douar) : comme le village montagnard tassé sur son versant rocheux qui a perduré dans le temps, des villages socialistes agricoles qui sont récents et pimpants neufs édifiés dans le cadre de la révolution agraire, ainsi que les villages construits durant la période coloniale que le temps a, largement, altéré.

Le patrimoine rural qui dépend du climat et des ressources locales avec une large palette de matériaux utilisés, selon les disponibilités locales, présente des formes architecturales variées et une multiplicité de types de groupements. Toutefois, il est menacé à plus d'un titre par la modernité, l'urbanisation, le développement économique... Par conséquent, les paysages ruraux ont été profondément marqués par des dégradations et des dommages importants dans certaines régions. Parler, maintenant, de l'héritage rural revient à s'interroger sur la place qu'il occupe dans la mémoire collective et au sein de la politique de développement du pays. Contrairement aux pays voisins (Tunisie et Maroc) qui ont accompli une avancée appréciable dans ce domaine, l'Algérie est restée très en retard dans la reconnaissance du patrimoine rural. Ainsi, la notion de patrimoine rural, en Algérie, est apparue avec certaine ambiguïté. Alors, il convient de s'interroger sur le sens qu'elle revêt dans le contexte algérien d'aujourd'hui.

En Algérie, la recherche et les études sur le patrimoine rural, notamment sa reconnaissance, apparaissent, aujourd'hui, intéressantes à plus d'un titre. D'une part, ce dernier est, toujours, le reflet de la société détentrice, de son identité et de son histoire. D'autre part, il connaît, actuellement, un changement rapide et des mutations importantes. Ces facteurs le transforment profondément dans ses aspects historiques et culturels et mettent en danger l'équilibre existant entre ville-campagne dans tout le pays. Aujourd'hui, la question du patrimoine rural ne se pose pas seulement en termes de culture et d'histoire mais elle devient inhérente au développement durable du pays où l'équilibre ville-campagne constitue un préalable à la réussite des stratégies nationales adoptées par la nation. Il ne s'inscrit plus dans une démarche de conservation de quelques privilèges mais il est porté par le souci de léguer aux générations futures un territoire offrant le meilleur cadre de vie. Ainsi, le déclin des zones rurales pourrait causer des dommages irréversibles aux conditions de vie, à l'identité de leurs populations ainsi qu'à leur pérennité et celle de certains éléments patrimoniaux.

Ainsi, la disparition d'un mode de peuplement unique en Algérie, caractérisé par son originalité, constitue un critère suffisant pour engager une étude de recherche concernant la reconnaissance des villages socialistes comme un patrimoine culturel spécifique. Cette expérience unique en son genre dans l'histoire de l'espace rural algérien mérite d'être valorisée et protégée car elle symbolise une période particulière où la campagne a bénéficié d'un traitement et d'une prise en charge aussi importante que la ville. Elle a fait l'objet d'un enrichissement important au niveau de l'organisation urbanistique, sociale, économique, culturelle, technique fondée sur des connaissances historiques de l'espace rural algérien. Ces villages socialistes devaient annihiler l'exode rural et promouvoir le développement du monde rural. Par ailleurs, la valorisation et la protection de ce patrimoine peuvent apporter des opportunités et des alternatives économiques et sociales aux habitants et aux populations rurales pouvant participer à leur sédentarisation et au renforcement de leurs liens avec leur terroir en particulier et au monde rural en général.

Aujourd'hui, l'Algérie donne la priorité à l'espace urbain et la ville au dépend de l'espace rural et de la campagne. Les problèmes vécus par ces derniers, au lieu d'être réglés sur le territoire rural, viennent accabler et grossir ceux de la ville. C'est pourquoi, il est temps que les chercheurs s'intéressent au monde rural en essayant d'apporter des éléments de réponse à une préoccupation précise. Dans le cadre de la préservation du patrimoine, il est important de contribuer modestement en se demandant si en Algérie, **le patrimoine rural mineur peut constituer un patrimoine à part entière qui mériterait une reconnaissance et une valorisation? Quelles sont les valeurs qui doivent être préservées?** Afin de cerner le phénomène dans sa totalité, une série de questions secondaires méritent d'être soulevées :

- Actuellement, les politiques patrimoniales en Algérie prennent-elles en considération la reconnaissance, la conservation et la valorisation des patrimoines mineurs notamment celui appartenant au monde rural?
- La politique patrimoniale nationale s'intéresse-t-elle à la notion du patrimoine rural mineur et à quelle échelle ?
- Est ce que les villages socialistes notamment celui de Belghimouz peuvent constituer un patrimoine qui mérite d'être préserver ? Pourquoi et comment préserver et mettre en valeur ce patrimoine?
- Quelle stratégie de reconnaissance faut-il adoptée vis à vis des villages afin qu'ils puissent contribuer au développement du milieu rural et répondre efficacement au défi

imposé par les dysfonctionnements d'un milieu et d'une société en mutation, dans le cadre d'un processus global de développement et de planification à l'échelle nationale.

Ces questions imposent deux impératifs : l'un politique et l'autre social. La reconnaissance populaire et politique, légale peut constituer une solution aux maux de l'espace rural, et par ricochet, à ceux de la ville. Elle permet un retour vers les racines historiques et d'affirmer l'identité culturelle du peuple algérien. De ce fait, il est intéressant d'évaluer le niveau de reconnaissance et de valorisation du patrimoine rural mineur dans la politique patrimoniale nationale, ainsi que, le niveau de prise de conscience des acteurs concernés tels que : les décideurs, les élites intellectuelles, la population.... Cette évaluation constitue une condition primordiale à l'identification et à la préservation de cette catégorie patrimoniale qui est sensible, vulnérable et non renouvelable.

A cet effet, la wilaya de Jijel est prise comme cas d'étude afin d'évaluer la place donnée au patrimoine rural avec sa reconnaissance dans les différentes politiques du pays. La région de Jijel dispose d'un patrimoine rural inestimable grâce à l'histoire, aux reliefs et aux milieux physiques variés. En plus de son patrimoine rural traditionnel très riche, Jijel possède deux villages socialistes : village socialiste d'El-kanner et village socialiste de Belghimouz. La richesse patrimoniale rurale de Jijel : soit bâtie ou paysagère, traditionnelle ou récente, qui s'étend sur tout son territoire, est un patrimoine unique qui pourrait s'effacer en l'absence de toute intervention de sauvegarde ou de conservation.

Si la wilaya de Jijel est prise comme territoire globale à étudier, néanmoins, le village socialiste « *Medeghri –Belghimouz* » de Belghimouz constitue la cible de la recherche car celui-ci faisait partie des réalisations socialistes bâties de la révolution agraire à Jijel. C'est un cas d'étude représentatif pour ce type de préoccupation. Le choix de ce joyau urbanistique et architectural est fondé, d'une part, sur le fait qu'il constituait l'élément le plus important de cette opération historique au niveau local et national. Et d'autre part, il est devenu, avec le temps, l'un des plus importants repères urbains qui marquent la silhouette de la wilaya de Jijel.

III. Hypothèses :

Afin de mieux saisir le sens du patrimoine rural mineur et plus précisément les villages socialistes agricoles dans la politique nationale de patrimonialisation et de la valorisation, le présent travail s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale qui vise à expliquer la nécessité et l'importance d'une mise en valeur du patrimoine mineur, notamment dans sa dimension rural, en

Algérie. Plusieurs hypothèses peuvent être émises afin de pouvoir étudier et cerner ce sujet complexe et épineux.

- Le patrimoine rural constitue une catégorie particulière et spécifique du patrimoine culturel qui requiert, de ce fait, une approche spécifique de conservation et de valorisation. Ainsi, sa pérennité passe indéniablement par son intégration dans un processus d'identification et de patrimonialisation spécifique basé sur la sensibilisation et la reconnaissance légale.
- Il existe un décalage entre les aspirations et les ambitions de la politique patrimoniale nationale et la réalité du terrain engendrant un état de délaissement de certains éléments (matériel ou immatériel) de l'histoire et de la mémoire collective de l'Algérie. Par conséquent, le déclin du patrimoine rural en Algérie est dû à l'absence d'une stratégie nationale de conservation et de valorisation appuyée par l'absence d'une prise de conscience des valeurs diverses: historique, économique.....du patrimoine rural.
- La sensibilisation a un rôle primordial dans la reconnaissance et dans la valorisation patrimoniale. C'est ainsi que la sensibilisation peut être perçue comme une réconciliation de la population avec son passé et son histoire, en lui montrant tout ce que le patrimoine représente comme source identitaire fondée sur des savoir-faire et des valeurs esthétiques où celle-ci peut se ressourcer. Par ailleurs, la « pédagogie » et la « sensibilisation » ont un rôle essentiel pour déterminer les « armes » culturelles permettant d'affirmer le droit à la différence des populations locales.

IV. Objectifs :

Le présent travail de recherche constitue une modeste contribution pour approfondir nos connaissances sur l'importance et les particularités du patrimoine rural mineur qui façonne nos villages et nos campagnes d'une part, et une sonnette d'alarme afin de sensibiliser les élites intellectuelles, les décideurs politiques et économiques et les citoyens à l'intérêt d'une mise en patrimoine de l'héritage rural mineur en Algérie. L'objectif de cette recherche est de proposer quelques éléments de réflexion afin d'établir des bases solides qui prennent en compte la protection et la valorisation du patrimoine rural mineur en Algérie. Il est important de voir comment la reconnaissance du patrimoine peut constituer une solution efficace aux problèmes de l'espace rural et lui restituer le rôle dynamique qu'il doit jouer dans le développement durable d'un pays. En d'autres termes, cette démarche devrait faire de la préservation et de la valorisation des ressources rurales un outil du développement durable de l'économie locale et

nationale. Par conséquent, elle doit veiller à la mise en place d'un cadre politique soutenu par des outils de protection, de gestion et de valorisation de ces ressources.

A travers ce travail de recherche, il est question d'examiner les problèmes et les enjeux de l'identification, de la reconnaissance et de la valorisation du patrimoine rural mineur à diverses échelles: locale, nationale et voire internationale. Effectivement, il est important de connaître et de déterminer les niveaux d'intervention et les actions à mener pour réussir le processus de la patrimonialisation des biens ruraux mineurs. Ainsi, la préoccupation majeure de ce travail est soutenue par des objectifs secondaires qui peuvent être présentés comme suit :

- Il est question de connaître la notion du patrimoine et déterminer l'importance du patrimoine rural mineur dans le développement des zones rurales. Par conséquent, il faut étudier et analyser les différents aspects et enjeux liés au patrimoine rural, la mise en scène et la mise en valeur du patrimoine rural.
- Sachant que le patrimoine fait vivre et peut développer des territoires, des zones voire un pays, il est important de voir si on peut considérer l'espace rural comme un espace vivant où se déroulent, en même temps, les processus de conservation du patrimoine et le développement des pays.
- Il s'agit de déterminer l'importance de la mise en valeur touristique du patrimoine rural pour mettre en valeur l'extraordinaire richesse de ce patrimoine, constitutif de l'identité : identifier sa valeur sociale, économique et culturelle, assurer sa sauvegarde et l'utiliser comme outil de développement afin d'assurer sa transmission aux générations futures.
- Il est question de présenter un éclairage sur l'un des leviers essentiels dans la réalisation de ces projets : la formation et la sensibilisation. Cette étude s'inscrit dans un débat sur la sensibilisation à l'importance du patrimoine rural notamment les villages socialistes.

Outre l'objectif premier que cette recherche s'est fixée, il est question de vérifier les hypothèses émises. Ce travail exige comme préalable une recherche fondamentale pour constituer un cadre référentiel et théorique nécessaire à la réponse aux questions posées. L'objet de cette recherche est de proposer une attitude nouvelle de valorisation du patrimoine mineur en Algérie qui tient compte des deux valeurs suivantes : la valeur économique et d'usage pour un développement sociale et touristique, d'une part, et la valeur identitaire et sociale dans le respect du milieu en tant qu'établissement humain, social et naturel qu'il s'agit de préserver, d'autre part.

A travers cette recherche, il s'agit de mettre en exergue les enjeux se rapportant non seulement à la patrimonialisation mais aussi aux pratiques de prise en charge du patrimoine culturel mineur en Algérie. Elle s'appuie sur le cas du village socialiste de Belghimouz, un milieu marqué par une richesse historique et patrimoniale significative qui représente des opportunités sur lesquelles peut s'appuyer le développement durable du village et son environnement, mais néanmoins elles restent non reconnues.

V. Méthodologie :

Ce travail de recherche vise à étudier et à analyser la question de la reconnaissance et de la valorisation du patrimoine rural mineur, surtout les villages socialistes en Algérie. Il s'agit d'apporter des précisions théoriques concernant le patrimoine rural mineur, son rôle et les enjeux qu'il présente pour le développement durable d'un pays. La structuration du monde rural se fait par l'intermédiaire des villages traditionnels ou récents tels que : les villages socialistes. Ainsi, la connaissance de ces entités rurales est un préalable pour toute recherche concernant l'identification, la reconnaissance et la valorisation du patrimoine rural car ce dernier se concentre dans ces lieux privilégiés de la sédimentation historique de la ruralité.

C'est pourquoi, l'espace rural constitue la toile de fond sur laquelle repose la préoccupation majeure de ce travail. De ce fait, ce mémoire s'attèle à répondre à la question clef de la problématique tout en essayant de trouver une démarche méthodologique qui s'appuie sur l'analyse de contenu et iconographique afin d'illustrer la situation vécue par le patrimoine rural en Algérie. En d'autres termes, cette méthode doit être logique et cohérente avec tout d'abord, la constitution d'un corpus d'étude approprié. Ce dernier a été formé essentiellement à la lumière de l'étude des documents, qui consiste à analyser des documents pour mieux comprendre le thème. Toute fois, elle est complétée par un travail réalisé sur le terrain, mais, qui s'est avéré très difficile, afin de pallier au manque d'informations.

Par conséquent, l'étude théorique est effectuée à partir d'une synthèse de plusieurs sources bibliographiques. La recherche bibliographique concerne la collecte de documents, d'ouvrages, de travaux de recherche, d'articles de journaux, d'actes de séminaires, des colloques et des journées d'études, ainsi que, la consultation des sites web, des médias, dans le but de définir les différents concepts de base se rapportant au thème de ce travail afin de mieux comprendre et traiter le sujet. La collecte des données est essentielle ; elle a été faite en deux étapes. La première a consisté à recueillir le maximum de données et d'informations relatives

aux différents critères et aspects du patrimoine rural mineur au niveau international. Alors que la deuxième permettra l'acquisition d'un corpus théorique suffisamment riche pour pouvoir mieux comprendre et appréhender le thème du patrimoine rural mineur en Algérie.

Quant au travail sur terrain, il consistera à prendre un cas d'étude national, en l'occurrence le village socialiste de Belghimouz à Jijel pour tenter de vérifier et d'appliquer les conclusions et les résultats obtenus à l'issue du traitement théorique. Malgré le manque d'études sur le sujet traité, un diagnostic a pu être effectué à partir des données qui ont pu être rassemblées. Ainsi, ces données ont été traitées et présentées sous forme de tableaux, de cartes et de figures dans le but de mieux comprendre la situation actuelle de ce village. Ce travail de terrain a été très difficile, il a été effectué pour réaliser un support iconographique. Le recours au support photographique a été nécessaire afin de vérifier les constats et les observations émis.

C'est pourquoi, le mémoire se compose de dix chapitres dont les quatre premiers constituent le cadre conceptuel du mémoire à travers un apport théorique composé de définitions, de concepts et de notions nécessaires à l'étude des principaux axes de la recherche. Ils ont pour objet de démontrer l'intérêt et la portée de la valorisation patrimoniale, notamment celle associée au rural en tant que milieu porteur de richesses naturelles et culturelles. Afin de présenter l'ensemble des arguments qui permettent d'aborder les différents supports et développement de la valorisation du rural, leur contenu traite d'un certain nombre de préoccupations majeures qui sont :

- Quels sont les valeurs véhiculées par les biens patrimoniaux ruraux?
- Quels sont les principaux facteurs de dégradation des héritages ruraux ?
- Pourquoi les ressources rurales nécessitent-elles une approche spécifique de reconnaissance et de valorisation ?
- Pourquoi sa reconnaissance historique et économique est en retard par rapport à celle de l'urbain ?
- Quels sont les problèmes et les enjeux de la reconnaissance, de la valorisation du patrimoine rural mineur dans le cadre du développement durable?

Le premier chapitre permettra dans un premier temps de préciser ce qu'est un patrimoine et de décrire comment cette notion a évolué dans le temps en repoussant les limites de son sens. En effet, il s'agit d'explicitier les différents facteurs qui permettent la patrimonialisation d'un

héritage rural. Par la suite, seront exposés les différents types ou composants du patrimoine dans ses dimensions variées: culturelle, naturelle, matérielle...Enfin, le patrimoine architectural sera abordé avec plus de détail, comme patrimoine regroupant de nombreuses valeurs culturelles, historiques, identitaires et d'autres.

La notion du patrimoine mineur sera largement développée dans le second chapitre. Il s'agit de présenter les différentes significations accordées par les civilisations humaines au patrimoine. Cependant, il n'est pas question de rentrer dans les détails de ces notions complexes relatives au patrimoine. Mais, il s'agira, simplement, d'évoquer en bref, certains moments-clés de son évolution. Le dernier volet de ce chapitre sera réservé à la conservation du patrimoine mineur, son importance et ses enjeux pour les sociétés contemporaines. Toute démarche de reconnaissance et de valorisation du patrimoine rural, exige une compréhension optimale de ses caractéristiques et de ses particularités.

Le troisième chapitre s'intéressera au patrimoine rural mineur où il sera étudié comme patrimoine regroupant de nombreuses dimensions naturelles et culturelles permettant d'argumenter sa protection, voire sa mise en valeur. Il est question de définir le patrimoine rural, d'en préciser les caractéristiques et de déterminer les menaces qui guettent ces biens historiques. Quant au quatrième chapitre, il s'attèle à étudier les problèmes et les enjeux de la reconnaissance et de la valorisation durable du patrimoine rural. La notion de durabilité sera largement exposée dans le quatrième chapitre où la valorisation du patrimoine rural sera présentée comme un outil qui sert à développer le tourisme durable et à promouvoir les zones rurales dans le cadre de la planification nationale en mettant en exergue les conditions et les limites des opérations de mise en valeur. Par la suite, seront exposés les critères et les conditions qui incitent à la valorisation réussie de ce legs. Pour conclure ce chapitre, une expérience étrangère, « l'opération patrimoine rural » en France, relative aux modalités du traitement de la question de la reconnaissance et de la valorisation du patrimoine rural mineur sera présentée.

Ces quatre chapitres seront complétés par six autres. Ces derniers sont consacrés à l'étude de ce patrimoine à l'échelle nationale. En effet, l'examen du contexte spécifique algérien s'appuie sur les indicateurs et les informations relevés et déterminés dans les premiers chapitres constituant le cadre théorique. Ils s'attèlent essentiellement à questionner les opportunités et les faiblesses de la politique patrimoniale nationale en matière de patrimoine en général et le

patrimoine rural miner en particulier. Cette partie s'attachera, aussi, à examiner les menaces engendrées par plusieurs facteurs qui mettent en péril les ressources rurales.

Ainsi, le cinquième chapitre se concentre sur la définition de la notion du patrimoine et la politique patrimoniale dans le contexte national. Ce chapitre développera l'histoire de l'espace rural algérien et son évolution, qui est caractérisé par son architecture et son patrimoine. Ainsi, la diversité du patrimoine rural algérien, et l'analyse de son état de conservation et de sa mise en œuvre seront abordées afin de déterminer les problèmes liés à sa sauvegarde. Pour conclure ce chapitre, un volet critique et analytique de la politique patrimoniale nationale (loi 98-04) concernant le patrimoine rural sera présenté.

Travailler sur les villages socialistes, maintenant, c'est s'intéresser à un milieu de vie créé par l'homme qui constitue un domaine négligé et oublié par les chercheurs et les pouvoirs publics. Il semble évident, dans le sixième chapitre, de dresser une rétrospective historique de l'opération des « mille villages socialistes » de la révolution agraire en Algérie. Vu la complexité du sujet, trois chapitres seront consacrés à l'étude du cas : le premier chapitre constitue une introduction présentant la géographie, l'histoire, la politique et l'architecture du milieu étudié. Ainsi, le rappel historique sert à connaître les fondements théoriques des villages socialistes en Algérie. Par ailleurs, il est important de mettre en lumière et d'analyser le cadre géographique, historique et architectural et traditionnel du village socialiste Belghimouz, en vue d'identifier le contexte spécifique préexistant avant sa création. L'ambition du septième chapitre consiste à mettre en relief le panorama du village et de son territoire, appréhendés dans leurs diverses facettes. Cette ambition est, certes, difficile à atteindre, mais, demeure d'une grande nécessité dans cette étude.

Ensuite, le huitième chapitre s'attèlera à présenter l'analyse urbanistique et architecturale du village socialiste « *Medeghri –Belghimouz* » dans le but de connaître et de comprendre comment à partir d'une décision politique, les professionnels du domaine ont créé un environnement bâti qui va être habité par des citoyens et constitué leur cadre de vie. Ainsi, le diagnostic du village permet de réaliser un travail de synthèse et de réflexion avec une première compréhension du patrimoine villageois tout en détectant ses déficits et ses particularités. Le neuvième chapitre a pour objectif, donc de compiler les informations relatives au village socialiste de Belghimouz, d'évaluer l'état de conservation de cet ensemble historique. Il est question de mettre en exergue les causes de l'ensemble des dégradations non contrôlées et très

accélérées malgré que le village socialiste de Belghimouz est un patrimoine historiquement jeune (prés de demi siècle).

Le dernier chapitre se focalise sur la définition et l'élaboration d'un discours sur la patrimonialisation et la valorisation appliquée au contexte algérien en tenant compte des spécificités territoriales de l'exemple étudié le « village socialiste de Belghimouz ». Il est question d'explorer les différentes problématiques qui se rapportent autant à la considération accordée au patrimoine rural mineur en Algérie qu'à sa patrimonialisation, en s'appuyant sur le cas du village socialiste de Belghimouz, comme un milieu marqué par une richesse significative. Ainsi, ce chapitre tente de suggérer une nouvelle démarche qui introduit de nouveaux volets et de nouvelles actions concrètes à mener, notamment la sensibilisation, qui peuvent avoir une incidence positive sur la reconnaissance et la sauvegarde de ces endroits uniques en Algérie.

Toutes les connaissances acquises dans le cadre de ce mémoire ont pour objectif d'être exploitées dans le cadre d'une approche de reconnaissance et de sensibilisation à venir des sites ruraux. Ce travail de recherche constitue une approche nouvelle sur un phénomène patrimonial négligé. A travers cette dernière, une vision nouvelle et responsable de la reconnaissance et de la valorisation du patrimoine adapté à ce pays, est développée. A travers une conclusion générale nous reviendrons sur l'ensemble du travail pour évaluer si les objectifs de départ ont pu être concrétisés en mettant l'accent sur les difficultés rencontrées et sur la délicatesse du thème abordé mais aussi sur les pistes de recherche pour des travaux ultérieurs.

CHAPITRE I :

*Patrimoine : compréhension et
clarifications des notions de base*

Introduction :

Pour aborder la notion du patrimoine mineur, il convient tout d'abord d'appréhender celle du patrimoine comme concept général. La notion du patrimoine a subi avec le temps, et continue de subir des évolutions sémantiques, jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, la compréhension optimale de patrimoine comme notion avec ses composantes et ses caractéristiques, exige, indéniablement, un retour aux sources historiques. Cependant, il n'est pas question de rentrer dans les détails de ces problématiques profondes et complexes. Mais, il s'agira simplement ici d'évoquer certains moments-clés de son évolution. Afin de travailler avec les concepts relatifs au patrimoine et leur développement à travers l'histoire, il est nécessaire de commencer par le définir et le comprendre.

I.1. Patrimoine : Éléments de définition

Perçu comme un héritage culturel ou/et naturel qu'on doit transmettre, le patrimoine est un témoignage de l'histoire qu'il faut conserver pour éviter sa disparition. Souvent lié à des adjectifs divers: patrimoine génétique, patrimoine historique, patrimoine naturel..., qui en ont fait un concept « *nomade* »¹. Ce terme itinérant « patrimoine » est utilisé aussi bien pour les individus que pour les sociétés. Il est, maintenant, employé dans de nombreuses disciplines. En effet, il constitue la clef de voûte de la recherche dans plusieurs domaines : environnemental, économique, sociologique, stratégique... C'est une notion interdisciplinaire par excellence comme le stipule VIVIEN (2002): « *cela oblige chaque discipline scientifique à se positionner dans le débat, quitte pour cela à devoir reconsidérer la façon habituelle qu'elle a de poser certaines questions* »².

Par conséquent, le sens attribué au patrimoine est ambigu suscitant un débat sur la signification que les chercheurs sont appelés à clarifier selon leur domaine d'intérêt. Tâche très ardue que celle d'en donner une définition à cette notion. À l'instar de toutes les définitions, celle du patrimoine, selon plusieurs auteurs, est très complexe et vaste. Elle s'avère difficile à définir du fait que ce dernier est en perpétuelle métamorphose dépendant constamment des perceptions

¹ CHOAY, F. *L'allégorie du patrimoine*. Ed. Seuil, Paris, 1992, p187.

² VIVIEN F-D. *Le « patrimoine naturel » : jeux et enjeux entre nature et société, Patrimoine, Approches croisées*, Ecole doctorale des Sciences juridiques, économiques et de gestion de l'Université de Reims, Mars 2002, Cahier n°2, pp 84-102. In: PUPIN V. *Les approches patrimoniales au regard de la question de la prise en charge du monde*. Thèse de doctorat en sciences politiques et stratégies patrimoniales. Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech). 2008.

renouvelées de la culture et selon ce qui se conçoit comme héritage de valeur³. Bien que de nombreux chercheurs se soient penchés sur la notion du patrimoine, les définitions sont multiples et diverses. Parmi ces dernières, certaines ont été retenues car elles répondent à la préoccupation majeure de ce travail.

Ainsi, le terme patrimoine est défini par le dictionnaire Larousse (1997)⁴ comme étant l'ensemble des biens que l'on a hérités du père et de la mère ou bien un héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité. En d'autres termes, il désigne « *les biens matériels qu'un individu tient, par Héritage, de ses ascendants et qu'il transmet à ses descendants. Par extension, cet Héritage peut être commun aux membres d'un groupe social, par exemple une nation* »⁵. Par ailleurs, OLLAGNON (1984) parle, également, du patrimoine comme étant l'ensemble des éléments matériels et immatériels liés à la question de l'identité. En effet, ce rapport à l'identité souligne l'importance du patrimoine comme composant essentiel qui concourt « *à maintenir et à développer l'identité* »⁶ dans un univers évolutif.

En 1992, LENIAUD(1992) considère que le patrimoine est l'ensemble des biens qu'une génération veut transmettre aux générations suivantes car elle estime que le patrimoine constitue le talisman pour comprendre le temps⁷. Quant à CHOAY(1992) de son côté, elle envisage le patrimoine en termes plus abstraits. Elle le qualifie comme une locution qui « *désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une appartenance au passé : œuvre et chefs d'œuvres des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains* »⁸.

Deux ans après c'est-à-dire en 1994, BABELON et CHASTEL(1994) apportent un éclairage nouveau. Ils considèrent que le patrimoine, dans le langage officiel et dans l'usage commun, est une notion récente qui couvre, et de façon vague, tous les biens et tous les « *trésors*

³ CHOAY(1992). Op.cit. p9.

⁴ Larousse. Dictionnaire de la langue française. 1997. p 307.

⁵ NAPOLI, J. Tourisme et valorisation du patrimoine, *et* : Tourisme, n° 11 – Patrimoine III. Toulouse, ERITH, 2002. p. 42.

⁶ OLLAGNON, *Acteurs et patrimoine dans la gestion de la qualité des milieux naturels*, in : Aménagement et Nature, n°74, 1984, p.2. In : PÉRIGOIS S. *Patrimoine et construction d'urbanité dans les petites villes les stratégies identitaires de la requalification des centres-villes en Isère*. Thèse de doctorat en géographie. Université Grenoble I – Joseph FOURIER. 2006.

⁷ LENIAUD. *L'utopie française : essai sur le patrimoine*, Ed. Mengès, Paris, 1992, p. 3. In : DELAYER. *Des sites historiques inscrits par l'UNESCO et leurs politiques patrimoniales ; L'exemple de Porto, de Lyon et de Vérone*. Thèse doctorat : Géographie et Aménagement. Université Jean Moulin Lyon 3. 2007. p, 7.

⁸ CHOAY(1992). Op.cit. p9.

du passé »⁹. D'ailleurs, GADREY (2000) souligne que le patrimoine d'une collectivité est l'ensemble des objets et des produits auxquels la collectivité, ou un nombre suffisant de ses membres, attache ou donne des valeurs particulières au patrimoine. En effet, ce dernier traduit des réalités qui témoignent de leur identité et qui établissent « *un lien temporel entre le passé de cette collectivité et son présent (témoignage du passé)* » d'une part, « *et/ou entre son présent et ce qu'elle imagine de son avenir (témoignage projeté)* »¹⁰, d'autre part.

Quinze ans plus tard, dans un cadre plus large, ICOMOS(1999) souligne que le patrimoine est un concept vaste qui réunit les biens de l'environnement naturel et culturel notamment les ensembles historiques, les sites naturels et bâtis, les pratiques culturelles traditionnelles ou présentes...etc. Revendiqué par la contemporanéité comme élément faisant partie de la vie actuelle, il constitue l'essence des diverses identités. Il reflète l'aboutissement de l'évolution de l'humanité à travers l'histoire. D'un autre côté, ICOMOS(1999) souligne qu'il est nécessaire de concevoir le patrimoine comme un bien irremplaçable et une base fondamentale du développement actuel et futur¹¹. De son côté, DEFURNEAUX (2004) indique que la possibilité de croiser le culturel et le naturel au sein de cette même notion du patrimoine augmente, justement, toute sa richesse et son originalité¹².

Dernièrement en 2005, le Conseil de l'Europe a élargi la signification que le monde attribue au patrimoine. Ainsi, dans le cadre de la convention sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, Faro présente le patrimoine comme étant un ensemble de ressources héritées du passé. Puis, il ajoute que la notion du patrimoine est en perpétuelle évolution. Il est considéré par les professionnels comme « *un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions* »¹³. Il complète en rajoutant que le patrimoine inclut tous les aspects de l'environnement qui résulte de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux.

⁹ BABELON et CHASTEL, *La notion de patrimoine*, Ed. Liana Levi, Paris, 1994, pp: 11-25. In: AMRANI-MAHDI A. *La régénération urbaine et la promotion du patrimoine en Algérie : cas de la vieille ville de Constantine*. Thèse de magister. Université Mentouri Constantine.

¹⁰ GADREY J. *Patrimoine et qualité de vie éléments pour une approche socio-économique*, in BESSIERE J., 2000, *La construction sociale du patrimoine gastronomique l'émergence de terroirs de valorisation*, in : Tourisme No 9 – Patrimoine I, ERITH, Toulouse, 2000.

¹¹ ICOMOS. Charte internationale du tourisme culturel ; la Gestion du Tourisme aux Sites et de Patrimoine Significatif. 1999.

¹² DEFURNEAUX. *Les cathédrales sauvages*. Ed. Harmattan: Paris, 2004, 153p. In: PASQUIER J. *Processus de patrimonialisation des sites religieux dans les espaces protégés de montagne : La Grande-Chartreuse (Préalpes françaises) et la vallée de la Qadisha-forêt des Cèdres de Dieu (Nord-Liban)*. Thèse de doctorat en géographie. Université de Grenoble et l'Université Saint-Joseph. 2011.

¹³ Conseil de l'Europe .Convention sur la valeur du patrimoine culturel pour la société. 2005: Article 2.

Après cet éclairage explicatif sur la notion du patrimoine, les définitions paraissent simples. Pourtant, définir le patrimoine n'est pas aisé du fait que le patrimoine est une notion fluctuante où les valeurs et les objets auxquels se rattache cette notion changent selon les époques. Cette fluctuation est, intimement, liée à l'évolution des sociétés et de leurs relations aux objets¹⁴. En effet, ce rapport aux objets attribue à cette notion une qualité polysémique recouvrant de « nombreux sens » liés aux différents « regards disciplinaires » et « sensibilités culturelles »¹⁵. A ce propos, CHOAY (2006) souligne que le sens donné au patrimoine « est indissociable d'un processus temporel et d'un horizon local, d'une installation dans le monde, d'une relation vivante de ceux qui habitent avec leur passé, relation qui n'a rien à voir avec une curiosité déracinée »¹⁶.

Suite à la mise en lumière précédente concernant le patrimoine, il s'avère qu'il existe plusieurs définitions du patrimoine. En fait, chacune d'elles met l'accent sur un aspect particulier mais elles sont complémentaires. Par ailleurs, leurs explications se rejoignent et convergent vers un dénominateur commun. Ce dernier traduit un contenu consensuel stipulant qu'il faut appréhender le patrimoine comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel et/ou naturel, chargé de significations multiples ayant une dimension collective. Cet ensemble est transmis de génération en génération. Chaque génération possède ce pouvoir de considérer et sélectionner ce qui doit être légué aux descendants. En d'autres termes toute société a le droit de regard sur la signification qu'elle accorde au patrimoine et ses composantes.

Par conséquent, il n'existe pas de définition fixe et définitive de la notion du patrimoine tant que celle-ci est très large, complexe, fluctuante et en évolution continue. En fait, cette notion est soumise aux interprétations liées aux domaines de recherche, à la société réceptrice et émettrice qui favorise un sens mais pas un autre suivant sa culture, sa mémoire, son identité et le rôle que doit jouer le patrimoine au sein de cette société. C'est pourquoi, elle tend à devenir « une notion globale, vague et envahissante à la fois »¹⁷. D'ailleurs, l'UNESCO (1998) confirme cette vision en affirmant que la définition du patrimoine « a évolué avec le temps et elle englobe un éventail bien large de phénomènes culturels, qui sont autant des processus continus reliant le

¹⁴ PASQUIER (2011). Op.cit.

¹⁵ DOUMIT. *La valorisation du patrimoine endokarstique libanais*. Thèse de doctorat en géographie. Université Saint-Joseph et Université de Savoie. 2007.

¹⁶ CHOAY. *Pour une anthropologie de l'espace*. Ed. Seuil, Paris, 2006, p. 322. In: PASQUIER (2011). Op.cit.

¹⁷ Chastel André, « La notion de patrimoine » in Nora Pierre, 1986, *Les lieux de mémoire*, p. 1433. In: PASQUIER (2011). Op.cit.

passé, le présent et l'avenir »¹⁸. Effectivement, la compréhension du patrimoine exige un rétrospectif historique de l'emploi du mot patrimoine afin de connaître comment et pourquoi le patrimoine a subi avec le temps des évolutions constantes. Donc, l'analyse de sa construction historique et son évolution est primordiale pour comprendre son sens actuel.

I.2. Construction historique de l'objet patrimonial : du monument au « tout patrimoine »

A l'image de toute notion, celle du patrimoine possède une histoire et un passé. Le retour historique sur ses origines avec sa genèse n'a pas uniquement un intérêt descriptif. En fait, il est question de comprendre l'origine du terme le « patrimoine » et sa relation avec le « patrimoine mineur ». Ceci n'est possible qu'avec un regard rétrospectif sur son histoire qui permet de comprendre l'émergence du phénomène, son contexte et appréhender sa dépendance au temps, à l'espace, et à la société.

À l'origine, la notion du patrimoine est étroitement liée à la sphère familiale. Puis, elle s'est élargie pour englober la propriété des croyants (Moyen-âge), de la nation, puis de la société. En d'autres termes, le patrimoine est sorti du domaine privé pour acquérir une reconnaissance publique¹⁹. Depuis, cette notion ne cesse de se transformer avec les conditions de la contemporanéité faisant du patrimoine une expression polysémique dont la signification est mouvante avec le temps voire les époques.

I.2.1.Genèse sémantique de la notion « patrimoine »:

Tout d'abord, le patrimoine tel qu'il est conçu, aujourd'hui, est issu d'un long processus de construction et de transformation qui s'est étalé sur plusieurs siècles²⁰. Au départ, issu d'un vocabulaire juridique, le terme « Patrimoine », issu du latin « *Patrimonium* », lui-même dérivé du mot « *pater* »²¹, désignait à l'origine cet héritage familial, ensemble des biens immobilier ou

¹⁸ UNESCO. Le Rapport mondial de la culture. 1998. In : MAZRI-BENARIOUA M. *La culture en tant que fait urbain. Lecture sur des indicateurs de développement culturel : Cas du secteur sauvegardé de Constantine*. Thèse de magister. Université Mentouri Constantine .2007.

¹⁹ STEIN V. *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public*. Thèse de Doctorat en sciences économiques et sociales. Université de Genève .2003.

²⁰ BROCHU J. *La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme*. Thèse de grade de PhD en Aménagement : option histoire et théories. Université de Montréal.2011.

²¹ Émile Littré. Dictionnaire de la langue française. 1863. In: CHOAY (1992). Op.cit. p9. MERLIN P, CHOAY F. Le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Ed. PUF, Paris, 1988, p. 471.

mobilier, « *qui descend suivant les lois, des pères et des mères aux enfants* »²². Ces derniers devaient, à leur tour, le transmettre à leurs descendants. Ainsi, il s'inscrit dans une filiation fondée sur les liens de sang. Il apparaît, donc, comme un héritage qui se transmet de génération en génération au sein d'une même famille comme le confirme TRICAUD (2010)²³ en affirmant que l'étymologie et toutes les définitions classiques du terme patrimoine se rattachent à l'héritage de la famille (domaine privé).

Mais, cette définition s'est progressivement étendue à l'héritage d'un groupe humain, d'une collectivité voire une nation. Donc, comment cette notion, qui était restreinte au domaine privé, est passée à une notion s'appliquant à des biens communs? En effet, selon CHIVA(1994), la naissance de l'idée du patrimoine commun date de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les auteurs s'accordent pour voir, la révolution française de 1789 et ses réformes, le point de départ de cette nouvelle dimension du patrimoine qui requiert, de ce fait, d'être protégé par la puissance publique. Dès le début des années 1830, il y a eu une évolution particulière du terme patrimoine au sens « *d'héritage artistique et monumental dans lequel on peut se reconnaître* »²⁴.

Pendant les années soixante, elle s'est particulièrement accentuée tout en connaissant un « *élargissement des ayant-droit, de la famille à l'ensemble d'une société, voire au monde entier avec le patrimoine mondial* »²⁵. À ce propos, ICOMOS (1964) souligne que l'humanité prend conscience, chaque jour, de l'unité des valeurs humaines qu'elle considère comme patrimoine commun à travers lequel elle se reconnaît solidairement responsable de sa sauvegarde²⁶. Des années après, l'UNESCO (1972) estime qu'il est nécessaire de préserver certains biens patrimoniaux : culturel et/ou naturel, à valeur exceptionnelle, en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité toute entière dont la disparition constitue un appauvrissement néfaste pour tous les peuples du monde.

Ainsi, entre la seconde moitié du XIX^e siècle et les débuts du siècle suivant, les pays s'organisent pour protéger leur patrimoine. La notion nouvelle de *Monument historique*²⁷ à

²² *Ibid.*

²³ TRICAUD P-M. *Conservation et transformation du patrimoine vivant ; Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs*. Thèse de doctorat d'aménagement de l'espace. Université Paris-est. 2010. p9.

²⁴ CHIVA I. *Une politique pour le patrimoine culturel rural*, Rapport au ministère de la Culture de la France, 1994.

²⁵ TRICAUD (2010). *Op.cit.* p9.

²⁶ ICOMOS. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise)*. 1964 : Préambule

²⁷ Selon Gravari-Barbas « Si la tradition d'un héritage culturel matériel, s'inaugure en Occident dès la Renaissance, la notion des « Monuments historiques » ne s'institutionnalise que dans la première moitié du XIX^e siècle » ;

valeur nationale émerge avec une vocation double²⁸ : l'une anthropologique qui a « *un rapport avec le temps vécu et avec la mémoire, autrement dit sa fonction philosophique* »²⁹, et l'autre mémoriale qui sert à retenir et à souligner la valeur cognitive artistique et esthétique de l'œuvre choisie. Progressivement, l'attention accordée, autrefois, seulement aux monuments les plus prestigieux en tant qu'œuvres d'art, s'est portée ensuite vers les ensembles historiques. Il faut noter que ce n'est que récemment que le patrimoine a englobé l'environnement naturel et les paysages culturels en tant que biens de l'environnement. Enfin, ce n'est que dernièrement que les éléments intangibles sont venus enrichir la notion du patrimoine. Dès lors, le patrimoine culturel se compose de différents types de biens et regroupe les œuvres d'art importantes, des monuments et des lieux, mais également de grands secteurs et paysages historiques. En effet, cette extension, qui caractérise les deux siècles derniers, résulte d'un élargissement historique, typologique, chronologique,... et spatial de la notion du patrimoine.

I.2.2. Extension de la notion du patrimoine :

La signification actuelle du concept du patrimoine est le résultat d'un long processus de transformation fortement lié au développement de la société contemporaine, de ses valeurs et de ses conditions. De nos jours, la conservation et la transmission de l'héritage identitaire propre à chaque pays sont devenues une évidence et une préoccupation majeure. Ce phénomène résulte d'une extension, sans précédent, du champ patrimonial. Ainsi, les travaux de HEINICH (2009)³⁰ et CHOAY (1992) sont utilisés dans le présent travail pour décrire les extensions de cette notion. Il convient, ici, de faire le point sur les diverses extensions qu'a connu la notion du patrimoine : chronologique, topographique et géographique, typologique, et de plus, elle a connu une extension particulière en termes d'acteurs³¹ aussi (figure. n°1).

GRAVARI-BARBAS Maria, « Ville et tourisme », *Noroi*, avril-juin 1998, numéro Thématique, p. 86. In: DELAYER (2007). Op.cit. p9.

²⁸ DELAYER (2007). Op.cit. p9.

²⁹ CHOAY (1992). Op.cit. p. 15.

³⁰ HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère*, Ed. La Maison des sciences de l'homme, Ethnologie de la France, 2009.

³¹ STEIN (2003). Op.cit.

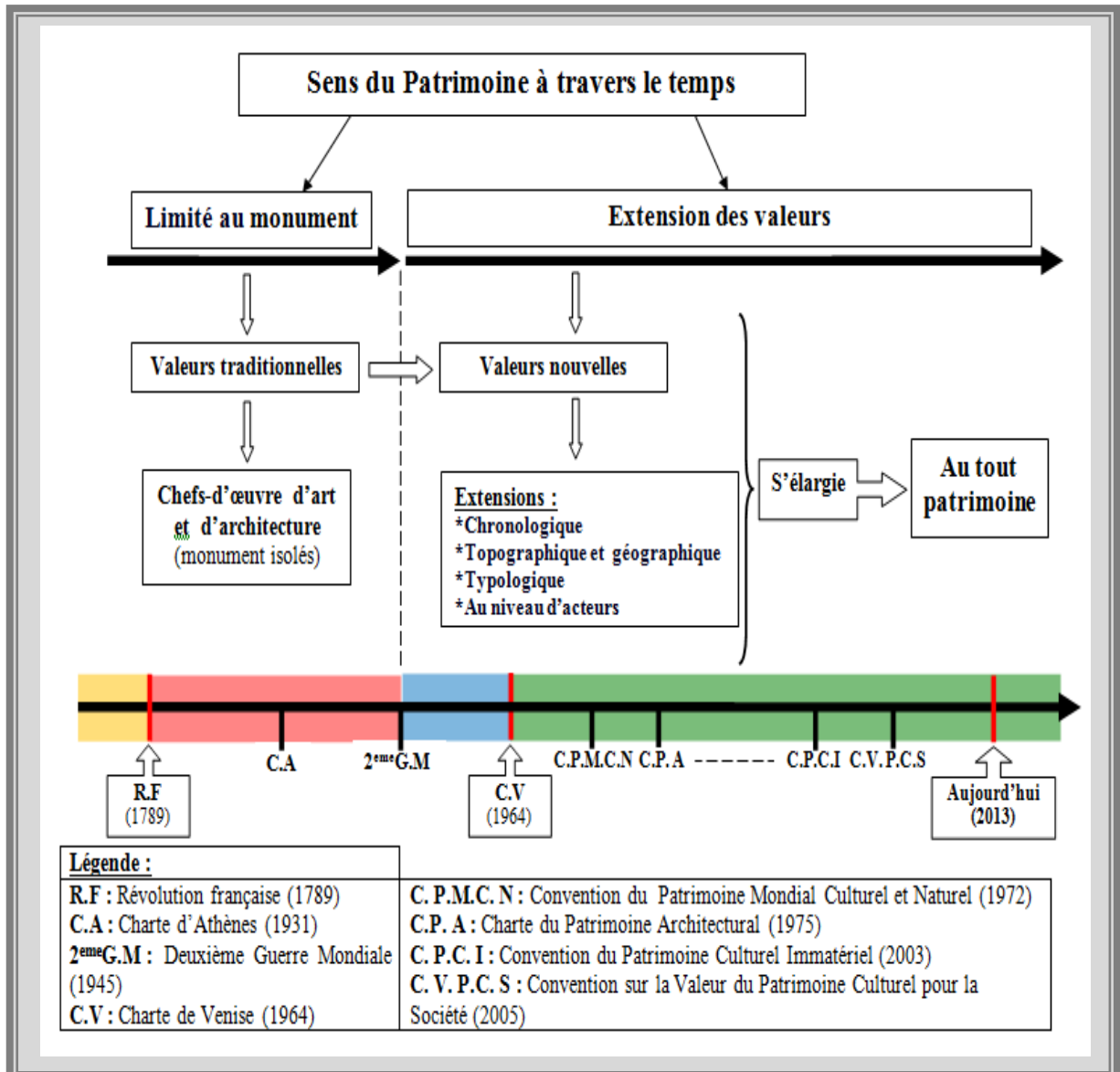


Figure. n° 1 : Les différentes extensions de la notion du patrimoine.

Pendant plus de deux siècles, la notion du patrimoine a connu plusieurs extensions : chronologique, topographique et géographique, typologique, et extension au niveau d'acteurs.

Source : Traitement personnel

I.2.2.1. Extension chronologique :

L'extension fut, tout d'abord, chronologique, en passant du patrimoine archéologique au patrimoine contemporain, c'est-à-dire, les éléments provenant des périodes plus récentes peuvent être pris en considération comme patrimoine. L'extension ne cesse d'évoluer : elle s'ouvre sur le présent le plus proche. De nos jours, des objets ou des sites extrêmement récents sont intégrés dans le corpus patrimonial comme biens patrimoniaux qui méritent d'être conservés et valorisés.

I.2.2.2. Extension topographique et géographique :

Elle a été, par ailleurs, topographique. Ainsi, le patrimoine, qui ne concernait que le monument historique « objet », se voit s'étendre au patrimoine « ensemble historique » et à la protection des abords. En autres termes, on prend en compte, désormais, le monument et ses propriétés intrinsèques mais aussi, ses abords et le charme du paysage dans lequel il s'insère. Puis, au-delà des paysages identitaires et des objets produits par l'homme, c'est la nature qui commence à apparaître comme un bien patrimonial avec les conventions internationales sur le patrimoine naturel. Concernant l'extension géographique, le patrimoine avec ses problèmes ne concerne pas seulement la région ou le pays détenteur. Son impact est national voire international. En d'autres mots, les frontières locales sont repoussées vers l'universalité. Ainsi, les limites européennes sont dépassées pour devenir universelle : de l'échelle locale à l'échelle planétaire. Cette extension est illustrée par l'adhésion à la convention du patrimoine mondial par plusieurs pays non-européens.

I.2.2.3. Extension typologique :

La troisième extension est d'ordre typologique. Cette dernière ouvre la catégorie « monument historique » vers d'autres types de patrimoine non prestigieux où la nature des éléments pris en compte en tant que patrimoine a considérablement évolué. Autrement dit, les monuments prestigieux (chefs-d'œuvre d'art et d'architecture) comme monument historique ne sont pas les seuls à être considérés comme patrimoine. Mais, il concerne, aussi, une variété d'objets qui ne répondent pas nécessairement aux « *canons de l'esthétique traditionnelle* »³² ou bien pour « *leur valeur de témoignage sur la vie traditionnelle, les transports, le commerce, l'industrie : fermes et locaux agricoles, fontaines, lavoirs, [...], moulins, fours, instruments d'artisanat rural, ou encore halles, cafés, salles de cinéma ou de théâtre, décors de boutiques, éléments de mobilier urbain, enseignes, voire gares, mines ou usines* »³³ qui sont devenus avec le temps des objets patrimoniaux potentiels.

De plus, cette extension typologique touche, principalement, la « *qualification de l'objet* »³⁴. Elle est passée de la logique de l'unique, s'intéressant exclusivement aux œuvres exceptionnelles, à la logique du typique qui tire « *l'élément d'une série, d'un ensemble, voir*

³² HEINICH (2009). Op.cit. p. 18-19.

³³ *Ibid.*

³⁴ HEINICH (2009). Op.cit. p. 20.

d'un contexte »³⁵. En d'autres mots, la valeur de l'objet patrimonial ne tient plus seulement à son caractère unique et rare mais aussi à son caractère typique ou exemplaire : la valeur de l'objet «tient alors non plus à sa rareté, voir à son unicité, mais à sa typicité, en tant qu'il cumule toutes les propriétés caractéristiques de sa catégorie»³⁶.

I.2.2.4. Extension au niveau d'acteurs :

Enfin, la dernière extension concerne les acteurs. Pendant longtemps, le patrimoine, sa conception et sa sauvegarde étaient des domaines strictement réservés à un nombre restreint d'initiés qualifiés de : spécialistes, experts, services spécialisés de l'administration, milieux scientifiques et académiques, donc, aux sociétés savantes. Ces dernières avaient défini tout un ensemble de réglementations ou de travaux de gestion concernant les monuments nommés également « *trésors d'experts* »³⁷ ou « *patrimoine d'experts* »³⁸. Dans cette conception du patrimoine, la population est un récepteur et un transmetteur passif. De même, les valeurs accordées au patrimoine sont généralement perçues comme étant inaltérables puisqu'elles étaient, une fois encore, établies uniquement par des spécialistes.

De nos jours, la reconnaissance du patrimoine, sa préservation et son appropriation font, plus largement, appel à la collectivité. Les acteurs concernés sont à la fois plus nombreux et plus diversifiés : experts, association, groupe, habitants, ...etc. Ces derniers n'hésitent pas à se mobiliser autour de la question patrimoniale et ses problématiques, revendiquant une participation dans les choix, ou simplement s'approprient (usages et représentations) certains éléments. Cette situation implique la présence de nouveaux réseaux et de nouveaux rapports de force.

Aujourd'hui, la signification de la notion du patrimoine dépend, effectivement, de ces conditions nouvelles imposées par la contemporanéité. En effet, l'élargissement de cette notion reflète le passage du « *culte du patrimoine* » au « *culte de l'amateur* » du patrimoine. Selon STEIN (2003), cet élargissement s'inscrit dans les changements des sociétés. Elle est fortement liée, d'une part, aux transformations de la discipline historique, et de la démocratisation de la culture, d'autre part. Aujourd'hui, comme l'indique COFFY (2001), « *tous les liens avec le passé*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ NOPPEN .MORISSET. *Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer*. Ed. PUQ, 2005, p. 226. In : PASQUIER (2011). Op.cit.

³⁸ *Ibid.*

sont patrimonialisés »³⁹. De plus, la notion du patrimoine a investi la vie contemporaine des citoyens où « le terme est entré dans le vocabulaire de la vie quotidienne »⁴⁰. En perpétuelle évolution, allant de la matérialité à l'immatérialité, aux valeurs intellectuelles et tendant vers plus d'humanisme, la notion du patrimoine englobe, aujourd'hui, un ensemble de lieux, de monuments, d'objets matériels et immatériels, à travers lesquels une société fonde son histoire et son identité.

Devenue élastique, cette notion est nimbée d'une sorte d'ambiguïté, car elle accueille, à chaque fois, de nouvelles dimensions (historique, chronologique...). Elle touche à une multitude d'aspects : contexte mental, à la vision du monde, au rapport au passé, à la valeur accordée au temps,...etc.⁴¹. Sans doute, l'élargissement du patrimoine présente une extrême complexité et une certaine ambiguïté. De ce fait, il doit être abordé à partir de perspectives très différentes, qu'elles soient politiques, économiques culturelles ou sociales⁴².

Le patrimoine est alors « cette partie du passé que nous sélectionnons au présent à des fins contemporaines, qu'elles soient économiques, culturelles, politiques ou sociales »⁴³. Ainsi, le patrimoine est considéré comme tout « usage contemporain du passé »⁴⁴. Pour compléter la définition et la compréhension du patrimoine d'aujourd'hui, il faut faire référence à la typologie. Effectivement, il existe deux grandes composantes essentielles du patrimoine culturel : le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel, puis, le patrimoine bâti : architectural et archéologique.

I.3. Composants du patrimoine :

Possédant plusieurs facettes, le patrimoine renferme plusieurs composantes qui sont :

³⁹ COFFY B. *La mise en valeur du patrimoine archéologique en Haute- Maurienne*: les gravures rupestres d'Aussois, in: Cahiers savoisiens de Géographie, Identités et Territoires, n° 4, 2001, pp. 61-70. In : DOUMIT(2007). Op.cit.

⁴⁰ CHIVA (1994). Op.cit.

⁴¹ OULEBSIR N. *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*, Ed. La maison des sciences de l'homme, Paris, France, 2004.

⁴² Conseil de l'Europe. Colloque « Patrimoine architectural du XX^e siècle, stratégies de conservation et mise en valeur ». 1989.

⁴³ B. GRAHAM, G.J. ASHWORTH & J.E. TUNBRIDGE (eds.), *A Geography of Heritage. Power, Culture and Economy*, London: Arnold, 2000. Paru dans Gaëlle PELLON & Michel LIÉGEOIS (dirs.), *Les organisations régionales européennes et la gestion des conflits. Vers une régionalisation de la sécurité ?*, Bruxelles : Peter Lang, 2010, p. 303-316.

⁴⁴ *Ibid.*

I.3.1. Patrimoine naturel et patrimoine culturel :

Porteurs de sens et de valeurs divers, le patrimoine culturel et le patrimoine naturel, sous toutes leurs formes, sont, les grands types du patrimoine, ce qu'une génération souhaite transmettre aux générations suivantes. Ces richesses sont héritées dans sa majorité, mais, elles sont enrichies avec le temps.

I.3.1.1. Patrimoine naturel :

En 1972, la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, sous l'égide de l'UNESCO, a défini le patrimoine naturel, dans son article 2, comme étant :

- **les monuments naturels** constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de ces mêmes formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique;
- **les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées** constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation;
- **les sites naturels ou les zones naturelles** strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

Sans aucun doute, la convention mondiale pour le patrimoine naturel et culturel, en 1972, est la première convention qui a mis sur le même pied d'égalité le patrimoine culturel et le patrimoine naturel. Ce dernier représente un attrait touristique par excellence et un site de promotion de l'éducation relative à l'environnement. En effet, le patrimoine naturel ou paysagé se compose du patrimoine environnemental et des paysages mais également de tout élément naturel modifié ou non par l'homme. Il englobe l'ensemble des composantes ou des éléments naturels constitués par des formations physiques, géologiques, biologiques et hydrographiques ou par des groupes de ces mêmes formations. Il peut contenir également des aires naturelles : marais, forêts, ..., qu'elles soient protégées ou non. Ce type de patrimoine est complété par une autre catégorie qui est fondée sur ce que l'homme produit et crée : le patrimoine culturel.

I.3.1.2. Patrimoine culturel :

Si le patrimoine naturel se définit par rapport à la nature et ses éléments, alors le patrimoine culturel ne s'explique qu'à travers le concept de culture. Ainsi, la culture est définie, selon l'UNESCO (2005), comme l'ensemble des créations d'une communauté culturelle fondées sur la tradition. Ces dernières sont exprimées par un groupe ou par des individus et reconnues comme répondant aux attentes en tant qu'expressions de l'identité culturelle et sociale. Les normes et les valeurs se transmettent oralement, par imitation ou par d'autres manières⁴⁵. DE VARINE (1995), à son tour, définit la culture comme étant « *...l'ensemble des valeurs, des patrimoines, des productions, des comportements et des modes de vie d'une population donnée, à un moment donné, tels qu'ils résultent des réponses que cette population a elle-même donné aux problèmes qui lui sont posés par son environnement naturel et social. Cette culture est vivante en ce qu'elle se transforme constamment pour s'adapter à l'environnement* »⁴⁶. Il est clair que la culture est à l'origine du patrimoine. Elle permet la production du ou des patrimoines à travers le temps.

Par conséquent, tout comme la culture, le patrimoine est une affaire personnelle. L'individu produit son propre patrimoine et inversement, la communauté possède un patrimoine culturel significatif pour ce même individu⁴⁷. Chaque individu est un acteur potentiel dans son milieu et contribue à la production d'un patrimoine culturel. Faisant partie du patrimoine, le patrimoine culturel est constitué d'objets auxquels une société attribue une valeur patrimoniale particulière, esthétique, historique, documentaire, scientifique, sociale, identitaire ou religieuse, voire plusieurs de ces valeurs à des degrés divers. Cependant, le patrimoine culturel a été spécifié en termes clairs et précis par la convention mondiale. En 1972, dans le cadre de la convention mondiale pour le patrimoine naturel et culturel, ils sont considérés comme patrimoine culturel⁴⁸ :

- **les monuments** : œuvres architecturales, de sculptures, ou de peintures monumentales, éléments ou structures à caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes

⁴⁵ <http://www.unesco.org> (avril 2005). In : BERGERON C. *Comprendre le patrimoine matériel autochtone dans une perspective communautaire : l'exemple de la famille Connolly de Mashteuiatsh*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en études et interventions régionales. Université du Québec à Chicoutimi. 2006. p23.

⁴⁶ MONTFORT, DE VARINE, *Ville, culture et développement. L'art de la manière*, Paris, Éditions Syros, 1995, p. 74. In : BERGERON(2006). Op.cit. p23.

⁴⁷ BERGERON (2006). Op.cit. p 47.

⁴⁸ UNESCO (1972). Op.cit. Article 01.

d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,

- **les ensembles** : soit les groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- **les sites** : soit les œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones, y compris les sites archéologiques, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.

D'autre part, l'UNESCO (2005) entrevoit le patrimoine culturel comme étant un ensemble de savoirs et de savoir-faire traditionnels « *mais résolument tournés vers l'avenir, c'est-à-dire un ensemble de valeurs, de pratiques et de traditions transmises de générations en générations constamment renouvelées et grâce auxquelles un individu se reconnaît à l'intérieur d'une communauté ou d'un groupe d'appartenance* »⁴⁹. En ce sens, le patrimoine culturel est un puissant moyen d'affirmation identitaire car il concrétise la notion d'identité et de sentiment d'appartenance au sein d'un groupe. Ainsi, le patrimoine culturel est produit par une collectivité à travers le temps, constituant les témoignages historiques qui assurent la diversité des cultures et de leur développement durable.

Dans une vision élargie, qui est diffusée internationalement et définissant le patrimoine culturel comme un système de significations, la notion de « paysage culturel » devient un peu la métaphore principale. Par définition, les paysages culturels sont des œuvres combinées de la nature et de l'homme. Ils demeurent l'illustration de l'évolution de la société à travers le temps. Sous l'influence des contraintes physiques et/ou des forces sociales, économiques et culturelles successives, ces derniers acquièrent des valeurs d'héritages spécifiques. L'objet mobilier et immobilier est, désormais, considéré beaucoup plus pour les valeurs qu'il porte notamment en tant que témoignage que pour ses valeurs intrinsèques (c'est à dire lui-même). Il se dessine un consensus pour reconnaître des ensembles patrimoniaux. On ne considère plus simplement l'objet patrimonial, mais aussi son environnement, son paysage. Dès lors, on peut parler d'une approche écologique du patrimoine.

D'un autre côté, la définition normative du patrimoine culturel s'est construite progressivement dans un processus de réflexion internationale tout le long du XX^{ème} siècle. Les

⁴⁹ <http://www.unesco.org> (août 2005). In: BERGERON (2006). Op.cit. p47

principaux jalons de cette réflexion sont la Charte d'Athènes (1931), la Charte de Venise (1964), la Convention de Paris (1972) et la Convention relative à la protection du patrimoine immatériel de 2003. Chacun de ces grands moments du patrimoine traduit l'état d'évolution à son époque de la réflexion qui fonde le mouvement de patrimonialisation engagé à l'échelle mondiale depuis le début du siècle dernier. En effet, ce mouvement est sous-tendu par une tendance à l'ouverture, qui, à chaque étape, conduit à englober de nouvelles dimensions dans la notion du patrimoine : l'immatériel, le vernaculaire et le moins prestigieux, ..., etc. Focalisé au départ sur les monuments historiques et les œuvres architecturales majeures (Charte de Venise), le concept du patrimoine est, ainsi, allé en s'ouvrant pour embrasser les autres formes d'héritage matériel puis, par la suite, immatériel⁵⁰.

I.3.2. Patrimoine immatériel et patrimoine matériel :

Le patrimoine culturel d'un peuple est, beaucoup plus, la mémoire de la culture vivante que la préservation de la culture d'origine. La survie du patrimoine dépend de la transmission permanente et le pouvoir de revitalisation des communautés. À ce propos, DE VARINE (1995) indique que le patrimoine se résume à trois mots essentiels : conservation, disparition et transformation⁵¹. En effet, la vision élargie du patrimoine permet d'inclure non seulement le patrimoine matériel des objets tangibles qui peuvent être conservés et restaurés, mais aussi le patrimoine immatériel qui regroupe les savoirs et les savoir-faire qui caractérisent une collectivité. Le plus facilement identifiable est sans doute, le patrimoine matériel. Il est le plus apte à renseigner les chercheurs, les amateurs du patrimoine... sur l'activité humaine. Le patrimoine culturel, bien qu'il soit étroitement associé à la culture matérielle, fait donc également référence aux gens et à leurs savoirs.

I.3.2.1. Patrimoine immatériel « Vivant »:

Le patrimoine culturel devient l'outil sémantique posant la question de la prise en charge des éléments les plus quotidiens et les plus immatériels⁵². Le patrimoine culturel immatériel, par nature non- palpable et intangible, est la dernière dimension du patrimoine à être reconnue. Cette entité « vivante » inclut « *les signes et symboles qui reflètent les expressions artistiques,*

⁵⁰ Ministère de la Culture, Maroc. *Connaissances, perceptions et attitudes de la population marocaine vis-à-vis de son patrimoine*. Ed. Dar Al Manahil. 2010.

⁵¹ Jean-Michel MONTFORT, Hugues de VARINE, *Ville, culture et développement L'art de la manière*, Paris, Éditions Syros, 1995, p. 147. In: BERGERON (2006). Op.cit. p47.

⁵² PUPIN(2008). Op. Cit.

artisanales ou littéraires transmises par la tradition orale : les langues, les modes de vie, les systèmes de valeurs, les savoir-faire, les mythes, les croyances et les rites »⁵³. Après l'introduction de la notion de patrimoine immatériel par l'UNESCO en 1989, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 a confirmé l'importance de cette catégorie patrimoniale. Ainsi, l'UNESCO a élargi progressivement la définition et le contenu patrimonial qui dépasse « l'idée d'objets culturels à celle de processus culturels ».⁵⁴

Ce patrimoine serait constitué, selon UNESCO (2003), par les pratiques, les représentations, les expressions, ainsi que les connaissances et les savoir-faire que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel⁵⁵. Le patrimoine immatériel se manifesterait dans les domaines suivants⁵⁶ :

- les traditions et les expressions orales;
- les arts du spectacle ; la musique, la danse et le théâtre traditionnels ;
- les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs ;
- les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Ces expressions immatérielles nécessitent généralement un cadre palpable où elles peuvent se manifester. Généralement, ce cadre tangible constitue le patrimoine matériel.

I.3.2.2. Patrimoine matériel (tangible):

Parler du patrimoine matériel revient à s'intéresser à la culture matérielle qui est le produit de l'adaptation des peuples à leur environnement physique, social et symbolique. Le patrimoine matériel définit le cadre concret et palpable du patrimoine. Ce patrimoine tangible

⁵³ MAYOR F. *La mémoire de l'avenir*. Éd. Unesco, Paris, 1994. In : CHARBONNEAU. N. *Le recours à des environnements numériques pour la diffusion de connaissances relatives au patrimoine bâti: une exploration du potentiel de la modélisation de systèmes typologiques*, Thèse du grade de PhD. Université de Montréal. 2008.

⁵⁴ BORTOLOTTI CHIARA, « La patrimonialisation de l'immatériel selon l'UNESCO » Résumé de la communication, à la réunion des conseillers à l'ethnologie et des ethnologues régionaux, juin 2006. In : BOUANANE KENTOUCHE N. *Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes*. Thèse de magister. Université Mentouri Constantine. 2008.

⁵⁵ UNESCO. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. 2003 : article 02.

⁵⁶ Ibid.

est la première forme du patrimoine à être reconnue et à susciter les efforts les plus aboutis pour la sauvegarde et la conservation. On retrouve, dans le champ du patrimoine matériel, l'ensemble des objets tangibles, produit par l'homme, la nature ou bien combinées par les deux. Le patrimoine matériel inclut non seulement les monuments, les ensembles architecturaux ainsi que les sites archéologiques, mais aussi, les collections d'artéfacts : les objets, les œuvres d'art, les fonds, les manuscrits, les archives ..., ⁵⁷ aussi bien que les monuments et les sites naturels.

Il s'agit, donc, d'ensemble de biens culturels, meubles (patrimoine mobilier : mobiles et transportables) et immeubles (inamovibles et immobilier) qui constitue le patrimoine culturel matériel. Ce champ correspond, en grande partie, aux divers objets considérés comme un trésor par les sociétés qui les possèdent et qu'elles préservent de toute source potentielle d'altération tout en les transmettant aux générations futures. Parmi ces productions matérielles réalisées par l'homme et définies comme patrimoine matériel, il existe les artefacts ou les objets qui nous entourent ainsi que les bâtiments considérés comme patrimoine matériel. Ces objets ou ces bâtiments sont le seul exemple qui témoigne de l'histoire d'un peuple. Le patrimoine matériel est porteur de sens et de significations, il témoigne du passé, il constitue, alors, le reflet et la cristallisation des activités humaines du passé et sur la façon dont l'objet ou le bâtiment ont été construits et utilisés⁵⁸.

Pour enrichir la signification du patrimoine matériel et pour aller plus loin vers le patrimoine architectural et archéologique, il est nécessaire, avant tout, de d'explicitier la notion du « patrimoine mobilier » et la notion du « patrimoine immobilier ».

I.3.2.2.1. Patrimoine mobilier :

Faisant partie du patrimoine matériel, le patrimoine mobilier est constitué d'éléments matériels ou de collections non fixes des œuvres de fabrication humaine: objets, artefacts, productions artistiques ou documents d'archives par exemple de grande qualité artistique qui lui vaut une distinction spécifique. Le patrimoine mobilier comprend :

- les collections archivistiques, artistiques, archéologiques, ethnologiques, historiques ou scientifiques ;

⁵⁷CHARBONNEAU (2008). Op.cit.

⁵⁸EI-KHOURY N. *Proposition et simulation de modèles numériques de compréhension d'un patrimoine: le théâtre romain de Byblos au Liban*. Thèse du grade de Philosophie Doctor (ph.D.) en aménagement option innovations technologiques et informatique. Université de Montréal. 2008.

- les biens tels certains éléments de mobilier urbain ;
- l'art public, soit l'ensemble des œuvres d'art situées dans des lieux urbains.

Cette catégorie d'héritage mobilier n'a de sens que si elle est complétée par le patrimoine immobilier.

I.3.2.2. Patrimoine immobilier :

Partie intégrante du paysage culturel d'une ville ou d'un village, le patrimoine immobilier, pour sa part, regroupe les éléments du paysage, les bâtiments ou les ouvrages fixés au sol. Ces derniers témoignent de la façon dont une communauté s'adapte à son environnement tout en exploitant les ressources qui sont sur place. Il inclut notamment :

- Le cadre bâti, à savoir les monuments, les bâtiments, les ensembles urbains ou ruraux, les quartiers, les ouvrages militaires et de génie, ainsi que les éléments du domaine public collectif tels les places et les parcs,
- la forme urbaine, la trame des rues, les systèmes routiers et les parcellaires hérités ;
- les paysages naturels et humanisés, qui sont constitués d'ensembles et de sites aménagés témoignant des relations historiques entre les membres d'une collectivité, leurs activités et leur lieu d'établissement, sans oublier le milieu naturel avec ses perspectives visuelles et ses panoramas,
- les sites archéologiques : construits et non construits, ces derniers renferment un patrimoine bâti considérable.

I.4. Patrimoine bâti : architectural et archéologique

Le patrimoine bâti est défini comme ce qui représente une valeur significative ou exceptionnelle par son intérêt historique, scientifique, artistique et esthétique. La notion de patrimoine bâti inclut le patrimoine architectural, urbain et archéologique. Il comprend l'ensemble des biens, des établissements humains hérités, des produits des relations historiques entre les communautés, leurs activités et les lieux, présentant une valeur patrimoniale dont il s'agit de garantir leur pérennité dans le temps pour les transmettre aux générations futures⁵⁹. Plus

⁵⁹ Patrimoine (bâti urbain et rural, paysager ou naturel). In: MERLIN, CHOAY (1988). Op.cit.

qu'un marqueur du monde matériel, il est devenu la manifestation d'une culture immatérielle, le témoin de savoirs, de compétences, d'activités et d'une expression culturelle vivante⁶⁰.

Le patrimoine bâti ne saurait désigner un édifice indépendamment du contexte général dans lequel il s'insère. Cet ensemble est composé d'éléments d'échelles diverses qui entrent dans la composition des paysages culturels extraordinaires: l'architecture traditionnelle, les monuments historiques, les tissus urbains ou ruraux, les villes et les villages, les structures territoriales et les sites. Etant très vaste, il est important de se limiter à la présentation de deux constituants intéressant ce travail. Ainsi, le patrimoine archéologique et le patrimoine architectural constituent les deux composantes du patrimoine matériel bâti qu'il faut clarifier pour la suite de la recherche.

I.4.1. Patrimoine archéologique :

Témoin des civilisations antérieures, le patrimoine archéologique a acquis une attention particulière suite aux recherches menées sur la Grèce, Rome, l'Égypte... En effet, la charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique adoptée par l'ICOMOS à Lausanne en 1990, définit dans l'article-1 le patrimoine archéologique, comme étant « *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base* »⁶¹. Il réunit toutes les traces de l'existence humaine : les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes ainsi que le matériel qui leur est associé. Il concerne tous les lieux consacrés aux activités humaines qu'elles soient, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est relatif.

Ensuite, ICOMOS en 1994, donne une redéfinition du patrimoine archéologique. Selon lui, le patrimoine archéologique, historique ou traditionnel, dont la valeur nationale ou universelle est prouvée, inclut « *tout vestige légué par les civilisations ou les générations antérieures, découvert ou recherché, en terre ou en mer* »⁶² : meubles, immeubles, documents ou manuscrits en rapports avec les arts, les sciences, les croyances, les traditions, la vie quotidienne, les événements publics ou autres datant des époques préhistoriques ou historiques. Enfin, on peut dire que le patrimoine archéologique est constitué par les vestiges et d'autres traces de l'existence

⁶⁰GILLOT, C., « La restitution du patrimoine archéologique bâti, aux moyens des technologies de l'information et de la communication. État de l'art », Rapport de recherche GRCAO, projet CRSH *Contribution d'un moyen informatique à la validation d'hypothèses de restitution architecturale dans le domaine du patrimoine bâti ancien*, Montréal, 2006. p. 11-12). In: EL-KHOURY (2008). Op.cit.

⁶¹ ICOMOS. Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique. 1990.

⁶² <http://whc.unesco.org> . In: EL-KHOURY (2008). Op.cit. p92.

de l'humanité (photo. n°1), dont la sauvegarde et l'étude, notamment par des fouilles ou des découvertes, permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel.



Photo. n° 1 : Théâtre romain, à Fiesole (Italie), après sa restauration.

Datant de la fin du 1^{er} siècle av. J.-c., il est le témoin archéologique d'une activité artistique passée.

Source: EI-KHOURY, 2008.

I.4.2. Patrimoine architectural :

Le patrimoine archéologique comporte des composants bâtis ayant une architecture spécifique tels que : les temples (panthéon), les théâtres (Colisée), les thermes (thermes de Caracalla à Rome)... Ce type d'éléments fait partie du patrimoine architectural. Ce dernier est un héritage culturel que nous a transmis le passé. Il a une grande valeur spirituelle et il transcrit de la manière la plus expressive l'histoire de la civilisation humaine. Ce patrimoine constitue une partie essentielle de la mémoire des hommes d'aujourd'hui. Prés de deux siècles se sont écoulés depuis l'émergence de l'intérêt accordé au patrimoine architectural comme support de l'identité des peuples. En effet, l'identité est le résultat à la fois d'une histoire, d'une mémoire et d'un passé que les sociétés assument comme un « héritage commun ». Le patrimoine architectural, l'un des

composantes de cette identité, constitue sans doute l'élément le plus visible. Possédant une dimension physique effective, il est perçu par les habitants d'une façon claire et directe. Il symbolise le réseau de références commun à chaque collectivité et il se trouve directement rattaché à leur cadre de vie. Selon CHOAY (1992), le patrimoine architectural implique « *toutes les formes de l'art de bâtir, savantes ou populaires, urbaines et rurales, toutes les catégories d'édifice publics et privés, somptuaires et utilitaires* »⁶³.

Ainsi, le patrimoine architectural est formé « *non seulement par nos monuments les plus importants mais aussi par les ensembles que constituent nos villes anciennes et nos villages de tradition dans leur environnement naturel ou construit* »⁶⁴. Il regroupe les bâtiments individuels de qualité exceptionnelle et leurs abords, les architectures civiles, les sites urbains et ruraux, les constructions artisanales et industrielles (habitations, bâtiment d'exploitation, ...etc.) ainsi que les parcs et jardins historiques. Quant à la protection de ce patrimoine, elle est passée de la protection *stricto sensu* des monuments anciens à la protection des sites urbains ou ruraux dans lesquels s'insèrent les monuments historiques, voire dans un village ou dans une ville toute entière : « *le domaine patrimonial n'est plus limité aux édifices individuels, il comprend désormais les ensembles bâtis et le tissu urbain : îlots et quartiers urbains, villages, villes entières et même ensembles de villes, comme le montre « la liste » du Patrimoine mondial établie par l'Unesco* »⁶⁵.

Traditionnellement, l'idée du patrimoine architectural était étroitement liée au concept de monument ou de monument historique : « *Édifice remarquable par son intérêt archéologique, historique ou esthétique* »⁶⁶. En pratique, la valeur patrimoniale n'était accordée qu'aux objets construits qui étaient exceptionnels au plan de l'art ou de l'histoire⁶⁷. Au cours de ces dernières décennies, la notion du patrimoine bâti s'est élargie en englobant les objets édifiés récemment et l'architecture dite mineure en plus des œuvres jugées exceptionnelles pour leurs qualités esthétiques. En plus, elle s'est étendue aux structures à grande échelle du milieu bâti avec l'émergence des concepts de patrimoine urbain (photo. n° 2) et de paysage culturel.

⁶³ CHOAY(1992). Op.cit.

⁶⁴ Conseil de l'Europe. Charte Européenne du Patrimoine Architectural.1975.

⁶⁵ CHOAY(1992). Op.cit. p10.

⁶⁶ Robert. Dictionnaire de la langue française.

⁶⁷ Conseil des monuments et sites du Québec(CMSQ). Mémoire sur le projet de politique du patrimoine de la ville de Montréal. février 2005.



Photo. n° 2 : Patrimoine architectural dans la vieille ville de Sanaa (Yémen).

Ensemble architectural unique inscrit en 1986 au patrimoine mondial : il a subi les assauts du temps et les changements introduits par les hommes dans une indifférence générale des autorités. Cet état de fait commence à inquiéter l'Unesco.

Source:

<http://tempsreel.nouvelobs.com/culture/20130428.AFP1258/yemen-le-.vieux-sanaa-se-delabre-dans-l-indifference-des-autorites.html>.

En effet, le concept actuel du patrimoine architectural est le résultat du long processus de développement de la société humaine, de ses valeurs et de ses attentes. Dans le passé, il ne s'est intéressé qu'aux chefs-d'œuvre ou les grands travaux architecturaux. Les dégâts causés par les guerres mondiales et par le développement industriel depuis les années 1950 ont fait prendre conscience aux hommes que leur vie est liée strictement à l'environnement où ils vivent et travaillent. Il fournit la base de l'identification culturelle des patrimoines fondée sur un esprit qui garantit une qualité de vie plus équilibrée⁶⁸.

⁶⁸ UNESCO, *The conservation of cities*, The UNESCO press: Pads; Croom Helm: London, 1975. In : HUYNH T. Patrimoine architectural, urbain, aménagement et tourisme : la ville de Hôï An - Viet Nam. Thèse de doctorat en géographie et aménagement. Université Toulouse. 2011.

L'adoption d'une acception élargie de la notion du patrimoine bâti n'est plus le fait des seuls spécialistes du patrimoine. Au cours des dernières décennies, la prise de conscience de l'importance du milieu bâti comme produit de la culture matérielle et expression de l'identité culturelle de la communauté s'est largement répandue chez les populations. Il s'est, manifestement, établi un consensus sur la volonté de préserver et de mettre en valeur un plus grand nombre d'objets construits qui contribuent à l'identité des lieux. Il est, aujourd'hui, nécessaire d'adapter et d'ajuster à ce nouvel état de fait les politiques encore trop limitées à la préservation des seuls monuments historiques.

Ce patrimoine doit être apprécié et mis en valeur tout en respectant tous ses aspects: histoire, art, urbanisme, économie. Ainsi, il pourra être pleinement intégré dans la cité contemporaine comme élément culturel et comme élément actif du cadre de vie d'aujourd'hui et de demain. L'héritage architectural ne constitue pas seulement le témoignage culturel et esthétique du passé, mais il doit être un élément constructif et une composante réelle du cadre de vie contemporain, tout en lui apportant l'âme et l'individualité qui manquent tant aux villes neuves. Pour cette raison, il représente une partie importante de l'environnement de l'homme d'aujourd'hui et sa sauvegarde prend un intérêt tout nouveau et devient capitale.

Sous cet aspect, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural entrent dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement territoire. Elles sont planifiées à l'échelle régionale, nationale et même internationale. Comme les problèmes sont variés, il faut soigneusement délimiter le périmètre englobant les précieux vestiges du passé et étudier la manière de les intégrer harmonieusement dans les compositions contemporaines. Le patrimoine architectural présente un grand intérêt pour l'aménagement des centres urbains.

Parallèlement, la présence des vestiges du passé impose un aménagement particulier des espaces les entourant. Ces derniers sont destinés aux piétons, d'où ils pourront contempler et admirer ces traces du passé. Par conséquent, l'intégration des monuments historiques dans les centres des villes contemporaines aidera à y créer une atmosphère harmonieuse, favorable aux contacts « sociaux », qui manquent tant aux cités modernes. Le patrimoine architectural peut, aussi, enrichir les zones de loisirs. Mais, sa présence exige une nouvelle approche appuyée par une nouvelle manière de résoudre les problèmes de la circulation urbaine, des transports en commun, et des parcs de stationnement, en tenant compte de leurs aspects négatifs.

Conclusion :

Pour terminer, il est clair que la notion du patrimoine est née à partir de l'intérêt accordée à un objet particulier, restreint privé, pour devenir une partie intégrante d'un ensemble complexe, fortement, liée à un espace, au temps et à la société contemporaine. Ainsi, cette notion ne cesse d'évoluer en intégrant de nouvelles dimensions (historique, archéologique, environnementale, chronologique...etc.). En effet, cette évolution constante est, intimement liée, à l'évolution même de l'humanité, de ses valeurs, de son histoire, de sa culture, de ses civilisations et aussi aux rapports relationnels entre l'homme et la nature et entre les hommes eux-mêmes.

Le patrimoine est un domaine, sans cesse, en mouvement de ce fait la conception actuelle du patrimoine est le fruit d'une évolution constante. La notion du patrimoine est fondamentalement *polysémique*, puisqu'elle reçoit, avec le temps et selon les époques, plusieurs acceptions, qui chacune d'elles met l'accent sur un aspect particulier (social, anthropologique, économique,...) qui est en cours de définition. De ce fait, on doit prendre en considération qu'il n'existe pas une définition définitive et, communément, acceptée du patrimoine.

Jusqu'à un passé récent, l'intérêt pour le patrimoine architectural portait sur les monuments et les constructions isolés. Ainsi, il faut prendre acte de l'enrichissement qu'a connu la notion du patrimoine : commençant par les définitions dont les soubassements sont : l'exceptionnel et le monumental, et aboutissant à un sens plus large et inclusif de toutes sortes de biens et pratiques qui donnent un sens aux endroits où les sociétés vivent, travaillent, apprennent. Donc, la notion du patrimoine architectural inclut, enfin, le patrimoine mineur comme une composante significative de cet héritage historique.

CHAPITRE II :

Patrimoine majeur / Patrimoine mineur

Introduction :

S'interroger sur le patrimoine mineur, c'est revenir sur sa genèse mais aussi sur la complexité de sa construction. Il s'agit de le percevoir comme un patrimoine, à part entière, qui a des particularités qu'il faut sauvegarder et exploiter. Cependant, la notion du patrimoine mineur n'a de sens que par rapport au patrimoine majeur. Ce dernier est le plus connu car il a été, longtemps, magnifié à travers l'évolution de la notion du patrimoine. En effet, la plus part des opérations de conservation du patrimoine ont concerné le patrimoine majeur notamment les monuments. Ce n'est que récemment avec l'émergence de nouvelles valeurs du patrimoine que les regards des spécialistes et des sociétés se sont portés sur le patrimoine mineur en l'intégrant comme composante importante dans la nouvelle approche contemporaine de la notion du patrimoine.

II.1. Patrimoine architectural majeur ou monumental :

Les connaissances disponibles sur les héritages mineurs sont, aujourd'hui, très limitées. Elles sont, en outre, extrêmement dispersées et généralement peu accessibles. Ces déficits sont préjudiciables à la connaissance et à la préservation de ce patrimoine. Ils handicapent, par ailleurs, la mise en place des politiques d'identification et de protection. Depuis longtemps, la tension existe et elle croit, jour après jour, entre deux conceptions du passé qui s'opposent, le patrimoine mineur avec la prise en compte du passé populaire d'une part, et le patrimoine majeur noble d'autre part. C'est pourquoi, le patrimoine mineur ne peut être défini que par rapport au patrimoine majeur notamment les monuments....

Pour appréhender la signification du patrimoine majeur ou monumental, il est nécessaire, avant tout, d'explicitier la notion de « monument ». Ainsi, le terme monument vient du latin « *monumentum* », dérivé de « *monere* » (avertir ; rappeler), ce qui interpelle la mémoire¹³⁷. Le monument, selon CHOAY(1992), est l'ancêtre du patrimoine. Ainsi, on assimile, généralement, la sauvegarde du patrimoine aux monuments historiques. En effet, le monument est un objet édifié, par une communauté, pour se remémorer des personnes, des événements, des rites. Il est commémoratif, il rappelle à une nation et à ses habitants leur passé. Premier élément concret de la protection du patrimoine, le monument est tout artefact construit, par une communauté, pour se remémorer ou faire remémorer à d'autres générations des personnes, des événements, des

¹³⁷ CHOAY(1992). Op.cit. p15.

sacrifices, des rites ou des croyances. Ils sont, alors, considérés comme « *une nourriture pour les arts, qui servent d'exemple, de guide et d'encouragement pour ceux qui les cultivent* »¹³⁸.

À l'inverse, le monument historique, principale désignation du patrimoine matériel, « *est constitué, a posteriori, dans une société qui attribue une valeur particulière au temps et exige la conservation de ces témoins de l'histoire* »¹³⁹. Il sert à pérenniser l'identité d'une communauté. Il est considéré au sens du 1^{er} article de la Charte de Venise (1964) comme étant des créations architecturales, isolées ou groupées, urbaines ou rurales, qui témoignent d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elles incluent, non seulement les grandes créations, mais aussi les œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle. Cela veut dire que, non seulement les créations monumentales sont exclusivement représentatives des biens patrimoniaux, mais aussi, toutes les créations modestes, qu'elles soient des symboles éminents d'une histoire, qui doivent être protégés en raison de leur valeur particulière ou qu'elles soient culturelles, historiques ou esthétiques.

Particulièrement remarquables du point de vue de l'art et de l'histoire, ces éléments prestigieux définissent, également, le patrimoine majeur qui exige une attention particulière et un traitement pour conserver sa signification culturelle et historique, car le monument « *assure, rassure, tranquillise en conjurant l'être du temps...son rapport avec le temps vécu et avec la mémoire' autrement dit, sa fonction philosophique constitue l'essence du monument* »¹⁴⁰. Ce dernier s'impose, selon l'approche traditionnelle du patrimoine, comme une composante essentielle du cadre bâti. Cependant, aujourd'hui, il existe un glissement de cette fonction « mémoriale » vers d'autres fonctions plus esthétiques et prestigieuses sachant que le monument a perdu son rôle important dans nos sociétés.

Enfin, le champ patrimonial, qui s'est limité, autrefois, à l'édifice remarquable, s'est élargi pour recouvrir, désormais, des domaines assez larges : patrimoine industriel, rural,...etc. Les monuments historiques ne constituent plus qu'une partie de l'héritage qui ne cesse de s'étendre « *par l'annexion de nouveaux types de biens et par l'élargissement du cadre*

¹³⁸ PAGLIANI M. *Protection et organisation du patrimoine en Italie aux XVIIIe et XIXe siècles*, in *Patrimoine et législation, l'expérience de l'Italie et de la France, actes de la journée d'étude du 12 mars 1998*, Grenoble, Centre de Recherche d'Histoire de l'Italie et des Pays Alps, 2000, pp. 9-45 ; p. 24. In : DELAYER (2007). Op.cit.

¹³⁹ Petit Robert (2006). Op.cit. In: DELAYER (2007). Op.cit. p 96.

¹⁴⁰ CHOAY(1992). Op. cit.

chronologique et des aires géographiques à l'intérieur desquels ces biens s'inscrivent»¹⁴¹. Donc, pourquoi cet élargissement vers le patrimoine mineur et les nouveaux patrimoines ?

II.2. Patrimoine architectural majeur versus patrimoine architectural mineur :

II.2.1. Nouveau discours sur le patrimoine :

Le concept de patrimoine a subi, un changement paradigmatique, passant de la matérialité des objets patrimoniaux à l'immatérialité des cultures et des identités. À ce propos, DI MEO (2006) montre que le patrimoine a subi un « *quintuple glissement sémantique* » : le passage de la sphère privée à la sphère collective, des objets extraordinaires aux objets ordinaires, des choses matérielles aux « *réalités idéelles et abstraites* », des espaces restreints aux espaces plus vastes, et des éléments uniquement artificiels aux éléments « *appartenant à l'ordre de la nature* » et de culture immatérielle.

Ainsi, le champ patrimonial a connu une évolution particulière où il a dépassé la vision classique (voir Tableau. n°1). En effet, le sens du patrimoine est passé d'un contenu « *rigide, intolérant, hérité* », à un autre tendant vers plus d'humanisme. Ce dernier va s'imposer comme une « *source de renouvellement, de médiation entre les cultures, levier de changement* » qui a « *une importance en terme de passé et de société* ». Cette évolution réduit les frontières entre le patrimoine « *dominant* » et « *émergent* », et entre le patrimoine « *majeur* » et « *mineur* », comme l'illustre le tableau ci-dessous.

| Glissement sémantique de la notion du patrimoine toute entière | |
|--|--|
| DeVers..... | Commentaire |
| <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center; width: 150px;"> Sphère privée </div> <div style="margin: 0 20px; text-align: center;"> Glissement → </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center; width: 150px;"> Sphère collective (publique) </div> </div> | <p>À l'origine, la notion du patrimoine est étroitement liée à la sphère familiale. Après la révolution française, le patrimoine est sorti du domaine privé pour acquérir une reconnaissance publique. Ainsi, il s'est progressivement étendu à l'héritage d'un groupe humain, d'une collectivité, d'une nation voire de l'humanité toute entière.</p> |

¹⁴¹ CHOAY (1992). Op.cit. p.10.

| | |
|--|--|
| <p>Objets extraordinaires → Glissement → Objets ordinaires</p> | <p>Restreint aux objets prestigieux et monumentaux, la notion du patrimoine évolue pour englober les objets ordinaires et mineurs pour leur importance en termes de passé et de société.</p> |
| <p>Espaces restreints → Glissement → Espaces plus vastes</p> | <p>Restreint aux monuments historiques isolés « objet » pour ses propriétés intrinsèques, la notion du patrimoine se voit s'étendre au « ensemble historique » et à la protection des abords et le charme du paysage dans lequel il s'insère.</p> |
| <p>Choses matérielles → Glissement → Réalités idéelles et abstraites</p> | <p>Le patrimoine, bien qu'il soit étroitement attaché aux choses matérielles, fait également référence aux gens, à leurs savoirs et à leurs savoir-faire pendant les interventions sur le patrimoine. de ce fait, les réalités idéelles et abstraites sont intégrées dans le corpus patrimonial comme biens patrimoniaux qui méritent d'être conservés et valorisés.</p> |
| <p>Éléments uniquement artificiels → Glissement → Éléments appartenant à l'ordre de la nature et de culture immatérielle</p> | <p>Autrefois, le patrimoine est limité uniquement aux éléments artificiels (monuments, bâtiments et objets). Il est devenu plus humanisme avec l'intégration du patrimoine naturel et du patrimoine immatériel à valeurs intellectuelles.</p> |

Tableau. n° 1 : Glissement sémantique de la notion du patrimoine.

Ce tableau résume l'évolution et le glissement sémantique du patrimoine en utilisant des termes pour mettre en exergue le passage de la vision classique vers une vision plus souple.

Source: Traitement personnel

En ce qui concerne la conservation du patrimoine, le fait marquant étant, sans doute, la diversification et l'élargissement de la notion du patrimoine y compris celle du monument historique. Elle englobe, aujourd'hui, les œuvres d'art, l'architecture majeure, l'architecture mineure, les ensembles historiques, les bâtiments ruraux ou industriels, les œuvres contemporaines notamment celle de Le Corbusier...etc. En d'autres termes, de nos jours, la

protection ou la mise en valeur du patrimoine inclut, non seulement « *l'unique et l'exceptionnel* », mais également, l'exemplaire « *celui qu'on ne remarque pas mais qui nous manque lorsqu'il est détruit lors d'un réaménagement ...* »¹⁴².

Par conséquent, l'élargissement de la notion du patrimoine remet en question l'idée, traditionnellement, répandue que le patrimoine est, essentiellement, quelque chose de matériel telle que : les monuments et les sites, à laquelle doivent être associées des valeurs de monumentalité, d'historicité et d'esthétisme. Cependant, pour l'UNESCO, les monuments sont, également, considérés en tenant compte, surtout, de leurs valeurs symboliques, sociales, culturelles et économiques. Donc, ces témoins historiques sont évalués selon un nouveau système de valeurs accordé à la notion du patrimoine.

II.2.2. Nouveau système de valeurs du patrimoine :

Par définition, la valeur est une production en perpétuel changement, façonnée selon les différents contextes dont les significations changent toujours d'une culture à l'autre ou d'une période à l'autre¹⁴³. En effet, RIEGL(1902)¹⁴⁴ est le premier à avoir formulé une théorie des valeurs du patrimoine qui évolueront après, selon les doctrines et les personnels responsables. Elles sont, étroitement, liées aux divers contextes, sociétés et périodes qui les ont produites selon leurs intérêts fluctuants. De ce fait, les valeurs patrimoniales sont multiples et ne sont pas éternelles. Du fait que tout est potentiellement patrimoine, pour peu que certains acteurs désirent sa protection. Dans ce cas, les valeurs revendiquées restent relatives et sont sans cesse rediscutées car les jugements du beau et de l'ancien varient avec le temps. C'est pourquoi, la connaissance des valeurs traditionnelles, puis, celle des nouvelles valeurs accordées au patrimoine, sont importantes afin de mieux cerner la complexité de la notion du patrimoine.

II.2.2.1. Valeurs traditionnelles :

Pendant longtemps, les valeurs, d'ancienneté, mémoriale, esthétique, étaient adoptées comme éléments d'appréciation pour juger si un bien peut être considéré un patrimoine ou non.

¹⁴² ANTENOT F. *La protection et la valorisation du patrimoine*. Mémoire de fin de graduation d'ingénieur en E.S.G.T, Université le Mans. 1998. p: 3.

¹⁴³ GRAHAM, B., ASHWORTH G.J., TURNBRIDGE, J.E. *A geography of heritage: Power, Culture and Economy*. Ed. Arnold, London, 2000. 284p: p3.

¹⁴⁴ Auteur viennois, dont l'ouvrage (1902), *le culte moderne des monuments*, aux dimensions à la fois sociale et philosophique est considéré comme un texte fondateur qui rejette d'emblée une conception purement normative de l'histoire de l'art.

Ces valeurs sont les plus dominantes, justifiant les choix et la sélection en matière de patrimoine.

II.2.2.1.1. Valeur d'ancienneté :

La valeur d'ancienneté est la première valeur traditionnelle accordée au patrimoine. Elle stipule que « *plus un objet est ancien, plus il a de la valeur* »¹⁴⁵, c'est-à-dire, qu'un bien patrimonial acquiert, avec le temps, plus de significations et plus de valeur. Ce privilège accordé à l'ancien est dû au respect des apports successifs du temps, qui ont conduit l'homme à conserver les marques de la diversité historique en tant que témoignages de la vie du passé. Par ailleurs, cette valeur est évocatrice du temps qui passe et des processus évolutifs auxquels les sociétés participent : elle leur permet de s'inscrire dans la durée et peut, de façon générale, contribuer à l'ambiance urbaine.

II.2.2.1.2. Valeur mémoriale :

La deuxième valeur traditionnelle est mémoriale. Cette valeur renvoie au monument dans son sens originel c'est-à-dire la capacité d'un objet à témoigner du passé et à relier, entre eux, les segments temporels, afin de créer un pont entre les générations. Elle peut se scinder en deux : la valeur mémoriale intentionnelle qui renvoie à l'histoire (monuments commémoratifs), d'une part et la valeur mémoriale non-intentionnelle qui fait référence à la mémoire, d'autre part. Cette dernière s'exprime sous la forme d'une trace accidentelle : l'objet n'a pas été conçu pour le souvenir, ni pour communiquer un message particulier. Cependant, cet élément peut évoquer des valeurs, des savoir-faire ou des styles particuliers. Il est, généralement, plus modeste que le monument intentionnel, se mêlant davantage aux territoires du quotidien.

D'un autre côté, la valeur mémoriale est associée à la valeur pédagogique qui consiste à définir dans quelle mesure l'objet sert de support éducatif, car il est le témoin d'une ou des époques, d'un ou des modes de vie,...etc. Cette dimension est, de nos jours, de plus en plus exploitée dans les classes du patrimoine et dans les circuits culturels et touristiques,..., etc. Ainsi, la valeur mémoriale comprend trois dimensions : sociale, artistique et technique. Premièrement, la dimension sociale souligne l'idée que l'architecture ne peut être comprise sans une connaissance de la culture propre aux collectivités qui l'ont produite. Puis, la dimension artistique s'attache aux formes architecturales en tant que témoins des périodes de l'histoire de

¹⁴⁵ STEIN (2003). Op.cit.

l'art. Enfin, la dimension technique permet de s'interroger sur les technologies de construction des diverses époques, les savoir-faire, les matériaux utilisés, ..., etc.

II.2.2.1.3. Valeur esthétique (artistique) :

Enfin, la dernière valeur traditionnelle est la valeur esthétique. Elle fait référence à ce qui est qualifié comme étant beau, par des individus ou une société, à une époque donnée. Cette valeur est, probablement, la valeur la plus délicate car elle est extrêmement liée à ce qui plaît à l'œil ou à l'esprit, donc, elle est relative et variable selon les époques et les modes.

II.2.2.2. Nouvelles valeurs du patrimoine :

Si les valeurs traditionnelles se limitent à trois, les nouvelles valeurs attribuées au patrimoine, ne sont pas des données fixes et indépendantes, mais, elles dépendent de significations et des demandes contemporaines¹⁴⁶. Le patrimoine est, donc, utilisé au présent, pour répondre aux différents objectifs : socioculturel, économique, politique...etc. Avec toutes ses différentes fonctions, il se trouve souvent porteur d'un nombre potentiel de conflits. C'est ce constat qui a incité, certains acteurs, à souligner la présence de nouvelles valeurs telles que : d'usage, économique et signalétique.

II.2.2.2.1. Valeur d'usage :

La valeur d'usage est la première valeur nouvelle accordée au patrimoine. Elle prend en considération le patrimoine en termes de ressources et d'appropriations. Comment le patrimoine est vécu, pensé, et utilisé quotidiennement ? Certains auteurs acceptent, également, l'idée que le patrimoine se définit au présent : « *le patrimoine est une partie du passé qui est sélectionnée dans le présent pour des usages contemporains, qu'ils soient économique, culturel, politique ou social* »¹⁴⁷. À cet égard, l'UNESCO (1976)¹⁴⁸ a souligné l'importance de l'intégration du patrimoine dans la vie collective. La valeur d'usage a été, ainsi, mise en relation avec les enjeux foncier et touristique actuels, impliquant une conservation intégrée qui va au-delà de l'idée largement répandue de la protection ponctuelle du patrimoine bâti. Elle consiste, en outre, à prendre en charge l'environnement dans lequel s'insère celui-ci.

¹⁴⁶ GRAHAM et al. (2000). Op.cit. p3.

¹⁴⁷ GRAHAM et al (2000). Op.cit. p17.

¹⁴⁸ UNESCO .Congrès de Nairobi. 1976.

II.2.2.2. Valeur économique :

Plus le patrimoine est usité, plus il doit être entretenu exigeant, ainsi, des financements pour sa sauvegarde. Le patrimoine a un coût qu'il est indispensable de considérer et d'étudier. Par conséquent, la deuxième valeur nouvelle est d'ordre économique. La reconnaissance de cette valeur est relativement récente. Dès les années 1960, les coûts du patrimoine, de sa conservation et de ses bénéfices ont commencé à se poser avec acuité notamment avec le développement graduel du secteur du tourisme culturel. En effet, durant le processus de patrimonialisation, les flux monétaires importants peuvent jouer un rôle considérable pour l'ensemble d'un quartier et susciter des effets d'entraînement. La valeur économique met en évidence l'importance des bénéfices directs et indirects inestimables qui peuvent être réalisés à partir de la sauvegarde du patrimoine. D'une part, les bénéfices directs peuvent se faire à partir des travaux de construction et de mise en valeur qui impliquent la création ou le maintien d'emplois, des revenus et des achats de matériaux. D'autre part, les gains indirects incluent les augmentations des revenus et des emplois qui accompagnent l'utilisation du patrimoine : achats en biens et services, boutiques de souvenirs.

II.2.2.3. Valeur signalétique :

Enfin, la dernière valeur nouvelle accordée au patrimoine est la valeur signalétique. Cette dernière souligne l'importance des biens patrimoniaux en fonction de leurs formes, leurs structures, leurs emplacements et leur intégration au site. Cette valeur concerne les qualités intrinsèques et la cohérence des éléments qui priment, indépendamment du message véhiculé ; « *C'est la capacité à hiérarchiser un espace, à rompre la continuité, à se placer en point de mire* »¹⁴⁹, en d'autres termes, sa capacité à devenir un point de repère essentiel.

A l'issue de ces paragraphes, il est clair que l'évolution au niveau du système des valeurs patrimoniales ouvre le champ à des nouveaux types de patrimoines, notamment le patrimoine mineur. Ces derniers sont, longtemps, restés hors de toute considération patrimoniale malgré qu'ils sont dignes d'être conservés. La figure suivante (figure. n°2) résume le système des valeurs patrimoniales par des mots clés. Ce système sert de base pour introduire le volet du patrimoine mineur:

¹⁴⁹ DEBRAY R. (dir.). *L'abus monumental*. Ed: Fayard, Paris, 1999: p. 16. In: STEIN (2003). Op.cit.

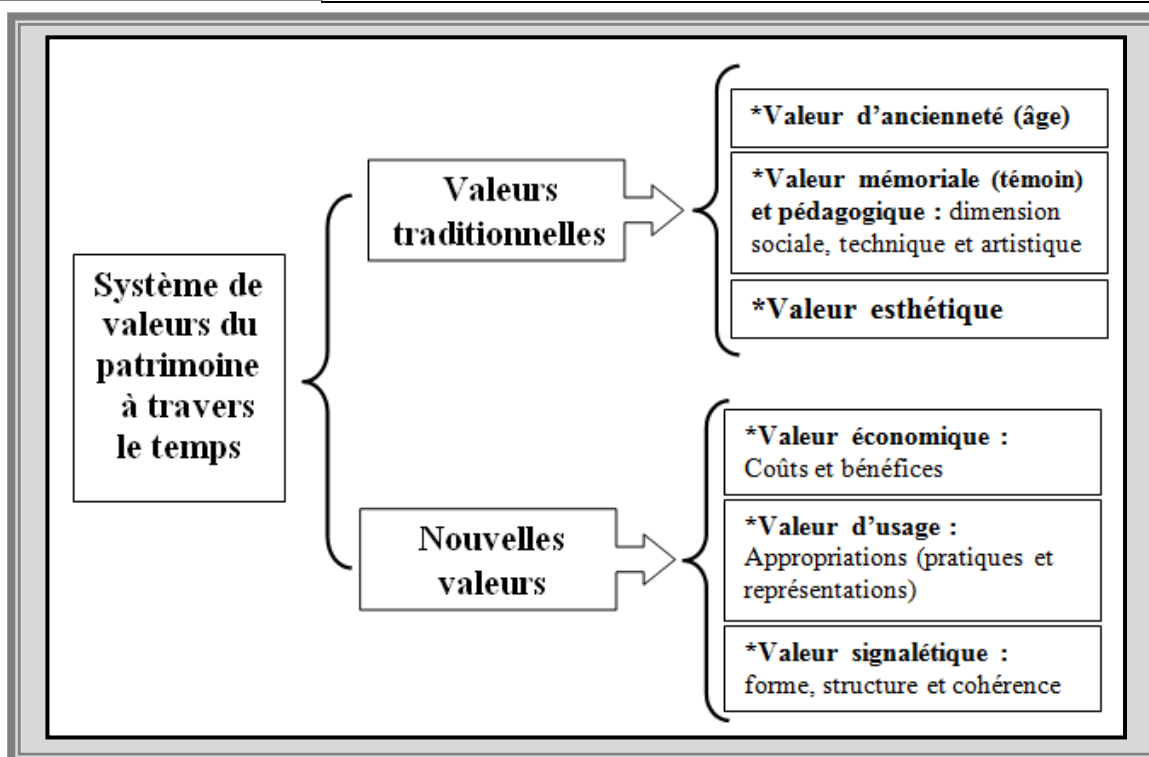


Figure. n°2 : Système de valeurs du patrimoine.

Selon STEIN (2003), si les valeurs traditionnelles sont basées sur les valeurs : d'ancienneté, mémoriale et d'esthétique, les valeurs : d'usage, économique et signalétique constituent le nouveau système de valeur accordé au patrimoine aujourd'hui.

Source: Traitement personnel

II.3. Patrimoine architectural mineur ou « ordinaire » : patrimoine en voie de reconnaissance

Nombreux sont les petits patrimoines qui jalonnent les paysages culturels du monde et lui donnent son caractère pittoresque. Le concept de patrimoine mineur semble compliqué à appréhender puisque sa reconnaissance et son identification comme patrimoine est, toujours, considérée difficile, mais, pourquoi?

II.3.1. Essai de définitions :

Etymologiquement, le terme « mineur », est un mot d'origine latine. Selon le dictionnaire HACHETTE (1992), il dérive du latin " *minor* ", qui désigne « plus petit » ou « *de moindre importance ; cela n'a qu'un intérêt mineur* »¹⁵⁰. Dans le champ patrimonial, un ensemble de termes existent pour qualifier tout type d'objets étroitement liés à la vie

¹⁵⁰ HACHETTE. Dictionnaire de la langue française.1992.

quotidienne: patrimoine mineur, patrimoine ordinaire, petit patrimoine,...etc. Ce patrimoine modeste intègre, aujourd'hui, *l'architecture populaire, mineure, traditionnelle...etc. Il est défini comme étant « l'ensemble des édifices ayant une valeur qui documente l'identité culturelle de la communauté locale mais qui, n'étant pas classé, ne peut bénéficier de la protection institutionnelle »*¹⁵¹. Il englobe tous les objets qui ne sont pas classés comme des monuments ou des sites historiques et qui ne font pas l'objet d'une intense fréquentation touristique. Le patrimoine mineur inclut, tout à la fois, les biens et les objets qui ne sont pas « *l'expression d'une fonction essentielle* »¹⁵². En d'autres termes, il désigne les créations qui ne présentent « *sur le plan de l'histoire ou de l'art, qu'un intérêt de second ordre* »¹⁵³.

En fait, le simple fait d'accéder à l'information ne veut pas dire qu'on ait nécessairement accès à sa signification. Les différentes définitions du patrimoine mineur supposent, également, l'idée d'une vision très limitée et tangentielle. Elles sont, aussi, très générales et elles ne montrent pas toutes les spécificités de ce patrimoine comme l'un des témoins du passé ayant une longue histoire. Il est important de préciser que ce patrimoine compose des territoires en leur attribuant une identité propre. La sous-évaluation du patrimoine mineur est le résultat des perceptions connotées négativement vis-à-vis de celui-ci. Donc, la question qui se pose est de savoir si le patrimoine mineur est fondamentalement différent du patrimoine reconnu des périodes antérieures (patrimoine majeur) et, si oui, dans quelle mesure le sont-ils? Pour trouver des réponses à ces questions, il faut, tout d'abord, essayer de définir les traits caractéristiques et la nature de ce patrimoine et pourquoi cette sous-évaluation.

II.3.2. Nature du patrimoine mineur :

Si le succès des journées du patrimoine confirme chaque année l'intérêt des gens pour leur patrimoine majeur, le patrimoine mineur souffre d'une négligence et d'une méconnaissance. Pourtant, les édifices, qui le composent, attribuent aux territoires où ils se trouvent, une identité et une mémoire collective. Mais, par son nombre et sa modestie, il échappe aux mesures d'identification des monuments historiques à caractère rare et exceptionnel. En effet, le patrimoine mineur, non connu et mal reconnu, fait l'identité des

¹⁵¹ Centre universitaire européen pour les biens culturels ravello. *Atlas des cultures sismiques locales* ; réduire la vulnérabilité du bâti par la récupération des cultures sismiques locales.

¹⁵² UNTERMAIER J. *Le temps et la protection du patrimoine ; réflexion sur les instruments évolutifs*, p225 .in **Cornu, Marie**; Férault Marie-Agnès ; **Fromageau, Jerome** (Collectif). Patrimoine architectural, urbain et paysager ; Enjeux juridiques et dynamiques territoriales. Ed. L'Harmattan, France.2003. 276pp.

¹⁵³ UNTERMAIER (2003). Op.cit.

peuples. Mais, il est considéré comme étant « *moins spectaculaires que les monuments historiques* »¹⁵⁴. Cependant, ces « *monuments simples* »¹⁵⁵ ne sont pas moins riches en valeurs dans la mesure « *où ils expriment subtilement des arts et des traditions populaires, ce sont eux qui retracent le plus fidèlement le vécu quotidien d'une société* »¹⁵⁶.

Sans doute, le patrimoine mineur définit le cadre ordinaire du patrimoine. Ce dernier avec ses éléments modestes composent des paysages urbains et ruraux de qualité. Ils confèrent à la ville ou au village, dans plusieurs cas, leur silhouette globale et leur paysage culturel significatif. Comme un bien collectif, il recèle des valeurs de savoir et d'art populaire et supporte la mémoire collective des groupes, qui raconte l'histoire et encadre la vie. Le patrimoine mineur inclut les signes et les symboles d'une longue histoire et il s'impose comme l'une des composantes essentielles du cadre de vie. Transmis de génération en génération, il est recréé en permanence par les hommes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec leurs semblables, la nature et l'histoire tout en leur procurant un sentiment d'identité. Le patrimoine mineur est le reflet de l'évolution sociale, culturelle et identitaire de la société. Il est le témoin des valeurs, de l'adaptation de l'homme à son milieu, de l'appropriation du territoire, du mode de vie, de l'art d'habiter et des pratiques constructives qui se sont développées sur les territoires.

Ainsi, là où le patrimoine exceptionnel est unique, irremplaçable et assimilable à un chef-d'œuvre, le patrimoine mineur, urbain ou rural, est pluriel, reproductible et normalisable. Il faut préciser, également, que le patrimoine mineur est, essentiellement, architecture sans architecte, donc production des hommes de métier et des habitants. Malheureusement, ce patrimoine n'est pas connu comme une catégorie propre parce qu'il tient plus de l'évolution que de la conservation. Ce n'est ni sa rareté ni son pittoresque qui le caractérisent, mais plutôt sa masse. En effet, le patrimoine mineur n'est pas un espace secondaire ; il s'est, au contraire, constitué et il reste empreint d'une ambition d'édilité, d'urbanité et de dignité des populations qui y siègent. S'il est moins exceptionnel, il est plus complexe parce que multiforme.

II.3.3. Contexte d'émergence du patrimoine mineur: construction historique et sociale

De tout temps, le patrimoine n'est pas détachable d'un contexte mental et d'une vision du monde. Il est le résultat d'une vision idéologique, d'une conception et d'une interprétation

¹⁵⁴ ANTENOT (1998). Op.cit. p3.

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ *Ibid.*

particulière de l'histoire, du temps et du passé. À la fin du XIX^{ème} siècle, les héritages historiques sont qualifiés comme ne répondant plus aux réalités de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'afflux constant des migrants ou des ruraux. Les conditions d'hygiène et de vie se dégradent alors que le maillage ancien se révèle inadapté. Pour faire face à cette situation, les politiques urbaines visent à les moderniser à l'aide de nouvelles formes de planification urbaine. L'intérêt que porte au patrimoine ce mouvement architectural¹⁵⁷ est restreint ; le patrimoine est passé au second plan par une volonté politique qui déclare qu' « *il n'y avait pas lieu de s'intéresser outre mesure aux vestiges du passé* »¹⁵⁸. Durant cette phase, les conceptions patrimoniales, étaient liées à « *une conception très réelle d'un objet ou d'un monument à protéger* »¹⁵⁹. Ils s'arrêtent, alors, au monument et ne prennent pas encore en compte l'entourage et les abords.

Après la Seconde Guerre Mondiale, les politiques urbaines s'orientent, principalement, vers le courant progressiste pour répondre aux besoins urgents en matière d'habitats. Ce dernier envisage la ville comme la résultante d'une accumulation de facteurs géographiques, historiques, démographiques, sociaux et architecturaux. Pour réaliser la ville fonctionnelle et adaptée à la modernité, il crée de nouvelles formes de constructions en hauteur bordées d'espaces verts. Ce courant anti-patrimonial n'est pas favorable à la conservation du patrimoine. Ce type d'urbanisme ne fait pas l'unanimité. Ainsi, certains citoyens inquiets, se mobilisent afin de ne pas voir disparaître les centres historiques et leur histoire.

Puis, à l'aube des Trente Glorieuses, le champ patrimonial s'est, considérablement, élargi¹⁶⁰. La nécessité de protéger des ensembles et des secteurs entiers des quartiers anciens est apparue pour ne pas causer de dommages irréversibles. Cet élargissement « *constitue un phénomène majeur de notre époque, témoignage très significatif de sa sensibilité, de ses angoisses, de ses préoccupations* »¹⁶¹. En effet, le mouvement d'urbanisation radicale de l'après-guerre sera l'élément clé qui permettra « *de passer à la nouvelle étape élargissant la notion de patrimoine à une multitude d'objets* »¹⁶². Donc, la conception du patrimoine s'est, ensuite,

¹⁵⁷ Ce mouvement architectural, symbolisé par Haussmann à Paris ou encore Cerdà, à Barcelone

¹⁵⁸ MONTILLET P. *Le patrimoine : un concept qui évolue, de la protection ponctuelle à la gestion globale*, in : Cahiers de l'IAURIF, 2001, n° 129, pp. 7-31 : p. 12. In: DELAYER (2007). Op.cit.

¹⁵⁹ MONTILLET (2001), Op. Cit., p. 14. In: DELAYER (2007). Op.cit. p8

¹⁶⁰ En réponse au mouvement moderne progressiste qui a ignoré la dimension patrimoniale et historique des villes traditionnelles, in DELAYER, 2007, Op. Cit., p8

¹⁶¹ GRAVARI-BARBAS M, « Ville et tourisme », in : *Norois*, numéro Thématique, avril-juin 1998, pp. 123-352 : p. 85. In: DELAYER (2007). Op.cit

¹⁶² MONTILLET (2001), Op.cit. p15. In: DELAYER (2007). Op.cit.

élargie progressivement conduisant à une prise en compte des abords des monuments historiques, puis de l'ensemble d'un quartier et enfin du paysage.

La notion du patrimoine intégrera, progressivement, dans son nouveau domaine « le patrimoine mineur », qui commence à prendre de l'ampleur dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle et plus précisément au lendemain de ces années de reconstruction en Europe. Le patrimoine mineur est, jusqu'aux années 1960, exclu du domaine du patrimoine en raison de son aspect modeste mais aussi de la qualité de son architecture. Il est, longtemps, resté négligé, c'est probablement en raison de son caractère et sa valeur esthétique modeste par rapport à celle des monuments historiques.

Ce changement dans la vision patrimoniale s'accompagne, également, d'un formidable mouvement de démocratisation. De ce fait, la prise en considération du patrimoine n'est plus seulement l'apanage d'une certaine « élite aristocratique, culturelle ou scientifique »¹⁶³, mais, une préoccupation partagée par l'ensemble des citoyens. De nos jours, sous les poussées de l'historicisme croissant et, notamment de la prise de conscience des dangers sur le patrimoine, la notion du patrimoine sert à désigner la totalité des biens hérités du passé, du plus lointain au plus proche, qu'elle soit d'ordre culturel ou naturel. Enfin, on peut relever, selon STEIN (2003), trois constantes marquant cette émergence et cette évolution :

- Toujours, au-delà de leur propre utilité, une importance particulière est attribuée à certains objets sélectionnés ;
- Généralement, la prise en considération de la valeur de ces objets apparaît au moment où « l'on en est privé, ou lorsqu'ils sont menacés » ;
- de même, ces objets privilégiés provoquent l'apparition d'un « attachement parfois passionné, voire un véritable culte ».

II.3.4. Nouveaux patrimoines : exemples de nouveaux types du patrimoine mineur

Dès les années 1960, la dimension culturelle et sociale s'ajoute à la définition du patrimoine. La notion récente du patrimoine couvre un vaste ensemble de « trésors ». D'abord restreint à des objets prestigieux, ce corpus patrimonial connaît une expansion considérable par l'intégration progressive de nouveaux types de biens et par l'élargissement des étendues géographiques dans lesquelles ces derniers s'inscrivent, ceci au gré d'une sensibilité

¹⁶³ GRAVARI-BARBAS (1988). Op.cit. In: DELAYER (2007). Op.cit.

patrimoniale en perpétuel mouvement. Au delà de cette évolution, qui touche aussi bien l'identification que les pratiques, le processus de patrimonialisation reste soumis à des conflits et des rapports de force, liés à l'intérêt socio-économique ou politique du patrimoine.

De nos jours, le patrimoine incarne l'héritage commun d'une collectivité. La notion de patrimoine dépasse la simple image du monument historique. De plus, depuis quelques années, l'intérêt s'est, largement, porté sur de nouveaux domaines du patrimoine : les bâtiments ruraux ou industriels, le patrimoine ethnologique, les œuvres contemporaines ...etc. En effet, le besoin actuel en patrimoine ne se limite pas à un simple regard intéressé par les traces du passé. Mais, il s'agit d'un élargissement dû par la nécessité de s'approprier le passé et le présent pour une meilleure conception de l'avenir à travers une vision active et effective sur notre environnement artistique et culturel. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, il existe des biens culturels en perpétuelle évolution, qui ont fait attribuer des valeurs : historique, esthétique, nationale,...comparable à celle des monuments historiques au patrimoine mineur. On préfère subsumer, cette série d'artefacts, sous le terme « nouveaux patrimoines ». Parmi ces nouveaux patrimoines, on distingue en particulier : le patrimoine industriel, urbain, rural et récent.

II.3.4.1. Patrimoine architectural industriel mineur :

Si le concept ancien du patrimoine monumental repose sur des critères esthétiques, le patrimoine industriel ne se limite pas à ces derniers. Bien au contraire, en plus de ces critères, il s'appuie, surtout, les valeurs de la fonctionnalité, du langage des matériaux, des rapports entre l'usine et les lieux d'habitation, les territoires. En d'autres termes, le patrimoine industriel est tout le contexte bâti relatif à l'industrie. Pour sa reconnaissance, la grande Bretagne a joué un rôle pionnier et elle a été suivie, avec du retard, par la France suite à la démolition des halles de Baltard en 1970. Le patrimoine industriel tel qu'il est défini DOREL-FERRE (2005), est « *un champ de la connaissance historique qui associe l'étude du bâti, le milieu géographique et humain, les processus techniques de la production, les conditions de travail, les savoir-faire, les rapports sociaux, les modes de vie, et les expressions culturelles* »¹⁶⁴.

¹⁶⁴ GARCIA DOREL-FERRE, *Atlas du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne*. Les racines de la modernité. Centre régional de documentation pédagogique de Champagne-Ardenne, Reims 2005. In : BOUAZIZ S. *Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine industriel pérennisant son authenticité dans le contexte algérien : cas des ateliers de maintenance S.N.T.F. El-Hamma, Alger*. Thèse de magister. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. 2011.



Photo. n° 3 : Renouveau urbain des grands Moulins de Pantin.

Pantin est un site industriel dédié aux céréales pendant plus d'un siècle (1884-2002). Les travaux ont permis de donner une nouvelle vie aux Grands Moulins de Pantin.

Source: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pantin>
<http://www.tourisme93.com/document.php?pagendx=1002>

En effet, le patrimoine historique de l'industrie peut, donc, être défini comme faisant référence à tout ce qui est matériel et immatériel ayant trait à l'industrie. L'intérêt économique s'empare aussi, largement, des tissus et des établissements industriels devenus patrimoine (Photo. n°3). Partout, le patrimoine industriel, quand il est sélectionné, conservé, exposé et valorisé, met en exergue les hiérarchies, les différences et les dépendances sociales... Il rappelle, aussi, la puissance, parfois l'impérialisme des nations industrialisées, mais aussi les luttes sociales qui ont jalonné leur histoire. Il porte le sceau d'un capitalisme générateur de classes sociales modernes et, à certains égards, créateur du colonialisme.

II.3.4.2. Patrimoine architectural urbain mineur :

En plus du patrimoine industriel, le champ patrimonial s'est enrichi progressivement avec un nouveau patrimoine appelé « patrimoine urbain ». En effet, le patrimoine urbain est « *un patrimoine enfoui, confidentiel. La ville est le fruit de contributions millénaires dont la rémanence inconsciente ou perceptible ne peut être ignorée ; des générations et des générations ont participé à la genèse de la ville, y ont laissé les traces de leur savoir, de leur mode de vie, de leur culture* »¹⁶⁵. Selon MARLIN(1988), le patrimoine urbain comprend les tissus, prestigieux ou

¹⁶⁵ LEFEBVRE D. *Les secteurs sauvegardés ont trente ans. Actualité de la loi Malraux pour les centres urbains.* Éd. STU, Paris, 1994, p.12. In : AMRANI-MAHDI (0000). Op.cit.

non, des villes et des ensembles traditionnels préindustriels et du XIX^{ème} siècle. Il tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés (Photo. n°4).



Photo. n°4 : Ville de Berne, patrimoine urbain inscrit au patrimoine mondial (1983).

Fondé en 1191, Berne est l'un des témoignages les plus exceptionnels de l'architecture des villes au Moyen Âge en Europe.

Source:

<http://www.bern.com/fr/ville-de-berne/sites-et-monuments/patrimoine-culturel-mondial>.

La notion du patrimoine urbain a été proposée pour la première fois par Giovannoni en 1931. En fait, l'évolution de la notion du patrimoine urbain est due, essentiellement, aux pensées des trois auteurs : Ruskin, Sitte et Giovannoni. Ils partagent l'idée que « *c'est l'ensemble qui est porteur de valeur patrimoniale* »¹⁶⁶. Ils présentent des points de vue et des visions passablement divergents concernant les buts et les modalités de la conservation patrimoniale. Dans la littérature consacrée à la conservation du patrimoine, le concept d'ensemble apparaît en 1931 dans l'ordre du jour et les conclusions de la conférence d'Athènes sur la conservation des monuments historiques.

II.3.4.3. Patrimoine architectural rural mineur :

Contrairement au patrimoine urbain, le patrimoine rural demeure peu valorisé. Il est l'un des derniers types du patrimoine à être protégé. Longtemps négligés, le patrimoine mineur rural

¹⁶⁶ BROCHU(2011). Op.cit.

a été, progressivement, reconnu comme un ensemble d'éléments essentiels du cadre de vie, qui confèrent à l'agglomération son ambiance particulière dont il faut assurer la qualité. Ce type de biens immobiliers et paysagers est façonné dans la longue durée par les sociétés rurales grâce à des techniques qui en sont indissociables. Il constitue l'un des multiples enjeux de toute politique de sauvegarde du patrimoine rural (Photo. n°5).

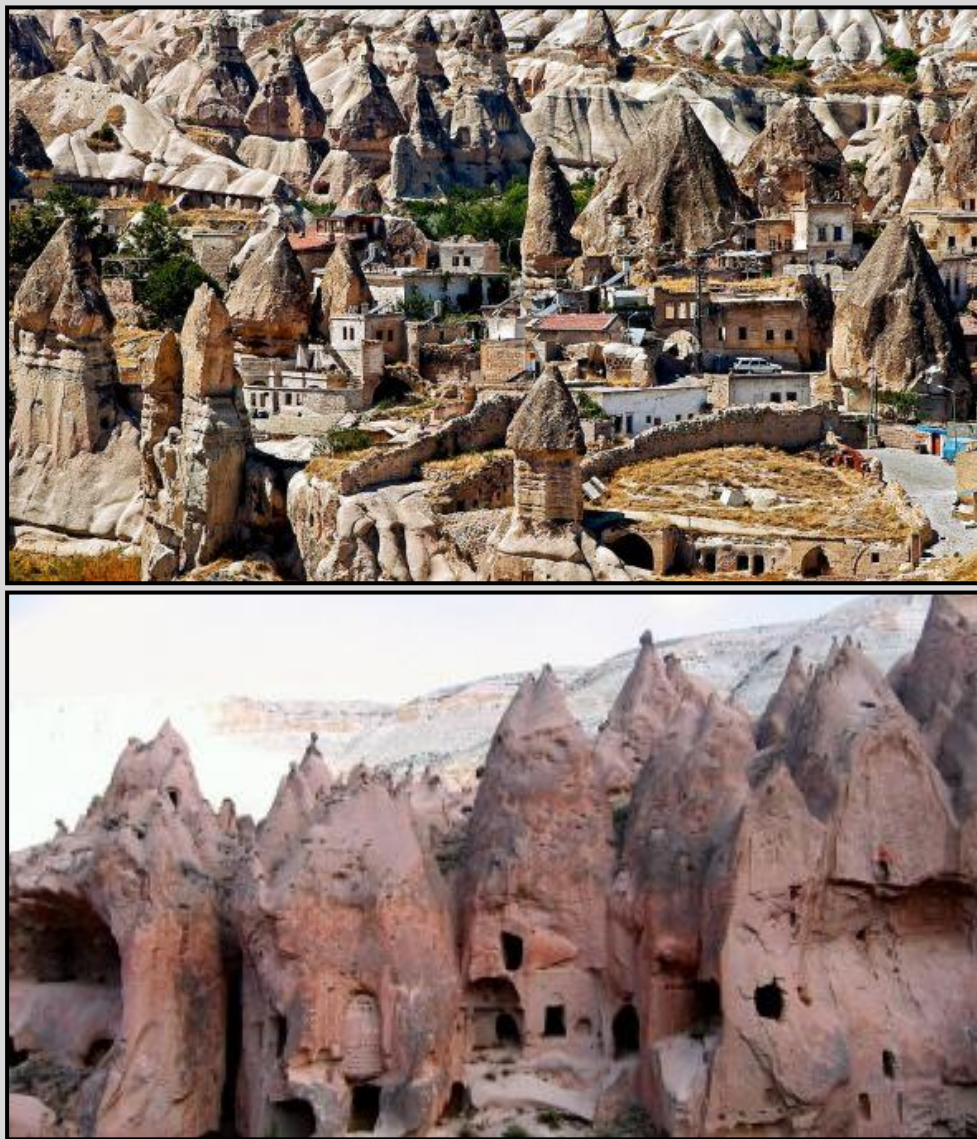


Photo. n°5 : La vallée de Göreme, en Cappadoce(Turquie).

Elle est connue pour ses paysages couverts de cheminées de fée et son habitat troglodytique dont une partie de la région avec ses sites rupestres, est intégrée dans un parc classé au patrimoine mondial.

Source:

http://www.travelstyle.gr/portal/gr/destination_articles.php?dest_id=259&id=2928.

<http://www.specialiste-groupes.com>

Généralement, la catégorie « patrimoine rural » s'inscrit dans la lignée d'une prolifération contemporaine de ces « nouveaux patrimoines ». Historiquement récente, celle-ci peut, en effet, être intégrée avec les notions du patrimoine immatériel, paysager ou vivant qui, depuis les années 1980, ont proliféré de façon spectaculaire au sein des villes et des nations occidentales contemporaines¹⁶⁷. Aujourd'hui, l'activité principale du patrimoine rural ne se limite pas à l'agriculture seulement. En effet, sa valorisation, voire sa marchandisation constitue de nos jours un levier essentiel pour l'aménagement et le développement des territoires. On connaît l'importance des valorisations touristiques du patrimoine. Le patrimoine rural est réinvesti dans une nouvelle lecture patrimoniale et territoriale. D'ailleurs, la demande sociale tente de recontextualiser les œuvres, les traces et les objets du passé, en leur donnant une signification nouvelle dans le présent. La question fondamentale concerne la place essentielle de l'héritage rural dans la définition de la société contemporaine.

II.3.4.4. Patrimoine architectural contemporain « récent » mineur :

L'élargissement de la notion de patrimoine a été non seulement spatial mais aussi typologique où toutes les époques de construction sont désormais prises en compte. De nos jours, le passé proche bénéficie d'une attention auprès de certaines sphères de la population. On estime, actuellement, qu'une trentaine d'années est nécessaire pour que l'on soit en mesure d'évaluer l'importance d'un objet¹⁶⁸. Malgré que les œuvres anciennes ont reçu plus d'attention que celles contemporaines, de nos jours, la patrimonialisation est considérée comme « *se rapprochant toujours plus du présent* »¹⁶⁹. Le passé n'est plus le seul aspect du patrimoine mis en valeur mais le présent aussi. HEINICH (2009) explique, comment les œuvres d'art contemporain font partie de ces objets difficiles à saisir puisque « *le propre de l'art contemporain est de mettre en crise les principes canoniques qui définissent traditionnellement l'œuvre d'art* »¹⁷⁰.

Ainsi, ce patrimoine contemporain se situerait entre le milieu du XIX^{ème} et la moitié du XX^{ème}¹⁷¹. Il est, en quelque sorte, peu différent des autres patrimoines antérieurs par les valeurs de nouveauté et de changement (Photo. n°6). Aujourd'hui, sa prise en considération comme

¹⁶⁷ MARTINEAU M-N. *L'histoire et la mémoire en suspens. Le patrimoine des villes postindustrielles et le cas du Silo no 5 de Montréal*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie. Université du Québec à Montréal. 2010.

¹⁶⁸ STEIN (2003). Op.cit.

¹⁶⁹ HEINICH (2009), Op.cit. p21.

¹⁷⁰ HEINICH (2009), Op.cit. p11.

¹⁷¹ ABRY A. CARABELLI R. *Reconnaître et protéger l'architecture récente en méditerranée*. Ed. Maisonneuve et Larose. France. 2005.332p ; introduction, p13.

patrimoine est faite sous l'angle du développement durable. C'est dans cette perspective et dans le contexte de ce que nous appelons les nouveaux patrimoines, que se place l'action du Conseil de l'Europe en faveur de l'architecture du XX^{ème} siècle. Cette architecture fait partie du patrimoine commun. Elle a configuré l'Europe d'aujourd'hui et elle a joué un rôle déterminant dans les mouvements artistiques et culturels de cette époque. Elle rappelle, de façon permanente, tout ce que veut dire l'identité aujourd'hui, cette identité est l'œuvre des créateurs et des visionnaires. Elle nous rappelle que l'homme bâtit chaque jour le patrimoine de demain.

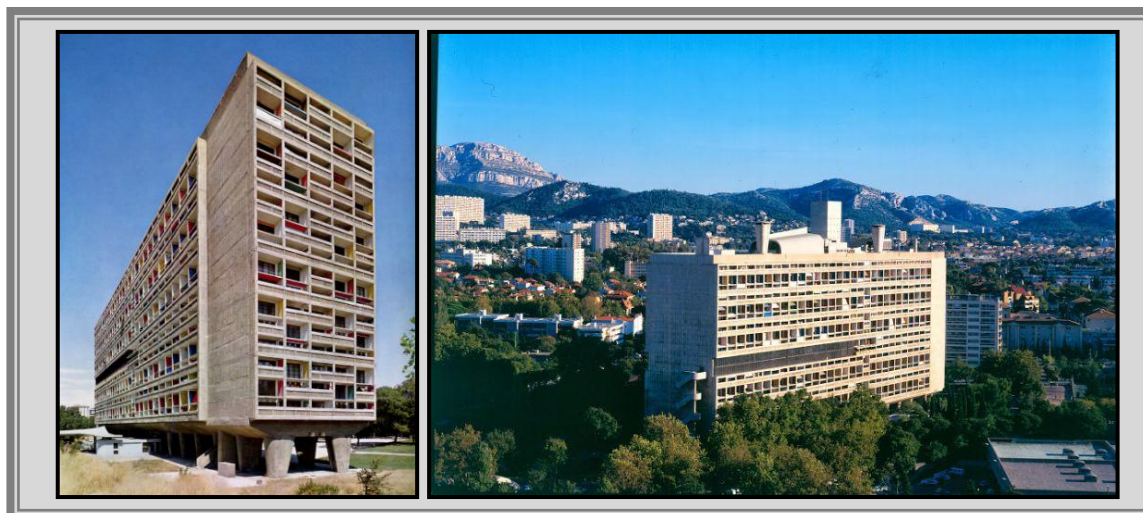


Photo. n°6 : Patrimoine récent, l'unité d'habitation de Marseille classée monument historique en France.

Les œuvres de le Corbusier sont classées monument historique en France. Cette résidence a été édifée entre 1945 et 1952 ; le classement de l'unité d'habitation de Marseille s'est fait par arrêté du 12 octobre 1995, il intervient quelques mois avant celui de l'église Notre-Dame de Ronchamp.

Source:

<http://historiadelartecbe.blogspot.com/2012/06/arquitectura-racionalista.html>.

Pour conclure, sous le titre « nouveaux patrimoines », quelques exemples de nouveaux types du patrimoine mineur (industriel, urbain, rural et récent) ont été présentés. Il faut souligner que les dangers introduits par la société contemporaine, ne menacent pas seulement les monuments d'un passé lointain mais aussi ceux des époques plus récentes, et même la nature. De ce fait, la reconnaissance, la conservation et la valorisation de ce type de patrimoine nouveau appelé mineur, sont faites sous l'angle du développement durable qui permet de renouveler la compréhension du patrimoine bâti mineur. Mais, Pourquoi s'est-on mis à protéger et conserver ce qu'on appelle patrimoine mineur et quels sont les enjeux de sa conservation ?

II.3.5. Conservation du patrimoine mineur : Importance et enjeux

Le patrimoine est un « *assemblage, de données et de perceptions, individuelles et collectives* »¹⁷². Il constitue « *une source partagée de mémoire, de compréhension, d'identité, de cohésion et de créativité* »¹⁷³. En effet, toute société a besoin de repères afin de se prémunir contre les incertitudes de l'avenir dans un monde en perpétuel changement. Elle se ressource en puisant dans les racines que ses ancêtres ont laissées et transmises comme héritage appelé « patrimoine ». En effet, le patrimoine reflète l'image de la société et correspondrait à un ensemble d'objets dans lequel les expériences passées sont accumulées. Donc, la mémoire devient refuge et les lieux de mémoire se transforment en bastions à défendre pour les groupes qui se sentent menacés par cette accélération de l'histoire, notamment face à la mondialisation de la culture.

Dans ce sens, plusieurs auteurs expriment l'importance du patrimoine pour une société. Pour LONGUET (2013), le patrimoine constitue un élément de stabilité dans un monde qui évolue, rapidement, avec le temps. Il permet à la génération actuelle de « *se situer dans ce continuum temporel et de se retrouver face aux mutations* »¹⁷⁴. Il insiste sur la nécessité de faire appel au passé pour assurer la continuité de l'identité en évolution avec le temps. De son côté, JEUDY (2008) indique que la société prend le patrimoine comme des reflets intelligibles de son histoire et sa culture¹⁷⁵. Pour BOURDIN (1984), l'idéologie du patrimoine qui s'est développée, revêt quatre dimensions:

- une peur de l'oubli du passé,
- la volonté d'y puiser des modèles pour demain,
- une certaine philosophie humaniste qui nous inscrit comme « *maillon d'une chaîne qui nous dépasse* »¹⁷⁶. Sous cet angle, le patrimoine relie le fil des générations,
- Manière de vivre le passé à distance, l'extension actuelle du patrimoine révèle une inversion du sens, c'est-à-dire le reflet d'une perte de sécurité, d'une relativisation de toute valeur.

¹⁷² LONGUET I. Patrimoine urbain et coopération internationale : http://isted.ville-developpement.org/programmes/gouvernance_urbaine/documents/Isabelle_Longuet.pdf.

¹⁷³ Conseil de l'Europe (2005). Op.cit. article 3.

¹⁷⁴ Patrimoine urbain et coopération internationale, Isabelle LONGUET, P1.

¹⁷⁵ JEUDY J, *La machine patrimoniale*, Circé, Dijon-Quetigny : Poche, 2008, p.14. In : LOPEZ(2010). Op.cit.

¹⁷⁶ BOURDIN, A. *Le patrimoine réinventé*. Ed. PUF, Paris, 1984. p39. In: ww2.dijon.inra.fr/cesaer/fichiers/pagesperso/sencebe/Patri.pdf.

Aujourd'hui, le patrimoine mineur se présente comme une « *forme de résistance et de lutte contre le temps* »¹⁷⁷ et une « *garantie du présent par le passé* »¹⁷⁸. Pour le soustraire à la disparition et à l'oubli, la société tend à conserver ce qu'elle considère appartenir à sa culture, à son histoire, à son identité. De ce fait, le patrimoine mineur se trouve associé toujours à la conservation qui a pour effet de fortifier la solidarité de la nation avec son passé (voir annexe I). La société sélectionne, alors, certains éléments de son passé pour leur donner, par le biais de la conservation, une pérennité et une valeur symbolique. Ainsi, les politiques de patrimonialisation peuvent s'interpréter comme un signe de défense face à l'inconnu que représente l'avenir.

Sans doute, le patrimoine mineur est un support d'identité. En fait, l'identité résulte à la fois d'une histoire et d'un passé que l'homme assume comme un héritage commun et projeter vers l'avenir. Selon MYKLEBUST(1995), elle peut être définie comme étant « *...manifestement le résultat d'un processus qui nous guide dans les choix que nous avons à faire dans la vie quotidienne. Il semble aussi qu'il y ait désormais un consensus général autour de l'idée que nous possédons tous une série d'identités différentes que nous appliquons selon les situations* »¹⁷⁹.

Parmi les composantes de cette identité culturelle figure le patrimoine architectural mineur qui constitue une « *racine vivante pour l'affirmation de l'identité* »¹⁸⁰. Il est, sans aucun doute, l'élément le plus visible, celui que les citoyens perçoivent d'une façon plus claire et directe. Il symbolise le mieux le réseau des références communes à chaque collectivité. Il se trouve directement rattaché à l'environnement quotidien et au cadre de vie des populations. En effet, cet attachement direct au patrimoine mineur et ce contact avec ses origines, tranquillise l'homme, qui dans une urbanité en construction et en perpétuelle évolution, a peur de perdre ses repères. Le patrimoine mineur suscite en lui une impression de stabilité et d'équilibre.

Par ailleurs, le *patrimoine* culturel est protégé principalement « *par la législation sur les monuments historiques. Le patrimoine dit mineur n'en est pas pour autant négliger* »¹⁸¹. En effet, le patrimoine mineur est devenu une préoccupation majeure et « *a aujourd'hui autant*

¹⁷⁷ GHARBI, M-L. *Le patrimoine colonial au Maghreb*, extrait de <http://www.hermes.jussieu.fr/rephisto.php?id=1>

¹⁷⁸ BOURDIN (1984). Op.cit. In: LOPEZ (2010). Op.cit.

¹⁷⁹ MYKLEBUST, D., *Identité, altérité, universalité Actes du séminaire : Le patrimoine culturel et sa pédagogie: un facteur de tolérance, de civisme et d'intégration sociale*, (Bruxelles (Belgique), 28-30 août 1995, Conseil de l'Europe). In : MAZOUZ (2009). Op.cit.

¹⁸⁰ Patrimoine architectural et intervention du pouvoir public ; dans : *Revue Architecture d'Aujourd'hui* n° 120. In : BOUANANE KENTOUCHE (2008). Op.cit.

¹⁸¹ MORAND-DEVILLER J. *Droit de l'environnement*. Ed, ESTEM, Paris, 1996, p. 109.

d'importance que celle de patrimoine monumental et fondateur, type Unesco »¹⁸². Aujourd'hui, un besoin impératif s'impose celui de protéger les réalisations plus modestes ayant acquis, néanmoins, une valeur de témoignage culturel et historique. Ce revirement dans la vision patrimoniale constitue une vraie chance pour le patrimoine mineur. Autrement dit, la beauté, le sens, la valeur du patrimoine n'ont plus à être des domaines réservés aux spécialistes. Ce changement dans la vision patrimoniale s'accompagne également d'un formidable mouvement de démocratisation. En effet, la prise en considération du patrimoine n'est plus seulement l'apanage d'une certaine élite aristocratique, culturelle ou scientifique mais une préoccupation partagée par l'ensemble des citoyens.

Ainsi, la notion du patrimoine s'élargit. Petit à petit, elle inclut, tour à tour, ce qui est menacé par l'évolution de l'économie et de la société. Elle intégrera dans son nouveau domaine « le patrimoine mineur », qui commence à prendre de l'ampleur dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle et plus précisément au lendemain des années de reconstruction de l'Europe suivant le modèle du mouvement moderne. En effet, la politique brutale de la rénovation urbaine a été mise en place en 1958 générant un coût financier et social lourd et des effets néfastes sur le patrimoine mineur. Cette politique consistait à démolir l'ancien pour faire du neuf, mais suite aux résultats obtenus, des opérations moins brutales de restauration et de réhabilitation ont été adoptées.

Ainsi, si ce patrimoine riche et d'une grande diversité, il est souvent négligé, abandonné voire détruit dans les premières décennies d'après guerre. Jusqu'aux années 1960, il est exclu du champ patrimonial en raison de son aspect modeste et ordinaire par rapport à celle des monuments majeurs et exceptionnels; « *Pendant longtemps on n'a protégé et restauré que les monuments majeurs, sans tenir compte de leur cadre. Or, ils peuvent perdre une grande partie de leur caractère si ce cadre est altéré. En outre, les ensembles, même en l'absence d'édifices exceptionnels, peuvent offrir une qualité d'atmosphère qui en fait des œuvres d'art diverses et articulées. Ce sont ces ensembles qu'il faut conserver aussi en tant que tels* »¹⁸³.

Support des pratiques sociales et d'identités communautaires, le patrimoine mineur reconnu constitue un puissant levier de cohésion sociale et de qualité du cadre de vie, exerçant son attractivité sur les habitants mais aussi sur les touristes et les activités économiques. A force

¹⁸² PASCAL PAYEN APPENZELLER. De l'importance du patrimoine. Travaux n° 882. Juillet / août 2011.

¹⁸³ Conseil de l'Europe (1975). Op.cit.

d'être quotidiennement sous nos yeux, il est resté singulièrement inexploré, malgré qu'il constitue un lieu de qualité. Le patrimoine mineur non connu et mal reconnu est, aujourd'hui, très vulnérable. En effet, il est rarement entretenu de façon systématique et fait souvent l'objet de modifications peu respectueuses de ses caractéristiques d'origine. Son sort n'est pas dans la protection seulement, mais il dépend de l'usage qu'on lui attribue et des interventions réfléchies, maîtrisées et respectueuses de son authenticité.

En effet, le patrimoine mineur a un véritable rôle à jouer dans le développement des sociétés comme un élément essentiel du cadre de vie et de travail. Sa réhabilitation participe à la revitalisation des lieux, puisque, un meilleur cadre de vie favorise la création d'emplois et attire les populations. Le patrimoine mineur doit être vu comme un investissement économique et social à long terme. Ce secteur patrimonial est, souvent, une source d'emplois non négligeable au sein des états et un moteur pour les entreprises locales. En mettant en œuvre le principe de réutilisation les états pourraient préserver leur patrimoine tout en le rendant utile à la société. Le patrimoine mineur serait utilisé pour héberger des entreprises, des associations, des organisations et des centres culturels tout en conservant ses spécificités architecturales. Il continuera de contribuer au rayonnement culturel des villes et des villages. Grâce à cette réutilisation, il ne se transformera pas en musées, dénués d'âme et de vie.

Enfin, le patrimoine mineur est, quelquefois, témoins d'ultimes pratiques et croyances. Ses éléments modestes marquent toujours le paysage de nos villes et de nos campagnes. Traces du passé, ils nous rappellent les modes de vie et de pensées d'autrefois, les croyances et les traditions. Par les différents témoignages qu'ils dégagent, ces éléments méritent d'être conservés et remis à l'honneur. D'autre part, les biens du patrimoine mineur sont fragiles et non renouvelables. Leur perte suite à une dégradation volontaire ou non, constitue un appauvrissement du patrimoine de l'humanité en général et du patrimoine mineur d'une nation en particulier. C'est dans ce sens que l'on peut parler d'un patrimoine mineur considéré - non comme une addition de patrimoines - mais comme une seule et unique richesse que l'on doit protéger et partager. Il est indispensable d'assumer ses responsabilités vis-à-vis de ce type de patrimoine.

Conclusion :

Selon l'approche traditionnelle, le patrimoine se limite aux monuments remarquables. Trop restreinte, cette conception est jugée limitée excluant, ainsi, de nombreux biens

patrimoniaux matériels et immatériels. C'est pourquoi, cette vision a été remplacée par une autre plus élargie où la notion du patrimoine est devenue plus vaste intégrant l'architecture mineure à valeur patrimoniale. Après des décennies consacrées à la conservation du patrimoine majeur identifié à partir des valeurs intrinsèques essentiellement historiques et esthétiques, il est, de nos jours, reconnu que le patrimoine est une construction sociale spécifique à un lieu et à un temps donné. Il émane d'une sélection sociale fondée sur les nouvelles valeurs qui traduisent la capacité de l'objet à témoigner des différentes cultures. Elles définissent l'identité des habitants d'un espace ou d'une société. Le patrimoine mineur dans la ville contemporaine constitue une ressource symbolique et sociale, fragile et non renouvelable liée à la mémoire et à l'identité. Il sert comme ressource économique exploitant la mémoire du passé comme un capital à préserver. Enfin, l'architecture qu'elle soit moderne ou ancienne, mineure ou majeure, urbaine ou rurale constitue un patrimoine qui façonne le cadre de vie de l'homme. Ainsi, le patrimoine rural avec ce qu'il comporte comme spécificités fait partie du patrimoine mineur qu'on se doit de reconnaître et préserver.

CHAPITRE III :

Patrimoine rural

Introduction :

Si l'urbain a pris de l'importance par rapport au rural, l'histoire attestera que la ruralité est à l'origine des premiers objets construits par l'humanité. En effet, les premiers établissements humains urbains se sont développés à partir des entités rurales telles que les villages. Ces derniers possèdent un patrimoine dont les éléments matériels et immatériels sont authentiques. D'ailleurs, les établissements humains ruraux sont constitués d'objets architecturaux séculaires hérités et les nouvelles extensions qui viennent enrichir le patrimoine rural. Parler, maintenant, du patrimoine rural revient à s'interroger sur les réalités de l'espace rural et son patrimoine qui constitue un domaine négligé, peu connu et peu valorisé, et dans beaucoup de cas voué à disparaître vu que la priorité est accordée à l'urbain.

Parallèlement, envisager une démarche de reconnaissance et de valorisation du patrimoine rural, exige une compréhension optimale des caractéristiques et des particularités de l'espace rural. C'est pourquoi, il est important de connaître le patrimoine rural, d'en préciser les caractéristiques et de déterminer les périls qui menacent ces biens ruraux. Néanmoins, le terme rural ne prend son sens complet que s'il est mis en rapport avec le mot urbain.

III.1. Définitions préalables des expressions antinomiques : urbain/rural

S'intéresser à l'urbain et au rural revient à travailler avec l'expression antinomique urbain / rural qui est ancienne mais d'actualité. En effet, elle est utilisée pour distinguer un milieu urbain de celui du rural ou encore de l'espace urbain de celui de l'urbain. Elle constitue le fondement des découpages actuels des zones territoriales d'un pays.

III.1.1. Définition des termes « urbain » et « urbanité » :

- Urbain :

Par opposition à rural, le terme urbain est défini comme tout ce qui est relatif à la ville ou ce qui appartient à la ville, aux villes. Mais dépassant cette explication courante, le mot urbain prend un sens plus complexe. Ainsi, selon MATHIEU (1973), le terme « urbain » comporte deux aspects. L'un est lié à la concentration des hommes qui, au delà d'un certain seuil, est qualifiée d'urbain et l'autre fait référence à la centralisation de certaines fonctions collectives qui

constituent des attributs liés à un certain niveau d'organisation d'une société²³¹. Ainsi, le mot urbain désigne tout ce qui est organisé de façon à privilégier les échanges en prenant en compte tous les besoins qu'ils soient matériels, culturels, sociaux..., et en optimisant les ressources. De cet aspect de l'urbain découle un phénomène appelé « urbanité » qui fait référence aux valeurs propres à la ville. Ainsi, le sens de l'urbain est étroitement lié à celle de l'urbanité.

- Urbanité :

Phénomène propre à la ville, l'urbanité caractérise les relations des hommes vivant en ville. C'est pourquoi, la notion d'urbanité renvoie à la « *qualité des individus et des sociétés, elle ne peut être rapportée à des agents physiques* »²³². Selon HUET (1998), ce terme désigne communément « *cette qualité d'un espace habité et partagé qui permette d'être dans des relations de voisinage, de côtoiement, et de rencontres courtoises et civiles les uns avec les autres* »²³³. Elle pourrait également signifier l'accumulation d'éléments quantitatifs grossissant la taille d'une ville ou contribuant à élever la diversité et la qualité des interactions socio-spatiales. Il est important de signaler que ce phénomène de l'urbanité ou le « faire société » constitue une caractéristique de la ville qui est ce lieu défini comme espace urbain par rapport à ce qui l'entoure ou par opposition à l'espace rural.

III.1.2. Concepts « Espace urbain » et « Ville » :

Si l'urbanité qualifie les manières d'agir et d'entretenir des relations sociétales dans l'espace urbain, la définition de ce dernier est, fortement, liée, selon BASTIE et DEZERT (1991)²³⁴, à celle des types d'occupation et d'utilisation du sol. Selon eux, il regroupe tout mode d'occupation du sol lié à la ville ou à sa proximité, non seulement l'espace bâti, mais aussi, l'espace non bâti. Ces formes d'utilisation du sol vont en se multipliant et en se diversifiant. De plus, il faut, aussi, prendre en compte l'espace inconstructible à titre d'exemple, les plans d'eau, s'ils sont ceinturés par l'espace urbain ainsi que les terrains vagues ou les friches urbaines.

²³¹ MATHIEU N. *Les transformations de l'espace rural, problèmes de méthode*, in : études rurales, revue trimestrielle d'histoire, géographie, sociologie, et économie rurale, l'urbanisation des campagnes, N°49-50, Janvier-Juin 1973.

²³² MARLIN. CHOAY (1988). Op.cit.

²³³ HUET, M. *Le Droit de l'Urbain. De l'urbanisme à l'urbanité*. Éd. Economica, Paris 1998, p.211. In : ARAMA Y. *Périurbanisation, métropolisation et mondialisation des villes l'exemple de Constantine*. Thèse de doctorat. Université Mentouri Constantine. 2007.

²³⁴ BASTIE. J, DEZERT. B, « *La ville* » Masson, Milan, Barcelone, Bonn, 1991. In : MESSAOUDI. K. *Phénomène de mitage entre législation en matière d'aménagement et réalité d'urbanisation cas de la commune de Beni Bechir, wilaya de Skikda en Algérie*. Thèse de magistère. Université Mentouri Constantine. 2003.

Quant à la ville, elle possède une définition sans équivoque. Elle est considérée comme un lieu de vie dont la distance est minimale, la densité et la diversité sont maximales. Selon plusieurs auteurs, elle constitue un organisme vivant dont le plan n'est jamais définitif. Sa croissance est continue et exposée à tous les aléas. Elle est, progressivement, remodelée et adaptée aux besoins changeants de la communauté. D'un autre côté, il considère qu'elle peut être définie comme un morceau d'architecture ou comme une construction dans l'espace sur une grande échelle. Avec sa morphologie, sa silhouette, elle est perçue pendant de longues périodes. Ainsi, la ville avec ses attributs : urbain, espace urbain, urbanité, s'oppose au territoire qui l'entoure appartenant, généralement, au monde rural.

III.1.3. Définition des termes « rural » et « ruralité » :

Si l'homme privilégie l'urbain sur le rural, cependant ce dernier est indispensable au développement de la ville. En effet, l'antinomie urbain / rural révèle plutôt une complémentarité voire une interdépendance entre les deux domaines qu'une quelconque opposition. Pour comprendre le sens du mot rural, il faut remonter à son origine. Ainsi, issu du latin « rus », le terme rural désigne ce qui relève de la campagne. Le rural se rapporte donc à la campagne et aux milieux ruraux. Globalement, il désigne l'ensemble des espaces où prédominent les activités agricoles et rurales, par opposition aux espaces urbanisés, tels que les villes, les agglomérations, les zones industrielles.

Sans prendre l'urbain comme cadre de référence, JEAN(1997)²³⁵ essaye de définir fidèlement la ruralité. Selon lui, la ruralité c'est la différence qui s'exprime par un style de vie particulier et minoritaire, de même que par un patrimoine historique et culturel tout aussi distinct, constituent des choix de vie différents de la vie en milieu urbain. Ainsi, la ruralité est « *une forme de rapport de la société à l'espace [...] caractérisée par un élément essentiel : son inscription locale qui est à la fois rapport à la localité et rapport à l'environnement* »²³⁶. Ainsi, la ruralité qualifie un mode d'occupation de l'espace caractérisé par un rapport particulier à celui-ci. L'espace en question avec ses attributs matériels : constructions, terroir..., ou immatériel : traditions, pratiques, croyances... est appelé : la campagne.

²³⁵ JEAN, B. *Territoires d'avenir: Pour une sociologie de la ruralité*. Ed : Sainte-Foy, PUQ. 1997. In : BAUMGARTNER J. *L'agriculture dans le paysage de la MRC du rocher-percé analyse et perspectives*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie. Université du Québec. 2008.

²³⁶ KAYSER B., *Permanence et perversion de la ruralité*, in : *Études Rurales*, vol. 109, 1988, pp. 75- 108. In : BANOS V. *L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne : De l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire*. Thèse de doctorat en géographie. Université Paris IV – Sorbonne. 2008.

III.1.4. Espace rural, campagne et leurs spécificités:

Comme l'urbanité, la ruralité a besoin d'un support matériel sur lequel elle se manifeste. En effet, la ruralité caractérise un territoire appelé « campagne ». Par conséquent, la campagne est « *tout ce qui n'est pas ville* »²³⁷. Mais, la campagne ne peut plus être définie comme ce qui n'est pas urbain puisque, toute définition qui fait référence à l'urbain est et reste restreinte. En effet, considérée dans sa morphologie, la campagne apparaît comme un milieu qui offre un paysage « *où un habitat et un bâti discontinus se distribuent sur un fond de nature- champs ou forêts ; les hameaux, les villages constituent autant d'unité de petites dimensions, à habitat compact ou dispersé, séparées spatialement les unes des autres, et plus ou moins éloignées du petit centre* »²³⁸. Il abrite quelques fonctions destinées à l'usage de l'ensemble. De point de vue fonctionnel, la campagne apparaît, par ailleurs, comme étant le lieu à partir duquel s'organise la production agricole.

D'autre part, les notions de : rural, ruralité, campagne se définissent par opposition c'est-à-dire ce qui n'est pas urbain est rural, la ruralité s'oppose à l'urbanité et la campagne englobe tout ce qui n'a pas trait à la ville. Et ce qui est vrai pour la ruralité l'est aussi pour l'urbanité car celles-ci ne signifient pas seulement habiter une entité urbaine ville ou village. Il apparaît que la ruralité et l'urbanité sont bien des notions de géographie ou plutôt des notions socioculturelles ou encore les deux à la fois. En effet, selon BAKLOUTI (2006), le monde urbain et le monde rural « *représente une sorte de continuum, cimenté par un lien de complémentarité* »²³⁹.

Pendant longtemps, la distinction entre villes et campagnes a donné au concept de rural un caractère purement géographique. Les constructions mentales des formes de vie sociale associées à la campagne étaient liées au travail agraire, à la paysannerie et aux sociétés paysannes. Les premiers chercheurs, à avoir défini le concept de rural, sont les sociologues ruraux. Ils ont su faire de l'observation des sociétés rurales un révélateur des changements qui affectent la société dans sa globalité. Qualifié monde en changement, le monde rural a connu, au cours du siècle dernier, de profondes transformations qui expliquent les enjeux auxquels il se trouve maintenant confronté.

²³⁷ GERVAIS M. *pour un analyse économique de l'urbanisation des campagnes*, in : études Rurales, revue trimestrielle d'histoire, géographie, sociologie, et économie rurale, l'urbanisation des campagnes, N°49-50, 1973. In: MESSAOUDI (2003). Op.cit.

²³⁸ REMY J, VOYE L. *La ville : vers une nouvelle définition ?* Ed : L'Harmattan, Paris, 1992, 173 p : p9.

²³⁹ BAKLOUTI N. *L'architecture traditionnelle en Tunisie : l'habitat rural*. Séminaire RehabiMed « Réhabilitation et tourisme durable ». 2006.

Quant à l'espace rural, il est défini, selon JOLLIVET (2001), comme « *un espace physique, spatialement identifiable* »²⁴⁰. Il est marqué par une géographie héritée de l'histoire et par un mode de peuplement caractérisé par la densité, la manière d'habiter, ainsi que, par des activités agricoles dominantes et des rapports au foncier et à la nature qui en résultent. Parallèlement, avec sa longévité historique, le monde rural a une réalité et une facette sociologique particulière qui fait de lui « *un symbole, une image, l'expression d'un mythe fondateur pour l'imaginaire collectif ou le débat idéologico-politique* »²⁴¹.

De nos jours, le sens du mot rural ne cesse d'évoluer dans le temps et la notion de l'espace rural s'est, considérablement, élargie. Durant ce siècle, l'espace rural comprend des caractéristiques qui le définissent comme un espace de vie particulier marqué par :

- La prépondérance en surface des usages agricole, forestier ou naturel, du sol,
- L'agriculture, l'élevage ou la mise en valeur des ressources naturelles qui jouent un rôle prépondérant dans l'usage économique du territoire,
- La faible dimension et la dispersion sur un vaste territoire des établissements humains,
- Une gamme de services moins étendue et moins spécialisée que dans l'espace urbain et une activité économique faible ou modérée,
- Des collectivités de tailles limitées qui entretiennent un rapport particulier à l'espace, à la nature et ce rapport influe sur leur vie sociale, économique et culturelle,
- Les membres de chaque collectivité se connaissent, ils ont le sentiment d'appartenir à une communauté spécifique qui s'identifie au territoire qu'elle occupe.

En effet, le monde rural apporte une contribution essentielle à la composition et à la qualité de vie de la société globale. Ses apports peuvent être résumés comme suit:

- Il assure une répartition équilibrée de la population et un peuplement des territoires en dehors des zones urbaines, évitant ainsi la surcharge des centres;
- Il élargit l'éventail des lieux de vie, de travail, de décision et de détente;
- Il favorise l'entretien des paysages et l'accès à l'environnement naturel;
- Il assure un certain niveau d'autosuffisance agro-alimentaire;

²⁴⁰ JOLLIVET M. *Pour une science sociale à travers champs. Paysannerie, ruralité, capitalisme (France XXe siècle)*. Éd. Arguments, Paris, 2001, 400 p. In : LECUYER A-C. *Action culturelle en milieu rural finalités et logiques à l'œuvre dans les démarches des acteurs en présence*. Master 2 en développement culturel et direction de projets. Université Lyon 2. 2007. p. 9.

²⁴¹ LECUYER (2007). Op.cit. p.10.

- Il contribue, enfin, à préserver et à transmettre un système de valeurs différent ainsi qu'un patrimoine témoin d'une culture à laquelle la société globale ne peut rester indifférente.

Par conséquent, le rural se caractérise, essentiellement, par un rapport étroit avec le territoire, dont il exploite directement les ressources disponibles. L'agriculture fait toujours partie de la définition de l'espace rural. Elle occupe, jusqu'à maintenant, la majeure partie des campagnes. Or, il s'avère qu'une agriculture extensive et polyvalente produit des effets externes positifs sur l'environnement et le paysage. Donc, les exploitations agricoles ont la capacité de produire un paysage de qualité, d'entretenir une architecture rurale esthétique, de ne pas porter atteinte à la qualité de l'environnement et de maintenir une biodiversité riche. Dans le cas de la dégradation des liens entre l'agriculture et le milieu, la campagne peut induire des usages potentiellement négatifs de l'agriculture : les pollutions dues aux épandages, ..., etc.

À l'heure actuelle, les espaces ruraux font face à trois grands enjeux: la déstructuration, la dévitalisation du milieu rural, ainsi que la dégradation du patrimoine bâti, notamment, mineur. Sans doute, la déstructuration est engendrée par l'insertion désordonnée d'usages urbains dans les milieux agricoles. La dévitalisation s'explique par l'épuisement des ressources naturelles et par le déclin démographique commencé depuis la deuxième guerre mondiale. L'un des facteurs de ce déclin est le phénomène d'exode rural, soit le départ vers les grands centres urbains, des jeunes surtout, motivés par l'attractivité urbaine et par la crise des économies rurales traditionnelles.

Enfin, la dégradation du cadre physique et du patrimoine bâti est due à des facteurs comme la banalisation de l'habitat et des paysages, le taux d'industrialisation très élevé, le déboisement, et les diverses poches de pollution engendrées, notamment, par l'intensification des pratiques agricoles. À contre-courant de cet exode rural, on remarque, depuis plusieurs années, un nouveau phénomène appelé « *désir de campagne* »²⁴². On observe l'arrivée d'une population d'origine urbaine dans les campagnes notamment dans les zones périurbaines. Ces campagnes, vidées d'une partie de leurs agriculteurs, sont devenues attirantes pour de nouveaux résidents car elles offrent des opportunités de se loger à moindre coût, d'avoir un cadre de vie naturel sain....Attirées par la qualité de vie rurale, les populations urbaines trouvent à la campagne un patrimoine rural riche qu'elles tentent d'occuper tout en le protégeant à travers son utilisation.

²⁴² DONADIEU. *L'agriculture peut-elle devenir paysagiste?* In : Les carnets du paysage, Ed. Actes Sud, p.100-117.

III. 2. Patrimoine rural : un patrimoine mis en scène

III.2.1. Essai de définitions :

Parler, maintenant, du patrimoine rural revient à s'intéresser aux traces du quotidien de la vie rurale qui constitue un domaine longtemps négligé et marginalisé par la société. Cet intérêt permet de s'interroger sur la place qu'il occupe dans le rang du patrimoine et d'envisager celui-ci dans toute sa diversité, sa complexité et à l'appréhender sous tous les angles ; historique, social, économique, politiques...etc. Pour comprendre le patrimoine rural, il faut, nécessairement, prendre en compte ses spécificités. C'est un thème de recherche très récent et d'actualité, il est important de souligner qu'il existe très peu de documentation qui traite de ce sujet. En fait, il y'a moins d'un siècle : fin des années soixante, que les chercheurs se sont intéressés aux traces de la vie rurale quotidienne considérée depuis longtemps comme un monde où les opportunités sont limitées.

C'est pourquoi, le patrimoine rural est difficile à appréhender. Il est, évidemment, très délicat de définir la notion du patrimoine rural qui est très complexe. D'ailleurs, de nombreux auteurs traitent ce thème mais les débats restent toujours ouverts à cause de la méconnaissance du domaine par ces derniers d'une part et la complexité due à l'hétérogénéité extrême de ses éléments constitutifs tels que : les objets naturels, les savoirs, les techniques, les façons de communiquer, les imaginaires sociaux, d'autre part. Ce fait implique que tout type ou mode d'observation et d'intervention doit être s'adapté aux spécificités de ce domaine particulier. En outre, les changements qui touchent le patrimoine rural relèvent d'un processus complexe.

Constituant une branche du patrimoine culturel, le patrimoine rural est qualifié aussi de patrimoine du pays. Ce dernier se définit, au sens le plus large, comme l'ensemble des biens, matériels et immatériels, d'ordre naturel, culturel et architectural, transmis aux générations futures, ou bien, il est considéré comme un patrimoine qui englobe les édifices associés à l'exploitation agricole et surtout le « petit patrimoine rural » comme les lavoirs, les moulins.... De son côté, MOULIAS (2008)²⁴³ définit ce patrimoine comme un ensemble complexe de biens, matériels ou immatériels, issus des sociétés qui ont vécu dans les campagnes pendant de longs siècles.

²⁴³ MOULIAS Jean. *Pour une politique de préservation du patrimoine rural*, in : Revue Paysans, n°307, 2008.

Jusqu'à ces dernières années, le patrimoine rural a été restreint aux édifices associés à l'exploitation agricole. Cependant, MOINET (2006)²⁴⁴, considère que ces définitions données au patrimoine rural, sont générales, très restrictives et ne montrent pas toutes les spécificités de ce patrimoine. Selon lui, le patrimoine rural ne doit pas être défini de façon restrictive comme étant l'ensemble des éléments matériels (paysage, édifices, ...) ou immatériels (connaissances, savoir faire, ...) qui « *témoignent des relations particulières qu'une communauté humaine a instauré au cours de l'histoire avec un territoire* »²⁴⁵. Mais, comme étant le fondement de l'identité locale.

En effet, le patrimoine rural donne du sens au territoire, il permet de fixer les habitants à leur histoire et à leur culture tout en créant des liens sociaux profonds. Il représente une richesse qu'il est possible de valoriser pour renforcer l'attrait touristique d'une région. Il rend le territoire plus attractif et il peut même être le support des activités économiques. A ce propos, il est important de préciser que ce patrimoine rural crée des territoires pour leur donner une identité propre. Toutefois, il ne faut pas oublier que les valeurs identitaires font partie intégrante de la ruralité car ce patrimoine est un bien commun issu d'une production de l'ensemble de la société.

Enfin, on s'accorde à dire que le patrimoine rural est le fruit d'une transmission de génération en génération. Aujourd'hui, il est en constante évolution tout en relevant de plusieurs domaines tels que : l'histoire, les arts, la culture, l'agriculture, les produits du terroir, la faune et la flore, ou encore l'architecture ou les paysages naturels, agricoles et construits. Ce patrimoine rural qui est, fortement, lié au territoire et à l'environnement, concerne, donc, tout ce qui a trait à la vie quotidienne de la ruralité, notamment, le patrimoine bâti et architectural. Il réunit tous les éléments constitutifs de l'histoire et de l'identité des campagnes.

III.2.2. Formes et composantes du patrimoine rural :

Faisant appel à différentes disciplines (l'anthropologie, l'histoire...), le patrimoine rural ne concerne pas, seulement, le bâti. Il se compose, d'une part, de l'habitat, des monuments, des produits du terroir, ..., et de l'autre part par des savoir-faire, des traditions... En d'autres termes, il renferme toute forme d'objet qu'elle soit d'ordre matériel ou qu'elle soit d'ordre immatériel, permettant d'informer sur les modes de vie du monde rural.

²⁴⁴ MOINET François. *Le tourisme rural : concevoir, créer-gérer*. Ed. France Agricole, 2006, 462 p.

²⁴⁵ MOINET(2006). Op.cit.

III.2.2.1. Patrimoine rural matériel :

Plus facile à localiser, le patrimoine rural matériel se compose d'éléments palpables différents qui sont perceptibles à travers :

III.2.2.1.1. Paysages ruraux et environnement :

Perçue comme une réserve de biodiversité, la campagne est considérée comme un patrimoine naturel par excellence. En effet, constitués d'éléments naturels, ces paysages sont le résultat de l'action séculaire limitée de l'homme sur le milieu naturel. Il a travaillé, au fil des siècles, la terre tout en exploitant les ressources de la nature sans l'altérer. Il a veillé à préserver en respectant le milieu qui lui assure sa subsistance et celle de sa famille. Mais, pour se protéger de la nature, il construit des abris constituant un patrimoine bâti spécifique à sa région, à son mode de vie....

III.2.2.1.2. Patrimoine bâti et architectural :

Malgré l'étendue de l'environnement naturel, l'espace rural est parsemé d'établissements humains regroupés ou éparses formant le patrimoine bâti rural. Village (douar), hameau (déchera ou mechta)..., tels sont les éléments composant le patrimoine bâti rural. Ces derniers constituent les témoins caractéristiques de l'activité agricole qui attribue aux campagnes un cachet particulier.

III.2.2.1.3. Produits du terroir :

A travers les différentes activités liées à l'agriculture, l'homme de la campagne a produit des biens dont il a besoin. Ces produits reflètent l'adaptation de l'homme rural aux conditions locales. Il a élaboré, au fil des siècles, des traditions et des savoir-faire lui permettant de mener sa vie en adéquation avec la rigueur de la nature. Ces produits du terroir sont liés aux usages domestiques, économiques,...etc. Ils se trouvent sous diverses formes et ils englobent, également, toutes les traces matérielles à l'image d'objets concrets fabriqués et transformés par l'expérience et l'intelligence de l'homme qui a fait face au défi posé par la nature. Il a trouvé des solutions concernant non seulement sa vie mais aussi celle des races animales locales et des espèces végétales,...etc.

III.2.2.2. Patrimoine rural immatériel :

Derrière le patrimoine matériel, il existe un patrimoine immatériel qui lui accompagne celui-ci. En effet, si le premier est palpable, alors le dernier est imperceptible. Le patrimoine rural immatériel est composé d'un ensemble de biens intangibles qui sont indissociables du patrimoine matériel. Tous ces éléments constituent le patrimoine vivant du monde rural. Ces derniers doivent être protégés car ils confèrent un sens aux biens matériels auxquels les communautés rurales attribuent une valeur patrimoniale. Ce patrimoine se compose de :

III.2.2.2.1. Techniques et savoir-faire locaux :

Les techniques et les savoir-faire ont permis la création des paysages, la construction des maisons, la fabrication du mobilier, l'élaboration des produits du terroir. Leur connaissance et leur compréhension demeurent indispensables pour rendre possible toute intervention sur le patrimoine rural : l'entretien, la restauration, la réhabilitation dans le respect de la logique constructive et de l'esthétique de l'ensemble immeubles / habitat / paysage local. Ces savoir-faire et les techniques sont le fruit d'une culture rurale locale spécifique à chaque région.

III.2.2.2.2. Cultures locales :

Toute action de l'homme sur le milieu rural se fait selon un rituel appartenant à une culture locale. Cette dernière s'exprime à travers divers modes d'expressions tels que : la littérature orale, les parlers locaux, les modes de sociabilité, l'art culinaire..., avec la mémoire orale qui met en scène les individus ou les sites qui font partie de l'histoire locale. Ils reflètent des usages ou des représentations particulières. Tous ces modes d'expression témoignent d'une inscription particulière de la communauté sur son territoire et, plus généralement, d'une façon particulière de vivre. Néanmoins, tout ce patrimoine est resté longtemps confiné dans l'espace rural sans pour autant retentir en dehors de ses limites. Ce n'est qu'avec le développement des moyens de communication et l'avènement de la mondialisation que le patrimoine rural et ses problèmes ont connu une résonance nationale voire internationale et ont suscité l'intérêt des chercheurs, des populations, des autorités....

III.3. Problématique liée à la reconnaissance tardive de la notion du « patrimoine rural » :

Avec la démocratisation de la communication, le patrimoine s'est enrichi en incluant à chaque fois de nouveaux éléments. Ainsi, le patrimoine rural est l'un des nombreux patrimoines qui sont venus élargir le domaine de la conservation depuis les années 1960. Son apparition est liée, non seulement, aux menaces qui pèsent sur le bâti rural, mais encore à l'avancement des connaissances : la conscience de la fin de l'assise paysanne, la perception soudaine des effets de la mondialisation, a contraint les hommes à se tourner vers leur origine. Le désir de conserver des traces construites du passé rural a toujours été étroitement associé au développement des sciences sociales en général, et de l'anthropologie/l'ethnologie en particulier.

III.3.1. Culture rurale et reconnaissance internationale :

Avant toute chose, il est primordial d'indiquer que les pays scandinaves sont les premiers qui se sont intéressés au patrimoine rural. Dès les années 1920, ils se sont penchés sur la question du devenir de leur patrimoine rural en voulant protéger leurs sites dédiés à la ruralité et au passé traditionnel. De plus, l'architecture vernaculaire et rurale et les ensembles ruraux sont reconnus et protégés par la création des premiers musées en plein air. Quant à la France, elle n'a, réellement, pris conscience de l'importance de son patrimoine rural qu'après les années 1960 grâce aux travaux de l'ethnographie rurale.

En effet, le terme patrimoine a mis du temps à s'associer aux valeurs véhiculées par la ruralité. Ce retard était principalement dû à la rigidité des premiers systèmes d'évaluation et de reconnaissance des valeurs patrimoniales. Ce n'est qu'en 1972, que ce système s'est assoupli et a pu revêtir une dimension plus large du point de vue, notamment, chronologique et typologique qui reflète une mondialisation des valeurs. Cette extension du champ patrimonial, qui a fini par englober le patrimoine rural, a été faite grâce au travail accompli par les sciences humaines, et surtout grâce à l'apparition de nouvelles sciences : l'histoire. Cette dernière a démontré que la quête des biens patrimoniaux pouvait se faire aussi bien au sein des ères les plus reculées (préhistoire, antiquité) que dans les plus récentes.

III.3.2. Émergence de la demande du patrimoine rural :

Jusque dans les années quarante, le patrimoine englobait, uniquement, l'ensemble des grands monuments. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale que les notions d'ensemble à valeurs patrimoniales et des secteurs sauvegardés ont été développées. Ainsi, l'intérêt pour le patrimoine s'est étendu aux bâtiments plus modestes. Progressivement, le souci de sauvegarder le patrimoine rural s'est, également, imposé à la définition de la notion du patrimoine qui s'est élargie à l'ensemble des biens matériels et immatériels à caractère naturel et culturel. Ces derniers doivent être préservés afin d'être transmis aux générations futures.

Au XX^{ème} siècle, en Europe occidentale, la transformation rapide des sociétés majoritairement agricoles et rurales en sociétés, uniquement, industrielles et urbaines, a entraîné la disparition du patrimoine rural, des métiers et des activités traditionnelles dans l'espace rural. A partir du milieu des années 1970, un véritable engouement s'est manifesté pour tout ce qui pouvait rappeler ce milieu de vie particulier. Cette passion s'est traduite par le recueil d'objets témoignant de ce passé récent et la création d'écomusées les mettant en scène et la revitalisation démographique de l'espace rural au sein des pays développés.

Par ailleurs, depuis le XIX^{ème} siècle, les objets vernaculaires (le bâti agricole, les métiers anciens, les éléments relatifs aux activités rurales) n'intéressaient que les ethnologues, les historiens ou les sociologues. Aujourd'hui, une réelle attente de la reconnaissance du patrimoine rural est perceptible, engendrée par l'évolution propre de la notion du patrimoine qui s'ouvre à de nouveaux objets et au contexte d'urgence actuel (destruction des biens patrimoniaux par l'urbanisation accélérée). Le début des années 1980 marque le début d'une revitalisation et d'une conservation patrimoniale de l'espace rural avec ses ressources humaines et ses biens construits ou naturels. Longtemps victimes d'un exode rural massif, ces territoires voient, aujourd'hui, leur population augmenter. Cependant, ces dynamiques ne sont pas vécues de manière homogène au sein de l'espace rural au sein des pays développés et les pertes de population se concentrent particulièrement dans le rural isolé.

III.4. Valeurs véhiculées et associées au patrimoine rural :

En tant qu'héritage du passé, le patrimoine rural recèle des richesses particulières. Il offre de multiples éléments qui identifient encore les entités rurales. Ils méritent d'être protégés au même titre que les grands monuments car ces éléments constituent de véritables marques

d'appartenance qui témoignent des relations particulières instaurées par une communauté avec son territoire et qui exposent les valeurs diverses de ce milieu particulier : historiques, économiques,.... etc. Derrière cette mesure de préservation de ces éléments bâtis hérités, il existe des activités rurales passées qui doivent être transmises aux générations présentes et futures. Il convient de souligner que ces activités rurales possèdent non seulement une forte valeur identitaire pour les sociétés actuelles, mais aussi une dimension économique de premier ordre et une dimension structurante pour les territoires ruraux qui sont, actuellement en phase de recomposition économique, sociale et spatiale de grande envergure. Sans doute, les valeurs qui transcendent ce patrimoine varient d'un cas à un autre, d'une typologie à une autre. Cependant, il existe certaines valeurs qu'on peut qualifier de courantes et qui sanctionnent la grande partie de ces biens. Par conséquent, les valeurs, dont il est question, sont les suivantes :

III.4.1. Valeur historique et scientifique :

Concernant la valeur scientifique, ce sont, principalement, les spécialistes qui l'attribuent. Le patrimoine rural constitue, dans ce cas, un domaine précieux d'enquêtes et d'études approfondies sur l'histoire de la ruralité, des événements humains, des traditions, d'économie, des techniques de construction, ainsi que, l'histoire naturelle du milieu environnant qu'il soit bâti ou naturel.

III.4.2. Valeur architecturale et esthétique:

L'environnement bâti du milieu rural est connu pour son architecture qualifiée d'architecture dite vernaculaire ou traditionnelle. Cette dernière est souvent définie comme le synonyme de l'architecture « *sans architecte, spontanée, indigène, rurale, primitive, anonyme* »²⁴⁶. Ces définitions peuvent laisser croire que cette dernière ne fait pas partie d'une discipline reconnue et elle n'est régie par aucune règle. De ce fait, le patrimoine rural est resté, longtemps, dévalorisé et sous-estimé. Pourtant, il possède une qualité principale celle de s'adapter à son milieu propre. En d'autres termes, ce patrimoine est d'une grande cohérence, les formes architecturales et leur esthétique découlent d'une adaptation réussie au contexte dans lequel elles s'insèrent.

²⁴⁶ GUINDANI S, DOEPPER U - Architecture vernaculaire: territoire, habitat et activités productives- Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 1990.-VII-218 p. In BOULFEKHAR S. *L'architecture vernaculaire comme modèle pour assister la conception environnementale des bâtiments*. Mémoire de Master. École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. 2011.

Ainsi, la valeur architecturale et esthétique est le fruit d'un long processus d'adaptation et de traditions transmises de génération à une autre. Elle représente le moyen traditionnel et naturel par lequel les communautés créent leur habitat. La continuité et l'évolution de cet habitat, avec le temps, nécessite des changements et une adaptation constante en réponse aux contraintes sociales et environnementales. Elle intègre des savoir-faire et des modèles transmis d'une génération à l'autre. Elle évolue en fonction des besoins nouveaux tout en assimilant les influences extérieures.

Contrairement à ce que l'on peut prétendre, l'architecture vernaculaire répond à des règles. Elles résultent d'un processus naturel qui repose sur une trilogie conceptuelle qui intègre l'homme, le site et les matériaux. L'homme porte en lui des attributs particuliers et des besoins de nature socioculturelle, économique et historique, tandis que, le site se définit par toutes les données environnementales et les matériaux impliquent des choix et des techniques mis en œuvre pour réaliser de la forme bâtie. Cette trilogie rappelle le concept de développement durable dont les piliers sont : l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique.

Par ailleurs, toutes ces formes d'architecture rurale ne sont pas, certainement, le fruit d'un hasard, mais, elles sont porteuses de précieux enseignements d'adaptation et de respect de l'environnement. Elles peuvent, très certainement, être d'un grand apport pour les démarches environnementales actuelles. De tout temps, l'architecture traditionnelle rurale a, toujours, été appréciée pour son originalité et son esprit. Cette originalité a toujours inspiré les romanciers, les poètes, les peintres, les philosophes, les architectes... Ainsi, la qualité architecturale de certains bâtiments peut intéresser l'histoire de l'architecture et du design. Longtemps qualifiée d'utilitaire et de non esthétique, l'architecture rurale a, pourtant, été portée par les plus grands noms de l'architecture.

III.4.3. Valeur de consistance et d'évocation:

La valeur de consistance est utilisée par les spécialistes du cadre bâti (architectes, urbanistes). Elle est, intimement, liée à la conformation du milieu de vie. Ce dernier fait partie de l'attitude culturelle et historique qui permet la lecture du contexte, qui est compris comme ensemble de caractères physiques, historiques et sociaux d'un lieu. Ainsi, elle a un rôle également de mesure et de guide pour les modifications du territoire. Tous les signes présents sur l'espace rural doivent être utilisés pour la conformation spatiale et fonctionnelle d'une partie

du village ou du territoire, pour que cette partie soit traitée comme un lieu doté de qualités et de valeurs.

La valeur d'évocation est considérée comme la valeur que la majorité des utilisateurs attribuent aux biens du patrimoine rural. C'est une valeur très complexe à définir et à saisir car elle est formée d'atmosphères et d'ambiance qui suscitent des sentiments, des émotions, et des sensations. De plus, elle est le mélange complexe d'histoire, de mémoire, d'imagination et d'imaginaire collectif et individuel, de curiosité et de savoir, ...etc. Elle est issue d'un besoin de donner un sens et une identité aux personnes, aux collectivités et aux lieux de vie notamment les relations sociales.

III. 4.4. Valeur identitaire et sociale:

Les relations sociales étant très importantes pour les communautés rurales, le patrimoine rural constitue le levier privilégié pour agir sur la cohésion sociale et la solidarité entre les individus. Par leur proximité spatiale, le patrimoine rural forge, notamment, l'identité des individus et des communautés qui se caractérisent par leur attachement à cette richesse commune : source d'une histoire et d'une mémoire collectives partagées. L'histoire et les édifices ruraux sont les deux composantes clés de ce patrimoine sur lesquelles se sont construites des identités particulières et multiples. Des régions, des territoires voire des pays entiers ont fait de la ruralité, sous ses différentes formes, une vocation qui transparait dans leurs façons d'habiter, de travailler, de construire et de se socialiser.

Face à la crise vécue par les sociétés contemporaines qui sont en constante évolution, la conservation systématique du patrimoine rural, au nom du devoir de la mémoire, a commencé depuis quelques années. Toutefois, pour qu'elles permettent d'appréhender le présent, les traces du passé rural doivent être protégées et préservées pour les générations futures afin de constituer la mémoire des hommes de demain. Elles les aident à aborder le temps et l'histoire d'un milieu particulier. Facteur d'identité pour un pays, une région, une communauté, un individu, la richesse patrimoniale est, aussi, un lien entre les générations passées, présentes et à venir.

L'intérêt des sociétés pour leur passé rural s'est renforcé à partir du 19^e siècle, époque à laquelle l'industrialisation a accéléré les mutations des sociétés, notamment, en milieu rural. Cet attachement s'est, encore, accru avec le processus de mondialisation au cours de ces dernières décennies. En effet, la mondialisation a conduit à la valorisation du passé rural vécu comme

vecteur de l'identité par les sociétés actuelles. Dans cette indéniable mutation, la référence au passé apparaît, donc, comme un élément stabilisateur. Il est clair que « *le sens le plus courant attribué à la conservation patrimoniale est celui d'un maintien de l'ordre symbolique des sociétés modernes* »²⁴⁷.

Cet appel au passé ferait, ainsi, figure de mouvement de résistance à l'uniformisation des modes de vie : « *dans l'obsession de l'authenticité, la recherche d'une filiation, du père, source de toute valeur, le retour vers l'ancien nous fournirait un rééquilibrage d'autant plus nécessaire que le fonctionnel ne nous offre rien de tout cela* »²⁴⁸. Le milieu rural suggère un patrimoine qui renverrait, donc, aux traditions qui fondent l'unicité des lieux et des sociétés. Dans ce cadre, le patrimoine rural aurait perdu sa fonction constructive en acquérant une nouvelle fonction défensive qui assurerait la recollection d'une identité, gravement, menacée.

III.4.5. Valeur pédagogique et valeur ludique:

A travers l'étude et la recherche du patrimoine rural, on peut lire et redécouvrir les valeurs d'unicité de chaque lieu de vie à la campagne. On peut retrouver et transmettre les règles de transformation de la nature, des terres et des villages ou celles liées aux implantations et les modes d'habiter des époques passées. Désormais, la connaissance de ce patrimoine est nécessaire de nos jours ; elle peut devenir un instrument privilégié par lequel on peut tenter de réconcilier l'homme avec le territoire et l'homme avec l'espace rural. Autrement dit, cette connaissance peut reconstituer l'harmonie qui caractérisait les sociétés rurales jadis, mais que les grands bouleversements ont tendance à effacer progressivement ces dernières années. De ce fait, les caractéristiques du patrimoine rural doivent être décrites, expliquées, divulguées et leurs objets doivent être également l'occasion d'apprentissage et de diffusion de connaissances.

Le patrimoine rural ne représente pas seulement une occasion et un objet d'études, de réflexions, d'émotions, d'apprentissages. Il peut être, aussi, une source de joie, de plaisir et de détente. Visiter le patrimoine rural : l'avoir sous les yeux, signifie se promener, faire des excursions, admirer des panoramas et des paysages exceptionnels, voir des choses nouvelles, découvrir et rompre avec les modes de vie et les perceptions quotidiennes, exercer sa curiosité intellectuelle. . . . , et tant d'autres choses encore. Ce sont là autant de qualités qu'on associe, aujourd'hui, aux tendances du tourisme en espace rural.

²⁴⁷ JEUDY H.-P. *La machinerie patrimoniale*. Ed. Sens & Tonka , Paris , 2001, p 18. In: GIGOT (2012). Op.cit.

²⁴⁸ BOURDIN, A. *Le patrimoine réinventé*. Ed. PUF, Paris, 1984. P.227. In: GIGOT (2012). Op.cit.

III.4.6. Valeur économique et valeur d'usage :

A travers le tourisme, le patrimoine rural acquiert une valeur économique et une valeur d'usage. En effet, la valorisation des ressources patrimoniales rurales constitue un facteur essentiel de développement économique car mettre en valeur le patrimoine rural c'est, en premier lieu, en attendre des retombées économiques considérables par le biais du tourisme (rural, vert, ...etc.) et de ses dérivés (création de postes de travail, différentes structures d'accueil : hôtels, restaurant,...). Sans doute, la valeur d'usage souligne les conditions et les nécessités actuelles d'utilisation du patrimoine rural. L'introduction de cette dernière est fondamentale car elle transforme la notion traditionnelle de patrimoine en la faisant glisser de l'idée de trace (valeur historique) à l'idée de capital. Cette valeur d'usage peut entrer en conflit avec la valeur historique qui prône le maintien de l'état d'origine du monument. En effet, le patrimoine rural n'a pas seulement une valeur en soi, en tant que patrimoine immobilier, il possède une valeur économique de plus en plus croissante, une ressource susceptible d'être utilisée pour le développement local et durable du pays, des territoires ou des villages. De nos jours, son utilisation, comme facteur de développement socio-économique, est devenue une réalité tangible et le nombre de pays dont le revenu principal découle de cette approche ne cesse de grandir.

Désormais, les sociétés actuelles envisagent le patrimoine rural comme une ressource pouvant apporter des solutions aux problèmes récurrents qu'elles rencontrent. Ainsi, « *face aux nécessités de retrouver des bases de développement économique, de lutter contre la marginalisation et le dualisme social, et de créer un cadre de vie soutenable* »²⁴⁹, le patrimoine rural est évoqué comme une ressource à la fois héritée et stratégique. En d'autres termes, le patrimoine rural, fondé sur le concept du développement durable, peut renforcer les liens sociaux par l'amélioration du cadre de vie ou par la dynamisation du secteur économique atone. En effet, l'implication économique du patrimoine rural s'impose comme un défi afin que ce dernier puisse créer des richesses et offrir des ressources.

Comme le patrimoine rural façonne l'image des territoires ruraux, il peut être envisagé comme étant un élément porteur de développement économique local et durable. Il est valorisé tout à travers « *de produits touristiques, artisanaux, de terroir, etc., marchand ou non, il contribue à la valeur attractive d'un territoire.... Cet héritage commun est un levier non*

²⁴⁹ GREFFE X, *La valeur économique du patrimoine*, Ed. Anthropos, Paris, 1990. In: DELAYER (2007). Op.cit.

négligeable pour le développement du territoire »²⁵⁰. De nos jours, grand nombre de régions font de leur identité et de leur culture rurale un atout majeur et en profitent pour générer des profits avec ce que l'on nomme le tourisme rural (Photo. n°7). En effet, l'extension du champ du patrimoine aux paysages agraires ou au bâti rural traduit, non seulement, une revalorisation culturelle de ces objets, mais aussi, une marchandisation, une récupération économique de leur valeur symbolique.

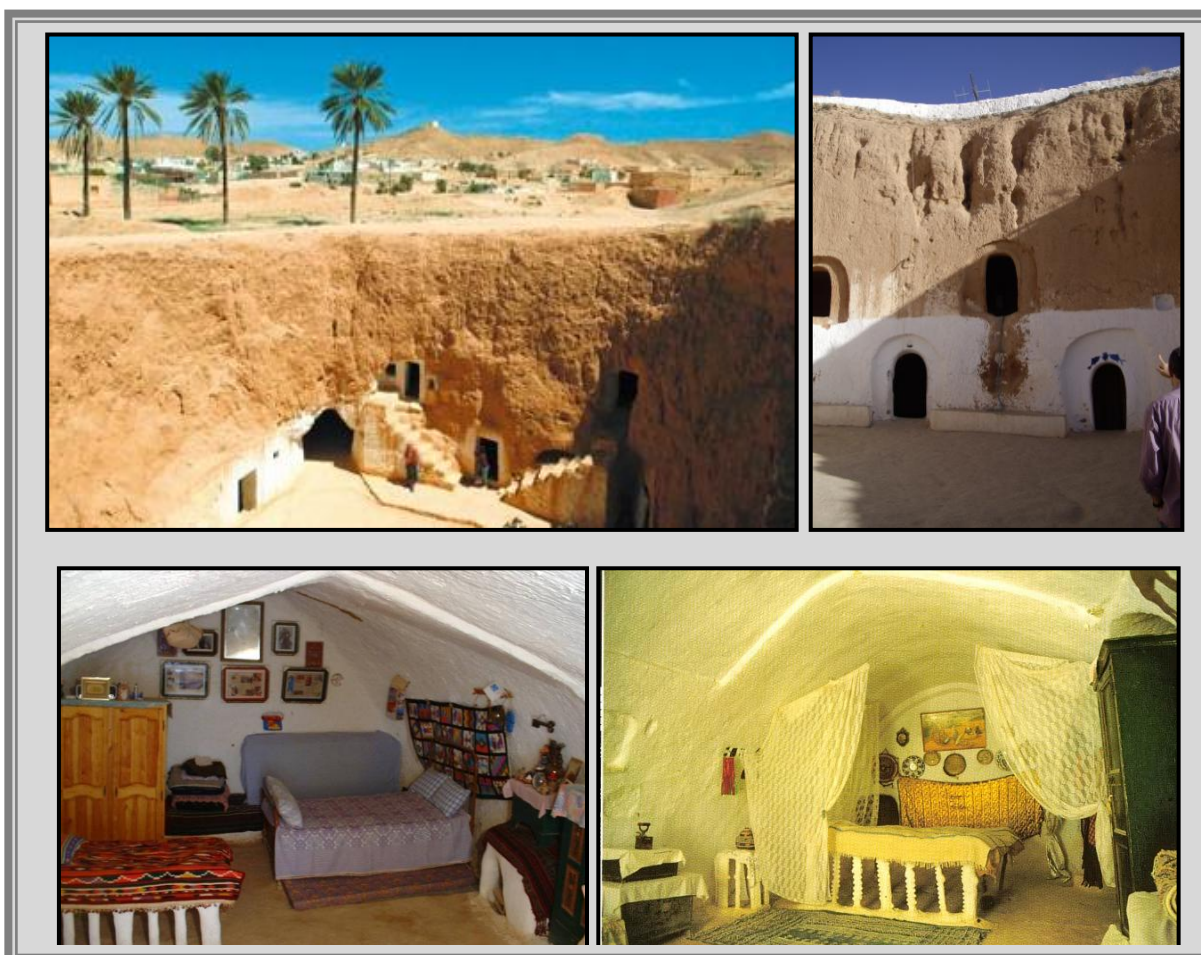


Photo. n°7: Maisons troglodytiques à Matmata, Tunisie.

Ce village berbère est accroché au flanc de la montagne. Ce patrimoine rural contribue au développement socioéconomique : à procurer de l'emploi, à promouvoir l'économie et à réduire la pauvreté au niveau local et national.

Source : BAKLOUTI.2006

http://www.magiclub.com/magiclub/fr/tunisie_djerba_circuit_mer_et_desert.htm

<http://www.nachoua.com/Jerid2000/Matmata.htm>

https://ssl.panoramio.com/user/354935?with_photo_id=4257319

²⁵⁰ Source, « Qu'est ce que le patrimoine rural ? », <http://www.source.asso.fr>.

La mise en valeur du patrimoine rural peut permettre la création des circuits pour les visiteurs qui sont, régulièrement, arpentés par des touristes en soif de découverte ; des écomusées dédiés au patrimoine rural sont, aussi, des sujets attractifs dont les retombées économiques sont loin d'être négligeables. L'aspect économique se manifeste, aussi, lors des opérations de conservation : on y parle de l'amélioration efficace du cadre de vie des sociétés grâce à sa capacité d'attirer des investissements et des capitaux importants, la création d'emplois, surtout, pour la population locale ou d'améliorer les revenus de l'économie financière, foncière ou bien d'autres.

Pour conclure, il est important de souligner que parmi toutes les valeurs exposées ci-dessus, la prééminence de la valeur identitaire, économique et celle de l'usage du patrimoine rural est indéniable. Malgré ses valeurs multiples et diversifiées, le patrimoine rural mineur n'est pas apprécié à sa juste valeur. En effet, relégué au second plan par les politiques actuelles, sa prise en charge reste insuffisante par rapport aux menaces qui le guettent. C'est pourquoi, il connaît des dégradations très accélérées de ses ressources naturelles et culturelles.

III.5. Facteurs de dégradation du patrimoine rural :

Depuis plusieurs années, le patrimoine rural fait face à de nombreux problèmes qui mettent sa pérennité en danger. Ainsi, l'identification et la connaissance de l'origine des maux constituent une étape primordiale pour toute intervention de protection de ce milieu particulier. De nombreux facteurs rendent la conservation du patrimoine rural une tâche extrêmement complexe. Pour mieux comprendre le contexte actuel du patrimoine rural, les problèmes majeurs : naturels et anthropiques qui entravent la reconnaissance et la conservation du ce patrimoine particulier, seront abordés ci-dessous.

Aussi, cette démarche permet de déceler deux origines principales, plus au moins combinées, des dégradations des biens patrimoniaux : l'action de la nature à travers ces multiples agents et l'action humaine par ses interventions directes ou indirectes. Sans doute, le rôle, que joue la nature dans le processus de dégradation du patrimoine, est très diversifié, c'est la conjugaison de deux agents : le climat et les êtres vivants (biodégradation), qui agit le plus sur les biens patrimoniaux. De son côté, l'homme met en péril ces œuvres fragiles tout d'abord par ses guerres et ensuite par son ignorance.

Ainsi, le patrimoine rural, avec ses composants fragiles, est menacé par des projets qui tendent à changer la face et la réalité des choses, en traçant des routes, en modifiant des villages et des espaces et en remodelant le visage de la campagne. A des moments précis de l'histoire, le patrimoine rural a été malmené par des opérations de rénovation et de restructuration irresponsables. Les catastrophes naturelles et la pollution atmosphérique sont, aussi, des agents destructeurs. Sans oublier que l'appauvrissement du patrimoine rural n'est pas un phénomène récent. Ce qui est nouveau, c'est que les facteurs économique et urbanistique s'associent, désormais, dangereusement aux acteurs naturels pour intensifier l'ampleur et le rythme de cette destruction. Les conséquences de cette nouvelle conjoncture sont irréparables pour la transmission de ce legs aux générations présentes et à venir. Le patrimoine tangible de l'espace rural est un bien public périssable qui doit être préservé. Puisque les théoriciens du développement défendent l'idée que ce patrimoine peut contribuer au développement local, il leur appartient également de trouver les moyens d'enrayer sa disparition, ce qui n'est pas une tâche facile.

III.5.1. Menaces naturelles :

Parmi les atteintes naturelles à l'origine de la dégradation du cadre bâti du patrimoine rural, il existe :

III.5.1.1. Biens patrimoniaux du monde rural :

L'action du temps, due à l'âge de ces biens, ou le vieillissement constitue un phénomène naturel qui est à l'origine de la dégradation des édifices anciens ruraux. Il est important de rappeler que ces effets (amplitude thermique, érosion notamment) sont particulièrement graves pour les édifices vulnérables et fragiles. Le vieillissement des constructions affecte, à la fois, les matériaux et leur structure. La transformation des premiers qui n'est pas toujours préjudiciable, a pour agent principal un solvant : l'eau. L'action de ce dernier favorise les échanges chimiques, d'où l'altération de la matière.

III.5.1.2. Action de la nature :

L'eau sous toutes formes, fait partie des éléments de la nature. En effet, la nature constitue un danger majeur très difficile à maîtriser. Bien que les causes naturelles de la dégradation du patrimoine rural soient connues depuis longtemps, cependant, il est loin d'être protégé comme il

se doit compte tenu des connaissances acquises en matière de prévention. Les catastrophes naturelles peuvent être d'origine tellurique (tremblements de terre, séisme) ou météorologiques (inondations, incendies,...); quant aux phénomènes naturels ordinaires, ils se manifestent à travers l'action impitoyable du temps, les précipitations, le vent et les variations de température. Ces situations exceptionnelles provoquent des déplacements de fragments. Elles minent lentement la résistance des édifices anciens et fragilisent leur mouvement, et entraînent même, leur ruine.

III.5.2. Menaces anthropiques :

À ces conditions naturelles difficiles à maîtriser, viennent s'ajouter les atteintes anthropiques. Elles sont à l'origine de plusieurs causes qui contribuent à la fragilité du patrimoine et sa détérioration irrémédiable. Cependant, les menaces humaines, directes ou involontaires, sont les plus à craindre car elles sont destructrices. Elles participent de manière directe et forte à la dégradation du patrimoine rural sous toutes ses formes : bâti ou naturel. Cet impact négatif, que peut avoir l'homme sur les éléments bâti du patrimoine, est varié et il se situe à des niveaux très différents. Quelques uns de ces facteurs ainsi que leurs mécanismes d'action et leurs effets sont résumés dans ce qui va suivre :

III.5.2.1. Pollution atmosphérique :

La pollution atmosphérique est devenue ces dernières décennies l'une des menaces les plus graves pour les bâtiments anciens. L'industrialisation a provoqué une augmentation des émissions d'acides corrosifs, tels que les oxydes de soufre.

III.5.2.2. Effet démographique et social :

Sous l'effet démographique que connaît notre siècle, les villes ont subi une croissance démesurée. Non maîtrisée, cette dernière s'est accompagnée d'une dégradation progressive des paysages urbains tout en touchant les spécificités des espaces ruraux. Certainement, avec l'exode rural massif, la majorité des édifices ruraux anciens sont, peu à peu, délaissés par leurs habitants. Abandonnés, ces derniers tombent en ruine, puis par une suite logique, ils sont entamés par la pioche des démolisseurs induisant la perte d'une partie importante du patrimoine rural.

III.5.2.3. Effet de la modernité : Industrialisation, urbanisation et destruction

En Europe comme ailleurs, le débat sur le patrimoine bâti est, aujourd'hui, très vivace. Il se déroule dans un contexte de modernisation accélérée des sociétés actuelles qui étaient, jusqu'à un passé récent, très majoritairement rurales et dont l'économie reposait avant tout sur l'agriculture et l'élevage. Sans doute, les processus de globalisation, des évolutions technologiques très rapides, des révolutions culturelles et sociales qui ne cessent de se bousculer, ont peu à peu modifié le rapport de l'homme au monde, or « *le monde contemporain évolue dans le sens d'une plus grande homogénéisation et uniformité, et cette évolution porte atteinte aux identités et aux appartenances traditionnelles* »²¹. Mais, si cette médiation technologique procure des avantages sous la forme d'un travail moins pénible, elle expulse les citoyens des centres de discussions réservés à une minorité de personnes. Ainsi, pour l'agriculture, « *c'est les crises de la modernisation et la désintégration des réseaux domestiques et marchands locaux tendent à une déterritorialisation des systèmes de production et à une organisation sectorielle qui assure la normalisation de la production (industrialisation) et la centralisation de la coordination par un système de marchés institutionnalisés* »²².

Depuis les temps anciens, l'activité agricole et le système d'habitat constituent les fondements de l'organisation spatiale de l'espace rural. Le terroir, l'usage du sol et l'habitat, comme éléments spatiaux, déterminent les formes et les fonctions de cette organisation particulière tout en reflétant le degré et le mode d'intervention des sociétés rurales sur leur espace. De nos jours, la mobilité et l'urbanité, éléments de la contemporanéité, « *viennent à publiciser l'espace des campagnes, c'est-à-dire à instaurer un droit de regard et d'usage commun à l'ensemble de la société sur un espace qui ne lui appartient pas* »²⁵¹.

En effet, l'industrialisation, l'urbanisation, ces deux phénomènes qui se suivent et qui se complètent, ont, toujours, suscité l'apparition d'un paysage rural spécifique. Le peuplement, l'habitat, l'usage du sol, tout se trouve bouleversé. L'espace rural, tout en perdant de son emprise spatiale, perd également une partie non négligeable de ses fonctions agricoles et du patrimoine rural au profit d'autres usages, essentiellement, liés à la demande des citadins (habitat, industrie,...). En outre, le patrimoine naturel se trouve perturbé : l'urbanisation s'effectue souvent sur les meilleures terres agricoles dont la fertilité dépend tout autant du travail de

²⁵¹ HERVIEU B., VIARD J., *Au bonheur des campagnes*. Ed. Aube, 1996, 155 p. In : SENCEBE Y. *acteurs et territoires ruraux ; usages, conflits et médiation*. Documents d'accompagnement du cours. Université Lyon II. Promotion 2002-2003.

l'homme que des conditions naturelles. Ainsi, l'expression " consommation d'espace " paraît adéquate dans la mesure où la transformation de l'espace rural en espace " urbain" est, quasiment, irréversible. Sous l'effet, donc, de la poussée périurbaine, les espaces ruraux subissent de profondes mutations.

Malheureusement, la liste des sites ruraux violés au profit de l'urbanisation ne cesse de s'allonger au fil des ans. Le patrimoine rural, quel qu'il soit bâti ou paysager, est exposé au développement urbain sauvage et incontrôlable accentuant le dysfonctionnement et le déséquilibre entre la ville et la campagne. De plus, sous les coulées du béton, des pans d'histoire disparaissent ou bien ils sont menacés par l'aménagement et l'urbanisation hâtive qui est très lourde de conséquences sur l'espace rural. Ces logiques de développement urbain sont, souvent, entrées en conflit avec la préservation du patrimoine rural et naturel. Elles ont modifié l'image des territoires ruraux avec la menace qui grandit mettant en danger ce patrimoine.

Par ailleurs, l'évolution a, très rapidement, fait disparaître une grande partie de ce patrimoine rural. Elle a effacé, progressivement, un paysage culturel basé sur un aménagement caractéristique, spécifique et propre : les terrains agricoles. A titre d'exemples, la construction des infrastructures, notamment, les autoroutes, les routes, les voies ferrées et les aéroports, les barrages hydroélectriques et les villes nouvelles, ainsi que, les zones industrielles et l'extraction minière, provoque, parfois, des dégâts importants. Sans oublier les rénovations dites « bulldozer » qui viennent s'ajouter aux phénomènes cités. Selon les auteurs de la déclaration de Bruxelles, elles occasionnent plus de destruction. Par conséquent, des tissus urbains ont disparu entre les deux guerres mondiales sans oublier les aménagements, nécessaires à l'expansion urbaine qui sont responsables de destructions massives de l'espace et du patrimoine rural.

III.5.2.4. Effet de la mondialisation et de la globalisation : tourisme

Actuellement, le tourisme représente une menace pour l'équilibre écologique, social et économique des espaces ruraux. Il pousse à commettre des actes nuisibles à l'authenticité de ces biens patrimoniaux en raison de son aménagement et de sa fréquentation incontrôlés. De ce fait, il faut considérer que l'industrie touristique offre les mêmes avantages et inconvénients que la plupart des autres industries. En d'autres termes, elle est censée valoriser le patrimoine rural et éventuellement contribuer à sa sauvegarde. Cependant, elle peut avoir des effets destructeurs quand il fait l'objet d'un commerce qui outrepassé les capacités d'accueil normales, générant la pollution, les déchets déversés sur les lieux, voire les actes de vandalisme et de vol qui peuvent

se produire par ignorance (geste maladroit, contact un peu trop prononcé avec les objets) ou intentionnellement comme le vol qui vise souvent les objets de valeur du patrimoine rural.

III.5.2.5. Ignorance, méconnaissance et négligence :

La méconnaissance du patrimoine rural par la majorité de la société est un handicap majeur qui doit être pris en considération. En effet, elle constitue un facteur important qui doit être traité sérieusement lors de l'étude et la programmation d'une opération de sauvegarde. En regardant de près les programmes et les manuels de formation, force est de constater que cet élément de la mémoire collective est omis du cursus notamment celui des architectes : les spécialistes du bâti. Hormis quelques monuments imposant par leur valeur, cette architecture rurale est absente de la formation de base. Enfin, le dernier facteur concerne l'ignorance de l'irremplaçabilité du patrimoine rural et les raisons pour lesquelles il doit être préservé. Ce dernier paramètre est, aussi, à l'origine de nombreuses destructions. Ainsi, les populations qui côtoient au quotidien ces constructions qui font partie du patrimoine rural, n'ont reçu aucune sensibilisation quant à la valeur que représentent ces biens vulnérables, induisant, ainsi, un mauvais traitement envers les lieux et une dégradation des témoins matériels ayant survécus aux vicissitudes de la nature.

Par conséquent, la campagne et son image, se modifient voire se dégradent suite à la destruction de son patrimoine rural : bâti ou naturel. Cette dégradation n'est pas due, seulement, à la disparition du patrimoine rural, mais, elle découle de la perte de sa stabilité économique et sociale et de l'équilibre qui devrait exister entre la ville et la campagne. L'état de dégradation et d'abandon de ce patrimoine est un facteur aggravant qui rend la lecture architecturale, des ces constructions, subjective et erronée surtout s'il n'y a pas de prise en compte des transformations naturelles et artificielles qu'elles ont subies. En plus, il ne faut pas oublier, les opérations de conservation et d'entretien, inadéquates ou manquées qui dénaturent le patrimoine rural.

Conclusion :

Pour conclure, il est clair que le patrimoine rural mineur est l'un des derniers types de patrimoine à être protégé. Il est l'instrument de ce va et vient entre le passé, le présent et le futur. Comme réceptacle des mémoires, il matérialise la valeur symbolique la plus perceptible des identités culturelles. Il constitue un repère manifeste parmi tous ces biens et ces richesses hérités, avec son authenticité qui persiste dans le temps. Il se manifeste par une multiplicité

d'expressions : matérielles ou immatérielles. En effet, la nécessité actuelle de retrouver ses origines notamment à travers la sauvegarde du patrimoine rural constitue un besoin et un fait social et culturel caractéristique des sociétés en mutation.

Par ailleurs, il est indispensable au développement humain des générations actuelles pour le futur et il forge l'identité des populations rurales. C'est une construction culturelle et identitaire qui s'appuie sur la diversité des héritages ruraux bâtis sur les espaces ruraux. Le patrimoine évolue en fonction des projets des groupes sociaux et des instances en charge de leur conservation, de leur réhabilitation ou de leur promotion. Les menaces que subissent actuellement le patrimoine rural, en particulier dans les milieux proches de la ville, sont dues aux évolutions socio-économiques et à la croissance démographique récente des villes. Dans un contexte de pression foncière et de mutations économiques, la revitalisation nécessaire des territoires ruraux, doit prendre en compte le rôle majeur que peuvent jouer les biens culturels à caractère rural en terme d'aménagement du territoire (développement du tourisme rural et vert, ancrage territorial des populations,...).

CHAPITRE IV :

*Reconnaissance, conservation
et valorisation du patrimoine rural*

Introduction :

Le patrimoine rural est un patrimoine fragile, non renouvelable. La promotion du patrimoine rural possède des retombées économiques qui peuvent participer à l'amélioration de la qualité de vie des communautés. En fait, la notion de valorisation du patrimoine rural ne cesse de prendre de l'importance dans nos sociétés contemporaines. Elle mobilise l'humanité entière devant les menaces naturelles et humaines qui mettent, fréquemment, ces éléments de natures diverses dans des situations d'instabilités et de précarités, malgré le statut de bien patrimonial qu'ils ont acquis avec le temps. Néanmoins, la conservation du patrimoine rural fait face à des problèmes que les expériences d'autres pays notamment la France, ont mis en exergue. La reconnaissance et la valorisation du patrimoine rural constituent des processus complexes mettant en action des acteurs et des institutions dont les intérêts et les enjeux sont différents.

IV.1. Problématique et enjeux de la reconnaissance et de la conservation du patrimoine rural :

La reconnaissance des campagnes comme milieu de vie et leur développement local symbolisent la prise de conscience de l'identité rurale et la volonté des ruraux de s'approprier leur territoire. Mais, cette reconnaissance ne se fait pas sans problèmes. Elle est porteuse d'enjeu et d'intérêt qui contrarient les politiques urbaines en place qui ont la priorité dans le monde contemporain.

IV.1.1. Connaissance et reconnaissance de la valeur patrimoniale :

Appartenir à la campagne signifie habiter la campagne avec tout ce qu'elle représente comme « *territoire avec une vie socioéconomique spécifique et irréductible aux dynamiques urbaines* »²⁵². A l'encontre du patrimoine urbain, le patrimoine rural demeure peu valorisé sauf sous une forme muséographique. Il est, insuffisamment, protégé malgré qu'il est concerné par les procédures relatives aux abords et aux sites. Force de constater qu'il se trouve, aujourd'hui, menacé voire en péril.

Sachant que tous les pays du monde, sans exception, sont riches de par leur patrimoine rural. Il a été façonné au fil des siècles par l'occupation humaine à travers les liens que l'homme

²⁵² JEAN, B. *La ruralité face au défi démographique*, in : *Rebâtir les campagnes, des villages et des petites villes pour le XXIème siècle. 1^{er} rendez-vous des acteurs du développement local en milieu rural* (Saint-Germain-de-Kamouraska, 19-22 septembre 1996). Ed. Trois-Pistoles, p.128-138, 1997b. p.129.

a tissés avec la terre et son exploitation pour pouvoir survivre. En effet, la nature, avec la terre fertile, les reliefs, le climat, le réseau hydrographique, a fourni les premiers éléments fondamentaux avec lesquels l'homme a pu se sédentariser et produire des cultures variées et exceptionnelles. Ce patrimoine recouvre des domaines divers tels que : l'histoire, l'architecture, l'archéologie, les arts, la culture, notamment orale, les techniques, les savoir-faire, notamment agroalimentaires, l'environnement, les paysages naturels et construits.

Pour inscrire un bien, un objet ou un savoir dans le temps, la durée et l'espace, et le transmettre aux générations futures, il importe d'en faire un « héritage commun » en lui donnant un « sens ». Tout d'abord, la reconnaissance et la prise en compte de la valeur patrimoniale de l'héritage rural se traduit par une démarche compréhensive et légale qui attribue à l'objet ordinaire un statut légal le hissant au rang d'un patrimoine. Malheureusement, la valeur patrimoniale de l'héritage rural n'est pas perçue comme telle de manière évidente et claire. Vu sous cet angle, sa reconnaissance doit passer par un processus de prise de conscience inhérente au concept de la patrimonialisation.

En effet, la mise en œuvre d'une opération de patrimonialisation sur le patrimoine rural engendre deux réflexions complexes sur sa reconnaissance. La première porte sur la prise en compte de sa valeur. Chaque peuple possède une vision particulière concernant la relation qu'il entretient avec le monde rural. Il est important d'étudier le lien existant entre celui-ci et la société et de déterminer que ces éléments patrimoniaux relèvent d'un passé et une histoire. Ces éléments authentiques sont porteurs de réponses à des attentes contemporaines. La seconde réflexion concerne la reconnaissance de la valeur patrimoniale qui résulte d'une démarche commune à plusieurs catégories d'acteurs et notamment les populations locales. Ces dernières seront les premiers acteurs concernés par la valorisation et de la mise en tourisme de leur territoire, et à ce moment là, la notion d'héritage commun prend alors tout son sens pour le patrimoine rural.

IV.1.2. Problèmes majeurs de la reconnaissance et de la conservation du patrimoine rural:

Dans la longue durée, le patrimoine rural témoigne de la richesse et de la diversité de biens qui paraît comme un trait d'union significatif entre les sociétés rurales et leur adaptation aux territoires. Mais cet ensemble complexe, qui est le patrimoine rural, fait face à des difficultés spécifiques quant au processus de reconnaissance et de patrimonialisation. En effet, trois

difficultés majeures entravent l'action de la valorisation patrimoniale dans les territoires ruraux : les caractères spécifiques du patrimoine rural, le conflit entre ruralité et modernité et, enfin, le risque du repli identitaire.

IV.1.2.1. Caractères spécifiques du patrimoine rural :

Historiquement, les politiques patrimoniales se sont développées à partir des monuments et des œuvres d'art, c'est-à-dire à partir d'objets ayant pour la plupart une préoccupation esthétique et exceptionnelle. Rien de tel pour les biens d'origine rurale dont le fondement essentiel est utilitaire et dont la beauté émane de l'harmonie existant entre le milieu naturel et les objets construits. Mais comme cette splendeur relève de la nature que les habitants des campagnes côtoient chaque jour, elle peut passer inaperçue car c'est le cadre de vie habituel. En effet, l'absence de la valeur monumentale ou esthétique exceptionnelle explique ce désintérêt pour les biens et les héritages ruraux par les autorités chargées de la protection du patrimoine sauf pour les sites remarquables ou les monuments.

Comme résultat de ce désintéressement, ces biens historiques ne peuvent être considérés et traités de la même façon que les autres biens patrimoniaux par les autorités politiques chargées du patrimoine. Malgré que le patrimoine rural soit authentique et le plus ancien par rapport aux autres types, il vient d'être découvert. En fait, la nature qui est ni monumentale, ni artistique conjuguée aux caractéristiques ordinaires des biens échappant aux critères traditionnels établis par les administrations chargées du patrimoine, rendent difficiles les actions de protection ou de mise en valeur. Etant ordinaires, les spécificités du patrimoine rural sont difficilement décelables et appréciables pour que ce dernier puisse intéresser les autorités afin d'officialiser sa protection, sauf dans le cas du patrimoine rural monumental.

IV.1.2.2. Conflit entre ruralité et modernité :

Pendant toute l'histoire, la société rurale a été dominée par les pouvoirs urbains et considérée comme une société culturellement attardée. C'est pourquoi, elle devait faire l'objet de mesures civilisatrices apportant le progrès. De ce fait, une seconde difficulté fondamentale apparaît pour le patrimoine rural, elle se situe, principalement, dans l'opposition entre tradition et modernité, dans l'intégration du traditionnel dans le moment actuel. « *On est confronté de façon permanente sur le comment d'adaptabilité de notre patrimoine à nos besoins modernes, à la*

limite dans un cadre traditionnel ou l'inverse »²⁵³. Autrement dit, il est important de s'interroger sur le sort de ce patrimoine caractérisé par des valeurs traditionnelles, appelées à évoluer harmonieusement, et son insertion effective dans un cadre nouveau pour assurer sa transmission aux générations future et sa pérennité.

Vu sous cet angle, cette problématique est liée à l'usage pour lequel ces biens ont été créés, mais, qui a disparu du fait de l'évolution des techniques et des sociétés. À titre d'exemple, les fermes ne sont plus adaptées aux besoins actuels et l'extension des villes enlève à l'usage agricole des hectares de terrains assez important. De même, le progrès technique a conduit à ignorer les valeurs patrimoniales des paysages ; il a engendré la destruction de nombreux biens, notamment ceux de l'architecture traditionnelle rurale, par les autochtones eux mêmes. Ces derniers ont participé au rejet des certains éléments patrimoniaux de leur culture en intégrant d'autres qui sont nouveaux introduits par la contemporanéité.

A ces problèmes particuliers s'ajoute celui lié à l'invasion des campagnes par les urbains qui sont à la recherche de fermes à rénover. Ce problème a été, souvent, un facteur aggravant de ce processus induit par les effets du progrès. Sans doute, l'évolution des techniques et des modes de vie des ruraux était nécessaire, inéluctable et souvent souhaitable. Mais, les processus de ces évolutions ont, trop souvent, ignoré les exigences de l'adaptation au milieu rural où elles s'appliquent : paysages, bâtis, produits et modes de vie caractéristiques des sociétés rurales. Cette mise en cause des sociétés rurales par la modernité a provoqué la destruction d'un grand nombre de biens patrimoniaux.

Enfin, le patrimoine rural n'est pas mort mais vivant car il est lié au travail de la terre : l'agriculture. Sauf muséification utile pour conserver la mémoire des usages du passé, ces biens, pour être préservés, doivent s'adapter à un emploi contemporain. Leur préservation passe par une nouvelle vie. Aujourd'hui, l'évolution des techniques et la gestion de l'espace doit intégrer la relation existant avec le milieu tant dans ses aspects naturels que culturels. La prise en compte des éléments patrimoniaux ruraux dans toute action de développement est un changement fondamental pour la politique de l'aménagement du territoire comme pour la politique agricole. Cette innovation ne peut se réaliser que par la sensibilisation et l'adhésion de tous les acteurs.

²⁵³ BENABBAS-KAGHOUCHE Samia. Op.cit.

IV.1.2.3. Risque du repli identitaire des ruraux :

L'une des difficultés majeures de l'approche du patrimoine rural est le risque de dévoyer cette démarche par la recherche d'éléments susceptibles de fonder un retour au passé et de justifier une politique d'exclusion des apports étrangers aux traditions rurales. Effectivement, l'approche patrimoniale de l'espace rural doit rejeter toute idéalisation d'un passé mythique et ne pas chercher à figer dans leur état les biens, qui par nature, sont liés à la vie de la nature et à celle des sociétés. Ces derniers peuvent, alors, évoluer dans leurs formes et leurs usages. Donc, toute approche patrimoniale des territoires ruraux doit éviter le folklorisme, le sectarisme identitaire et le passéisme pour développer une approche multidisciplinaire permettant l'essor du patrimoine rural.

IV.2. Valorisation du patrimoine rural comme outil de tourisme culturel durable :

Parler du patrimoine revient à soulever la question du rôle, notamment économique, qu'il doit assurer de nos jours. Il ne s'agit pas de le conserver pour qu'il devienne un fardeau pour la société. Bien au contraire, il peut générer des gains à travers son usage contemporain pour s'autofinancer en premier lieu, puis, pour promouvoir le développement économique de la région où il se trouve à travers le tourisme.

IV.2.1. Mise en valeur patrimoniale :

Au sens plus large, l'expression « mise en valeur » ou « valorisation du patrimoine » englobe toutes les actions visant à trouver un nouvel usage ou vocation au patrimoine rural, afin de l'intégrer dans la vie contemporaine et de lui donner une valeur autre qu'architecturale, identitaire ou historique. Au cœur de ce processus de réutilisation et de réappropriation du patrimoine, la mise en valeur consiste à rendre le patrimoine fonctionnel, utile pour tenter de le faire connaître et le faire vivre. Sans doute, il s'agit d'éviter de transformer ces biens culturels en « territoires musées », fondés, seulement, sur la nostalgie des temps passés. Ces objectifs de la valorisation sont plus faciles à atteindre si le patrimoine est porteur de nombreuses valeurs permettant un développement local, global et durable des territoires ruraux. Le patrimoine rural est, alors, ressenti comme une ressource à la fois héritée et stratégique. Sa mise en valeur a pour objectif le développement culturel dont les retombées retentissent sur la croissance économique, touristique. Elle peut, parfois, être la source d'orientation des stratégies résidentielles concernant les habitants.

En effet, le processus de patrimonialisation est accompagné d'un phénomène d'appropriation qui s'accroît et se confirme dans chacune de ses étapes (voir annexe II). Il s'agit de reconnaître le patrimoine et de lui accorder des valeurs d'usage qui sensibiliseront les acteurs et seront à la base de toute action menée dans ce processus. Plusieurs exemples soulignent qu'en termes d'exposition et de valorisation associées du patrimoine, des considérations sociales, parfois artistiques et idéologiques, surtout techniques, économiques et financières entrent indéniablement en ligne de compte. De nos jours plus encore qu'hier, la sélection et la conservation des patrimoines, l'engouement même qu'ils suscitent, relèvent, incontestablement, des raisons économiques.

IV.2.2. Conditions d'une valorisation réussie du patrimoine rural:

Le processus de patrimonialisation du patrimoine rural ne s'accomplit que par la valorisation patrimoniale. En effet, sélectionné, justifié, conservé, puis exposé, un bien doit être doté d'un usage qui lui permet une meilleure appropriation patrimoniale. De plus, une meilleure reconnaissance de ses valeurs d'usage sensibilisera les acteurs à vouloir l'exploiter. Pour qu'il y ait valorisation réussie du patrimoine rural quatre conditions doivent être réunies: la connaissance objective, la demande sociale, l'implication efficace des acteurs, et enfin la reconnaissance de la valeur patrimoniale (Figure. n°3).

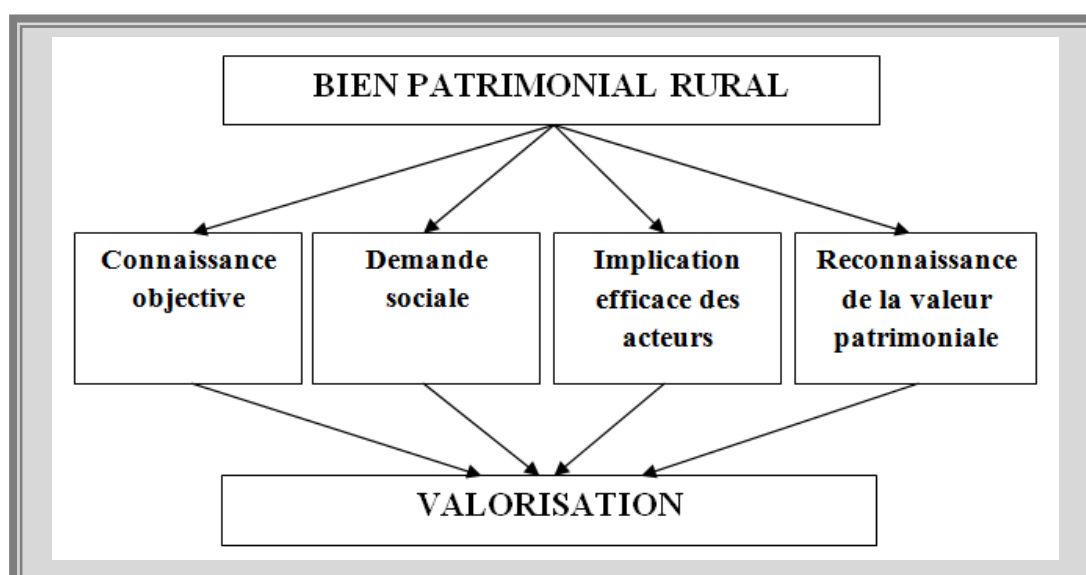


Figure. n°3 : Conditions d'une valorisation réussie du patrimoine rural.

Quatre conditions doivent être réunies pour une valorisation réussie du patrimoine rural: la connaissance objective, la demande sociale, l'implication efficace des acteurs, et enfin la reconnaissance de la valeur patrimoniale.

Source : Traitement personnel

IV.2.2.1. Connaissance objective :

La connaissance objective d'un bien patrimonial rural est une condition préalable. Elle est susceptible d'en faire une ressource patrimoniale. Elle est à la base de toute valorisation patrimoniale. Il s'agit de repérer, d'identifier le bien, et surtout de pouvoir produire un discours sur lequel appuyer cette valorisation. La construction d'une connaissance objective sur une ressource du patrimoine rural nécessite une phase d'études et de recherches (collecte et cumul des informations). Elle est, parfois, longue, compliquée et difficile. Elle a pour fonction de donner un sens pour convaincre les différents acteurs. Plus le discours sur le bien patrimonial rural est riche et clair, plus le sens de la mise en valeur patrimoniale est acceptable, audible et recevable par l'ensemble des acteurs concernés.

IV.2.2.2. Demande sociale :

La demande sociale est indispensable pour connaître et reconnaître la valeur patrimoniale des objets ruraux. Elle est variable au gré des évolutions culturelles, économiques et techniques des sociétés. Les représentations et les pratiques des sociétés évoluent, se transforment et se succèdent dans le temps et selon les époques. À titre d'exemple, plusieurs biens et sites, notamment le patrimoine rural, longtemps méconnus, oubliés ou marginalisés, peuvent susciter, soudainement, l'intérêt du public, suite à une prise de conscience qui demandera, alors, sa valorisation patrimoniale.

IV.2.2.3. Implication efficace des acteurs :

Une valorisation du patrimoine rural constitue le fruit de multiples efforts menés par les différents acteurs (collectivités territoriales, les associations ou les décideurs politiques, habitants...). La sauvegarde d'un site ou d'un bien patrimonial rural n'est plus seulement l'affaire de son propriétaire mais celle de toute la communauté qui se trouve investie de cette responsabilité. D'où, l'importance des législations patrimoniales en matière du patrimoine rural pour définir les droits et les responsabilités de chacun de ces acteurs. En effet, la bonne organisation et coordination entre les acteurs est nécessaire afin de pouvoir intégrer, et même imposer, le patrimoine rural dans la culture de la société. Il s'agit de mobiliser la société pour protéger son patrimoine rural en péril. Une stratégie commune élaborée par les acteurs face à des problématiques conflictuelles, permet de définir des règles spécifiques et de développer des échanges fondés sur certaines formes de réciprocité (technique, économique...). Le processus de

la valorisation du patrimoine rural peut, ainsi, être au cœur des enjeux et des intérêts divers et conflictuels où les associations de protection doivent se battre, parfois, pour faire reconnaître la valeur d'un objet de ce patrimoine unique.

IV.2.2.4. Reconnaissance de la valeur patrimoniale:

La reconnaissance constitue l'un des critères essentiels dans la définition d'un objet patrimonial. La reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'héritage rural se traduit, tout d'abord, par la compréhension. Elle permet d'identifier des éléments mobiliers et immobiliers du patrimoine rural. Il s'agit d'admettre que la reconnaissance légale de la valeur patrimoniale d'un bien patrimonial rural ne mènera ni à sa destruction, ni à sa dégradation. En plus, la reconnaissance patrimoniale implique un changement de statut de l'objet patrimonialisé. Il peut non seulement acquérir un statut légal, mais aussi, il y gagne sur le plan de la perception : un bien reconnu gagne en plus-value symbolique et en visibilité. De plus, une meilleure reconnaissance de ses valeurs d'usage et économique mobilisera les différents acteurs à vouloir exploiter les potentialités de ce capital.

Enfin, la valorisation du patrimoine rural répond à une multitude d'enjeux d'ordre culturel, pédagogique, économique, touristique et social. Pour appréhender cette opération, l'approche multi-paramètres peut être particulièrement efficace du fait qu'elle permet d'intégrer ces différents enjeux sans s'opposer aux spécificités du milieu et de la société. Il s'agit de proposer :

- une démarche de sensibilisation et d'information en vue d'inciter les populations à prendre conscience des richesses de leur patrimoine rural et de la nécessité de le conserver.
- des modalités d'aménagement touristique d'un lieu respectant son environnement physique ou social afin de le conserver et le pérenniser.
- une méthode de promotion adaptée au contexte du pays.

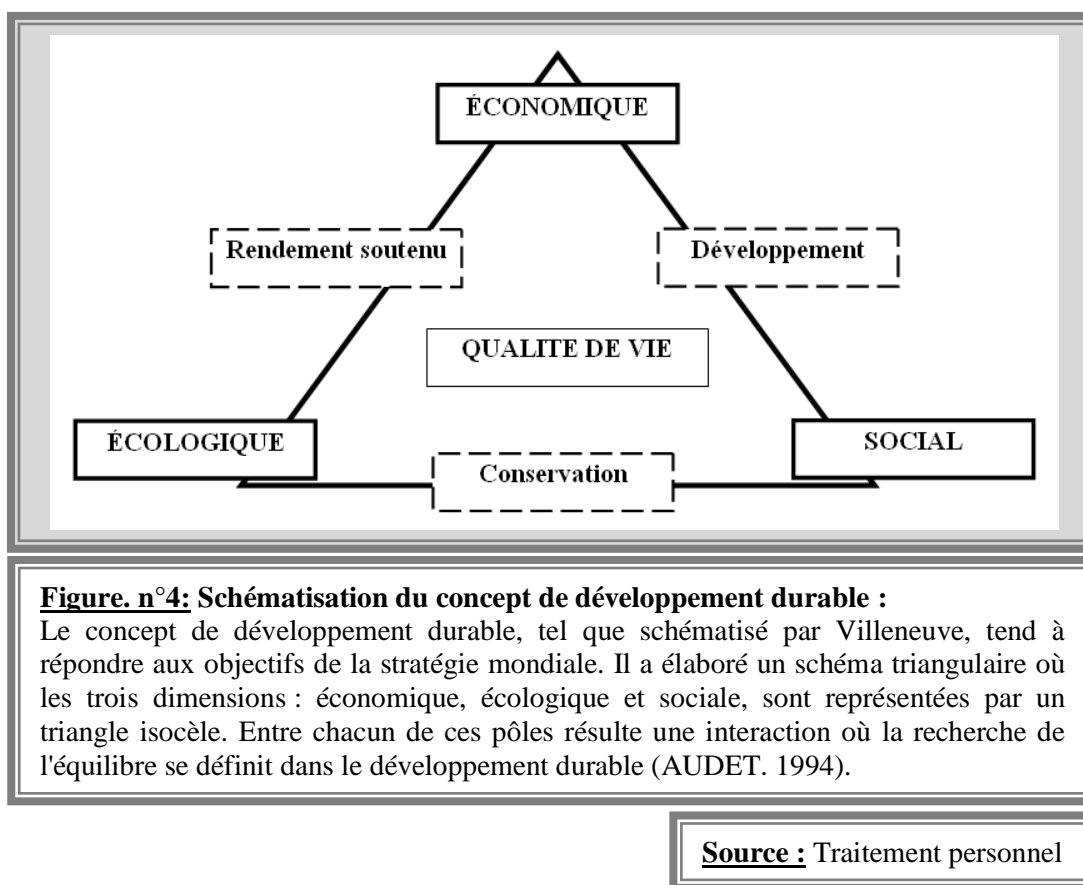
IV.2.3. Reconnaissance de la valeur du patrimoine rural et le développement durable :

La valorisation du patrimoine rural ne doit pas être réfléchi indépendamment du sort de la société dans laquelle il se trouve. Bien au contraire, il doit être pensé dans le cadre des stratégies qui visent le développement durable tout en remédiant aux insuffisances d'un modèle de développement axé sur la seule croissance économique. Il est question de reconsidérer les

façons de faire compte tenu des nouvelles priorités. La résolution des problèmes liés aux patrimoines doit se faire, justement, suivant les nouvelles approches fondées sur les dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement à long terme.

IV.2.3.1. Développement durable : une autre notion évolutive dans le temps

La notion de développement durable a été proposée pour la première fois dans le rapport BRUNTLAND²⁵⁴ en 1987. Elle a été entérinée en 1992 par le sommet de Rio de la CNUED²⁵⁵ et par le rapport de la Banque mondiale. Le développement est considéré comme durable, s'il est conçu de manière à assurer la pérennité du bénéfice. Au delà de cette définition, les objectifs ont été, progressivement, fixés : équité sociale, efficacité économique et amélioration de l'environnement (Figure. n°4).



Au sens le plus large, le développement durable est un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle et future. En autres termes, il vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature car il exige que les ressources et

²⁵⁴ Rapport Bruntland : « Notre avenir à tous », rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement en 1987.

²⁵⁵ Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement

l'environnement soient gérés dans le cadre d'une stratégie menée à long terme, en tenant compte aussi bien de leurs valeurs éventuelles que de leurs valeurs présentes. Effectivement, la définition de Gro Brundtland : « *le développement durable s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures* » (CMRD 1989), est devenue une règle de base pour toute société qui cherche un avenir meilleur.

IV.2.3.2. Lien entre patrimoine rural et développement durable :

Inscrire le patrimoine rural dans une logique de développement durable signifie élargir les méthodes d'approche tout en projetant les réflexions le concernant du présent vers le future. Cela revient, en fait, à prendre en compte les biens du patrimoine rural comme des biens appartenant à chaque habitant, qu'il soit de la ville ou de la campagne, d'une région proche ou d'une région lointaine, sans mettre en danger l'avenir des générations futures.

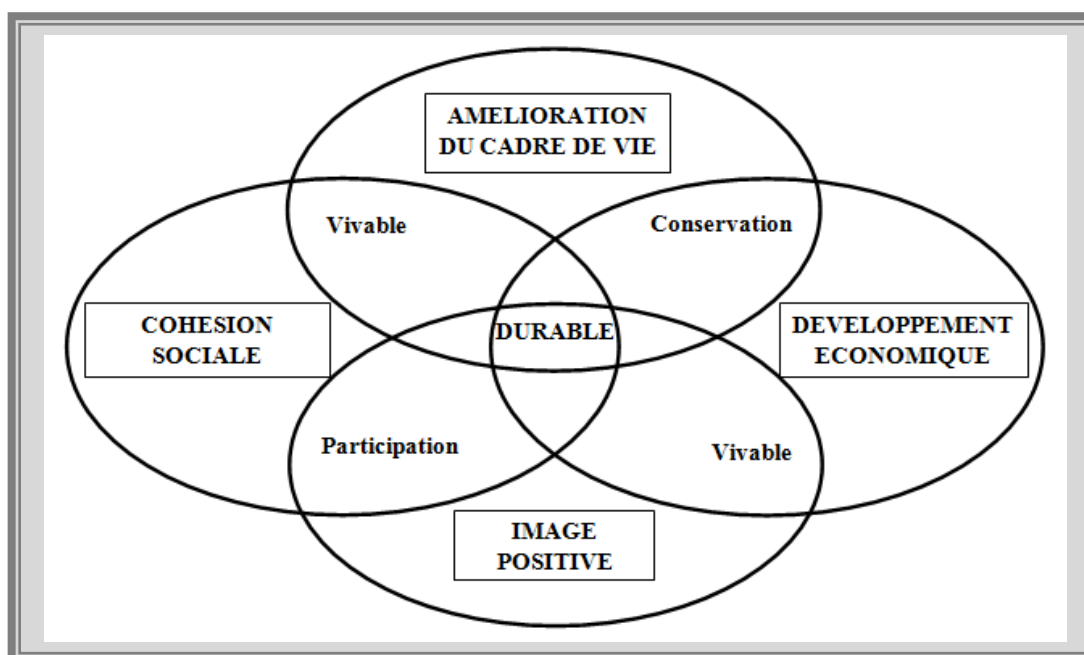


Figure. n°5 : Schéma de représentation de la relation entre le développement durable et le patrimoine. Le schéma symbolise la relation qui doit exister entre les valeurs positives du patrimoine (cohésion sociale, amélioration du cadre de vie,...) dans la politique de mise en valeur et les principes du développement durable (DELAYER.2007).

Source : Traitement personnel

Considéré comme un capital et comme une ressource du territoire, le patrimoine rural est un élément porteur et une force dynamique du développement local et durable, contribuant de manière déterminante à l'attractivité des territoires ruraux (Figure. n°5) et à l'équilibre entre la

ville et la campagne²⁵⁶. Effectivement, la durabilité du patrimoine rural implique une réflexion approfondie sur son usage. A moins de lui donner une affectation d'ordre muséal, tout élément du patrimoine est destiné à évoluer. Selon le regard porté, différents types d'actions peuvent en ce sens être réalisés : restaurer, réhabiliter, rénover, réaffecter...

En effet, l'objectif d'intégration du concept de développement durable dans le processus de valorisation du patrimoine rural vise sa transmission aux générations futures dans le respect de sa vocation. L'inscription du patrimoine rural dans un projet d'aménagement durable constitue la solution la mieux adaptée pour lui garantir un avenir vivant. Décideurs et utilisateurs s'attacheront à respecter les différentes phases d'élaboration du projet (formulation d'un avant-projet, formalisation, appropriation, gestion du suivi...), en association avec toutes les catégories de partenaires potentiels, pour le conforter et l'enrichir.

IV.3. Tourisme, un intégrateur de la demande de patrimoine rural :

Pour établir le lien entre le tourisme et le patrimoine, il faut élaborer un mécanisme qui intégrera, notamment, les programmes de commercialisation et de développement du tourisme à la planification d'un circuit d'interprétation du patrimoine rural. En effet, les différentes actions éducatives mises en évidence par le réseau touristique prendraient toute leur ampleur lorsqu'elles sont appliquées au patrimoine rural. La valorisation du patrimoine rural dans une perspective touristique met l'accent sur le patrimoine rural et sa dimension culturelle et économique.

IV.3.1. Apparition du tourisme en espace rural :

La relation qui existe entre le patrimoine et le tourisme n'est pas aussi claire et simple qu'elle peut paraître. Mais, elle est au contraire complexe voire même contradictoire. Le tourisme est le résultat de la vulgarisation du concept du patrimoine. Toute fois, cette dernière n'est pas encore totale puisque, tout d'abord, c'est le public instruit qui commence à s'intéresser au patrimoine protégé pour l'intérêt général. On assiste, dès lors, à la création des sociétés savantes s'intéressant à l'étude et à la préservation du patrimoine. Ce phénomène va continuer à prendre de l'ampleur jusqu'à l'apparition de la notion de vacances, période pendant laquelle les gens en profitent pour visiter les monuments historiques. Ainsi, l'idée du tourisme, qui va être qualifiée plus tard par culturelle, commence à prendre forme. Elle constitue en quelque sorte une consommation patrimoniale.

²⁵⁶ CEMAT (2010). Op.cit.

Dans le cas des monuments, des bâtiments ou d'ensembles de bâtiments, la valeur d'usage direct est réalisée à travers les revenus obtenus d'un usage direct comme l'habitat et le commerce, etc. Tandis que la valeur d'usage indirect résulte de l'usage du bien par des visiteurs de passage comme les touristes qui profitent de la beauté et de la valeur du lieu. La valeur de non-usage direct quant à elle, c'est la somme des profits obtenue par la mise en valeur du patrimoine, elle peut se manifester, par exemple, par des profits résultant de la contribution d'un étranger à la sauvegarde d'un patrimoine. Le fait d'utiliser le monument ou le bâtiment pour d'autres fonctions que la simple visite des touristes, aide aussi bien à l'optimisation de l'utilisation des éléments du passé, qu'à la préservation de l'histoire du pays.

Dans le mouvement de patrimonialisation postmoderne, le tourisme semble être un levier du développement local, en tant qu'intégrateur de la demande du patrimoine rural²⁵⁷. En effet, si l'espace rural connaît une « renaissance » depuis le milieu des années 1970, ce phénomène n'est pas homogène sur l'ensemble de cet espace. Le développement du tourisme est, alors, souvent considéré comme une solution pour la revitalisation des territoires ruraux marginaux au sein des pays. Les liens entre tourisme en espace rural et tourisme durable sont forts. En effet, les caractéristiques du tourisme rural (tourisme assez diffus, faible capacité d'accueil des territoires), amène à considérer le tourisme rural comme un tourisme durable par définition.

Le tourisme est un phénomène difficile à appréhender, qui entraîne de multiples retombées pour un territoire. Il est, donc, nécessaire d'avoir recours à des outils permettant d'appréhender la multi dimensionnalité du tourisme. Pour construire une stratégie de développement touristique durable, il faut prendre en compte à la fois les conséquences sociales, économiques et environnementales du développement de l'activité touristique sur un territoire rural. Au cours des dernières décennies, de profonds changements ont affecté les campagnes, modifiant certaines données. Durant cette période, à côté de sa vocation productive, l'espace rural s'affirme comme un lieu de résidence, de villégiature, de valorisation et de préservation des milieux naturels. Ainsi, le territoire est réévalué pour son rôle économique et social de mobilisation des ressources naturelles et humaines, dans lequel le tourisme joue un rôle de plus en plus important.

²⁵⁷MOLLARD A., PECQUEUR B. ET MOALLA M., 2005, Offre de produits, services territorialisés et demande de biens combinés, in *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, A. Torre et M. Filippi (dir.), INRA éditions : pp. 73-93. In : TAFANI (2010). Op.cit.

IV.3.2. Tendances du tourisme en espace rural :

Le tourisme en espace rural est défini comme polymorphe avec une distinction claire entre le tourisme de terroir, l'agritourisme, le tourisme de nature ... En ce sens, RAYSSAC(2007)²⁵⁸ et d'autres²⁵⁹ auteurs utilisent différents vocables pour ce tourisme :

- **Tourisme vert :**

Le tourisme vert fait référence à la nature et au paysage. Les zones rurales ont le plus souvent des conditions climatiques favorables ainsi qu'une richesse au niveau des paysages très attractifs pour les visiteurs. Les plans d'eau, les forêts, les villages de caractère favorisent le développement d'activité en plein air.

- **Agri/Agrotourisme :**

L'Agri/Agrotourisme fait référence au tourisme propre à la ferme. Il concerne à la fois l'hébergement touristique et les activités de loisirs sur le site même. Il permet d'avoir des revenus complémentaires aux activités agricoles. L'agrotourisme est, donc, la pratique du tourisme en relation directe avec le monde des exploitants agricoles.

- **Tourisme à la campagne:**

Le tourisme à la campagne montre surtout le caractère pluriel de la destination comme le montre la définition qualitative de l'espace rural (voir chapitre III p.67). Il dégage une forte valeur symbolique de la vie à la campagne.

- **Tourisme d'espace :**

Le tourisme d'espace permet la dispersion des équipements touristiques. RAYSSAC (2007), identifie cette forme de tourisme comme « *l'antithèse du tourisme de masse* »²⁶⁰.

²⁵⁸ RAYSSAC Sébastien, *Tourisme et devenir des territoires ruraux : jeux d'acteurs, discours et requalification de la ruralité dans 3 Pays du Sud-ouest français*, Université Toulouse II le Mirail, 2007, 2 volumes. In : MACHICOT (2010). Op.cit.

²⁵⁹ L'Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T.). Programme des Nations-Unies pour le Développement (P.N.U.D.). *STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME RURAL*. Etude préparée pour le Ministère de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme au Maroc. MADRID, MARS 2002.

²⁶⁰ RAYSSAC (2007). Op.cit. In : MACHICOT (2010). Op.cit.

- **Ecotourisme :**

L'Ecotourisme concerne le tourisme dont la destination est, généralement, un milieu naturel tout en respectant les territoires d'accueil. Il se doit de soutenir l'économie locale et la spécificité du lieu. L'écotourisme est une manière de faire du tourisme, fondé sur le désir de découvrir la nature, et de respecter, de préserver et de valoriser les équilibres naturels et culturels des lieux et des populations où il s'exerce.

- **Tourisme rural :**

Dans sa définition la plus large, le tourisme rural est toute pratique touristique qui se déroule en zone rurale quelle qu'en soit la forme. Le tourisme rural n'est, donc, pas seulement un enjeu permettant d'atteindre un développement touristique équilibré et de lutter contre le surdéveloppement du tourisme urbain ou côtier. Il constitue, également, une orientation nécessaire afin de maintenir, de protéger et de mettre en valeur tout ce qui vient du passé, et qui constitue le patrimoine. Ainsi, de nombreux termes sont synonymes de tourisme en espace rural : tourisme rural, tourisme vert, tourisme à la campagne, ... Il est très important de souligner que l'association française *pour le développement du tourisme et du patrimoine rural* appelée « Sources »²⁶¹ met en avant des notions qui font plus appel aux pratiques et aux valeurs de l'espace rural.

- **Tourisme de nature :**

Le tourisme de nature est un tourisme où le touriste est un acteur respectueux de l'espace naturel dont il a besoin pour pratiquer son activité. De manière plus générale, le tourisme de nature regroupe les activités qui font appel aux espaces naturels.

- **Tourisme durable :**

Comme l'écotourisme, le tourisme durable est une manière de pratiquer le tourisme. Si l'écotourisme s'applique de façon privilégiée dans les espaces naturels, alors le tourisme durable

²⁶¹ Dès 1991, Source est un outil, un levier, au service d'une politique publique de développement du tourisme rural. Depuis l'origine, la mission de Source est de collecter, structurer et diffuser l'information sur le tourisme rural et le patrimoine rural.

est un concept qui s'applique à toutes les formes de tourisme. Le tourisme durable prend en compte le respect des ressources des territoires pour permettre le développement économique de leurs populations. Il vise trois objectifs : minimiser, autant que possible, l'impact sur l'environnement, participer à la préservation de la diversité culturelle et participer à l'économie régionale.

Constatant que le tourisme, aujourd'hui, est un secteur porteur de richesse, de nombreuses nations ont élaboré des stratégies afin de promouvoir le tourisme durable en milieu rural. En effet, les territoires les plus marginalisés mais possédant des ressources naturelles et culturelles appréciables, sont en phase de devenir des zones d'accueil pour les touristes mais tout en veillant au respect des valeurs patrimoniales naturelles et culturelles. Parmi ces pays, il y a la France qui a pu valoriser son patrimoine rural à travers l'adoption d'une stratégie spécifique.

IV.4. Expérience française en matière de la mise en valeur du patrimoine rural: Opération « patrimoine rural »

Modelés par des siècles de tradition tout en restant ouverts au progrès, l'espace rural caractérise la France. Avec certains traits communs mais variés, les « campagnes de France » dessinent, aujourd'hui, la physionomie d'un pays qui a su rester lié à sa terre et son terroir tout en les faisant évoluer. En effet, La France est considérée comme un des pays les plus ruraux en Europe. Le territoire français s'étend sur cinquante cinq millions d'hectares dont sept millions d'hectares seulement sont destinés au territoire non agricole. Parallèlement, la population rurale représente 24,5 % de la population française sur 65 millions d'habitants. Après une longue période de déclin puis de stagnation, l'espace rural français a connu un développement et une croissance importante suite aux expériences menées par la politique du pays à travers la valorisation du patrimoine rural. Il faut signaler que la France constitue un des exemples les plus intéressants en matière de valorisation du patrimoine rural en Europe.

IV.4.1. Patrimoine rural de la France :

Constatant le déclin que connaissaient les « campagnes de France », le ministère de la culture s'est intéressé de près au patrimoine notamment rural. En fait, c'est Malraux qui a demandé de dresser « l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France ». Grâce à cet inventaire que sont répertoriés, pour la première fois, comme biens patrimoniaux des paysages, des fermes ou des granges, et des objets comme mobilier rural. Ce

travail remarquable, qui a fait l'objet de publications régionales, n'embrasse, toutefois, qu'une partie du patrimoine rural. Se limitant à l'inventaire seulement, cette opération ne comportait pas de protection. Plus récemment, un rapport sur le patrimoine rural a été demandé au professeur CHIVA par le Ministère de la Culture, il a été remis en avril 1994. Ce rapport fondateur proposant une « *politique pour le patrimoine culturel rural* », a été mis sous le boisseau. Si l'implication du Ministère de la Culture comme celle de l'Agriculture est essentielle, alors, l'étude et l'adoption d'une politique du patrimoine rural, sont par nature interministérielles.

IV.4.2. Opération « patrimoine rural » :

L'opération « patrimoine rural » correspond à une démarche d'incitation à la mise en valeur de patrimoine rural en France. Elle s'appuie sur une approche conceptuelle celle de la patrimonialisation. Elle concerne la mise en œuvre d'une politique adoptée pour la valorisation du patrimoine rural dans une dynamique partenariale ; elle est porteuse de développement. L'opération « patrimoine rural », conduite de 1999 à 2002 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture français, a permis d'expérimenter les stratégies adoptées et les difficultés spécifiques d'une telle approche. Elle visait, aussi, à sensibiliser les habitants et les usagers du monde rural à l'existence d'un patrimoine de proximité, qualifié par certains de petit patrimoine.

IV.4.2.1. Genèse de l'opération « patrimoine rural » :

L'opération « patrimoine rural » ne comportait ni procédures administratives ni incitations financières publiques spécifiques. Elle tendait, plutôt, à mobiliser les acteurs concernés par la découverte, la préservation et la valorisation des richesses réelles et potentielles que représente un patrimoine trop souvent méconnu, voire méprisé au nom d'une certaine conception de la modernité. Il était menacé de disparition si ce n'est cette prise de conscience de sa valeur intrinsèque qui suppose une réflexion sur sa nature et ses usages. Cette expérience a permis de formuler quelques propositions pour l'avenir du patrimoine rural. Dans cet esprit, l'objet de ce volet est de présenter la genèse, le contenu et les résultats de l'opération « patrimoine rural » en France.

L'origine de la réflexion, qui a conduit à concevoir cette opération, se trouve dans une convention passée en 1990 entre le ministère de l'Agriculture et celui de la Culture afin, notamment, de « *donner aux populations rurales les moyens de maîtriser et de s'approprier les*

bénéfices de la mise en valeur de leur patrimoine ». Cet objectif, essentiel pour le devenir des territoires ruraux, était resté lettre morte, compte tenu des difficultés inhérentes à un tel projet. Ces complications sont liées à la notion même du patrimoine rural, le conflit entre ruralité et modernité et le risque du repli identitaire. Ces considérations majeures ont motivé l'action du Ministère de l'Agriculture qui a tenu à l'appeler « opération patrimoine rural ».

IV.4.2.2. Mise en œuvre d'opération « patrimoine rural » :

Le Ministère de l'Agriculture a saisi l'opportunité des manifestations organisées en France à l'occasion du passage au 3^{ème} millénaire, pour prendre cette initiative. En effet, la France est un vieux pays caractérisé par une diversité exceptionnelle de ses paysages et de ses cultures rurales constitutives de son identité. Il était, donc, légitime de saisir cette occasion pour faire prendre conscience de la richesse, de la variété, de la beauté de cette multitude de biens du patrimoine rural. Le prétexte était bon de lancer une action sur le patrimoine rural. L'opération « patrimoine rural » est une action citoyenne qui a été recherchée pour réaliser trois objectifs de toute politique patrimoniale : *identifier, protéger, valoriser*. Mais la méthode doit s'adapter aux spécificités de ces biens.

En autres termes, au lieu d'imposer une méthode normative par les autorités publiques, la méthode choisie a été d'engager une action de sensibilisation, de découverte et d'éveil à l'observation pour les habitants des territoires ruraux. Il est important que les habitants prennent conscience et en charge leur patrimoine de proximité, pour qu'ils en deviennent responsables et qu'ils réfléchissent à sa mise en valeur par eux mêmes. En effet, dans cette opération, les habitants de l'espace rural doivent être les acteurs principaux de la patrimonialisation. Cette action citoyenne implique l'ensemble des acteurs pour développer une pédagogie de l'observation permettant aux habitants des territoires ruraux de s'approprier les objets patrimoniaux. Ainsi, cette approche nouvelle évite les inconvénients de l'action publique classique qui impose des normes ou qui est subventionnée. Cette approche a concerné trois démarches convergentes : réunir les acteurs, créer des outils, diffuser et communiquer.

IV.4.2.2.1. Réunir les acteurs :

Pour réussir une action de sensibilisation aux biens patrimoniaux ruraux, il est indispensable d'impliquer tous ceux qui ont une responsabilité dans la gestion des territoires. Elle concerne les acteurs publics et les acteurs privés. La première tâche a, donc, consisté à

prendre contact avec toutes les administrations et tous les organes représentatifs des collectivités locales, des syndicats agricoles et des associations concernées par le patrimoine rural. Il est remarquable que tous les responsables des organismes visités aient répondu positivement à cet appel. Leur accord a permis de réunir régulièrement un comité national de pilotage chargé de définir les actions à entreprendre et de suivre le déroulement de l'opération. Ce comité comprenait :

- des représentants de six ministères : Agriculture, Culture, Education Nationale, Jeunesse et Sports, Tourisme, ainsi que la Délégation du ministère de l'aménagement du territoire ;
- des associations représentatives des collectivités locales : Régions, Départements, Communes ;
- des représentants des organisations professionnelles agricoles : Chambres d'Agriculture, Jeunes Agriculteurs, Mutualité, Coopération et Crédit Agricole, Syndicats agricoles ;
- des associations impliquées dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine rural, fédérant de nombreuses associations locales, ainsi que des mouvements d'éducation populaire. Il était essentiel pour mener à bien un tel projet que les représentants de la société civile y soient associés.

Malgré le nombre des participants (une cinquantaine), ce comité de pilotage a bien fonctionné car sa tâche ne comportait aucun enjeu de pouvoir, ni aucun rôle financier. Chacun a joué son rôle dans la conception et l'animation de l'opération et l'information de ses instances. La mise en œuvre des actions nécessitait des relais locaux. A l'instigation des directeurs régionaux et départementaux de l'Agriculture, sur une base volontaire et avec l'appui de leurs collègues du ministère de la Culture, des instances régionales et départementales se sont formées avec des représentants locaux des organismes constituant le comité national. C'est en grande partie par ces comités locaux qu'ont été diffusés les outils élaborés au plan national et qu'ont été suscitées ou encouragées les initiatives concourant aux buts de l'opération.

IV.4.2.2.2. Créer des outils :

Dès l'origine, trois outils ont été conçus pour atteindre les objectifs de l'opération : un guide d'observation, un guide de valorisation, un site internet. Fruit d'un travail d'équipe pluridisciplinaire, les guides français ont été conçus comme outils pratiques, pédagogiques et attractifs pour découvrir la richesse et la diversité du patrimoine rural d'une part, et pour donner

les informations, à partir d'exemple concrets, sur la conservation et la valorisation des différents domaines patrimoniaux et sur les procédures à mettre en œuvre d'autre part.

- **Guide d'observation :**

Le guide d'observation est l'outil de base de l'action de sensibilisation. Il a pour but de développer une éducation concernant les objets pouvant être identifiés comme patrimoniaux. Il a été conçu par une équipe pluridisciplinaire de haut niveau qui s'est inspirée des travaux de la pédagogie développés par les professeurs d'éducation socioculturelle, une des originalités de l'enseignement agricole en France. Ce document propose une démarche de découverte des différents aspects du patrimoine rural matériel et immatériel : paysage, bâti, traditions, pratiques agricoles, produits du terroir, pratiques artisanales, langues, fêtes et cultures locales. Ce guide, largement diffusé par l'intermédiaire des organismes participant à l'opération, a eu un grand succès.

- **Guide de valorisation :**

Le guide de valorisation constitue le prolongement naturel du précédent : guide d'observation. Après l'observation et l'identification des éléments patrimoniaux, la réflexion doit conduire à s'interroger sur la possibilité de mettre en valeur ces biens et de contribuer, ainsi, à un projet de développement local. Rédigé également par une équipe pluridisciplinaire qualifiée, cet ouvrage est conçu au profit des agents de développement. Il est fondé sur une démarche participative pour mobiliser et obtenir l'adhésion des acteurs locaux dans leur diversité (élus, agriculteurs, membres d'associations). Cet ouvrage est, donc, réalisé pour assurer la démarche méthodologique mais il contient, aussi, des informations utiles sur le plan juridique et financier.

- **Site internet :**

Un site Internet devait compléter ce dispositif. Ce dernier permettrait de faciliter les recherches par thème sur les éléments répertoriés du patrimoine rural, l'identification des compétences, l'information sur les projets et les réalisations et la mise en relation des acteurs. Un tel outil permettrait la valorisation d'un centre de ressources consacré au patrimoine rural. Faute de moyens, ce projet n'a pas encore abouti mais l'association « Source », qui a organisé avec succès le premier forum d'acteurs sur le patrimoine rural, en 2002, à Clermont Ferrand, travaille pour réaliser progressivement ce projet.

IV.4.2.2.3. Diffuser et communiquer :

Conçue comme une action de sensibilisation, les réalisations concrètes étant affaire des acteurs locaux, la diffusion des guides devait s'accompagner d'actions de communication permettant de toucher le public le plus large possible. Il est apparu très vite, malgré les efforts entrepris, que les rédactions des grands media nationaux : presse et télévision, ne prêtaient aucun intérêt au patrimoine rural, considéré, à tort, comme « non vendeur ». C'est, donc, par d'autres moyens que le public pouvait être touché et sensibilisé: l'organisation de « classes patrimoine », d'actions de labellisation, d'une journée de fête du patrimoine rural, de forums d'acteurs.

Comme le public des jeunes est prioritaire dans une action de sensibilisation citoyenne, des cours ont été dispensés au niveau de l'Education Nationale et au niveau de l'enseignement agricole. De nombreux professeurs ont organisé des classes de découverte du patrimoine local suscitant un grand intérêt des élèves même de ceux qui sont, parfois, réticents à suivre les cours habituels. Aussi, par le biais des comités locaux des actions exemplaires de mise en valeur du patrimoine rural ont été labellisées permettant de communiquer, notamment dans la presse régionale, avec un large public. Plus d'une centaine d'initiatives locales, d'une grande diversité, ont été, ainsi, reconnues et diffusées.

Ainsi, le patrimoine rural a constitué un sujet de réjouissances et de célébrations. En dehors de fêtes traditionnelles locales, un nouvel essor avec une ampleur nouvelle a été donné à la journée du patrimoine de pays, soutenue par des associations qui se consacrent à la mise en valeur du patrimoine rural. Se tenant au mois de juin de chaque année, cette journée traite un thème précis. Lors de cette journée particulière, des centaines d'initiatives sont prises afin de présenter les différents aspects de l'extraordinaire patrimoine des terroirs français. A l'opposé du sectarisme identitaire, une politique du patrimoine rural doit promouvoir le partage des expériences dans la découverte et la mise en valeur des biens patrimoniaux. Aussi, les partenaires de l'opération se sont mis d'accord pour organiser et financer le premier forum qui devait réunir les « militants citoyens » venant de tous les territoires de la France. Ces derniers étaient passionnés pour connaître et mettre en valeur tous les aspects du patrimoine rural.

IV.4.2.3. Leçons à tirer pour l'avenir de cette opération : bilan et perspective

Comme dans toute opération ou expérience nouvelle, l'opération « patrimoine rural » a des points positifs à améliorer, des points négatifs à éviter et des leçons à tirer pour l'avenir de

cette opération et les autres opérations menées sur le patrimoine rural. Comme dans tout bilan, des points d'ombre et des points de lumière coexistent :

- **Points d'ombre :**

Le caractère novateur de l'opération « patrimoine rural » a suscité beaucoup d'incompréhension chez les partenaires. À titre d'exemple, les administrations, notamment celles de l'Agriculture et de la Culture, ont eu du mal à abandonner une attitude régaliennne ou technicienne pour un rôle fédérateur ou d'animateur. Les résultats ont, donc, été très divers selon les régions et les départements, selon la sensibilité ou la motivation des acteurs publics locaux. Le manque de temps, l'absence d'enjeu politique et de volonté ministérielle affirmée ont limité les initiatives. Cette démarche d'impulsion d'une action citoyenne n'est pas conforme à la culture traditionnelle de l'administration française.

Concernant les organisations agricoles, elles ne se sont pas toujours suffisamment impliquées, sauf dans certains cas à titre individuel, car elles ne perçoivent pas l'intérêt professionnel d'une telle démarche. Pourtant, l'attente de la société française à l'égard des agriculteurs est autant fondée sur la qualité de leurs produits que sur une gestion patrimoniale des biens dont ils sont les usagers, notamment les paysages et le bâti. Ainsi, les représentants de la société civile, les associations, les mouvements de l'éducation populaire, ont accueilli chaleureusement l'invitation à participer avec les instances locales et aux événements issus de l'opération. Mais, ils ont été, souvent, oubliés ou peu sollicités par les acteurs publics qui les ont longtemps négligés.

Fondée sur un appel à la créativité et au partage des responsabilités entre les acteurs, la démarche de cette nature éprouve des difficultés. L'entrave principale de cette démarche consiste à être contraire aux procédures administratives traditionnelles à caractère hiérarchique. Elle implique une culture de la délibération collective et de la coordination entre les acteurs ayant des domaines de compétence différents où chacun a sa part de responsabilité sur le sujet. En bref, il s'agit d'animer et de faire vivre un réseau ouvert.

- **Points de lumière :**

Le lancement de cette opération coïncide bien avec une évolution dans la prise de conscience, de la part des autorités et de l'opinion publique, de la valeur des biens patrimoniaux

des sociétés rurales. Un sondage réalisé à l'occasion du Forum d'acteurs de Clermont-Ferrand a dévoilé que les français sont attachés au patrimoine rural : 93% d'entre eux souhaitent qu'il soit protégé et valorisé. Cette évolution se manifeste, aussi, dans l'évolution de la politique agricole européenne, en particulier dans la politique du développement rural dont les procédures appellent à la participation des acteurs locaux, notamment associatifs.

Ainsi, cette action a contribué sans doute à sortir le patrimoine rural de la clandestinité, voire du mépris dans lequel il était, parfois, tenu. Cette opération a tenté de réaliser les préconisations du rapport du Professeur Chiva. Aujourd'hui, accessible sur la toile, ce dernier reste la référence essentielle de toute politique du patrimoine culturel rural. Pour l'avenir, l'objectif est de donner aux populations rurales *«les moyens de maîtriser et de s'approprier les bénéfices de la mise en valeur de leur patrimoine»*. Dans cet esprit, la prise en compte du patrimoine rural devient un aspect essentiel des politiques territoriales. Le rapport de 1994 du professeur Chiva contient tous les éléments d'une telle politique. A la lumière de l'expérience décrite, la mise en œuvre de cette politique passe par trois actions indispensables : instituer pour proposer, animer, suivre les initiatives pouvant concourir à la préservation et à la mise en valeur de ce patrimoine.

En effet, l'action de l'éducation et de la formation est essentielle. Il s'agit d'encourager dans le système éducatif toutes les actions permettant de sensibiliser les jeunes à l'approche patrimoniale. Celle-ci devrait faire partie des enseignements obligatoires dans les formations d'ingénieur, d'architecte et d'administrateur. Les agriculteurs ont une responsabilité particulière en ce domaine. L'ensemble du système de formation qui leur est propre doit en tenir compte. Il est clair que l'ensemble des soutiens à l'agriculture sera, à l'avenir, conditionné par des pratiques respectueuses de l'environnement et du paysage.

De plus, le mouvement associatif fort s'attachant à la préservation du patrimoine rural doit être partie prenante de toutes les instances consultatives concernées par la gestion des territoires (communauté d'agglomération, parcs naturels régionaux, pays). L'approche patrimoniale dans les territoires ruraux s'enrichirait de la mise en pratique de la démocratie participative. Effectivement, les exigences actuelles en matière de patrimoine rural doivent répondre à deux impératifs : un est basé sur la favorisation des capacités de création et des expressions du génie de l'homme, et l'autre, doit reconnaître et respecter les legs des générations précédentes. Tel est le défi d'une politique du patrimoine rural.

IV.4.3. Parution du guide européen du patrimoine rural :

La parution du Guide européen du patrimoine rural-CEMAT(2003)²⁶²- représente une étape dans un processus qui a commencé avec le lancement, en France, de l'opération « patrimoine rural ». Il a pour vocation de se prolonger par la publication de guides nationaux adaptés aux caractéristiques propres des différents pays européens et par la valorisation des ressources patrimoniales comme support d'un développement durable des territoires ruraux. Les guides français, largement diffusés par l'intermédiaire des organismes participant à l'opération, ont eu un grand succès.

Labellisés par le Conseil de l'Europe, en 2000, dans le cadre de la campagne « l'Europe un patrimoine commun », ces ouvrages ont servi de base pour l'élaboration du « *guide européen d'observation du patrimoine rural* ». Mais, il sera enrichi avec une partie consacrée à la relation entre le patrimoine et le développement durable. Il est diffusé par le Conseil de l'Europe en 2003. De nombreux pays se sont inspirés pour élaborer leur propre guide. Le Guide européen, actuellement édité en français et en anglais, a lui-même pour vocation de servir de support pour l'élaboration de guides nationaux adaptés à la réalité de chaque pays. Un guide polonais a, déjà, été réalisé, puis, a été largement utilisé par les acteurs du développement local.

Conclusion :

A la lumière des connaissances présentées dans ce chapitre, il s'avère que le monde rural, avec tous ses composants, est relégué au second plan par rapport au monde urbain. En effet, les conditions de la contemporanéité mettent en œuvre des processus complexes où l'urbain avec tout ce qu'il véhicule comme patrimoine, image, mode de vie..., a la priorité. C'est pourquoi, le rural avec son patrimoine, connaît des problèmes quant à sa reconnaissance. Après avoir été oublié, puis dénié, le monde rural est devenu un sujet de controverse. Aujourd'hui, face à la perte d'identité générée par la mondialisation, l'homme tente de retrouver ses racines en allant chercher l'authenticité dans le monde rural. Ce retour vers le rural se traduit par la prise en charge de ses éléments qui sont modestes et fragiles, à travers des actions de sauvegarde et de mise en valeur. C'est pourquoi, le processus de patrimonialisation du patrimoine rural dépend beaucoup plus de la prise de conscience et de la participation des habitants des territoires ruraux que de la réglementation qui est, souvent, nécessaire pour ce type d'opération. En fait,

²⁶² CEMAT (2003). Op.cit.

l'émergence de la notion du patrimoine rural qualifié de « primitif », est récente et elle appelle à de nouvelles formes d'intervention publique pour l'identifier et le gérer.

L'identification et la conservation constituent deux actions prioritaires pour toute valorisation d'une richesse patrimoniale. En effet, il paraît difficilement concevable de tirer parti d'un bien ou d'un site rural que personne ne connaît ou qui n'est pas en état d'accueillir de nouvelles activités. Toutefois, la protection, la restauration ou la réhabilitation ne suffisent pas à exploiter les ressources stratégiques du patrimoine rural. Pour rendre attractif le milieu rural notamment son patrimoine, il faut offrir des opportunités qui puissent susciter l'intérêt des investisseurs, drainer de nouveaux occupants, créer de nouvelles activités et dynamiser la vie sociale et économique de la campagne. Le milieu rural doit pouvoir retenir ses propres habitants d'une part et séduire les populations non rurales en leur offrant un cadre authentique et particulier, où elles peuvent se ressourcer. C'est pourquoi, la France et toute l'Europe mènent très clairement une politique de valorisation internationale. Il s'agit d'exploiter les richesses de leur patrimoine rural pour amplifier le rayonnement local, national et mondial de la campagne, du terroir, et les rendre plus attractives. Si les pays du nord mettent tout en œuvre pour sauvegarder et protéger le milieu rural avec ses spécificités, quelle politique l'Algérie en tant que pays émergent, a- elle- choisi de suivre pour préserver et développer le secteur rural notamment son patrimoine bâti ?

CHAPITRE V :

Patrimoine rural en Algérie

Introduction :

À partir des années 1970, de nouvelles préoccupations ont émergé à l'échelle mondiale instaurant un nouveau discours autour du patrimoine rural et autour du concept de développement durable. Ce dernier a accentué l'intérêt collectif pour leur protection et leur conservation. En effet, dès le moment où le patrimoine rural s'est trouvé menacé par l'étalement urbain et le développement économique, les citoyens ont pris conscience de la valeur et de la fragilité de ces biens. En Algérie, l'analyse du patrimoine rural apparaît, aujourd'hui, intéressante à plus d'un titre. D'une part, il est toujours le reflet d'une société et de son identité. D'autre part, il connaît des changements notables qui le transforment profondément, même si ces mutations sont moins spectaculaires que celles vécues par le milieu urbain.

Si la valorisation du patrimoine rural à l'échelle internationale est reconnue, il est nécessaire de se pencher sur le sort du patrimoine rural à l'échelle nationale. L'Algérie est un pays rural dans ses fondements. Par conséquent, elle possède un patrimoine rural authentique dont l'histoire est séculaire. Son histoire n'a pas commencé avec la révolution agraire dans les années 70. Bien au contraire, la ruralité fait partie de l'identité algérienne même si l'Algérie, en tant que pays émergent, est résolument tournée vers l'urbanisation du pays notamment le développement de l'urbain. Néanmoins, face aux dangers engendrés par les villes, l'Algérie a pris conscience de la valeur de l'espace rural, de son patrimoine et le rôle qu'ils peuvent jouer dans le développement durable du pays.

V.1. Regard sur le patrimoine en Algérie :

La notion de la protection du patrimoine ne cesse de prendre de l'importance dans nos sociétés. Elle mobilise l'humanité entière devant les conséquences naturelles et humaines qui mettent fréquemment ces éléments de natures diverses dans des situations instables et précaires, malgré le statut de bien patrimonial qui leur a été attribué. Cette prise de conscience, vis-à-vis du patrimoine, qui a été initiée lors de la première moitié du XX^e siècle, n'a pas laissé l'Algérie en marge de cette tendance.

Sans doute, les concepts du patrimoine et de monument historique ont été « *définis et mis en œuvre par l'occident des le XIX^e et le XX^e siècle [...] et ont été transposés un peu partout dans le monde* »²⁹⁵. En d'autres termes, l'histoire du patrimoine montre que ce mot est né en

²⁹⁵ ABRY. CARABELLI (2006). Op.cit.

Occident. Son évolution a permis de mettre en place des réflexions et des savoir faire dont l'aboutissement s'est traduit par la diffusion de la mise en patrimoine soutenue par le travail de l'UNESCO. D'après OULEBSIR(2004), la notion du patrimoine est une « *vision européocentrée fondée sur la vénération et le culte d'objets, dont l'évolution a d'abord traversé les concepts de monuments puis de monuments historiques n'a [...] touché la culture arabo-berbère de l'Algérie qu'après la colonisation du territoire* »²⁹⁶. Pour l'Algérie, la notion du patrimoine est, donc, un héritage de la colonisation française.

En effet, le concept du patrimoine, sa présentation ou sa conservation, a été introduit au Maghreb par la colonisation française au XIX^{ème} siècle, il va substituer, ensuite, au concept de *Turath*²⁹⁷ préexistant. Ce dernier est fondé sur le caractère immatériel de ce qui est transmis, ce qui conduit au rejet de toute manifestation d'objet et de représentations imagées. De plus, la colonisation a joué un rôle considérable dans la prise de conscience de l'importance du patrimoine ainsi que de l'évolution des techniques de sa conservation. Dès les premières années de la colonisation, l'administration française a commencé à mener des actions pour la préservation du patrimoine et sa mise en valeur. Cette volonté provient de leur fascination pour le patrimoine archéologique et leur prise de conscience de l'importance du patrimoine et spécialement les vestiges antiques romains.

Maintenant, il convient de s'interroger sur le sens que la notion du patrimoine revêt dans le contexte algérien d'aujourd'hui. En effet, l'intérêt pour la protection des bâtiments anciens ne cesse de croître. À l'instar d'autres pays, le patrimoine est devenu, en Algérie, une préoccupation majeure où la société se préoccupe de la protection de ce qu'elle considère appartenir à sa culture et à son histoire. En effet, « *sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles de domaine national...* »²⁹⁸. Autrement dit, la notion du patrimoine en Algérie englobe, aujourd'hui, toutes les richesses, qu'elles soient matérielles ou immatérielles à valeur plurielle, monuments, architectures mineures, paysages urbains et ruraux, vernaculaires et industriels et savoir-faire...etc.

²⁹⁶ OULEBSIR (2004). Op.cit.

²⁹⁷ Le *Turath* recouvre les dimensions : culture, religion, civilisation,..., etc. il représente un système de protection à l'égard de l'autre. Pour CHOAY, le patrimoine se traduit simultanément par *Athar* (trace matérielle) et *Tureth* (trace immatérielle) pour lesquels elle attribue respectivement une dimension matérielle et spirituelle.

²⁹⁸ La loi 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

V.2. Politique du patrimoine en Algérie :

Après l'indépendance, la politique algérienne s'est caractérisée par la centralisation du pouvoir, des décisions et des organes institutionnels. En effet, toutes les questions concernant les secteurs de l'état dépendent du pouvoir central et de sa capacité à gérer et à faire face aux problèmes du pays. D'ailleurs, la préservation du patrimoine constitue un domaine où seul l'état décide, finance, exécute, gère ..., la question du patrimoine.

V.2.1. Acteurs du patrimoine en Algérie : un monopole de l'état

En Algérie, la protection du patrimoine culturel relève de l'état central. La gestion du patrimoine culturel est faite d'une manière très centralisée au niveau du Ministère de la Culture. La centralisation du pouvoir se traduit par une centralisation des prises de décision et des actions de patrimonialisation, de classification et de prospection. Cette situation marquée par la centralisation du pouvoir met en évidence les limites de son efficacité en matière de prise en charge effective du patrimoine, notamment son identification, l'élaboration de l'inventaire.... Aujourd'hui, la réalité de la prise en charge du patrimoine en Algérie passe indéniablement par la décentralisation et le transfert des décisions et des actions de patrimonialisation aux institutions locales qui sont proches des sites et des habitants concernés par l'opération de préservation. Ces derniers sont plus habilités à reconnaître et à identifier le patrimoine avec ses faiblesses et ses atouts.

Parmi les acteurs qui déterminent la politique nationale du patrimoine, il y a, dans la première position, le Ministère de la culture. En fait, il constitue le seul organisme chargé de la préservation des sites et des monuments historiques. Il s'est attelé à réorganiser le secteur du patrimoine culturel à travers les dispositions suivantes :

- en redonnant aux Directions de la Culture de la Wilaya leurs missions de régulation, de contrôle, d'orientation et de coordination. Ces dernières constituent un niveau de décision, qui fait d'elles le seul et unique interlocuteur pour toutes les questions relevant du patrimoine culturel.
- la gestion et l'exploitation des biens culturels, dont la perspective de leur revitalisation et leur restitution, est confiée à l'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés. Le patrimoine devient sur le plan théorique une ressource, générant des revenus. Il assure, ainsi, son intégration économique dans le développement.

- la recherche archéologique est prise en charge par le Centre National de Recherches Archéologiques.
- la restauration des biens culturels dans une perspective de mise en valeur sera prise en charge par le Centre National de Restauration : un institut surtout de formation et d'expertise qui n'a pas encore vu le jour.

Dans la deuxième position, on trouve l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et des Monuments Historiques créée par le décret n°87-10 du 6 janvier 1987. Depuis sa création et jusqu'au 2005, elle a constitué un établissement à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Cette Agence a été chargée dans le cadre du plan national de développement culturel, de l'ensemble des actions d'inventaire, d'étude, de conservation, de restauration, de mise en valeur et de présentation au public du patrimoine culturel historique culturel. Récemment, cette agence a changé de statut devenant un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé « Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés » par décret du 22 décembre 2005.

En Algérie, pendant de longues années, le rôle des acteurs privés a été sous estimé voire négligé, aussi bien par les politiques patrimoniales que par les organismes institutionnels. En effet, pour que les pouvoirs publics ou les chercheurs arrivent à identifier les acteurs privés, il faut que ces derniers aient la chance de travailler pour que les pouvoirs publics et les chercheurs puissent apprécier leur rôle, jauger les effets de leur action et comprendre leurs stratégies. Plus précisément encore, il est question d'accepter de reconnaître la compétence de ces acteurs privés, susceptibles de mettre en œuvre des logiques d'actions efficaces avec un rôle déterminant dans la prise en charge du patrimoine.

V.2.2. Protection juridique du patrimoine: lois de référence

L'Algérie est un pays qui a plusieurs millénaires d'histoires derrière lui²⁹⁹. Elle est dotée d'un patrimoine culturel indéniable constitué de l'héritage laissé par les multiples civilisations qui l'ont traversé. Ce legs est riche et diversifié avec sept (07) biens patrimoniaux inscrits sur la liste du patrimoine mondial³⁰⁰. Face à cette ressource patrimoniale non renouvelable, les autorités algériennes ont pris des dispositions juridiques pour sa protection et sa conservation. La

²⁹⁹COTE M. *L'Algérie ou l'espace retourné*. Ed. Média Plus, Algérie, 1993.

³⁰⁰ Ces sites sont : la casbah d'Alger, la vallée du M'Zab, le parc national du Tassili, le site de Tipaza, la Qalâa de Béni Hamad, site de Djemila et de Timgad.

politique patrimoniale est jalonnée par deux grandes lois en vigueur, celle de l'ordonnance 67-281 relative aux fouilles et à la protection des sites et des monuments historiques et naturels et l'autre est liée à la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel.

V.2.2.1. Ordonnance 67-281 :

En 1967, l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et des monuments historiques et naturels, a été la première loi algérienne à être promulguée en matière de protection du patrimoine. Cette ordonnance a été reprise dans tous les textes fondamentaux du pays comme une référence en matière de protection des Monuments et des Sites, jusqu'en 1998. En effet, la législation française, appliquée à l'Algérie dans ses dispositions non contraires à la souveraineté nationale, est repensée et promulguée comme loi algérienne liée à « l'ordonnance 67-281 ». Utilisée durant 37ans, cette ordonnance a véhiculé un lourd ancrage juridique colonial, malgré l'exigence de l'algérianisation du dispositif législatif algérien ordonnée par la loi du 05 juillet 1973. Cette dernière a mis fin, à compter du 05 juillet 1975, à la loi du 31 décembre 1962 tendant à la reconduction jusqu'à nouvel ordre de la législation en vigueur. Le contenu de cette loi fixe des critères, des degrés et une procédure de classement ainsi que les organismes habilités en ce sens. Cette ordonnance définit les sanctions des différentes formes d'aliénation du patrimoine et elle établit très succinctement une idée des rapports de propriété privée et publique.

V.2.2.2. Loi 98-04 :

La volonté politique de placer le patrimoine parmi ses préoccupations majeures et de donner plus d'intérêt pour sa préservation et sa mise en valeur, s'est concrétisée par la promulgation de la loi 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Pour la première fois en Algérie, dans un nouveau contexte politique, socio-économique et culturel, marqué notamment par l'émergence d'une société civile de plus en plus exigeante en matière d'identité, de mémoire, d'histoire et de qualité du cadre de vie, il est fait état d'un patrimoine culturel de la nation où sont considérés tous les biens culturels légués par les différentes civilisations de la préhistoire jusqu'à nos jours.

La loi 98-04 traduit la volonté d'accéder à un autre niveau de prise de conscience vis à vis du patrimoine culturel : celui de la construction, de la restauration et de la consolidation de l'identité nationale. Il est question de dépasser le concept « Monuments et Sites historiques »

pour arriver au concept « patrimoine culturel » dans le sens de l'appropriation et de l'intégration culturelle et socio-économique. En effet, l'élément clé de cette loi est l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de : biens culturels immobiliers, biens culturels mobiliers, incluant les éléments existant dans l'ordonnance tout en définissant d'autres éléments nouveaux d'une façon plus précise par rapport à l'ordonnance 67-281. Cette loi constitue l'outil privilégié avec lequel la tutelle patrimoniale tente de sauvegarder les catégories distinctes des biens culturels: monuments historiques, sites archéologiques et ensembles urbains ou ruraux. Mais l'innovation majeure, pour cette loi, réside dans l'inclusion des biens culturels immatériels comme une partie significative de l'identité et de l'histoire nationale. Il y a eu, notamment, la création des « secteurs sauvegardés », en plus de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et le classement, comme mesure de protection spécifique des biens culturels immobiliers.

D'une façon globale, la loi 98-04 marque une étape d'affinement des notions et une avancée appréciable concernant l'établissement de la conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires. La promulgation de loi 98-04 portant sur la protection du patrimoine culturel, a mis un terme à l'ancienne vision qui était réductrice vis-à-vis de l'histoire et de la mémoire d'un peuple et d'une nation. Elle a opéré un véritable cadastrage du patrimoine culturel, allant au-delà des notions de sites et de monuments, en intégrant la dimension vivante, le caractère habité, les savoirs faire traditionnels, les métiers, l'artisanat. Elle a introduit une catégorie fondamentale du patrimoine culturel telle que : le centre historique, c'est-à-dire les casbahs, médinas, ksour, zéribas, mechtas et autres villages traditionnels.

V.2.3. Principales phases historiques d'évolution de la politique patrimoniale algérienne :

La politique patrimoniale en Algérie peut être scindée en quatre phases historiques principales³⁰¹ : la période coloniale, la période post indépendance, l'apparition d'un Ministère consacré à la culture et la période actuelle.

V.2.3.1. Période coloniale (1830-1962) :

Pendant la période d'occupation française, le patrimoine culturel est administré par le ministère de l'intérieur à travers la direction des Beaux arts monuments et sites historiques³⁰². La

³⁰¹ SASSI BOUDEMAGH S. *La prise en charge du patrimoine : question de tutelle*, Conférence Internationale sur la Médina, Tlemcen, 13 et 14 mai 2008.

question du patrimoine culturel a été abordée dans une perspective purement coloniale « héritière de Rome, la France était chargée de rétablir la continuité latine et chrétienne au Maghreb »³⁰³ par la mise en œuvre des concepts et des méthodes déjà élaborés et expérimentés en France. En effet, les politiques et les stratégies coloniales se sont concentrées sur des monuments appartenant l'époque antique, notamment les vestiges romains, avec l'idée que « les monuments romains, surtout les inscriptions sont aux yeux des indigènes notre titre le plus légitime à la possession de l'Algérie »³⁰⁴. Cette déclaration résume à elle seule tout un programme de colonisation basé sur l'idée d'un transfert de propriété. Dans cette période un nombre très réduit de monuments islamiques ont été classés pour leur valeur exceptionnelle d'un point de vue artistique.

V.2.3.2. Période postindépendance (1962 – 1967):

Au lendemain de l'indépendance, après 132 années d'occupation, et sous la prise de conscience de l'intérêt des valeurs multiples des sites et des monuments historiques et la volonté de préserver l'identité nationale, l'Algérie a mis en place une protection juridique. En effet, le cadre juridique et administratif établi par la France dans la totalité des domaines servira de source d'inspiration aux textes législatifs de l'Algérie indépendante. Allant plus loin, la loi 62-157 du 3 Décembre 1962 a, carrément, reconduit la législation française concernant la protection des monuments et des sites historiques. Ainsi, la liste des monuments classés avant 1962 a été reconduite mis à part quelques monuments représentant la gloire du colonisateur. La direction des Beaux arts, des monuments et des sites historiques, qui a été gérée par le ministère de l'intérieur, est passée, à l'indépendance, sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale. Une manière de prendre possession et d'avoir une emprise intellectuelle et culturelle sur le patrimoine algérien. La loi 62-157 a été complétée en 1967 par l'ordonnance 67-281 relative aux fouilles et à la protection des sites et des monuments historiques et naturels.

V.2.3.3. Apparition du Ministère consacré à la culture :

Les années 70 sont marquées par l'apparition du Ministère de la culture. Depuis, la prise en charge du patrimoine s'effectue au sein d'un organisme central de gestion qu'est le Ministère de la culture et de l'information travers la direction des musées, de l'archéologie et des

³⁰² SASSI BOUDEMAGH(2008). Op.cit.

³⁰³ Ministère de la culture. *Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques*. Août 2007.

³⁰⁴ L. Renier .In : Ministère de la culture (2007). Op.cit.

monuments et des sites historiques. Cette direction, qui changera d'appellation et d'organisation plus tard, a regroupé les trois sous-directions : des musées, de l'archéologie, et des sites et des monuments historiques. Les problèmes induits par une gestion extrêmement centralisée, ont fini par pousser les autorités à créer des extensions locales à la direction centrale à travers le territoire national. Ces prolongements de la direction centrale sont représentés au niveau local par les parcs, les offices, les musées nationaux et d'autres ateliers d'études. Ces organismes, qui sont toujours sous tutelle de l'administration centrale, sont dotés de pouvoir autonome et de prérogatives propres, soit à une région ou à un aspect défini du patrimoine culturel.

Ainsi, une série de lois à caractère sectoriel a réglementé, de 1970 à 1980, un certain nombre d'activités comme la chasse, la pêche, et la protection du patrimoine naturel en général. Vers les années 90, la question du patrimoine culturel va se trouver au cœur des questions identitaires devenant le cheval de bataille des autorités pour asseoir le processus de réappropriation de la culture. Ce projet a été diligenté par l'Agence nationale d'Archéologie et de la Protection des Sites et des Monuments Historiques à travers des opérations de réhabilitation et de restauration de quelques monuments tels que : le Bastion 23. Avec les grands changements politiques et socio-économiques qu'a connus l'Algérie vers la fin des années 90, sa transition vers l'économie de marché a des conséquences sur la politique patrimoniale. Elle a induit de nouveaux enjeux pour la conservation du patrimoine : cette dernière est devenue la pierre angulaire du grand projet urbain (GPU).

C'est justement à ce niveau des choses que se situe la problématique de la prise en charge et de la gestion du patrimoine. Le changement institutionnel ne signifie pas uniquement un déplacement des prérogatives, en l'occurrence, de l'Etat centralisateur vers les collectivités locales. Ces dernières sont sensées être représentatives de la population et non des fragments excentrés de l'Etat. Un des responsables a été interrogé sur l'existence d'une quelconque coopération entre le ministère de l'habitat et le ministère de la culture pour la bonne prise en charge des problèmes concernant les sites archéologiques lors de l'élaboration des plans d'urbanisme, il a répondu que les relations se développent lorsque la préoccupation des valeurs culturelles du patrimoine est menacée.

V.2.3.4. Période actuelle :

La référence juridique actuelle en matière de protection du patrimoine culturel est la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine

culturel. Cette loi constitue l'acte fondateur de la stratégie patrimoniale visée et planifiée par le Ministère de la culture Algérien. Par la dite loi, les prérogatives ainsi que les responsabilités sont précisées avec l'Etat qui est impliqué financièrement dans les travaux de restauration et de réhabilitation. Ainsi, les problèmes liés aux biens habous sont pris en charge par un cadre juridique approprié. Cependant, cette loi n'a vu la publication de ses textes d'application qu'en septembre et octobre 2003, ce qui est très révélateur quant à l'opérationnalisation de cette loi.

V.2.4. Protection et classement du patrimoine culturel au niveau national :

La protection du patrimoine est un acte permanent d'identification, de contrôle et de surveillance des biens culturels matériels et immatériels à travers les mécanismes de l'inventaire et du classement. La protection patrimoniale n'est pas uniquement liée aux particularités physiques du lieu, mais aussi aux motivations des propriétaires et des aménageurs et aux préoccupations du moment. Ainsi, il est question de saisir l'opportunité qui se présente pour qu'un objet soit retenu comme patrimoine. Un bien, géré par un propriétaire averti et une association bien organisée, a plus de chance d'être retenu qu'un autre présentant les mêmes spécificités mais ne jouissant pas d'une gestion appropriée. Néanmoins, les critères de classement et de protection du patrimoine au niveau des Etats dépendent des priorités et de la définition que chaque pays attribue au patrimoine. C'est pourquoi, les critères de l'UNESCO apparaissent comme les plus unanimes. De par leur caractère consensuel, ils peuvent être considérés comme les dénominateurs communs à tous les pays.

Le classement est le régime de protection le plus complet et définitif. Deux sortes de classement sont applicables sur les biens patrimoniaux : le classement international et le classement national. Au niveau national, les biens culturels immobiliers et les modalités de leur protection sont fixés par l'article 8 de la loi 98-04. En effet, les biens culturels immobiliers comprennent les monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains ou ruraux. Quelque soit le statut juridique des biens culturels immobiliers, ils peuvent être soumis à un des régimes de la protection en fonction de leur nature et de la catégorie à laquelle ils appartiennent: l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, le classement et la création en secteurs sauvegardés.

Le classement du patrimoine culturel matériel et immatériel et des biens culturels mobiliers et immobiliers sont des actes souverains de construction, de restauration et de consolidation de l'identité nationale qui vont déterminer l'architecture patrimoniale de la nation.

L'acte d'inventaire et l'acte de classement doivent être fondés sur une approche totale et intégrale du patrimoine culturel qui passe, nécessairement, par le rejet du concept de périodisation qui a morcelé la perception de l'homme du patrimoine culturel (à chacun son fragment d'histoire). Le classement des biens culturels en Algérie relève des prérogatives de la Commission Nationale des Monuments et des Sites qui dépendent directement du Ministère de la Culture, en collaboration avec la Commission de Wilaya des Monuments et des Sites.

La procédure de classement précise que la Commission de Wilaya, à travers son secrétariat permanent, se charge de préparer pour le compte de la Commission Nationale les dossiers qui, après instruction et avis, les transmet à son tour au ministère de tutelle pour avis définitif. Dans cette tâche, la Commission de Wilaya se trouve aidée, dans une certaine mesure, par la Commune. D'après les prérogatives qui lui sont dévolues dans le cadre de la protection du patrimoine, la commune est chargée « ... de recueillir tous les éléments d'informations nécessaires... » à l'instruction des dossiers. La demande de classement s'effectue soit à la demande des propriétaires, qu'ils soient publics ou privés, soit d'office par l'Etat. Cette demande est accompagnée d'un dossier type administratif comprenant les éléments d'information suivants: la nature de l'objet, la situation géographique, le périmètre de classement, l'étendue du classement, les servitudes particulières, les noms des propriétaires.

Quelques insuffisances peuvent être annotées à cette démarche tels que : les critères de jugement. Ces derniers constituent la base à partir de laquelle est effectué le choix du bien à classer. Cependant, ils sont non codifiés du point de vue théorique et méthodologique et ils ne sont définis qu'à l'initiative des personnes faisant partie des commissions précitées de façon pragmatique et aléatoire :

- Les critères d'identification du bien choisi restent de type administratif et sont caducs du point de vue méthodologique jusqu'à présent,
- La totalité du patrimoine national n'a été classé qu'à l'initiative de l'Etat,
- La législation en vigueur ne protège que les biens classés ou inscrits sur l'inventaire supplémentaire et il n'existe aucune disposition quant au contrôle des biens qui ne le sont pas encore et ils se trouvent par conséquent en situation de péril permanent,
- La lenteur dans l'opération de classement des biens.

Les critères et les modalités de classement diffèrent d'un pays à l'autre, mais des lignes générales, qui caractérisent le classement du patrimoine national, peuvent être dégagées comme suit :

- **Qualité architecturale:**

La qualité architecturale du bien ou du lieu et son authenticité, son caractère historique et mémorial peuvent constituer un critère de classement : s'il est le témoin d'une histoire, qu'elle soit politique, économique, sociale ou culturelle et en constitue une trace symbolique et représentative forte du pays.

- **Critère de rareté:**

La rareté sur le plan historique ou géographique (un type de bien rare dans une région), ou par sa nature même peut être retenue comme critère de classement.

- **Critère d'exemplarité:**

On classe à titre de témoin un exemple en tant que représentant le plus significatif.

- **Attachement d'une population :**

L'attachement d'une population à un patrimoine peut, aussi, être à l'origine d'un classement. Il s'agit d'une notion nouvelle, celle du « patrimoine social » qui désigne les biens ou les sites appartenant à la mémoire collective locale que les groupes de citoyens veulent protéger. Il peut s'agir d'un point de repère perceptif d'une commune ou d'un patrimoine lié à l'histoire locale, important pour sa symbolique.

Il est à remarquer que ces critères restent d'ordre général. Ils dépendent, en grande partie, de l'appréciation des responsables concernés par le patrimoine. Par ailleurs, ces critères qui sont flous, ne font pas la différence entre le patrimoine urbain et rural où le premier a, indéniablement, la primauté. En effet, tous les regards sont portés sur le patrimoine urbain qui suscite l'intérêt des responsables car il constitue leur cadre de vie quotidien. C'est pourquoi, il bénéficie de la plupart des opérations de préservation actuelle. Quant au patrimoine rural, il constitue le parent pauvre dans le domaine de la sauvegarde. Néanmoins, il est intéressant d'examiner la question du patrimoine de l'espace rural en Algérie et le sort qui lui est réservé par les autorités.

V.3. Patrimoine de l'espace rural en Algérie:

Si l'éveil de la sensibilité envers le patrimoine rural est récent, néanmoins, sa reconnaissance n'est plus, aujourd'hui, une question de culture et d'histoire mais plutôt, une véritable source de développement durable et d'équilibre vital entre ville-campagne. La préservation de l'espace rural et de ses ressources patrimoniales ne s'inscrit plus dans une démarche de conservation de quelques privilèges mais elle devient intimement liée au souci de léguer aux générations futures un territoire offrant le meilleur cadre de vie. Ainsi, le déclin des zones rurales pourrait causer des dommages irréversibles non seulement à la pérennité de ces dernières, à l'identité de leurs populations voire à de nombreux éléments de leur patrimoine mais aussi à la ville et sa survie.

Avant de parler de la définition et à la patrimonialisation du patrimoine rural en Algérie, et afin de situer les enjeux de sa préservation, il est utile de rappeler quelques données de base sur les réalités du monde rural algérien. Il est important d'évoquer préalablement l'histoire de cet espace et de son patrimoine avec ses différents types, pendant la période coloniale et après l'indépendance du pays jusqu'à nos jours. En effet, les mutations historiques et récentes ont montré qu'il n'est pas possible de parler du patrimoine rural sans évoquer la vie rurale dans son ensemble, la réalité des territoires physiques, les paysages qu'elle produit et transforme dans leurs aspects historiques et culturels.

Les territoires ruraux sont des lieux vivants qui peuvent représenter une source de développement économique pour l'Algérie. Leur richesse et leur diversité constituent un potentiel dont la valorisation, qu'elle soit économique, sociale ou environnementale, doit être accrue. En fait, pour comprendre l'espace rural et son importance, il est important de présenter les différentes circonstances que le patrimoine et l'espace rural ont connues. Après la colonisation avec les séquelles qu'elle a laissées, l'Algérie a mené des politiques diverses concernant l'espace rural. Ces dernières se sont matérialisées à travers des dispositions discontinues et quelquefois contradictoires, dont les répercussions sont toujours visibles jusqu'à aujourd'hui sur les territoires ruraux et leur patrimoine.

V.3.1. Repère historique du patrimoine rural en Algérie : histoire et identification

Ancestral, le monde rural algérien n'a pas été structuré uniquement par sa logique interne, mais aussi par une colonisation française qui a fixé unilatéralement ses propres critères

d'installation et d'intervention sur le territoire national. Après l'indépendance du pays, le patrimoine rural algérien porte encore les marques que lui ont imprimées 132 ans de colonisation. Ce patrimoine très ancien et fragile a connu deux grandes opérations coloniales de son occupation. Au départ, l'occupation coloniale s'est attelée à confisquer les terres des autochtones pour se les approprier. La colonisation française a affecté simultanément toutes les composantes de la matrice spatiale, car elle a imposé progressivement sa logique d'occupation spatiale. L'équilibre ancestral mais fragile, qui existe entre le terroir et le patrimoine rural, a été, ainsi, brutalement rompu pour favoriser le développement d'un nouveau savoir faire rural fondé sur les exploitations extensives à vocation exportatrice.

Par la suite, la répression au cours de la guerre d'indépendance (1954-1962) a porté le coup décisif au patrimoine rural algérien car durant les dernières années de l'occupation, la stratégie militaire a été fondée sur le contrôle des territoires et des populations rurales. L'armée et l'administration française ont procédé à une destruction systématique des villages et des hameaux algériens, chassant les paysans vers des camps de regroupement qui ont facilité leur contrôle. Ainsi, trois types de centres ont été mis en place :

- Des centres de regroupement de populations amenées de différentes zones éparses.
- Des centres de recasement des populations déracinées provenant des zones montagneuses.
- Des centres de resserrement dont l'objectif a été de concentrer en un même lieu tous les habitants d'une zone éparsée et de substituer un habitat aggloméré à l'habitat traditionnel.

En effet, pendant cette période, la relation séculaire hommes/espace a été ébranlée dans ses fondements graduellement causée par l'introduction de nouvelles valeurs rurales exogènes à la société autochtone. En plus, les opérations militaires, menées pour venir à bout de la révolution, ont provoqué la destruction de plusieurs milliers de hameaux ou de villages. Sur le plan social, les populations déracinées ont été regroupées dans des camps, dans de mauvaises conditions. Ainsi, ce processus s'est traduit par une remise en cause des fondements de la structure sociale, une modification du régime démographique et une reformulation des pratiques spatiales. Le dépeuplement obligatoire et la déstructuration du monde rural et de son patrimoine pèsent encore lourdement sur l'agriculture et l'histoire du pays notamment sur l'espace rural avec son patrimoine.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a connu une situation grave, caractérisée par un sous développement économique et social. Pendant les années 60, l'exode rural vide les villages de leurs habitants. En effet, de nombreux villages riches de par leur histoire, ont été dévastés par la guerre et laissés à l'abandon. Après l'indépendance, les grands domaines ruraux ont été repris en mains par les ouvriers agricoles. Les fermes coloniales nationalisées en 1963 ont constitué, pour la plupart, de grandes entreprises agricoles employant des salariés. Ces dernières sont devenues des exploitations autogérées. La mise en place d'une politique d'auto-construction à partir des années 1967- 1968, a donné naissance aux « *villages de la reconstruction* »³⁰⁵, destinés à reloger les fellahs et les paysans démunis. Cette opération a été lancée fin 1971 dans le cadre de la révolution agraire, et entérinée par la politique des 1000 Villages socialistes agricoles.

A partir des années 1980, l'État a changé de politique délaissant au passage ses anciennes options socialistes. Les terres publiques ont été privatisées et leur exploitation est devenue individuelle. Les réformes de cette décennie ont levé l'hypothèque qui pesait depuis des années sur la propriété privée. Les années 1990, quant à elles, se sont caractérisées par la mise en place d'une politique encore plus souple, plus flexible et plus laxiste. On a assisté à une nouvelle rupture qui a été encore plus incisive que la précédente. Sous la pression des crises et des événements que le pays a connus, certains centres ruraux et certains sièges des domaines autogérés ont servi d'assise foncière pour l'implantation de nouveaux programmes de logements construits non seulement pour des ruraux, mais également pour des populations urbaines. La tragédie nationale de la décennie 1990, avec toutes les conséquences dramatiques liées à l'état d'insécurité dû au terrorisme, a frappé le monde rural de plein fouet. Ainsi, plusieurs millions de ruraux ont été contraints à fuir la campagne tout en délaissant leurs terres pour venir s'établir massivement aux abords des agglomérations urbaines à la recherche d'une plus grande sécurité.

Enfin, COTE (1976) a saisi la complexité de la genèse des campagnes algériennes. Il note que leurs grandes caractéristiques ainsi que le fondement de leur diversité, se déploient à travers les particularités climatiques et les systèmes de cultures, les contrastes de la topographie, et les formes d'organisation spatiales qui en résultent³⁰⁶. Ces facteurs sont soutenus par ce qu'il

³⁰⁵ CHERRAD. SE, *Le logement ou l'habitat en milieu rural : quel bilan, quelle évolution ?*, In : Revue du Laboratoire d'Aménagement du Territoire (LAT), Constantine, 2005, n° : 03, pp : 105-112 :p.106.

³⁰⁶ COTE M. *Révolution agraire et sociétés agraires : Le cas de l'est algérien*, In : Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre national de recherche scientifique ; Centre national de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM)(éds.), Paris, Ed. CNRS, 1976, p173-184, Vol.14 (1397p.).

nommera le déterminisme de l'histoire qui a marqué les campagnes, engendrant un grand traumatisme lié à la colonisation agraire, et à la puissance des mutations survenues par la suite.

V.3.2. Espace rural aujourd'hui : état des lieux

Aujourd'hui, les campagnes algériennes constituent la scène où se sont manifestées les conséquences des politiques et des décisions prises par le passé. Le territoire rural est caractérisé par une extension discontinue de l'urbanisation qui laisse subsister de larges étendues agricoles, des friches, des usines, des voies de communication... Toutes ces opérations sont effectuées sans plan d'ensemble afin de faire face à cette mosaïque mi-urbaine, mi-rurale. « *Tout se passe comme s'il existait un certain déterminisme qui, une fois un acte juridique posé au sol, continue à marquer les paysages et les hommes à travers les générations. [...] "Un déterminisme historique", tant les enchaînements ici sont rigoureux* »³⁰⁷.

En effet, de nos jours, l'espace rural en Algérie semble être menacé, délaissé, dégradé et dépourvu de ses qualités humaines caractérisant ce dernier. Fondamentalement, ces spécificités devaient satisfaire les besoins de l'homme rural sur le plan psychologique, social, architectural... Les territoires ruraux demeurent transformables, changeables à travers le temps. Vu les transformations et les mutations que connaît la société, ils possèdent des potentialités qui les rendent toujours dynamiques. Cependant, il est difficile de maîtriser leur mouvement, leur changement ou de les orienter pour éviter ou diminuer les effets destructifs. Malheureusement, le patrimoine rural qui représente le legs des générations ayant façonné la majorité des paysages et des cultures locales algériennes, est menacé par l'évolution économique, urbaine et sociale accélérée par la mondialisation. Il est à noter que cet héritage est constitutif de l'identité des territoires ruraux et celle de la nation.

Ainsi, face aux problèmes de l'espace rural, la population rurale algérienne est en constante diminution depuis l'indépendance du fait de l'accroissement rapide des populations urbaines (4% en moyenne par an contre 0,4% pour la population rurale). Les différents recensements confirment cette tendance à la baisse de la population rurale : 68,6% en 1966, 60 % en 1977, 50,3 % en 1987. Les estimations de l'Office National des Statistiques l'évaluent à 39,2% en 2004 et à 37% en 2005, soit 12 millions d'habitants, et l'Algérie rurale devrait représenter encore un peu plus du tiers de la population en 2010.

³⁰⁷ COTE. M. *Pays, Paysages, Paysans d'Algérie*. Ed. CNRS, Paris, 1996, p: 156.

En Algérie, le monde rural connaît de grandes transformations. Le développement est en train de modifier rapidement le visage et la nature de certaines zones rurales tandis que beaucoup d'autres se dépeuplent. COTE (1996) fait remarquer que les perspectives d'une campagne en crise, d'une agriculture livrée au rang d'une parente pauvre face à la ville, sont dues aux relations conflictuelles entre la ville et les campagnes. Selon lui, « *toute l'histoire algérienne retentit des débats entre villes et campagnes* »³⁰⁸. Le même auteur remarque que le mitage des terres agricoles prononce le mouvement de l'urbanisation effrénée que connaît le pays, donnant naissance à des amas d'agglutinement situés au centre des terroirs agricoles riches, accentuant ainsi la médiocrité de l'espace rural et créant de nouvelles ruralités.

Enfin, l'espace rural connaît, désormais, des problèmes d'occupation territoriale qui ne sont pas moins importants que ceux de l'urbanisation effrénée des villes. Mais, ils sont accentués par l'état d'insécurité engendré par le terrorisme mentionné plus haut qui a instauré une atmosphère incertaine et trouble. Cette décennie noire a provoqué le départ des ruraux vers les villes laissant derrière eux leurs terres et leurs demeures. Ainsi, les populations rurales, comme au temps de la recomposition des territoires durant la colonisation et la guerre de libération, ont été, particulièrement, touchées dans leur mode de vie et dans leur habitat, par les effets problématiques de cette recomposition territoriale.

V.3.3. Différents types de patrimoine rural en Algérie :

Le monde rural occupe, en Algérie, une place particulière pour des raisons historiques, géographiques, culturelles et politiques. Le patrimoine rural algérien constitue le résultat des données naturelles (climat, sols, écosystèmes), mais aussi pour une très large part du travail des hommes. Malgré les dommages importants que connaissent certaines régions, la diversité générale du territoire est restée souvent davantage préservée et valorisée. Elle est, néanmoins, menacée à divers titres par l'urbanisation, les équipements de tous types, les implantations et les émissions industrielles et certaines pratiques agricoles. En effet, les paysages ruraux construits au cours des siècles par les activités agricoles, ont été profondément marqués par cette évolution : changements d'affectation des espaces, déboisements et arrachages des haies, entraînant des perturbations des faunes et des flores associées. Or, les paysages perçus comme traditionnels sont essentiels pour l'attrait touristique d'une région et la qualité du cadre de vie.

³⁰⁸ COTE (1996). Op.cit. p225.

Le bâti ordinaire, spécifique à la ruralité, est présent partout sur le territoire national dans presque chaque wilaya et sous des formes variées. D'ouest en est du pays, comme du littoral au massif du Hoggar, il existe, en Algérie, un habitat rural mosaïque qui est caractérisé par une variété de formes architecturales et une multiplicité de types de groupements. Chaque région possède non seulement son habitat traditionnel rural spécifique tel que : le village montagnard tassé sur son versant rocheux, mais aussi des villages plus récents : ceux issus de la révolution agraire sous forme de villages socialistes agricoles pimpants neufs, ainsi que les villages construits pendant la colonisation.

V.3.3.1. Patrimoine rural vernaculaire ou traditionnel :

Les études réalisées sur l'Algérie confirment sa diversité géographique et sa richesse culturelle. En effet, COTE (1990) souligne que la variété de son habitat rural est remarquable allant des maisons en hauteur du village kabyle, des constructions à terrasse des décheras auriennes, des habitations en pisé des plaines céréalières, des gourbis en branchage de certaines régions forestières, jusqu'aux maisons cubiques de terre rouge de la Saoura, et aux constructions à coupole du Souf³⁰⁹. Selon lui, ces édifices traduisent la variété des matériaux utilisés, adaptés à l'environnement (terre, pierre, bois, gypse), et la diversité des techniques de construction. Aussi, cet habitat rural est caractérisé par la variété des modes de groupement car, suivant les régions, il se présente sous forme d'écarts, de hameaux (mechtas) ou de villages, à l'image de la diversité de la culture propre aux habitants de chaque région.

Par ailleurs, le patrimoine rural fait partie de la culture des algériens. Il est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, chargé de significations multiples. Au même titre que les monuments historiques, ce patrimoine et ses savoir-faire traditionnels représentent l'un des joyaux du patrimoine algérien qu'il faut préserver pour exploiter ses potentialités incontestables au développement économique et social. En effet, la valeur patrimoniale de l'architecture traditionnelle rurale est multiple:

- elle est le dépositaire des traditions séculaires et de la culture populaire;
- elle met en valeur le savoir-faire des artisans qui l'ont bâti;
- elle préserve la culture de ses habitants;

³⁰⁹ COTE M., *Pays, paysages, paysans d'Algérie*, Ed : CNRS éditions, Paris, 1990.

- elle représente surtout un patrimoine vivant, habité par des millions de personnes et abritant des ateliers d'artisans qui donnent de la substance à la culture nationale et méditerranéenne.

De plus, le patrimoine rural traditionnel constitue l'un des témoignages essentiels pour l'histoire collective de l'Algérie dans la mesure où il incarne l'un des derniers legs de la société traditionnelle laissé à la société industrielle. Cet héritage contribue à sauvegarder l'essence même de notre mémoire et notre identité. Reflétant le régime agraire, le patrimoine rural traditionnel comporte à la fois des éléments matériels et des éléments immatériels qui sont le résultat de la longue sédimentation historique. La société algérienne est fondamentalement rurale portant encore l'empreinte profonde de son passé. Son patrimoine rural façonne la majorité des paysages et des cultures locales algériennes de tout le pays. En effet, le patrimoine rural traditionnel, est diversifié. Prenant la forme de mechtas, de douars ou de villages traditionnels, ce patrimoine ancien, qu'il soit kabyle, chaoui (Photo. n°8) ou autre, présente des potentialités majeures qui peuvent être considérées comme des atouts enrichissant le répertoire du patrimoine national.

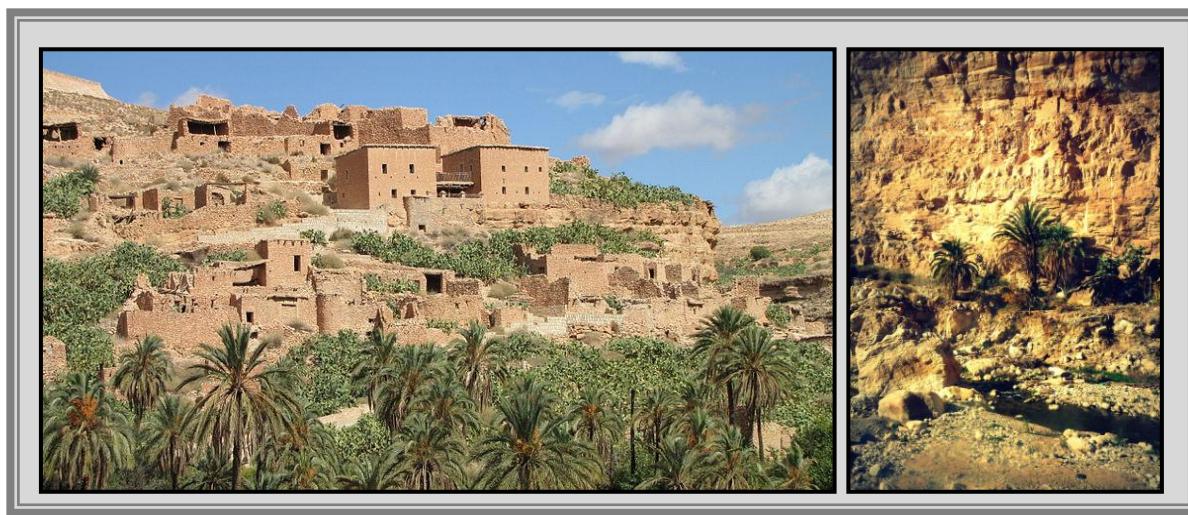


Photo. n°8 : Village rural traditionnel Chaoui.

Ce mode d'organisations spatiales est caractérisé par son originalité et son adaptation au contexte naturel, socioéconomique et physique.

Source: <http://fr.slideshare.net/bibaarchitecte/habitat-traditionnel-chaoui>

Aujourd'hui, modeste, dispersé, hétéroclite, le patrimoine rural traditionnel est menacé par la modernité. Il est, surtout, vivant, c'est-à-dire attaché à l'activité humaine quotidienne de la campagne et donc susceptible d'en subir les transformations continues. De ce fait, la valeur

patrimoniale de cette ressource non renouvelable et fragile, est souvent méconnue, parfois ignorée par ses habitants. Maintenant, cette diversité harmonieuse de l'espace rural est menacée par les pratiques d'appropriations inadéquates, malheureusement encouragées par l'absence de toute mesure de reconnaissance et de protection (Photo. n°9).



Photo. n°9: Maisons rurales traditionnelles kabyle en état de dégradation avancée.

Menacé par la modernité, ce patrimoine fragile, souvent méconnu par ses habitants, tombe en ruine car il est délaissé.

Source : TOUBAL. 2009

V.3.3.2. Patrimoine rural des villages socialistes agraires:

Construit dans les années 70, les villages socialistes de la révolution agraire sont venus enrichir le patrimoine rural. Cependant, ces derniers sont méconnus et mal exploités. Pourtant, ce patrimoine rural récent en Algérie fait partie intégrante du patrimoine national, c'est-à-dire de l'héritage culturel de la société algérienne. Ce patrimoine unique constitue une expérience planifiée, inédite menée par l'état algérien pour parer à l'exode rural. A travers cette opération, l'espace rural s'est enrichi d'un nouveau mode d'occupation et d'organisation spatiale et architecturale qui vont marquées de leur sceau le visage des campagnes et la vie quotidienne des habitants ruraux. Ainsi, le patrimoine national compte des éléments de plus dans son répertoire entraînant son enrichissement et sa valorisation.

En Algérie, les villages socialistes, qui ont été planifiés afin de structurer et parer aux problèmes de sous développement laissés par la colonisation, constituent les témoins d'une expérience exceptionnelle ayant marquée l'histoire de l'espace rural. De par leur conception et

leur architecture, ils tentent d'humaniser le monde rural à travers l'amélioration de ses conditions de vie en y introduisant un mode d'urbanisation adéquat. Ainsi, ce brassage culturel entre deux mondes différents : rural et urbain, est effectué à travers une vision socialiste pour doter les ruraux d'un patrimoine nouveau où ils peuvent vivre en harmonie avec la nature (Photo. n°10). Malgré sa grande valeur identitaire, ce patrimoine « sans papiers », n'est pas reconnu, ni par les décideurs ni par la population. Force est de constater que ce patrimoine est abandonné devenant un souvenir du passé, sans tenir compte des potentialités qu'il renferme en termes de développement économique et social.



Photo. n°10 : Village socialiste agricole de Boubernas à Sidi Bel Abbès.
Le village socialiste de Boubernas a été inauguré par le président Boumediène en 1976.

Source : <http://oueldserkhane.skyrock.com/tags/44y1WBYRofz-boubernas.html>.

Cette expérience unique, qui ne fait peut-être pas l'unanimité, aurait pu être le point de départ de la reconstruction des territoires ruraux et de l'amélioration des conditions de vie des campagnes. Après tous les efforts consentis pour sa réalisation, cette opération n'a pas été menée jusqu'au bout. Au contraire, elle a été rapidement oubliée entraînant la disparition d'une forme d'organisation unique en Algérie, caractérisée par son originalité. Par conséquent, il est impératif d'engager une étude concernant ce patrimoine culturel qui porte en lui des connaissances historiques et sociales riches en enseignement, mais également, il constitue un

support indispensable à une politique de protection, de valorisation et de développement du monde rural. Par ailleurs, le recours à ce patrimoine peut apporter de nombreuses alternatives pour trouver des solutions aux préoccupations actuelles de l'habitat rural tel que : rupture entre ancien et nouveau, entre tradition et modernité, entre ruralité et urbanité.

V.4. L'Algérie face à son patrimoine rural :

Le patrimoine est une notion plurielle, évolutive qui s'exprime à travers le triptyque d'actions fondé sur les actes : de connaître, de conserver et de transmettre. L'intérêt pour la sauvegarde des héritages anciens ne cesse de croître. A l'instar des autres pays, l'Algérie se préoccupe davantage de son patrimoine. Il existe une prise de conscience réelle vis-à-vis des biens patrimoniaux nationaux. Aujourd'hui, la société algérienne cherche à protéger ce qu'elle considère appartenir à sa culture et à son histoire.

V.4.1. Problématique de la reconnaissance et de la valorisation du patrimoine rural en Algérie :

Aujourd'hui, l'Algérie s'intéresse à son patrimoine mais cet éveil est empreint d'ambiguïté et d'un manque d'efficacité lié au retard qu'elle a accusé dans ce domaine. En effet, la définition qu'elle lui attribue est très étroite. Le terme patrimoine, en Algérie, ne s'applique qu'à un certain nombre de témoignages auxquels on attribue des valeurs spécifiques d'un point de vue de l'histoire, de l'art, de l'esthétique et de la mémoire collective. La reconnaissance et l'appropriation des objets patrimoniaux sont centrées sur les vestiges antiques (romain, numide, ...) qualifiés de préislamiques et bien sûr l'héritage de la période islamique tels que : la casbah d'Alger, ...etc. Avec cette vision étroite, le patrimoine a, longtemps, été restreint aux seuls monuments historiques qui ont marqué et marquent encore l'espace culturel algérien (casbah, ksours, palais, mosquées, ...).

Par ailleurs, il est important de constater avec regret que l'Algérie est restée très en retard, dans la reconnaissance du patrimoine rural, en comparaison avec tout ce qui a été accompli par les autres pays. Du point de vue du classement, il existe un seul élément du patrimoine rural mineur classé patrimoine national : le village Ath El Kaïd. Pour l'Algérie, la notion du patrimoine rural comporte une certaine ambiguïté. Ici, il convient de s'interroger sur le sens qu'elle revêt dans le contexte algérien actuel. En effet, le patrimoine rural en Algérie est une

notion récente sans définition très claire, par opposition au patrimoine protégé (monuments historiques : médinas, ruines romaines, etc.).

En fait, il s'agit d'un patrimoine produit par la culture paysanne et rurale, qui relève souvent du savoir faire local. La reconnaissance de ce patrimoine a dévoilé sa valeur et ses richesses naturelle, culturelle et architecturale..., au monde entier. Ce patrimoine se trouve gravement menacé par les facteurs véhiculés par la contemporanéité. Le patrimoine rural est la cristallisation des ressources culturelles d'un territoire rural donné : d'un terroir, d'un douar, d'une oasis..., mettant en valeur le savoir faire d'une tribu, les spécificités d'une identité en perpétuelle évolution. Il constitue, de ce fait, un facteur de développement du tourisme culturel local. Une politique de sauvegarde de ce patrimoine peut contribuer à redynamiser le développement économique d'une région connaissant des handicaps : naturel et socio-économique et politique.

Ainsi, le patrimoine rural, avec ce qu'il comporte comme connotation négative et de sous développement par rapport au patrimoine urbain, doit être transcendé. Edifié durant une longue période historique qui remonte à l'antiquité et même avant, ce patrimoine est riche et diversifié. Il a marqué de son sceau les villages et les paysage algériens en leur attribuant des caractéristiques particulières que le monde rural porte jusqu'à aujourd'hui. C'est pourquoi, il se trouve gravement menacé, il est négligé et il souffre d'un manque d'intérêt qui mènera, parfois, à sa destruction.

Parler, maintenant, de l'héritage rural revient à s'interroger sur la place qu'il occupe dans la mémoire collective. Les représentations mentales de la population algérienne peinent à dépasser la vision limitée où le rural est synonyme de retard et de pauvreté. La ruralité est, toujours, associée dans l'imaginaire collectif avec le chômage, la décrépitude, la misère. Ces rémanences du passé voilent notre jugement quant à l'attitude à adopter vis-à-vis des réalisations traditionnelles rurales. Ainsi, l'héritage rural peine à se transformer en patrimoine parce que sa reconnaissance en tant que tel est difficile. Qualifié de dépassé par le temps, ce patrimoine peine à être reconnu car l'obstacle majeur, à sa reconnaissance et à la définition d'une politique de sa protection et de sa sauvegarde, est la difficulté à s'identifier à ce patrimoine. D'ailleurs, les lois concernant la préservation du patrimoine, sont parcimonieuses en ce qui concerne la protection de l'héritage rural. Il est à noter que seul le texte de la loi 98-04 a fait référence au patrimoine rural.

V.4.2. Analyse du texte de la loi 98-04 :

En lisant le texte de la loi 98-04, le monument et les ensembles ruraux ont été bien identifiés au niveau des articles 08, 17 et 41 de la présente loi. En Algérie, la loi 98-04, dans son article 08 stipule que les ensembles ruraux font partie des biens culturels immobiliers qui comprennent, aussi, les monuments historiques et les sites archéologiques. En ce qui concerne le monument rural, il a été identifié clairement au niveau de l'article 17 qui stipule que le monument historique renvoie « *...aux œuvres monumentales architecturales, de peinture, de sculpture [...] et aux édifices ou ensembles monumentaux à caractère religieux, civil, agricole ou industriel* »³¹⁰. Néanmoins, dans les autres articles de la même loi, son évocation est réduite à quelques connotations que seuls les spécialistes et les connaisseurs de ce patrimoine pourraient percevoir.

Ainsi, la présente loi dans son article 41 fait référence aux centres historiques vernaculaires et traditionnels comme les casbahs, les médinas, les ksours, les villages et les agglomérations traditionnels qui sont « *caractérisés par la prédominance de zone d'habitant, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur* »³¹¹. Du coup, et malgré l'importance de la valeur architecturale des villages algériens, le classement établi par la tutelle donne l'impression que l'Algérie ne compte qu'un nombre très limité de monuments et de sites ruraux classés.

Concernant le patrimoine rural mineur, la liste des biens culturels classés comme patrimoine national en Algérie inclut un seul élément de ce patrimoine : le village traditionnel kabyle Ath El Kaïd. Le patrimoine rural mineur est, en général, dispersé, hétéroclite et surtout attaché à l'activité humaine quotidienne qui le maintient en vie (en usage). C'est pourquoi, il est susceptible de subir des transformations continues. Cependant, il n'a jamais réellement bénéficié de mesures de protection au même titre que les Monuments historiques. À l'inverse, le patrimoine monumental, qui est un objet stable, inscrit dans l'histoire et facilement identifiable pour être ensuite transmis aux générations futures, bénéficie d'une véritable institutionnalisation.

³¹⁰Loi 98-04, article 17.

³¹¹Loi 98-04, article 41

V.4.3. Village Ath El Kaïd : considéré comme patrimoine rural mineur classé :

Lieux de mémoire et d'histoire depuis plusieurs siècles, le village traditionnel de « Ath El Kaïd » est situé à 55 km à l'extrême sud de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il figure parmi les nombreux sites qui risquent de sombrer définitivement dans l'oubli. La structure traditionnelle qui est en voie de disparition se trouve menacée par l'urbanisation actuelle. Niché au pied du Djurdjura, il offre une vue majestueuse sur cette altière montagne. Ayant gardé son cachet authentique, il se distingue par la beauté saisissante de la nature fascinante qui a conditionné sa conception, son organisation et son architecture (Photo. n°11). Le village traditionnel Ath El Kaïd a été classé patrimoine culturel national le 12 décembre 2006. Le choix est motivé par l'authenticité de son architecture et de son organisation spatiale³¹². Aït El Kaïd est un établissement humain rural qui puise son importance de sa valeur historique et architecturale qui incarne toute la beauté de la Kabylie ancienne.



Photo. n°11 : Village Ath El Kaïd, classé patrimoine rural mineur.

Cette bourgade est un exemple édifiant de l'architecture rurale.

Source: <http://samir375.skyrock.com/>

Face à l'authenticité de ce village traditionnel qui tend à disparaître, une mesure de protection définitive et de réhabilitation a été prise en lui attribuant le statut de secteur sauvegardé. En effet, il a été institué secteur sauvegardé par le décret exécutif n° 09-405 du 12

³¹² Goulmane Samira, *Le village Ath El Kaïd : Une richesse livrée à la dégradation*. www.elwatan.com

Dhou El Hidja 1430 correspondant au 29 novembre 2009. La procédure de création et délimitation du secteur sauvegardé a concerné le village d'Aït El Kaïd qui a une superficie de 8 hectares 533 ares 7 centiares³¹³. Effectivement, cette reconnaissance nationale porte une ambition, celle d'une démarche d'excellence dans la valorisation durable des territoires ruraux. Il s'agit de faire vivre et de partager la valeur unique de ce paysage culturel avec ses habitants et l'ensemble de la communauté nationale.

Conclusion :

Le patrimoine rural est certes une notion nouvelle et singulière, avec laquelle les architectes et l'ensemble des collectivités commencent à peine à se familiariser. Ceci dit, les valeurs, dont il est porteur, ne sont plus à démontrer et leur reconnaissance n'est plus à faire. Cependant, si ce patrimoine est largement pris en charge dans différentes contrées du monde, il demeure sous estimé, mal mené et parfois même ignoré dans beaucoup d'autres. L'Algérie, à notre grand regret, figure dans cette deuxième catégorie. Son patrimoine rural, aussi riche soit-il est en déperdition. Aucune attention ne lui est réellement accordée en dépit de la loi 98-04 qui l'a reconnu. Hormis quelques actions isolées ou restées au stade pédagogique, rien ne bouge et rien ne se fait. C'est pourquoi, les architectes, les urbanistes, les géographes, les historiens..., voire les spécialistes du domaine du patrimoine doivent réagir au plus vite, d'une part pour préserver un patrimoine qui est, aujourd'hui, en péril, et d'autre part pour sortir de cette léthargie et pour rattraper notre retard.

³¹³ Décret exécutif n° 09-405 du 12 Dhou El Hidja 1430 correspondant au 29 novembre 2009 portant création et délimitation du secteur sauvegardé du village d'Aït El Kaïd.

CHAPITRE VI :

Fondement théorique et historique des villages socialistes en Algérie

Introduction :

Travailler sur les villages socialistes, maintenant, revient à s'intéresser à l'espace rural qui constitue un domaine négligé et oublié par les chercheurs et les pouvoirs publics algériens. La connaissance de ce modèle de réalisation unique visant à promouvoir la campagne peut servir d'un point de départ pour les recherches sur le patrimoine rural de l'Algérie indépendante. L'évaluation de cette expérience unique en son genre peut constituer une base de connaissance pouvant aider à mieux comprendre et comment intervenir dans le futur sur les tissus des établissements ruraux. Ces derniers appartiennent à cet univers naturel, complexe et sensible, délaissé par toute une société qui place l'urbain estimé comme priorité et comme objectif à atteindre.

En effet, il est question d'identifier et de clarifier les fondements théoriques de l'opération historique des « mille villages socialistes » de la révolution agraire. Ainsi, il s'agit de dégager ce qu'elle a représenté dans le processus de développement de l'Algérie et dans sa lutte pour l'édification du monde rural. C'est pourquoi, il convient tout d'abord de comprendre la tendance socialiste de l'Algérie ainsi que la révolution agraire, en tant que réforme agraire qui a défini les objectifs radicaux de transformation des structures agraires. En d'autres termes, il s'agit de présenter sa philosophie, ses objectifs, ses instruments juridiques, ses institutions, ainsi que ses diverses phases.

VI.1. Socialisme en Algérie :

Le terme de socialisme désigne un ensemble très divers de courants de pensée et de mouvances politiques prônant une organisation sociale et économique allant dans le sens d'une plus grande justice. Cette dernière suppose une égalité des conditions, ou du moins une réduction des inégalités. Plus largement, le socialisme peut être défini comme une tendance politique, historiquement marquée à gauche, dont les principes de base sont l'aspiration à un monde meilleur fondé sur une organisation sociale harmonieuse et sur la lutte contre les injustices.

En effet, le socialisme est une doctrine économique et politique qui préconise la disparition de la propriété privée des moyens de production et l'appropriation de ceux-ci par la collectivité. Ainsi, il désigne un type d'organisation sociale basé sur la propriété collective des moyens de production. F. Engels et K. Marx ont été les instigateurs de toutes les tentatives philosophiques, sociales et économiques fondées sur la lutte prolétaire et le développement des

forces productives de la société sur des bases égalitaires. Développé dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le socialisme scientifique ou révolutionnaire a été élaboré par Marx et Engels³¹⁴. Il est devenu l'objectif de la lutte politique de la classe ouvrière. Durant cette période, plusieurs courants idéologiques issus de cette doctrine sont apparus et développés à partir du milieu du XIX^{ème} siècle tels que : les socialistes étatiques (socialistes et communistes) et les socialistes libertaires (anarchistes).

En Algérie, le courant socialiste apparaît dans les années 1955-1960 dans le contexte de la guerre de libéralisation nationale. Le socialisme est arrivé en Algérie à une époque historique où l'Europe est secouée par la lutte des classes matérialisée par la confrontation entre le socialisme et le capitalisme. Ce conflit est non seulement idéologique mais aussi géopolitique. A la veille de l'indépendance du peuple algérien, l'Algérie se devait de choisir le système le plus adéquat qui répond à ses spécificités et à ses aspirations, afin d'organiser sa vie sociale, économique et politique dans la continuité de l'esprit du 1^{er} novembre 1954.

Au lendemain de l'indépendance du pays en 1962, le pouvoir révolutionnaire a hérité d'une situation catastrophique caractérisée par un sous-développement dans tous les domaines : une faiblesse de l'industrie, un taux de chômage élevé, un analphabétisme aggravé, ..., etc. Ainsi, la politique de l'Algérie s'est trouvée confronté à relever un double défi lié à la lutte populaire pour l'indépendance et aux efforts consentis afin de sortir du sous-développement. Une période de transition (1962-1964) s'est révélée nécessaire afin de préparer l'organisation politique de la société à l'idéologie véhiculée par le socialisme. Ainsi, le pouvoir, en place à cette époque, a opté définitivement pour le socialisme et il a réussi à engager l'Algérie dans une voie «non capitaliste » de développement en 1964.

En effet, c'est dans cette longue lutte que s'est forgée une Algérie révolutionnaire, engagée dans la voie socialiste mais fidèle à elle-même. Le socialisme a été perçu comme étant la seule voie à suivre pour régler les problèmes fondamentaux de la nation, pour mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme et pour assurer un bien-être matériel et culturel à tout le peuple dans le respect de sa personnalité et de ses valeurs spirituelles propres. Selon la Charte nationale, le socialisme en Algérie « *ne procède d'aucune métaphysique matérialiste et ne se rattache à aucune conception dogmatique étrangère à notre génie national. Son édification*

³¹⁴ HACHATTE (1992). Op.cit. p.1520.

s'identifie avec l'épanouissement des valeurs islamiques qui sont un élément constitutif fondamental de la personnalité du peuple algérien »³¹⁵.

Par conséquent, le développement socialiste en Algérie s'est fixé comme but la promotion des masses populaires en leur assurant l'accès à tous les bienfaits du progrès, sur les plans matériel et culturel. Il s'est attelé à inhiber les inégalités héritées de la période coloniale notamment celles vécues par le monde rural. Pour atteindre ses objectifs, le développement global de l'Algérie a été fondé sur le triptyque de la révolution dont les piliers les piliers sont : la révolution industrielle, agraire et culturelle. Ces trois révolutions ont défini les grandes lignes et les principes du socialisme dans le pays. Elles ont un contenu démocratique et populaire, qui a été un des principes de la lutte de libération du pays qui s'est déclenchée le 1^{er} novembre 1954, lorsque les masses opprimées ont pris les armes pour recouvrer leur liberté, leurs biens spoliés et leur identité culturelle gravement menacée.

Enfin, selon la Charte nationale(1976), le socialisme est qualifié comme la seule voie capable de parachever l'indépendance nationale. Elle a visé trois objectifs : la consolidation de l'indépendance nationale, l'instauration d'une société affranchie de l'exploitation de l'homme par l'homme et la promotion de l'homme et son libre épanouissement. La socialisation des moyens de production a constitué la base fondamentale du socialisme et la propriété de l'Etat a représenté la forme la plus élevée de la propriété sociale. Ainsi, le socialisme devait assurer le développement du pays, de faire des travailleurs et des paysans des producteurs conscients et responsables et d'établir la justice sociale.

VI.2. Contexte historique et émergence des villages socialistes agricoles (V.S.A) en Algérie:

L'Algérie a accédé à l'indépendance politique en 1962, après une guerre de libération nationale particulièrement meurtrière et dans des conditions très difficiles. Outre les problèmes liés au nombre très élevé des victimes de la guerre, une partie importante (un peu plus du quart) de la population totale (surtout rurale) a été déplacée et regroupée dans des centres, sous surveillance militaire. En quelques mois, la population française résidant et travaillant en Algérie a quitté le pays. Celle-ci a laissé derrière elle un pays épuisé par huit années de guerre, aux prises avec de multiples problèmes tels que : l'absence de deniers publics susceptibles d'aider le

³¹⁵ Charte nationale, ordonnance no 76-57 du 5 juillet 1976, titre I, chap. IV. In : BAGHLI (Unesco). *Aspects de la politique culturelle de l'Algérie*. Publié par l'Unesco. Paris. Imprimerie des Presses Universitaires de France. 1977.

pouvoir public à faire face aux engagements sociaux, l'absence de gestionnaires au niveau des services publics et au niveau des unités de production abandonnées par leurs anciens propriétaires....

C'est dans ces conditions que la révolution agraire a pris forme. Elle s'est inscrite dans le cadre le plus large de recouvrement par les algériens de leur patrimoine qu'il soit religieux ou politique, économique ou culturel. Il ne s'agit pas d'une action isolée mais d'une révolution qui doit s'accompagner conjointement d'une Révolution Industrielle et d'une Révolution Culturelle. Pour le développement global de la nation, ces trois révolutions devaient bouleverser l'ordre établi dans les campagnes et le milieu urbain. Dans les campagnes, les nationalisations des terres, leur redistribution et la construction des fameux villages socialistes agricoles (V.S.A.) devaient contribuer à effacer les structures traditionnelles de la paysannerie.

Ainsi, au cours des années 1970, la situation, en Algérie, aurait pu probablement devenir dramatique sans l'industrialisation massive et la multiplication des emplois salariés. Cette période s'est caractérisée par un exode rural massif, de l'ordre de 150 000 par an en moyenne. La population rurale a été arrachée définitivement à son terroir par une colonisation violente et par ses conséquences en termes de pauvreté, d'analphabétisme et d'acculturation³¹⁶. Parallèlement, les villes, entre 1962 et 1966, bien que confrontées à une crise du logement aiguë, semblent relativement bien encaisser le choc. Il est vrai également qu'au cours de la première moitié de ces années, les pouvoirs publics, tout en donnant la priorité absolue à l'industrie lourde, ont mené la lutte sur pratiquement tous les fronts : emploi, infrastructures, éducation, santé, services sociaux et... développement rural.

« Face au retard accusé par la société traditionnelle et afin d'inhiber les distorsions et les dysfonctionnements hérités de la période coloniale, les villages socialistes ont été choisis pour transformer l'organisation de l'espace rural, changer l'homme de la campagne et détruire toutes les structures traditionnelles archaïques de pensée, d'action et de représentation du monde »³¹⁷. Le principal objectif de cette opération, bien que peu explicite dans les discours officiels, est la lutte contre l'exode rural. La Révolution Agraire doit retenir le maximum de population à la campagne, non seulement par la redistribution des terres et la relance de l'activité

³¹⁶ BOURENANE (1991). Op. Cit.,

³¹⁷ CHABI Nadia. *Les villages socialistes, une image fabriquée pour l'espace rural*, In : Sciences & Technologie D – N°27, Constantine., Juin (2008), pp.53-60.

agricole, mais aussi, par une action d'envergure en matière d'habitat rural « les 1000 villages socialistes ».

En effet, Boumediene a initié la Révolution agraire pour rendre la terre aux paysans et moderniser l'agriculture. Selon le pouvoir de l'époque, il fallait sortir l'Algérie rurale de son archaïsme, de l'esprit du gourbi, tout en respectant les deux directives de la révolution : la nationalisation des terres agricoles et rendre la terre à celui qui la travaille. D'autre part, il fallait reformer les campagnes et leur cadre de vie en créant un homme nouveau et un paysan avec un esprit moderne. Sans oublier que dans les années 1970, l'Algérie a été fortement influencée par l'idéologie de gauche qui a fait qu'elle vive une sorte de romantisme révolutionnaire donnant naissance au courant progressiste qui a institué les villages socialistes à travers la révolution agraire. Ces établissements ruraux devaient être fondés sur les principes de la rationalité et de la modernité, tout en étant des lieux où les paysans devaient travailler dans les coopératives agricoles, vivre ensemble et s'imprégner du collectivisme.

VI.3. Révolution agraire (R.A) en Algérie :

La Révolution agraire (R.A) représente un des fondements de l'orientation socialiste du pays. Elle a développé sur le plan des luttes des classes internes des implications d'une politique anti-impérialiste. Elle a tenté de dépasser le stade du front national constitué pour la guerre de libération et d'unir toutes les forces favorables au socialisme, notamment les paysans ouvriers qui devaient constituer la petite bourgeoisie progressiste. Cette classe émergente a cristallisé la lutte contre la grande propriété foncière et la bourgeoisie commerçante. Lancée en 1971, la révolution agraire est considérée comme une étape décisive après l'action de l'Autogestion. De plus, elle devait réorganiser le monde rural avec son activité principale : l'agriculture en vue de son intégration à la stratégie de l'industrialisation lourde déjà amorcée.

VI.3.1. Définition et objectifs :

La Révolution Agraire a été pour l'Algérie indépendante une nécessité impérieuse car elle a été amorcée durant une période charnière du développement économique du pays avec le lancement du premier plan quadriennal 1970-1973 et la nationalisation des hydrocarbures qui ont constitué les prémices de la planification économique. C'est dans ce contexte social peu favorable qu'a été promulguée le 8 novembre 1971 l'ordonnance n° 71-73 portant sur la réforme agraire. L'action de cette nouvelle réforme s'étend à l'ensemble de la campagne algérienne où «

elle doit se traduire non pas par une simple nationalisation des terres, mais par la création des conditions de leur mise en valeur au profit des masses rurales»³¹⁸.

Dix années après l'indépendance, le gouvernement a lancé ce qu'il a appelé la « Révolution Agraire », fondée sur une redistribution des terres mais aussi sur la création des « mille villages socialistes ». Elle se présente comme un ensemble de mesures politiques, économiques et sociales, dont l'objectif est de rompre avec les anciens modèles d'organisation, par la mise en place d'un modèle cohérent de production, de distribution et de consommation, fondé sur la réorganisation globale de la société avec des bases radicalement différentes (voie socialiste). Elle recouvre un ensemble complexe de transformations politiques, économiques et sociales, visant le développement structurel lié à l'évolution générale de la société algérienne, qui vient d'acquiescer son indépendance.

Première opération d'envergure en faveur des campagnes depuis l'indépendance, la révolution agraire devait assurer officiellement la répartition juste et efficace des moyens de production agricole, à travers la redistribution des terres appartenant au secteur privé avec une série de mesures d'accompagnement. Cette opération a permis de récupérer, de 1972 à 1976, un peu plus d'un million d'hectares de terres de qualité très inégale au profit de quelques 85.000 attributaires regroupés pour la grande majorité en coopératives de production. Ainsi, cette révolution est née d'une impulsion extérieure, voire d'une volonté émanant du pouvoir central en place à cette époque. L'objectif majeur est d'assurer la transformation radicale du monde rural et de dynamiser la masse paysanne. Tout à travers lui, l'état algérien a réorienté toute la politique du pays vers des options plus radicales de type socialiste.

En effet, la Révolution Agraire devait créer un nouveau modèle de société qui préfigure une Algérie dont les différentes régions urbaines et rurales se développeront de façon harmonieuse. L'objectif est, essentiellement, le remembrement des terres et la modernisation du secteur. Ainsi, la Révolution agraire a pour objectifs³¹⁹ :

- Détruire les fondements matériels et les concepts antisociaux de l'exploitation de l'homme par l'homme ;

³¹⁸ Charte de la révolution agraire (1972), In : BACI L. *Les réformes agraires en Algérie*. In: Jouve A.-M. (ed.), Bouderbala N. (ed.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 285-291 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36).

³¹⁹ Constitution algérienne de 1976, Article 20.

- Briser les liens de l'ancien ordre économique de dépendance et d'exploitation;
- Jeter les bases de nouveaux rapports sociaux dans le milieu rural;
- Eliminer les disparités entre la ville et la campagne, notamment par la construction des villages socialistes ;
- Instituer le travail productif en tant qu'assise centrale de l'organisation économique dans les campagnes.

VI.3.2. Phases de la Révolution agraire :

L'application de la Réforme Agraire devait se faire en phases successives afin de garantir au maximum sa réussite, avec comme slogan «*la terre à ceux qui la travaillent*» qui a constitué, en fait, l'article premier de cette ordonnance. Pendant sept ans (1972-1979), pour certain auteur, la révolution agraire a été structurée en trois phases principales commencée par la nationalisation des terres. L'appropriation du secteur agricole a été soumise à des statuts juridiques différents. Pour le remembrement des terres, l'Etat a créé le Fonds National de la Révolution Agraire (FNRA) chargé de la collecte de toutes les terres récupérées ou nationalisées.

En effet, la première phase de cette révolution agraire a commencé le 22 mars 1972 et a duré jusqu'en janvier 1973. Durant cette phase, les terres cultivables nationalisées sont celles issues des collectivités publiques : terres communales essentiellement, domaniales, *arch* et *houbous* ainsi que toutes les terres abandonnées³²⁰. Ne touchant pas les intérêts d'une catégorie sociale précise, cette phase s'est déroulée sans difficultés majeures où peu d'intérêts privés s'y ont été concernés par l'opération. Elle a eu l'avantage politique de permettre la concrétisation rapide des objectifs de la révolution agraire. Les terres versées au cours de cette opération ont porté sur 1446 390 hectares, dont 617 867 hectares (soit 42,7 %) ont été attribués dès la première année de cette réforme, ce qui a permis de créer 3 434 exploitations sous diverses formes³²¹ pour 43 784 bénéficiaires³²².

Concernant la seconde phase de la révolution agraire en Algérie, elle s'est échelonnée sur près de trois ans, entre le 15 décembre 1972 et le 16 juin 1975. Dans cette phase, la récupération des terres entrant dans le cadre de la limitation de la propriété foncière a concerné les terres privées. Elle a consisté, surtout, en une nationalisation des propriétés des absentéistes et la

³²⁰ KASMI, D. *Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne*. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Lumière Lyon 2. 2008. p23.

³²¹ CAPRA, CAEC, GMV, GEP et GAI.

³²² BACI (1999). Op.cit.

limitation des grandes propriétés foncières privées³²³. Plusieurs facteurs ont contribué à cet allongement car elle a rencontré une grande résistance de la part de la bourgeoisie foncière dont une grande frange a intervenu directement ou indirectement dans les appareils de l'Etat. Cette résistance a restreint l'impact de cette phase, seulement 26 454 propriétaires ont pu être nationalisés pour une superficie de 479.904 hectares³²⁴.

Enfin, la troisième phase de la Révolution Agraire, commencée le 8 janvier 1975, a concerné l'aménagement de la steppe et la limitation du cheptel dans cette zone. Si la phase précédente a eu pour but de libérer le Khamès, celle-ci a tenté de mettre fin au régime de l'Azala et à l'exploitation des bergers par les gros fermiers. Comme pour la deuxième phase, cette dernière phase a connu, dès ses débuts, une très forte résistance de la part des gros éleveurs. L'application des objectifs de cette phase s'est avérée très difficile vu la grande mobilité du cheptel.

VI.3.3. Textes législatifs et institutions de la révolution agraire:

Les principaux textes législatifs sous-tendant la révolution agraire avec les grandes options, en matière agricole et rurale, ont été précisés avec netteté. Ils ont été consignés dans la charte de la révolution agraire 1971, l'ordonnance n° 71-73 du 8 novembre 1971, la charte nationale du 27 juin 1976 et la Constitution algérienne de 1976. La Constitution algérienne et la charte nationale, base idéologique du régime, ont défini la place et le rôle des institutions. Les objectifs de la nouvelle politique agricole assignés par l'Etat sont clairement exprimés dans l'ordonnance n° 71-73. Selon cette ordonnance, la Révolution Agraire a pour but « *d'éliminer l'exploitation de l'homme par l'homme et d'organiser l'utilisation de la terre et des moyens de la travailler de façon à améliorer la production par l'application de techniques efficaces et à assurer une juste répartition du revenu dans l'agriculture* »³²⁵.

En effet, le ministère de l'Agriculture a rendu public, en 1971, la charte et l'ordonnance de la révolution agraire. Avec cette politique agricole, le régime a marqué le « tournant socialiste » d'une façon radicale. C'est dans ce contexte que va être promulguée le 8 Novembre 1971 l'ordonnance n° 71-73 portant sur la révolution agraire. L'action de cette nouvelle réforme

³²³ COTE M. *Révolution agraire et sociétés agraires : Le cas de l'est algérien*, In : Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre national de recherche scientifique ; Centre national de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM)(éds.), Paris, Ed. CNRS, 1976, p173-184, Vol.14 (1397p.)

³²⁴ BACI (1999). Op.cit.

³²⁵ KASMI (2008). Op.cit. p22.

devait s'étendre à l'ensemble de la campagne algérienne où « *elle doit se traduire non pas par une simple nationalisation des terres, mais par la création des conditions de leur mise en valeur au profit des masses rurales* »³²⁶.

Ainsi, selon la charte nationale de 1976, la révolution agraire a pour but d'assurer une répartition juste et efficace des moyens de production agricole [...], et la transformation radicale des conditions de vie et de travail des paysans. En plus, elle devait constituer en outre, un stimulant pour l'industrie. Autrement dit, selon la présente charte, la modernisation de l'agriculture et l'élévation du niveau de vie dans le monde rural élargiront le marché national et favoriseront la croissance de l'industrie. La création d'unités de production pratiquant des méthodes de cultures modernes accroîtra la demande vers les industries mécaniques et chimiques. Cette politique se voulait, donc, une réorganisation du secteur agricole dans son ensemble en vue de son intégration à la stratégie de l'industrialisation.

Pour le remembrement des terres, l'Etat a créé le fonds national de la révolution agraire (FNRA) chargé de la collecte de toutes les terres récupérées ou nationalisées. Les terres, versées aux fonds de la révolution agraire, devront être affectées en jouissance perpétuelle à des attributaires en vue de constituer des coopératives (leur chiffre avait atteint 2614 coopératives) regroupant des coopératives de production agricoles (CAPRA), des coopératives agricoles d'exploitation en commun (CAEC), d'élevage (CEPRA), des groupements de mise en valeur (GMV) et enfin des groupements d'entraide paysanne (GEP). Effectivement, les institutions de la révolution agraire ont été multiples et diverses selon les tâches à réaliser. Le tableau (Tableau. n°2) et la figure (Figure. n°6) qui vont suivre, donnent une idée claire sur ses institutions, son élaboration et sa mise en œuvre:

| Tâches à réaliser | Institutions de la Révolution Agraire |
|---|--|
| Pour la limitation et la nationalisation des terres | Conseil National de la Révolution Agraire (C.N.R.A.) |

³²⁶ Charte de la révolution agraire. 1972.

| | |
|--|--|
| Pour l'attribution des terres et la formation des coopératives | <p>- Coopératives de production de la révolution agraire (C.A.P.R.A.), Coopérative d'exploitation en commun (C.A.E.C.), Groupement de mise en valeur (G.M.V.), Groupement d'entraide paysanne (G.E.P.), Groupement d'indivisaires (G.I).</p> <p>- Assemblées populaires communales (A.P.C) : La tâche de la mise en place des coopératives aurait été confiée aux municipalités. À cette occasion, les assemblées populaires communales (A.P.C) auraient été élargies aux représentants du parti et des organisations des masses (le syndicat U.G.T.A, les anciens moudjahidines O.N.A.M, les femmes U.N.F.A, la jeunesse U.N.J.A, et les paysans U.N.P.A) et auraient été transformées en Assemblées populaires communales élargies (A.P.C.E.).</p> <p>- Parti F.L.N.</p> |
| Pour la commercialisation | Coopérative agricole polyvalente communale de service (C.A.P.C.S) et Coopérative de fruits et légumes (C.O.F.E.L) pour les départements et de l'Office des fruits et des légumes d'Algérie (O.F.L. A) aux niveaux national et international. |
| Pour la gestion des finances | La Banque nationale (B.N.A) |

Tableau. n°2: Institutions de la révolution agraire.

Il est aisé de remarquer, par le biais de ce tableau, une multiplication des institutions de la révolution agraire selon les tâches à réaliser : limitation et la nationalisation des terres, attribution des terres et formation des coopératives, commercialisation et gestion des finances.

Source: Traitement personnel

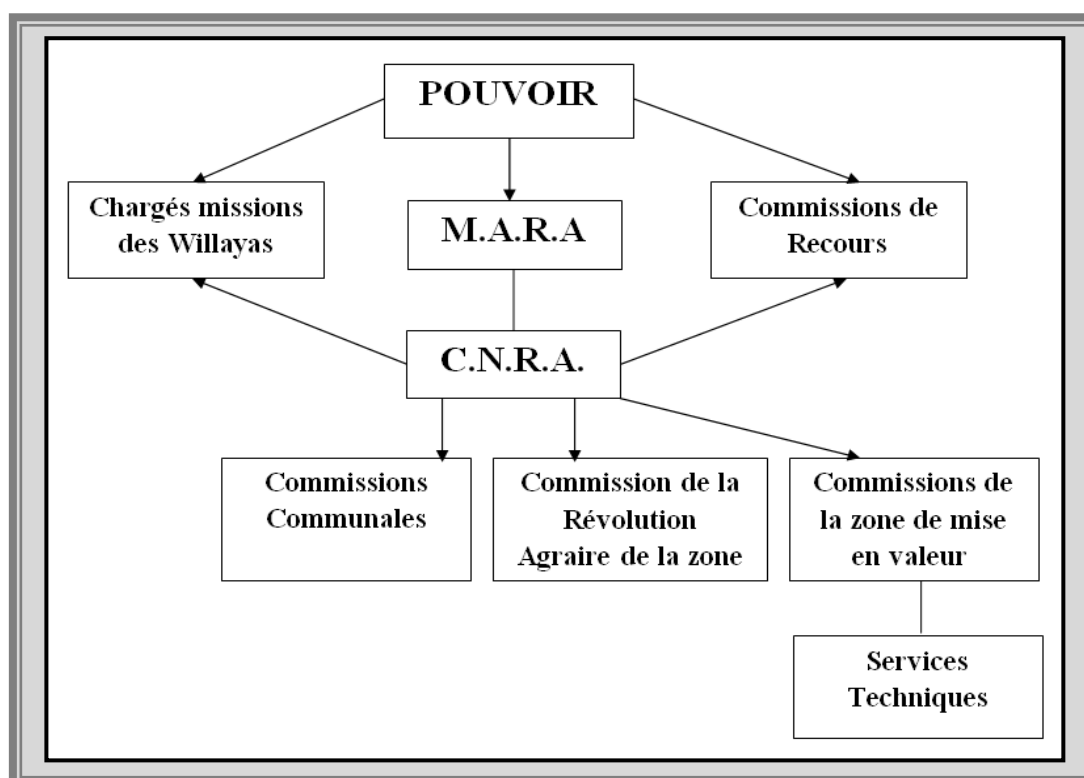


Figure. n°6 : Organigramme des structures d'application de la révolution agraire.

De la tête du pouvoir jusqu'au service technique au niveau communale, les organismes chargés d'application de la révolution agraires sont :

M.A.R.A., C.N.R.A., Chargés de mission : chargés de mission temporaires par le gouvernement pour organiser des campagnes d'explication, Commissions de recours : chargées d'étudier la bonne application et les déviations par rapport à la R.A, Commissions communales : paysans concernés par l'application de la R.A, Commission de la Révolution Agraire de la zone : représentants des services de la zone et des paysans concernés, et Commissionnaire de la zone de mise en valeur : responsable de l'exécution de la R.A pour sa zone.(CAMACHO. 1975)

Source: Traitement personnel

On peut ajouter aussi, la présidence de la république. Pour Boumediene c'est surtout cet aspect idéologique qui l'a préoccupé. La révolution agraire a constitué, pour lui, une stratégie avec laquelle il a pu instaurer l'état socialiste et lui garantir une stabilité durable, « *un État qui saura survivre aux événements et aux hommes* ». ³²⁷ Il a fait de la révolution agraire un processus de renforcement de son courant politique grâce à l'emprise que lui a donné sur la paysannerie. C'est pour cette raison qu'il a pris en charge, personnellement, l'opération de la révolution agraire dans son élaboration et dans sa mise en œuvre.

³²⁷ La charte nationale, version 1976, édition du Parti F.L.N., p. 52.

Outre les actions de la refonte foncière et de la production visant à aménager l'espace rural, la Révolution agraire a exercé également une action directe sur l'habitat rural pour enrayer l'exode rural grâce au développement de l'habitat rural avec la construction des 1000 villages socialistes. Il est question de transformer les conditions de vie des ruraux et de restructurer l'espace rural afin de l'adapter au nouveau mode de production agricole.

VI.4. Opération des mille villages socialistes agricoles (V.S.A) de la R.A en Algérie :

Après avoir œuvré pour la construction de l'Etat indépendant et l'établissement de l'industrie lourde moderne, le pouvoir révolutionnaire algérien va concentrer ses efforts, à partir de 1971, sur le secteur agricole par le lancement de la Révolution Agraire. En effet, en plus des actions menées sur les structures foncières et sur l'organisation de la production, la Révolution Agraire a intégré, ainsi, à son programme une intervention touchant directement l'habitat rural à travers l'opération des 1000 villages socialistes. Dans la stratégie globale de la Révolution Agraire, les mille villages socialistes devaient être les éléments constituant de cette réforme et ils devaient répondre aux objectifs de cette dernière. Derrière cette réforme, il est question de diffuser et d'enraciner l'idéologie socialiste dans la mentalité du peuple qui a souffert des inégalités imposées par la colonisation. De plus, cette politique avait pour objectif de fixer les paysans sur leurs terres, de résorber le déficit qu'accuse le logement en zone rurale et de promouvoir le socialisme.

VI.4.1. Genèse et objectifs de la politique des mille villages socialistes:

En Algérie, la politique des mille villages socialistes s'inscrit dans le cadre de la révolution agraire, visant à promouvoir les territoires ruraux. Cette opération est l'expression d'une véritable politique en faveur du logement et elle se présente comme étant à la fois une révolution au sein de la société rurale et une réforme de l'habitat dans une perspective idéologique socialiste. C'est une action conjuguée entre deux éléments: « *le logement devant réformer la société et la société devant adhérer au logement* »³²⁸. La finalité recherchée par cette politique est double: elle réside, d'une part, dans la restructuration de l'espace rural afin de l'adapter au nouvel espace productif et d'autre part, dans la transformation des conditions de vie des masses rurales afin de les insérer dans le nouveau système productif.

³²⁸ CHERRAD (2005), Op.cit., p: 106.

La création des mille villages ruraux s'est faite avant 1980 sachant que les grandes orientations concernant ces villages agricoles ont été données en juillet 1972. Très vite, l'opération a dépassé le cadre proprement dit de la Révolution Agraire et a affirmé son caractère politique global en prenant le nom de «villages socialistes ». Ce thème a occupé en ce temps là une place prépondérante dans la vie du pays. Les mass-médias ont en parlé presque quotidiennement. A travers, pratiquement tous les discours officiels, l'état a tenté de mobiliser la population autour du projet des mille villages socialistes en mettant en exergue l'importance de ce dernier. La mise en chantier des villages socialistes a débuté dès 1972, par la pose de la première pierre, par le Président Boumediene, du village socialiste d'Ain Nahala.

Afin d'approfondir la réflexion sur le contenu et la mise en place des villages, une rencontre a été organisée à Alger en mars 1973 dans le cadre d'un séminaire sur l'habitat rural. C'est à cette occasion que l'opération «Village» va prendre sa véritable dimension, et affirmer son caractère politique appuyée par le président Boumediene qui, dans son discours d'ouverture, a utilisé le terme de « Villages Socialistes ». D'ailleurs, il a explicité le sens dans lequel les villages doivent transformer la société rurale et le rôle important qu'ils doivent jouer dans la concrétisation des options politiques du pays. Les villages socialistes ont constitué l'instrument privilégié du socialisme au niveau du monde rural. Leur rôle symbolique a été renforcé par l'attitude du Président Boumediene, qui n'a pas cessé de les promouvoir dans ses discours lors de ces déplacements pour chaque inauguration pour leur mise en œuvre.

D'autre part, cette action sur l'habitat devait être envisagée dans ce projet comme une œuvre complémentaire aux actions de transformation des structures agraires et comme une condition de leur succès. En d'autres termes, elle est considérée comme l'un des tests les plus probants de la transformation de la société. L'inauguration de chaque nouveau village a été utilisée par les représentants du pouvoir, relayés par les mass media, pour porter un jugement de légitimation du régime en place. En fait, ces villages ont été considérés plus que de simples outils liés aux unités d'exploitation mises en place ou des composantes de la transformation agraire et des conditions de vie rurale. Au contraire, ils ont été présentés comme étant des pièces maîtresses de la politique de l'aménagement du territoire et, au-delà, comme les médiateurs des nouveaux rapports sociaux et comme les creusets de la réalisation de la société socialiste préconisés par le pouvoir en place à cette époque.

Dans une vision nouvelle de l'aménagement du territoire et du développement régional, l'action de ces nouveaux villages sur l'espace devait intervenir à deux niveaux : l'un global et l'autre ponctuel. Au niveau global, le village socialiste est présenté comme un outil privilégié de l'aménagement du territoire (Figure. n°7). En effet, le choix de leur implantation a été étudié judicieusement afin de permettre le remodelage de l'espace rural hérité de la colonisation. Ce dernier, fondé sur les inégalités sociales, ne correspondait pas aux objectifs et aux exigences de l'Algérie indépendante. Ce projet a pour objectif une utilisation rationnelle de l'espace, basée sur la redistribution de la population rurale selon les possibilités économiques de chaque région. Il devait satisfaire les besoins sociaux en dessinant dans l'espace un réseau hiérarchisé et bien structuré d'équipements collectifs indispensables à la vie de la collectivité (écoles, centre de soins, adduction d'eau,...). De plus, au niveau national, la transformation de l'espace rural devait créer un équilibre meilleur entre cette espace et l'espace urbain en assurant aux masses paysannes des conditions de vie et un niveau de revenus semblables à celui des villes.

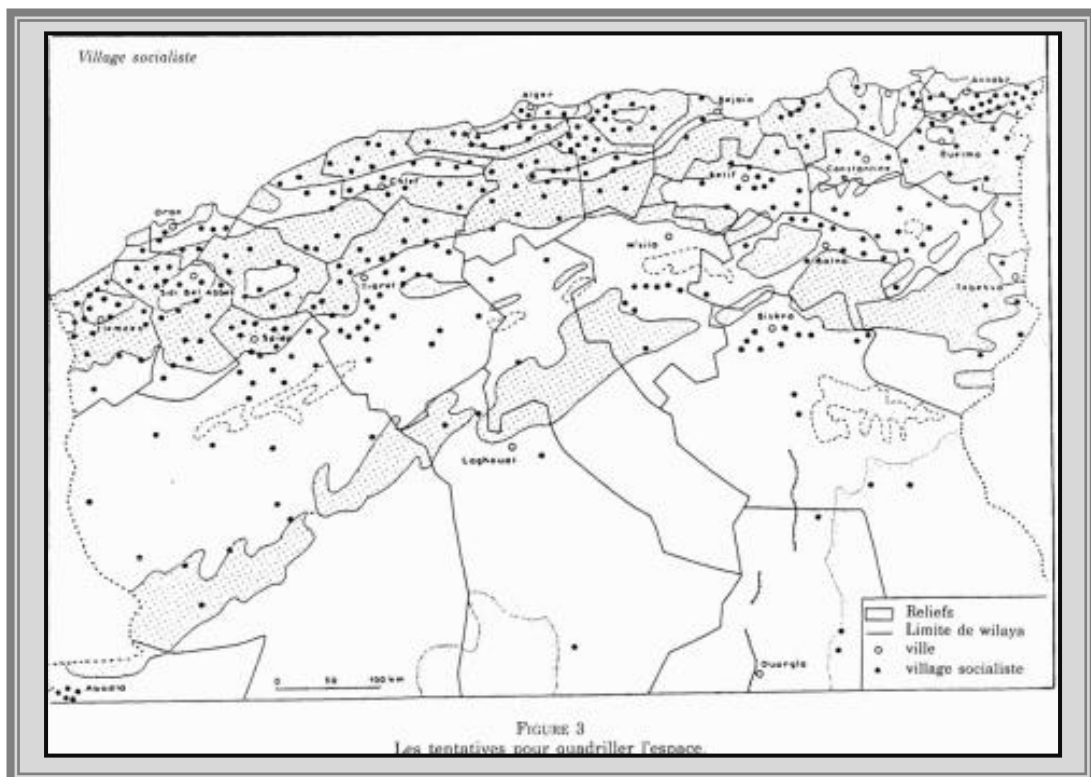


Figure. n°7 : Tentatives de quadrillage de l'espace rural : localisation des villages socialistes: Le programme des 1000 nouveaux villages devait, à la fois, remodeler l'espace rural et remodeler l'homme rural. Ce programme a pris toute sa valeur dans les régions sous-équipées où l'habitat est majoritairement dispersé, notamment à l'est.

Source : CÔTE.1986

Quant au niveau ponctuel, le village devait permettre de résoudre la contradiction entre les formes d'habitats dispersées et l'organisation productive basée sur le regroupement traitant le problème de la distance Habitat/Travail. Pour cette raison, la conception des villages socialistes est basée sur le rassemblement des attributaires dans un même lieu et à proximité immédiate des terres qui vont permettre un meilleur fonctionnement des unités de production dans la mesure où, il y a un gain de temps et d'énergie. De plus, il devait améliorer les conditions de travail et surtout rendre possible une meilleure organisation collective du travail.

Loin d'être une simple solution aux problèmes de l'habitat rural, le village socialiste agricole est devenu une action d'un processus de transformation portant à la fois sur les structures de la production et de la vie sociale. En fixant progressivement les attributaires et en les rapprochant de leur lieu de travail, ils devaient contribuer à améliorer la production, en créant de nouvelles conditions de travail et de nouveaux rapports entre les travailleurs. Le village socialiste agricole devait être, pour les dirigeants, « *un centre économique dynamique pour assurer son développement réel afin que les retombées agissent sur l'espace régional. Cette insertion est indispensable dans l'état actuel des campagnes* »³²⁹.

VI.4.2. Type de villages socialistes agricoles :

Les textes de 1972 et 1973 ont proposé une grande diversité de villages socialistes agricoles par leur dimension, l'importance de leur équipement, leur rôle local.

VI.4.2.1. Selon la taille :

Qu'ils soient greffés ou de création ex-nihilo, les villages socialistes agricoles sont apparus sous trois formes : village primaire, village secondaire et village tertiaire avec une gamme d'équipements correspondant à leur taille.

VI.4.2.1.1. Villages socialistes primaires :

Le Village Socialiste primaire est un élément isolé et autonome, qui devait contenir 100 à 250 logements³³⁰. Les formes institutionnelles de ce type ont été variées. L'objectif de ce type de village est le relogement de petits paysans ou des éleveurs traditionnels qui ont intégré la révolution agraire mais qui sont restés éparpillés, du fait de leur dispersion. Par ailleurs, il a

³²⁹ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; organisme national de la recherche scientifique. *Villages socialistes et habitat rural*. Ed. OPU, 198, 134p.

³³⁰ LESBET (1983), Op. Cit, p : 85.

concerné, aussi, l'opération de dotation en équipements pour des coopératives, déjà, constituées dans le cadre de la R.A, et qui n'ont pas nécessité obligatoirement une concentration spatiale de la population.

VI.4.2.1.2. Villages socialistes secondaires :

Le deuxième type de villages socialistes est le village socialiste secondaire devant regrouper 250 à 300 logements. Il s'est caractérisé par une différence de condition socio-économique des attributaires. Il a été doté d'une antenne municipale, d'une agence postale, d'une station d'essence. Ces services ne font pas partie, en principe, de la nomenclature des équipements d'un V.S primaire. Ces villages socialistes secondaires disposent d'activités supplémentaires de distributions et de services. Le choix de leur implantation a été, en outre, réfléchi pour faciliter la communication avec les coopératives environnantes (plus grand nombre de centres habités). Ils ont constitué des points de convergence pour les consommateurs potentiels de services ou des marchandises.

VI.4.2.1.3. Villages socialistes tertiaires :

Enfin, les villages socialistes tertiaires devaient regrouper 400 à 700 logements. Ils sont censés constituer un centre d'attraction pour l'ensemble des activités agricoles, industrielles, commerciales et administratives de leurs zones d'influence. Ils sont caractérisés par une plus grande diversification des activités et des équipements. Pour un chef-lieu de commune, sont prévus: une maison de jeunes, un stade, une mosquée, une recette postale, un poste de police, une agence bancaire, un ou des cafés, un hôtel, des restaurants, un marché, ainsi que de nombreuses organisations de service pour l'agriculture (pépinière...) et accompagnés parfois d'industries agroalimentaires.

Cet établissement rural, qui a été, contrairement aux précédents, largement médiatisé et véhiculé par une profusion de discours, devait s'enraciner dans les conditions propres à chaque terroir d'implantation tout en s'ouvrant à l'urbanité, à la modernité, en somme au progrès. Dans ce cas, les logements ne sont pas seulement groupés, ils ont constitué de véritables villages. Dotés d'équipements, leur rôle a été d'organiser et de rayonner sur le milieu rural environnant. Leur proximité aux coopératives agricoles, a permis de les mettre en relation directe avec l'activité agricole. Il y a là une parfaite concordance avec les principes tracés par la politique rurale dans le cadre des 1000 villages socialistes.

VI.4.2.2. Selon le lieu d'implantation:

« Le village socialiste, outil pragmatique de la révolution agraire, est implanté sous forme d'unité spatiale à partir de laquelle l'espace est urbanisé. C'est ainsi que l'urbanisation de la campagne passe obligatoirement par l'application de deux types d'urbanisme : l'un d'acculturation [village greffé], l'autre de création [(village ex-nihilo)] »³³¹.

VI.4.2.2.1. Village socialiste greffé:

Le premier type, village socialiste greffé, « concerne l'implantation d'un tissu nouveau de type urbain près de l'ancien agrégat rural composé dans la plupart des cas d'un noyau colonial et/ou d'une mechta. Dans ce cas, la société originelle subit le conflit généré par l'antinomie rural-urbain »³³².

VI.4.2.2.2. Village socialiste ex-nihilo:

Souvent liées à une volonté politique, le second type ou le village socialiste ex-nihilo consiste « à la création d'un village nouveau dans la campagne [...] dont les plans calqués sur ceux de la ville sont réalisés sur un terrain vierge indépendamment de toute considération »³³³. En effet, dans ce type d'interventions, on remarque une liberté dans l'adoption des figures et des langages. On y trouve un désir d'expression aussi bien volumétrique que planimétrique car les villages sont souvent bâties suivant des plans à géométries reconnaissables, les tracés sont clairs et francs (mis à part quelques contraintes liées au site).

Enfin, Quel que soit son type, le village socialiste a un maillage régulier qui est mis en place progressivement, à plusieurs niveaux, en raison d'une part de leur taille (primaire, secondaire et tertiaire) et d'autre part de leur lieu d'implantation (village ex-nihilo, village greffé). Ainsi, quel que soit son type, le village est un outil pour organiser, enserrer et quadriller l'espace rural.

³³¹ CHABI(2008), Op. Cit, p : 54.

³³² *Ibid.*

³³³ *Ibid.*

VI.4.3. Conception des villages socialistes en Algérie:

Plus qu'une opération d'habitat rural, les promoteurs de la Révolution Agraire ont cherché à remodeler l'homme rural à travers le remodelage de son habitat et son espace³³⁴. Dès l'année 1972, l'opération des mille villages socialistes agricoles a constitué un projet de grande envergure représentant un instrument très important de la Révolution Agraire. En effet, la distribution des terres aux paysans a nécessité un programme de logements important en leur faveur. C'est ainsi qu'il a été décidé dès cette année l'implantation et la réalisation des mille villages socialistes. Cette phase technique : phase d'intervention des services techniques dans le processus de décision, a précédé la phase politique (intervention des assemblées municipales).

À travers tout le pays, la construction de ces villages devaient offrir, selon le discours officiel, une vie plus décente aux fellahs. Le rythme de la création et le fonctionnement des nouveaux villages ont constitué la cristallisation de la réflexion et la planification réelle et profonde de l'habitat rural. L'objectif déclaré est de procurer un cadre adéquat où la communauté villageoise peut gérer son habitat et être maîtresse des décisions relatives à son fonctionnement et à son avenir.

En effet, la conception, la localisation, les plans d'habitation sont déterminés par les « comités techniques permanents » des wilayas³³⁵. La conception doit être confiée aux DIE ou aux architectes nationaux. La réalisation devait se faire si possible par l'intermédiaire des régions intercommunales ou des wilayas, ou par des entreprises nationales. Le financement est assuré par une dotation plafonnée de l'Etat calculée pour couvrir les besoins énoncés précédemment. La wilaya est chargée du choix et de l'élaboration des projets ainsi que de leur réalisation. C'est à elle que revient également de mettre en place, avec les instances locales, les modalités de participation des populations et l'attribution des logements.

La localisation et le dimensionnement des villages socialistes agricoles doivent se faire de façon judicieuse sur la base des études régionales approfondies afin de répondre aux objectifs de la viabilité économique et de la structuration de l'espace: « *La politique (d'habitat) à adopter doit se garder rigoureusement d'imposer aux campagnes des formes d'habitat qui auraient été*

³³⁴ COTE M. *L'habitat rural en Algérie : formes et mutations*, in : Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre national de recherche scientifique ; Centre national de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM) (éds.), Paris, Ed. CNRS, 1988, pp.299-315, Vol.25 (1170p.)

³³⁵ BOUBEKEUR S. *Habitat en Algérie : stratégies d'acteurs et logiques industrielles*. Ed. OPU; Alger, 1986, 256p.

conçues en dehors d'elles et qui constitueraient ainsi une nouvelle forme de domination économique et culturelle»³³⁶. Par conséquent, la participation des bénéficiaires doit être effective à tous les niveaux : localisation, type de logement, équipements, réalisation, gestion, etc. «Plus qu'un droit à la consultation, il s'agit d'un pouvoir de décision»³³⁷ qui doit aboutir à la prise en charge par les populations de leurs conditions de vie. En réalité, les usagers des villages socialistes n'ont intervenu ni dans la conception, ni dans la réalisation des constructions.

S'inspirant largement des petits villages de métropole (miradors et barbelés)³³⁸, ces villages ont été prévus comme des éléments d'intégration de l'« habitat /équipements/ terres/ pouvoir »³³⁹. Sur le même espace, se sont articulées ces différentes facettes d'un corps social totalement nouveau. Ainsi, les villages sont destinés à intégrer l'option socialiste sur le plan organisationnel. Ainsi, ils ne sont plus liés exclusivement au secteur de la R.A mais ils sont conçus pour toucher toute la population rurale afin d'assurer la transformation complète de cette société en une société socialiste. Ils sont prévus également pour assurer non seulement l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, mais aussi, la transformation totale des mentalités. A travers ce dernier, il est question, selon le Président Boumediene, d'éliminer le gourbi et surtout l'esprit du gourbi avec tout ce qu'il comporte comme pauvreté et esprit individualiste. Il s'agit, donc, d'offrir des structures qui permettent de lutter contre l'analphabétisme, l'isolement culturel, la faiblesse du niveau technique et politique, etc.

Enfin, les villages socialistes devaient favoriser chez leurs habitants l'émergence d'attitudes et de comportements qui ne devaient pas entraver la nouvelle organisation économique, mais qui devaient la renforcer. Par le choix d'un habitat groupé, on crée un sentiment communautaire et une conscience de groupe économique qui devaient stimuler l'organisation collective de la vie sociale et l'adapter à l'organisation collective de la production. Les conditions de vie offertes par les villages autant sur le plan des logements que des équipements devaient permettre l'insertion des habitants dans le modernisme et donc leur pleine participation au développement économique du pays.

³³⁶ Rapport de la commission 1 page 2. In : RIPAULT-MEGERAND. *Les villages socialistes en Algérie.*, in Annuaire de l'Afrique du Nord, Centre national de recherche scientifique ; Centre national de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM)(éds.), Paris, Ed. CNRS, 1976, pp.185-194, Vol.14.

³³⁷ Rapport de la commission 2 page 1. RIPAULT-MEGERAND (1976). Op.cit.

³³⁸ LESBET (1983). Op.cit.

³³⁹ COTE (1988). Op.cit.

VI.4.4. Organisation spatiale et caractéristiques des villages socialistes en Algérie:

Le concept des villages socialistes est dérivé d'un lointain modèle soviétique. Mais il s'agit surtout d'un principe de fond : ces villages ont été conçus suivant un modèle importé à travers lequel la rationalité devait être inculquée. Au niveau de la forme, les soviétiques ont construit des immeubles collectifs où tout a fonctionné en commun. En Algérie, l'habitat de ces villages est exclusivement individuel. Pour la conception, on a fait appel à des architectes comme Ricardo Bofill. Suivant les villages et les régions, l'habitat est très diversifié, même si, globalement, on retrouve des maisons à tuiles. Cependant, il n'y a pas eu de réelle homogénéisation au niveau de la forme.

Avant tout, le village socialiste est «une création nouvelle» de cent logements, au minimum, dotés d'équipements et d'infrastructures nécessaires (Figure. n°8). Les équipements ont varié selon la taille et la population, mais, ils sont dotés d'au moins une unité scolaire, une salle polyvalente, une salle de soins, une antenne administrative, une agence postale, un centre commercial, un hammam, une mosquée, une aire de jeux, un hangar de stockage. Ils sont renforcés par l'implantation d'un centre artisanal, d'une bergerie et/ou d'une étable collective. Les logements doivent se composer d'au moins deux pièces, d'une cuisine, d'une salle de bain et des WC et d'une cour fermée offrant une possibilité d'extension. Les infrastructures concernent l'alimentation en eau potable, l'évacuation des eaux usées, les voiries, les voies d'accès, l'électrification et le téléphone.

Dans le souci de garantir la réalisation des maisons répondant aux mœurs et aux aspirations des ruraux, les concepteurs ont offert un nouveau cadre de vie. La maison du village est petite avec un R.D.C seulement, et une cuisine trop étroite pour y vivre. Elle ne comprend pas les éléments qui accompagnent habituellement l'habitat rural tel qu'une étable et un jardin potager, ..., etc. effectivement, la conception de cet habitat ne fait pas référence au mode de vie traditionnelle. Son architecture de type urbain monofonctionnelle a remplacé l'habitation traditionnelle avec ses multiples fonctions économiques et sociales. Enfin, LESBET (1983) fait remarquer que l'uniformité du projet des mille villages socialistes comme un signe de rupture apparaît au niveau des matériaux utilisés. En effet, les matériaux locaux voire traditionnels tels que : pierre, terre..., ont été remplacés par de nouveaux matériaux : parpaing et béton.

En ce qui concerne la mise en œuvre des villages, la principale idée qui se dégage est la volonté d'agir le plus rapidement possible. Cette volonté s'exprime dans la procédure

administrative mise en place. Les crédits sont affectés après des délais relativement brefs comparés aux autres opérations. Pour accélérer le rythme des réalisations, les walis ont fait appel à des concepteurs étrangers et des réalisateurs privés. Ainsi, cet empressement s'est fait remarquer dans les brefs délais accordés aux concepteurs pour les études préalables et l'application assez rigide des directives. Cette précipitation a généré l'utilisation des mêmes plans pour construire les différents villages à travers tout le territoire algérien indépendamment de la région où il est implanté. En plus, les logements que renferment ces villages sont conçus, dans la plupart des cas, à partir des plans de cellules parfaitement identiques et possédant surtout la même liste d'équipements, quel que soit le lieu où il se trouve.



Figure. n°8 : Village socialiste greffé d'Azzaba Lotfi, Constantine.

Prévu et conçu dans le cadre de l'opération 1000 villages socialistes. Ce village est le résultat d'une vision urbaine et moderne du logement et de l'espace.

Source : CHABI. 2008

Concernant toujours la rapidité de l'exécution, même les choix des modes de réalisation se sont inscrits dans cet esprit. L'importance des chantiers et leur urgence ont entraîné l'intervention des entreprises ayant des moyens techniques importants. C'est également pour répondre à cette exigence que les procédés industriels de réalisation tels que la préfabrication lourde ont été utilisés. De plus, des moyens financiers importants ont été consacrés à l'édification des logements neufs, en dur, dotés de toutes les commodités de la vie moderne. Les équipements collectifs nécessaires sont réalisés en même temps que les logements avec un niveau de satisfaction que beaucoup de chefs-lieux de communes ne connaissaient pas. De plus, une grande attention a été apportée à leur bon fonctionnement, en matière d'affectation du personnel par exemple. Toutes ces caractéristiques ont engendré plusieurs conséquences par rapport aux objectifs poursuivis.

VI.4.5. Fin des villages socialistes en Algérie :

Sans doute, la période entre 1971 et 1978, s'est caractérisée par une rupture totale, car au début de la décennie 1970, le discours officiel a prôné de nouvelles orientations qui ont été en continuité tout en étant en rupture avec la période précédente. La situation dans laquelle s'est trouvée l'Algérie après la guerre, a obligé le gouvernement à opérer de nouveaux changements par le biais de la révolution agraire et de l'industrialisation. Depuis les années 1978-80, l'état a commencé à se désengager progressif de certains secteurs. Une nouvelle politique a commencé à se mettre en place liée à des considérations idéologiques (volonté de libéralisation) et économiques (crise financière consécutive à la baisse des revenus pétroliers).

En effet, l'année 1977 a constitué une pause dans le cours du socialisme algérien³⁴⁰. L'ambitieux projet de Boumediene a suivi un chemin sinueux. Comme le barrage vert, ce projet colossal a été abandonné à sa mort en 1979 (Tableau. n°3). La Révolution agraire et le programme des villages socialistes ont été délaissés. Finalement, sur les 1000 villages socialistes prévus, seuls à peu près 350 villages ont été construits, soit environ 70 000 logements. Apportant dans ces campagnes sous-structurées les équipements souhaités par les ruraux, ils ont été adoptés et habités. Leur degré de réussite (traduit par le développement des commerces, ou des constructions privées sur le pourtour) est variable suivant les conditions locales, et suivant l'intégration au réseau régional des centres (phénomène généralement pas pris en considération par le planificateur). Ce programme, qui a pu promouvoir les campagnes pendant une décennie,

³⁴⁰ COTE (1988). Op.cit.

s'est révélé utile dans tous les cas, car il a pris en charge des espaces atones ne portant pas en eux les germes d'une dynamique capable de répondre aux aspirations des habitants. En effet, dès le début des années quatre-vingt, l'Etat algérien a commencé à délaisser petit à petit le monde rural. La nouvelle attitude du gouvernement s'est traduite par la libéralisation de la commercialisation (1980), la restructuration des domaines agricoles autogérés (1981) et l'accession à la propriété foncière en 1983.

| | Village inscrits | Village réalisés | Logements achevés |
|----------------------|------------------|------------------|-------------------|
| 1972 | / | / | / |
| novembre 1973 | 43 | / | / |
| novembre 1974 | 95 | 10 | / |
| décembre 1975 | 162 | 31 | 4800 |
| novembre 1976 | 222 | 60 | 14 239 |
| mars 1977 | 271 | 58 | 12 265 |
| décembre 1978 | 383 | 101 | 19 397 |
| décembre 1979 | 402 | 113 | / |
| juin 1980 | / | 139 | 24 735 |
| juin 1981 | / | 147 | 30 000 |

Tableau. n°3 : L'inscription, la réalisation et l'évolution des villages socialistes entre 1972 et 1981.

Ce tableau montre le nombre de villages inscrits et réalisés, ainsi que les logements achevés dans le cadre de l'opération des 1000 villages socialistes entre l'année 1972-1981(ADAIR. 1976 : p64).

Source: NAÏT-AMAR. 2005

Conclusion :

« Porteurs d'un projet de modernité pour la société rural, dotés d'une représentation mentale avec un système de valeur nouveau pour un meilleur avenir des campagnes algériennes, les villages socialistes disséminent l'urbanisation urbaine à travers le monde rural »³⁴¹. Les 1000 villages socialistes, ont constitué un projet qui a été l'élément clé de la « Révolution agraire

³⁴¹ CHABI(2008), Op. Cit, p : 54.

». Cette opération, de grande envergure, a été lancée en 1973 dans le but d'améliorer les conditions de vie des zones rurales. En effet, le président Houari Boumediene a tenté de reformer le monde rural pour parer au sous développement que la colonisation a laissé. Pour atteindre cet objectif, il fallait selon le président Houari Boumediene commencer à changer l'esprit de gourbi qu'il a fortement condamné dans ses discours. D'ailleurs, il a levé les fonds nécessaires pour concrétiser ce projet historique de 1000 villages socialistes.

Par ce projet, feu H. Boumediene a tenté de mettre fin et de rompre avec le romantisme révolutionnaire et la confusion idéologique de cette époque-là. Cependant, cette opération a été délicate et difficile à mettre en œuvre, parce que la réalité du monde rural algérien est complexe et diversifiée. Enfin, étant donné la situation grave vécue par nos campagnes, la Révolution Agraire s'est avérée, pour l'Algérie indépendante, une nécessité impérieuse. Cependant, cette opération a été difficile à concrétiser, parce qu'elle a été lancée à froid dans un contexte social peu favorable.

CHAPITRE VII :

*Cas d'étude, le Village socialiste de Belghimouz
à El-Ancer(Jijel) :
Présentation et contexte d'émergence*

Introduction :

À l'instar d'autres villages socialistes en Algérie, le village socialiste de Belghimouz a été édifié dans le cadre de la révolution agraire tout en respectant ses objectifs. Après avoir étudié le contexte historique pour connaître les fondements théoriques des villages socialistes en Algérie, et avant d'entamer toute étude analytique concernant le cas d'étude, il est utile de mettre en lumière le contexte géographique, historique et architectural du village socialiste de Belghimouz. Partir de l'existant et comprendre les lieux forment une étape incontournable pour la construction de toute vision actuelle et prospective d'un lieu.

En effet, il s'agit de mettre en exergue toutes les connaissances concernant le village Belghimouz et son territoire. Appréhender le village sous ses différents aspects : géographique, historique, urbanistique et architectural, permet de comprendre le choix de son lieu d'implantation, sa conception, les conditions de sa naissance.... Cette ambition est, certes, difficile à atteindre, mais demeure d'une grande nécessité dans le cas précis du village de Belghimouz. La présentation du village et l'analyse des aspects historiques, socio-économiques et urbains permettront de mettre en avant ses atouts, ses faiblesses, ses spécificités locales et par la suite l'identification des facteurs ayant concouru à la genèse de la structuration de son tissu actuel et de dégager après dans le chapitre IX, les causes et les origines des problèmes de dégradation qui caractérisent ce dernier.

VII.1.Présentation du contexte géographique du Village socialiste de Belghimouz :

Construit dans le cadre de la révolution agraire, Belghimouz fait partie des 370 villages socialistes réalisés sur le territoire algérien. Il constitue la cristallisation des principes socialistes adoptés par le gouvernement de cette époque. A travers sa réalisation, l'état algérien a tenté d'apporter des solutions aux problèmes de l'espace rural Jijelien.

VII.1.1. Présentation et données générales sur la wilaya de Jijel :

L'Algérie est un pays du Maghreb qui se trouve au contact des deux grandes zones géographiques : la zone méditerranéenne et le Sahara. Avec ses 1200 km de cote, le littoral algérien abrite de nombreuses villes notamment la ville de Jijel. En effet, cette dernière représente l'une des plus belles villes côtières de l'Algérie. Elle possède des atouts naturels spécifiques qui lui confèrent une identité unique au monde. Avec son climat méditerranéen, elle

possède une zone rurale, à haut rendement agricole, qui a attiré de tout temps l'homme pour s'y établir. La mer, l'eau douce, les terres fertiles ont constitué des éléments potentiels pour l'occupation et la création des établissements humains qu'ils soient urbains ou ruraux.

Faisant partie de la petite Kabylie, la wilaya de Jijel se situe au Nord-est de l'Algérie à 357 Km à l'est de la capitale Alger. Elle est bordée au nord par la mer méditerranée, au sud par les wilayas de Sétif et de Mila, à l'est par la wilaya de Skikda et à l'ouest par la wilaya de Bejaia (Figure. n°9). Jijel a été, d'abord, daïra de Constantine avant de devenir wilaya suite au découpage administratif réalisé en 1974. Actuellement, la wilaya de Jijel s'étend sur une superficie totale de 2398,69 Km² dont 82% sont des montagnes. La population est de 572.685 habitants au dernier RGPH de 1998. Elle comprend 28 communes regroupées dans 11 daïras.

La wilaya de Jijel est comprise entre les méridiens 5°25 et 6°30 est de Greenwich et entre les parallèles 36°10 et 36°50, hémisphère nord. La région appartient au massif montagneux qu'est la chaîne des Babors et elle subit son influence. Bénéficiant d'une façade maritime méditerranéenne, le littoral de Jijel reçoit des pluies abondantes³⁸⁹. Sous l'influence du climat méditerranéen, la région de Jijel est caractérisée par un climat doux et tempéré, chaud et sec en été, pluvieux et froid en hiver. Elle est l'une des zones les plus arrosées en Algérie.

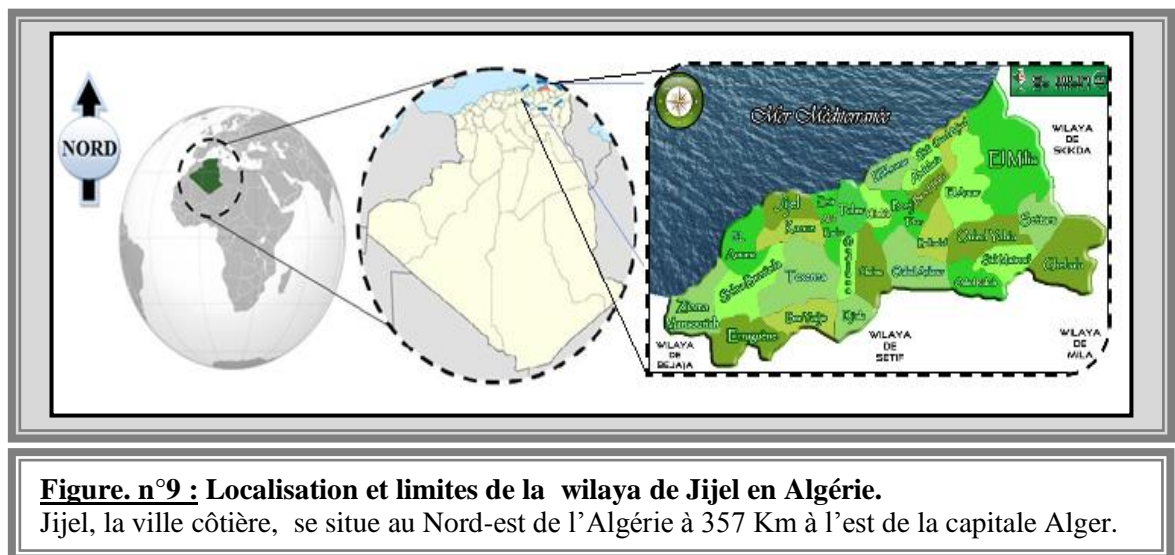


Figure. n°9 : Localisation et limites de la wilaya de Jijel en Algérie.

Jijel, la ville côtière, se situe au Nord-est de l'Algérie à 357 Km à l'est de la capitale Alger.

Source : Traitement personnel

³⁸⁹ BELMEDREK S. *Granulométrie et minéraux lourds des sables dunaires et de plage des secteurs de Oued Zhour et de Béni Bélaïd (Jijel, Algérie nord orientale)*. Thèse de Magister en géologie. Université Mentouri Constantine. 2006.

VII.1.2. Atouts naturels, potentialités culturelles et historiques de la wilaya de Jijel :

Carrefour de plusieurs civilisations, la wilaya de Jijel est parsemée de monuments historiques très anciens. Ces derniers constituent les témoins issus du brassage civilisationnel que cet endroit stratégique de l'Afrique du Nord a connu : phénicien, romain, arabe, ottoman et français. Aujourd'hui, la plupart de ces monuments sont en état de décrépitude en raison, bien sûr, de leur vieillesse, aggravée, cependant, par un laisser-aller flagrant. Cette situation s'explique par le peu d'intérêt accordé à l'histoire ancienne et à l'art d'une manière générale.

Parler du patrimoine culturel revient à mettre sur le devant de la scène le potentiel que recèle la région. Cette richesse inestimable pourrait constituer des chantiers ouverts aux générations actuelles et futures (Figure. n°10). En effet, la wilaya de Jijel comprend 07 sites archéologiques et monuments historiques classés patrimoine national qui bénéficient d'une protection absolue de la part des pouvoirs publics, à l'exemple des grottes merveilleuses dans la commune de Ziama Mansouriah ou les ruines et les traces phéniciennes ou romaines.

**Figure. n°10 : Exemples des potentialités naturelles et culturelles de la wilaya de Jijel.**

À Jijel, la variation des richesses patrimoniales naturelles et culturelles (traditionnelles, coloniales ou socialistes) est un puissant support de l'identité locale. Exploitées, ces ressources peuvent contribuer au développement touristique et aux activités économiques de la région.

Source : Traitement personnel

Si pour diverses raisons, le bâti contribue peu à enrichir le patrimoine Jijélien, néanmoins, la beauté naturelle exceptionnelle et les paysages maritimes uniques, l'enrichissent de façon remarquable. Perle du saphir, la wilaya de Jijel possède 120 km de côte (1/10^e de la bande littorale algérienne) avec des corniches classées parmi les plus belles au monde. En plus de ce potentiel maritime, elle est dotée de nombreuses ressources variées telles que : les reliefs montagneux, avec une faune et une flore riches et diversifiées, des zones humides et des parcs naturels contenant de nombreuses espèces rares et d'autres sites, notamment ruraux...

La wilaya de Jijel est une région profondément rurale. Ainsi, la richesse patrimoniale rurale, soit bâti ou paysagère, s'étend sur tout le vaste territoire de la wilaya. Ce patrimoine unique pourrait s'effacer en l'absence de toute intervention de sauvegarde ou de conservation. La wilaya de Jijel dispose d'un patrimoine rural inestimable grâce à l'histoire, aux reliefs et aux milieux physiques variés qui lui attribuent des ressources forestières colossales et un potentiel agro-écologique important. À Jijel, le patrimoine rural bâti, qu'il soit traditionnel ou issu des villages socialistes, est riche et porte en lui les traits caractéristiques de l'identité jijélienne pouvant contribuer au développement du tourisme et les activités économiques. Cet héritage rural bâti se compose d'un patrimoine traditionnel très riche, et d'un autre contemporain légué par la révolution agraire sous forme de villages socialistes : le village socialiste d'El-kanner et de Belghimouz (Figure. n°10).

VII.2. Présentation de l'aire d'étude :

Sur le plan physique, la commune d'El-Ancer fait partie de l'ensemble des montagnes telliennes de l'Est algérien. Elle se situe dans le Nord-est du chef lieu de wilaya de Jijel. Ancienne exploitation industrielle pour le chêne-liège depuis la période coloniale Française, elle a fait partie, autrefois, de la daïra d'El- Milia. Puis, selon le découpage administratif 1984, elle a été nommée chef lieu de daïra, regroupant quatre communes. Elle est localisée sur la route nationale RN°43 reliant les wilayas de Jijel – Constantine et Skikda – Mila.

VII.2.1. Présentation de la commune El-Ancer :

La commune d'El-Ancer est distante de son chef lieu de Wilaya de 48km et de 15km de la commune d'El-Milia. Elle s'étale sur une superficie de 97,44 k m², et elle abrite actuellement

une population environ de 20021habitants³⁹⁰, soit une densité de peuplement de 205,47 hab / km². La commune d'El-Ancer occupe une position stratégique au Nord-est de son chef lieu de Wilaya. Elle est limitée au Nord par la commune de Khiri - Oued Adjoul., au Sud par les communes d'Ouled Yahia Khadrouche, Bouraoui Belhadef et Bordj Athar, à l'Est par La commune d'El-Milia, et à l'Ouest par celle d'El-Djamaa (Figure. n°11).



Figure. n°11 : Situation géographique, limites administratives et patrimoine culturel et naturel de la commune d'El-Ancer.

Faisant partie de l'ensemble des montagnes telliennes, elle se situe dans le Nord-est du chef lieu de wilaya de Jijel. Son patrimoine culturel est constitué principalement par les maisons rurales traditionnelles, les fontaines (Achereer), ainsi que, l'héritage colonial. De par sa situation, elle offre des paysages et des vues pittoresques qui constituent, avec les oueds et les forêts de chêne-liège, son patrimoine naturel.

Source : Traitement personnel

³⁹⁰ RGPH. 2008

Avec son patrimoine culturel, notamment naturel, la région d'El Ancer est une zone attractive qui dispose de ressources riches et variées. En effet, ces dernières se présentent sous forme de villages : traditionnels ou socialistes, en bon état ou en état de ruine, de sites naturels uniques et sauvages, des oueds et des forêts de chêne-liège riches en faune et en flore typiquement méditerranéenne. Auparavant, la région d'El-Ancer disposait d'une importante couverture forestière constituée de différentes formations végétales, notamment le chêne-liège. Cette richesse naturelle est en voie de disparition en raison des incendies répétés et de l'urbanisation sous toutes ses formes.

VII.2.2. Présentation du village socialiste de Belghimouz : Situation géographique

Rattaché administrativement à la commune d'El-Ancer, le village Belghimouz est situé sur l'axe routier de la RN43, à une quarantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Jijel, et à 3 km du chef-lieu d'El-Ancer (Figure. n°12). En venant de Jijel vers Constantine à 20 km à l'est d'El-kennar, le village socialiste agricole de Belghimouz est limité à l'ouest par la route nationale 43, à l'est par la montagne connue localement « *El-Garita* », au sud par des forêts et au nord par la vaste plaine agricole qui lui appartient (Figure. n°13). Il est situé sur une terrasse alluviale de l'oued *El-Kebir* qui a donné naissance à une plaine agricole à fort rendement. Le bas de l'oued *El-Kebir* arrose les terres de Belghimouz lui attribuant une fertilité exceptionnelle : une richesse qu'il faudrait absolument préserver. Néanmoins, les activités agricoles qui ont fait, jadis, sa renommée telles que : la culture maraîchère, la production d'agrumes, ainsi que l'élevage bovin et avicole, ont disparu aujourd'hui du village.

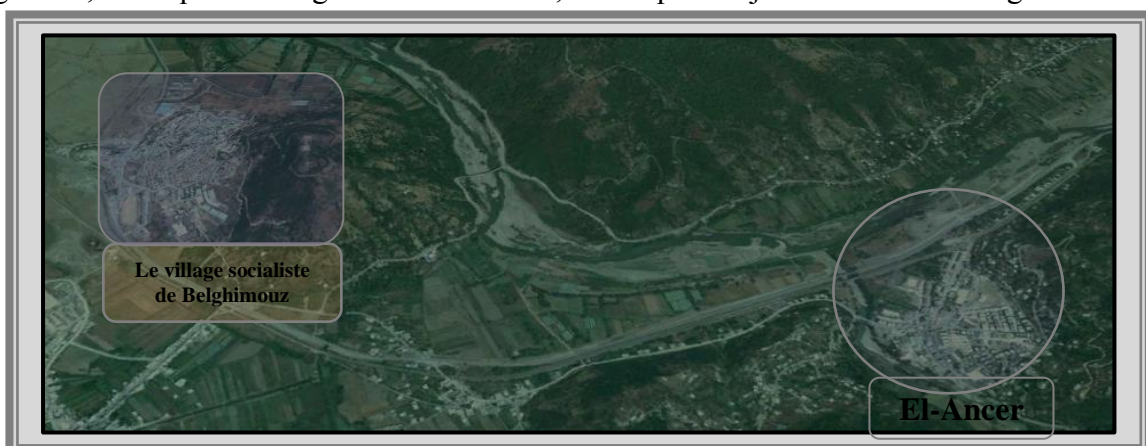


Figure. n°12 : Vue aérienne et localisation du village socialiste de Belghimouz.
Situé sur l'axe routier RN43, le village socialiste de Belghimouz est implanté à 3 km de chef-lieu d'El-Ancer.

Source : Traitement personnel

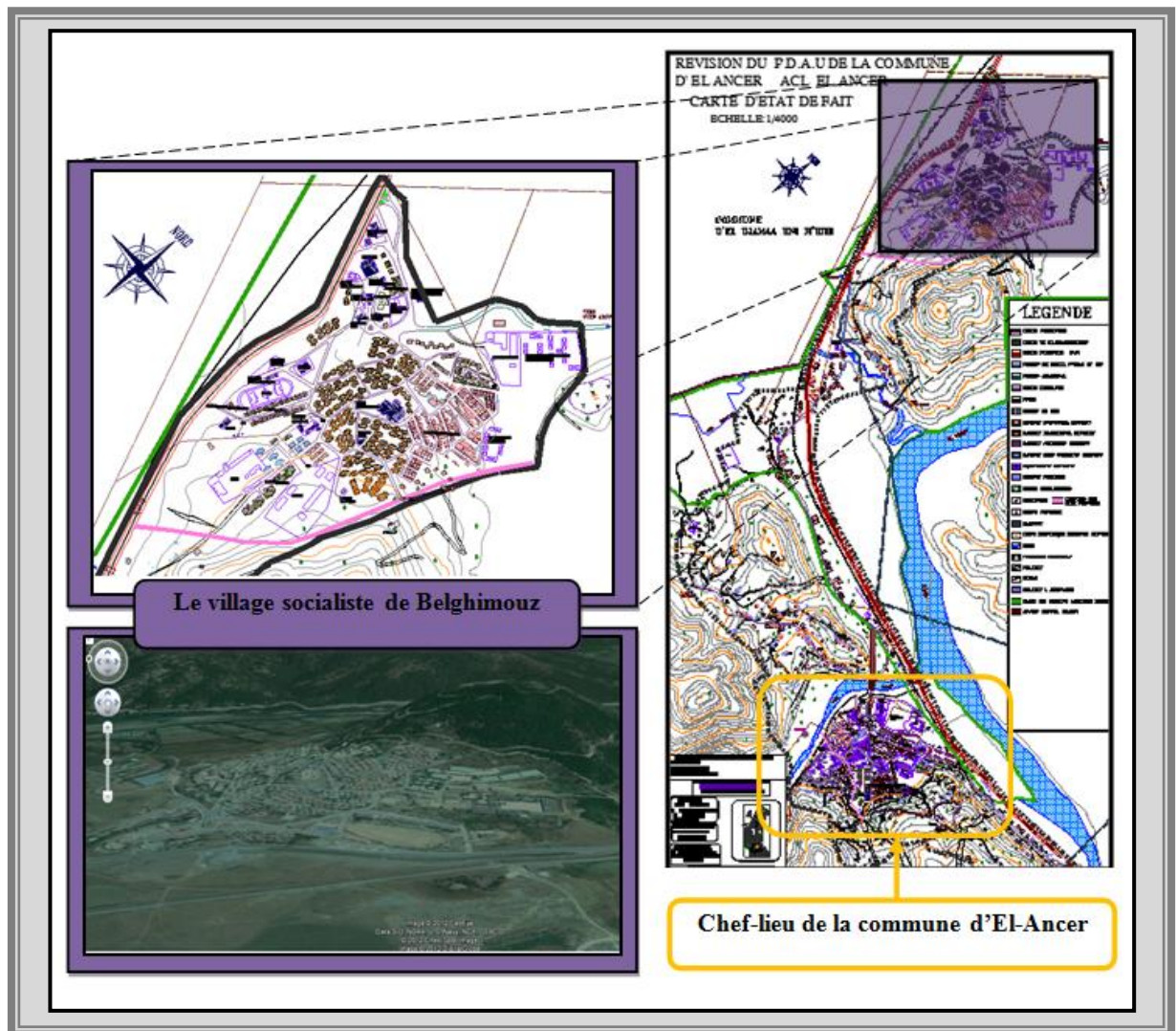


Figure. n°13 : Localisation, limites et organisation du village socialiste de Belghimouz. Il occupe une situation très excentrique par rapport au chef-lieu de la commune d'El-Ancer.

Source : Traitement personnel+Fond de carte : PDAU. 2011 et <https://maps.google.dz>

VII.3. Présentation du contexte historique du Village socialiste de Belghimouz :

L'étude historique du village nous permet d'introduire le sujet dans son contexte. Malheureusement, les éléments d'appréciation directe sont peu nombreux, voire inexistant, en raison de l'absence de documents de l'époque. C'est par recoupement, par extrapolation que l'on peut reprendre l'histoire locale.

VII.3.1. Historique de la région : évolution de la ville

L'histoire de la région d'El-Ancer est ancienne ; elle remonte à plusieurs millénaires. La présence de nombreuses traces archéologiques disséminées sur son territoire témoigne de son passé séculaire. Certaines civilisations, notamment berbère et ottomane, ont occupé durant des siècles cet espace (Figure. n°14). D'origine berbère/arabe, la structure sociale d'El-Ancer est fragmentaire. Avant son accession au rang de chef lieu de commune en 1975 , El-Ancer se composait de huit 08 douars qui sont: douar *Ouled Boufaha*, douar *Ouled-Aouat*, douar *Beni Meslem*, douar *Beni Belaid*, douar *Beni Ftah*, douar *Meid*, douar *Tamandjar* et douar *Taylmam* .



Figure. n°14 : Sites préhistoriques, vestiges et peuplements du Maghreb central.

Les premières occupations de la région d'El-Ancer remontent aux périodes préhistoriques. Les vestiges archéologiques, retrouvés sur son territoire, confirment son histoire séculaire.

Source : Traitement personnel+Fond de carte : RAHAM. 2001.

Pendant plus d'un siècle, la colonisation française va provoquer de graves bouleversements écologiques et socioéconomiques, remettant en cause les équilibres traditionnels. Dans la zone Tellienne, les collectivités rurales ont été dépossédées de près de 3 millions d'hectares de terres cultivables au profit des colons européens, ainsi que de plus de 3,5 million d'hectares de terres classées comme forestières sont versées au domaine de l'État français. A El-Ancer, les colons ont créé un domaine industriel pour l'exploitation du liège depuis les années 1850 (Figure. n°15). Avant la colonisation, El-Ancer a fait partie d'une très grande forêt de chêne-liège, dont le sous-bois est cultivé, depuis fort longtemps par des tribus autochtones pour nourrir le bétail en été.

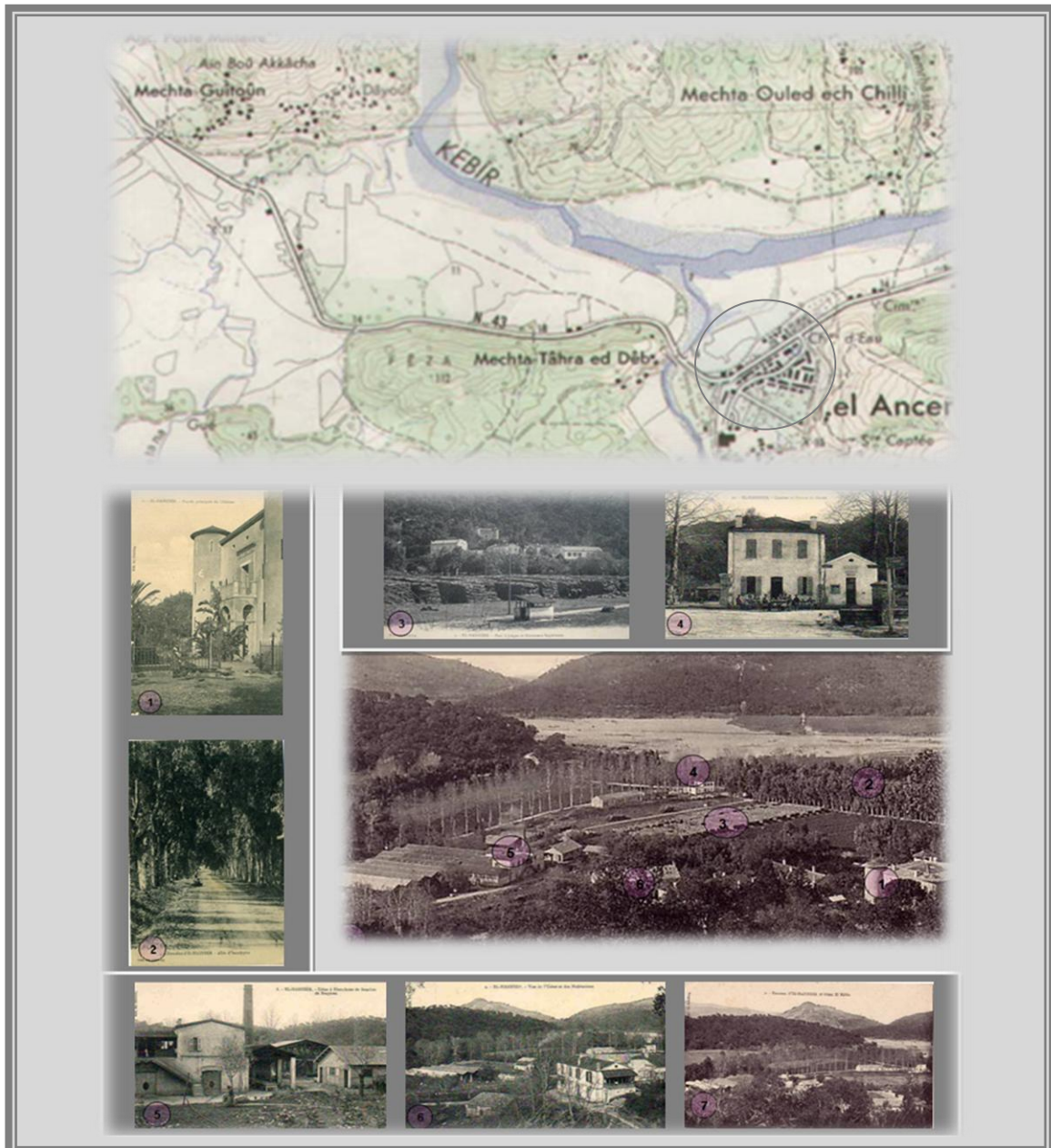


Figure. n°15 : El-Ancer, pendant la période coloniale.

Carrefour de routes et de pistes, lieu d'une usine de traitement de liège, elle avait depuis l'année 1850 une petite implantation coloniale.

1- Façade principale du château 1880, **2-** Allée d'eucalyptus, **3-** El-Ancer en 1882 : Parc à liège et bâtiments supérieurs, **4-** Cantine (à gauche), l'Ancienne POSTE (à droite) et la fontaine publique, **5-** El-Ancer en 1955 ; Façade d'usine de liège , **6-** Vue générale sur l'ancienne usine de liège, l'huilerie, le dépôt de liège et les habitations, enfin, **7 -** El-Ancer 1889-1895. Vue générale de l'ancienne ville.

Source : Traitement personnel

L'année de 1851 est marquée par un début d'insurrections dans les douars d'El- Milia et d'El-Ancer. Une bataille est livrée à la 10^{ème} colonie dirigée par le Général Saint-Arnaud. Plusieurs campagnes ont été anéanties. Quatre ans plus tard (1860), toutes les tribus se sont

opposées à la pénétration des envahisseurs affrontant, ainsi, les troupes du Général GASTRE. Les affrontements les plus importants se sont déroulés surtout à *Beni Mimoun* et *Taylmam*. En 1871, toutes les tribus de la région ont participé à l'insurrection déclenchée par le cheikh *Mohamed El-Mokrani*, déclenchant des opérations de déportation massive, de confiscations des biens et de regroupements de la population.

Comme de partout ailleurs en Algérie, l'année 1945 a été marquée par le soulèvement populaire visant l'indépendance de tout le territoire national. Tous les événements passés expliquent la participation de la commune d'El-Ancer dans la lutte armée déclenchée le 1^{er} novembre 1954. Toutes les stèles érigées dans tous les coins de la commune sont des signes évidents des sacrifices consentis par les habitants de cette région pour que vive l'Algérie libre et indépendante. Depuis l'année 1975, et jusqu'au nouveau découpage administratif de 1974, *El-Ancer* fait partie de la daïra d'*El-Milia*, wilaya de Constantine (Figure. n°16). Après 1974 et avec la promotion de nouvelles wilayets, *El-Ancer* est devenue l'une des communes de la wilaya de Jijel, daïra d'*El-Milia*. Un dernier découpage a été effectué en 1984 et la commune d'*El-Ancer* est devenue daïra regroupant 04 communes dont la commune d'*El-Ancer* son chef-lieu.

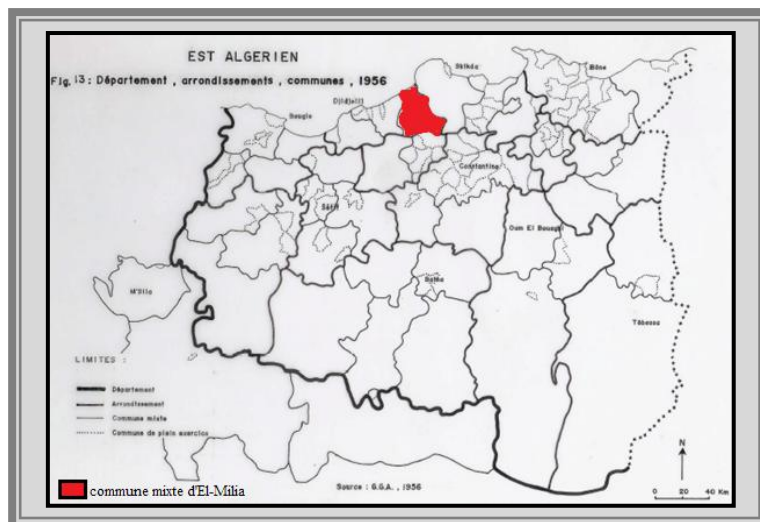


Figure. n°16 : Commune mixte d'El-Milia.

El-Ancer faisait partie de la commune mixte d'El-Milia pendant la période coloniale. Après le découpage en 1974, El-Ancer est devenue l'une des communes de la wilaya de Jijel.

Source : Traitement personnel : Fond de la carte : RAHAM. 2001.

VII.3.2. Historique du site : Naissance et origine du village

La commune d'El-Ancer dispose d'un patrimoine architectural rural aussi riche que varié qui s'est accumulé durant des siècles. Parmi ces richesses patrimoniales, il existe le village socialiste de Belghimouz « *Medeghri –Belghimouz* » qui est situé à 03 km à l'ouest de la commune d'El-Ancer. Ce dernier est implanté sur une vallée appelée Belghimouz. Le nom village socialiste « *Medeghri –Belghimouz* » est un substantif composé de deux noms : le

premier celui de « *Medeghri* » correspond au nom du ministre de l'intérieur de l'époque allant de 1962 jusqu'à 1974 : *Ahmed MEDEGHRI* (Photo. n°12). Quant au deuxième celui de « *Belghimouz* », il fait référence au nom de la vallée sur laquelle il a été implanté.



Photo. n°12 : MEDEGHRI Ahmed, le ministre de l'intérieur (1962-1974).

C'est un homme politique algérien. Originaire de Saïda, il est né le 23 juillet 1934 à Oran et il a été retrouvé mort le 10 décembre 1974 à Alger à l'âge de 40 ans.

Source :

Traitement personnel
(<http://djelfa.info/vb/showthread.php?t=562184>).

Faisant partie de la commune d'*El-Ancer*, le village socialiste agricole, *Medeghri – Belghimouz*, a été édifié sur un terrain qui a servi de poste d'observation militaire³⁹¹ durant la période coloniale (Figure. n°17). En effet, le cas de la vallée de Belghimouz est très significatif. La vallée en question était un site vierge (Figure. n°18) jusqu'à l'indépendance du pays. En effet, elle était un véritable petit parc naturel avec une biodiversité riche de sa flore et de sa faune jusqu'au début des années 1970 où la construction du village socialiste a commencé. Par la suite, le village a été converti en agglomération secondaire nouvellement créée.

Fierté de la région, le village socialiste « *Medeghri –Belghimouz* » est l'un des quatre premiers villages de la révolution agraire planifiés en Juillet – Août 1973³⁹². Il a été édifié par une main d'œuvre locale, en 1975. Ce joyau architectural a été érigé dans le cadre du projet politique et social de la Révolution Agraire afin de mettre en exergue la réussite de la politique dans le socialisme suivie dans le monde rural. Il a été inauguré en 1976 par le président Boumediène. La cérémonie d'inauguration a été mémorable. D'ailleurs, son souvenir est resté vivace, depuis à peu près un demi-siècle, dans la mémoire locale. Le village socialiste de Belghimouz n'est plus, aujourd'hui, que l'ombre d'une certaine époque celle de l'Algérie

³⁹¹ PDAU.1992.

³⁹² CAMACHO. 1976 : Juillet – août 1973 : création des premiers villages de la révolution agraire. Beni Aziz (région de Sétif) Bordj Bou Arreridj (Kabylie). Belghimouz (région d'El Milia). Bellfzen (région d de Rélizane).

socialiste. Ainsi, la plupart de ses habitants, autrefois portés sur l'activité agricole, sont des travailleurs appartenant aux secteurs secondaire et tertiaire.

Depuis sa création en 1975, le village socialiste de Belghimouz a été séparé de la commune d'El-Ancer réalisé par l'armée française. C'est un village de création *ex-nihilo* de catégorie tertiaire, destiné en priorité aux ouvriers agricoles. Le village est un établissement humain rural bâti sur la vallée du Belghimouz, composé de 270 logements. Il est doté de placettes, rues, ruelles, passages piétons, aires de jeux et des structures d'accompagnement telles que : école, maison de jeune, boutiques, salle de sport et en prévision des équipements culturels et de loisirs.

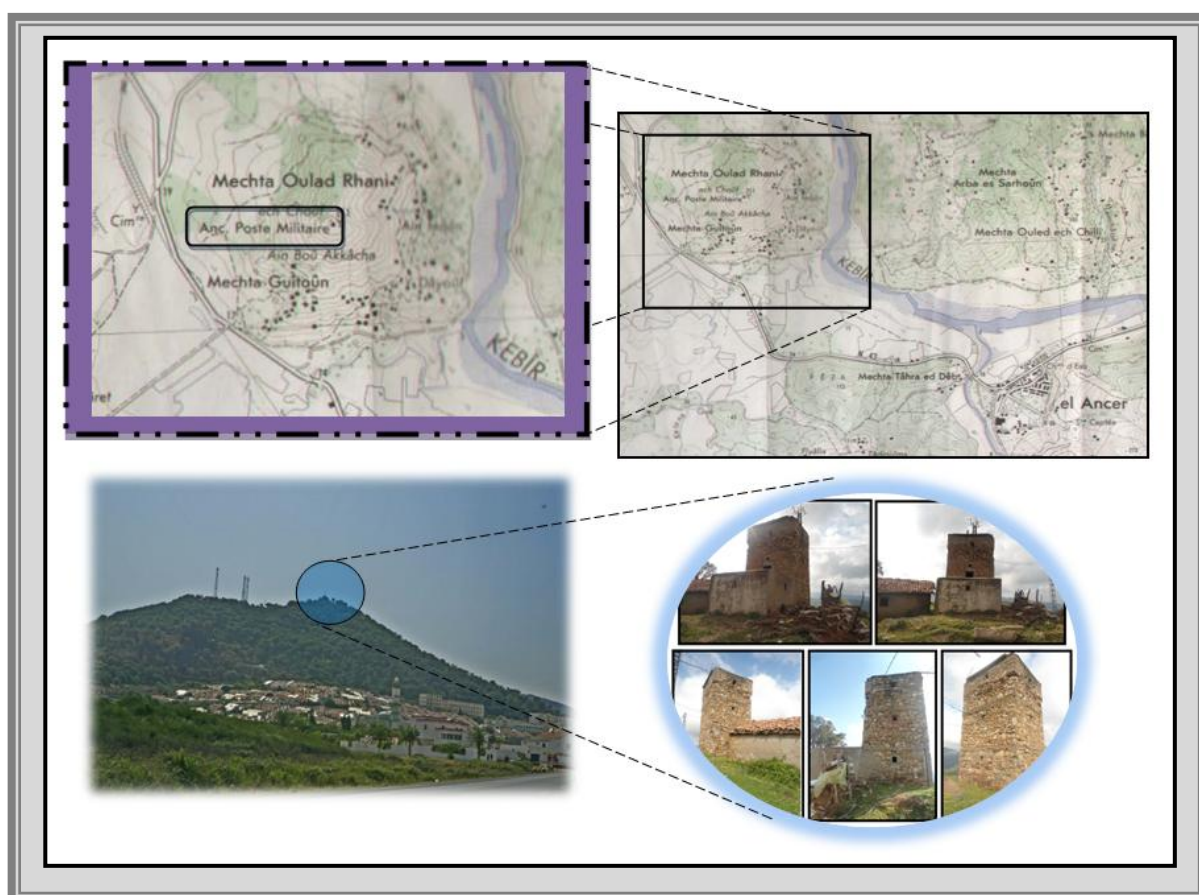


Figure. n°17 : Vallée de Belghimouz en 1960.

Le village est édifié sur un terrain qui servait de poste d'observation militaire.

Source : Traitement personnel
Fond de carte : Carte d'Algérie 1960

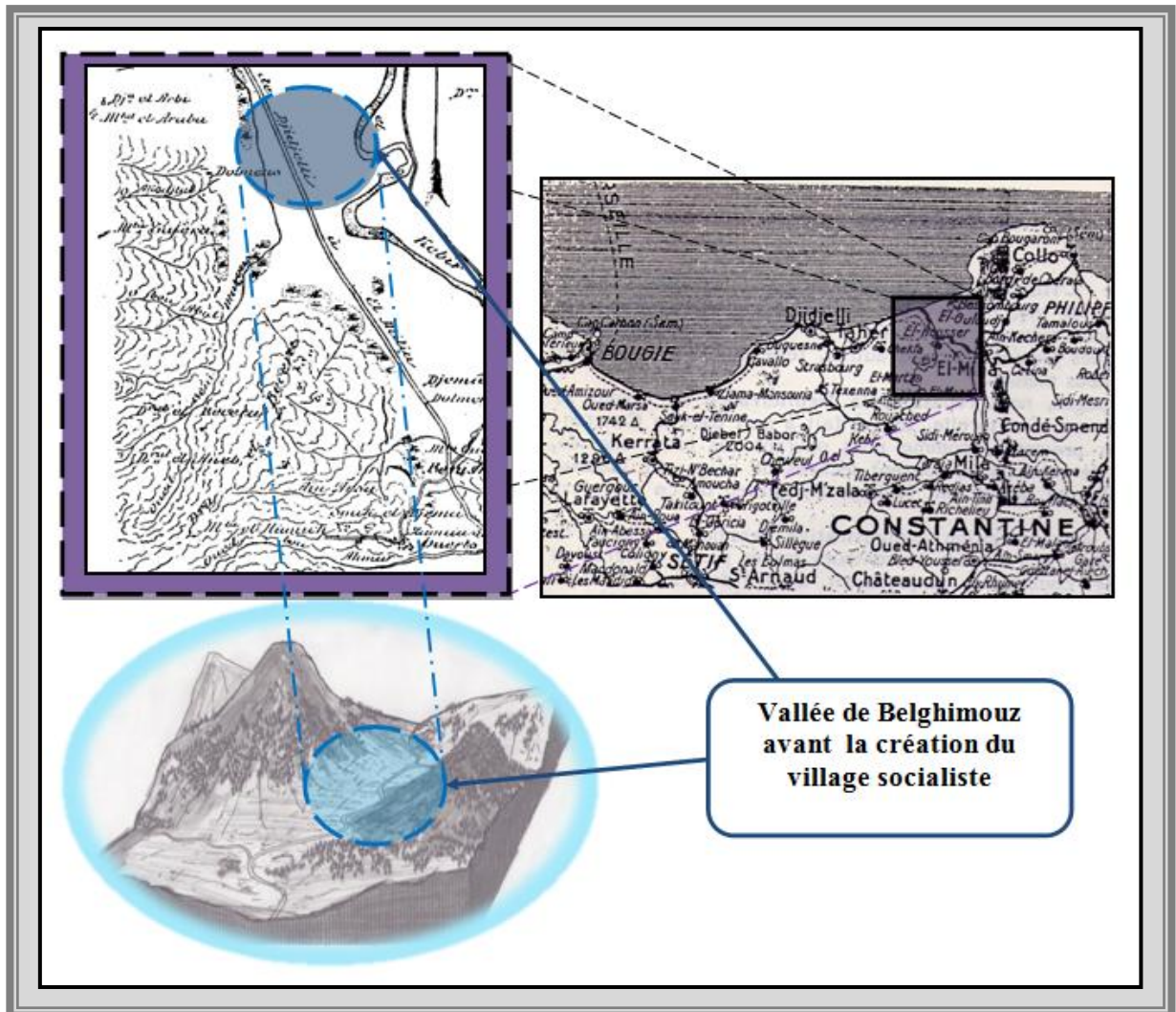


Figure. n°18 : Vallée de Belghimouz avant la création du village socialiste.

D'après les récits et les recherches sur les cartes, Belghimouz avant 1906 était un site vierge.

Source : Traitement personnel, Fond de carte : EUDEL. 1906 (<http://afalaz.wordpress.com>) et GRANGER. 1987.

VII.4. Présentation du contexte architectural et urbanistique du milieu avant la création du Village socialiste de Belghimouz :

À l'instar d'autres villages socialistes en Algérie, le village socialiste de Belghimouz a été construit, à l'époque, selon un style nouveau fondé sur une vision urbaine du logement et de l'espace en rupture avec l'architecture traditionnelle rurale préexistante. Il est important de connaître le village traditionnel avec ses caractéristiques pour mettre en exergue les apports ou les dommages causés par la création de ce village. En fait, une dialectique s'est instaurée sous forme d'échange : positif et quelque fois négatif concrétisant le conflit ou la lutte de survie entre

la tradition et la modernité. L'étude de ce bâti ancien permet d'offrir l'information nécessaire et la plus complète possible sur l'architecture traditionnelle rurale et ses savoir-faire qui nous aide, d'une part, à comprendre le contexte architectural et urbanistique préexistant avant la création du village socialiste de Belghimouz, et d'autre part, elle met en éclairage les causes qui participent à la dégradation du village socialiste de Belghimouz.

VII.4.1. Contexte urbanistique :

À l'est de l'Algérie, notamment en petite kabyle, l'organisation spatiale de l'habitat traditionnel rural de la région se présente sous forme d'écartés, de hameaux (mechtas) ou de douars (Figure. n°19). Ces derniers, mechtas ou douars, constituent des petites agglomérations traditionnelles occupées par une population éparpillée. Ils perpétuaient un modèle d'habitat ancestral, à la fois le lieu de la vie familiale élargie, le centre de l'activité économique et le point focal régissant l'occupation de l'espace rural. Les activités économiques rurales se limitaient principalement à l'élevage et à l'agriculture et l'espace domestique est y directement rattaché. Le modèle de l'habitat rural est l'expression la plus simple de l'organisation traditionnelle des tribus arabo-berbères : une population berbère qui, en se sédentarisant, s'est peu à peu arabisée.

En général, les différentes formes de l'habitat rural traditionnel sont implantées sur des crêtes, sur les flancs des montagnes ou sur un plateau élevé, près des sources de l'eau. Cette implantation en hauteur s'explique, également, par le fait que les terres cultivables doivent être préservées, d'une part, et par la recherche d'emplacements culminants pour l'observation et la sécurité du groupe, d'autre part. Elles sont constituées de hameaux qui sont, en réalité, des groupements familiaux. Elles prennent la forme d'un habitat isolé rattaché à une exploitation agricole. L'habitat rural traditionnel, qui ponctue le paysage par sa dispersion, présente des volumes imposants avec des toitures jouant un rôle prépondérant.

Ainsi, dans les mechtas de la région, la maison rurale traditionnelle est un élément typique de l'environnement et du patrimoine de la zone rurale. Elle est le résultat d'une tradition architecturale propre à la région. En effet, ces maisons sont conçues et bâties par les paysans qui devaient les habiter, en fonction de leurs besoins propres. Elles sont bâties avec des moyens modestes tout en mettant en pratique le savoir-faire propre des paysans qui y habitent. Actuellement, le mode de vie des populations rurales est en profonde transformation pour ne pas dire en déperdition. De même, la structure de l'habitat rural a subi un changement considérable

suite à l'affaiblissement du rôle et de l'importance du système tribal qui a géré et réglementé la vie sociopolitique tout en assurant son équilibre.

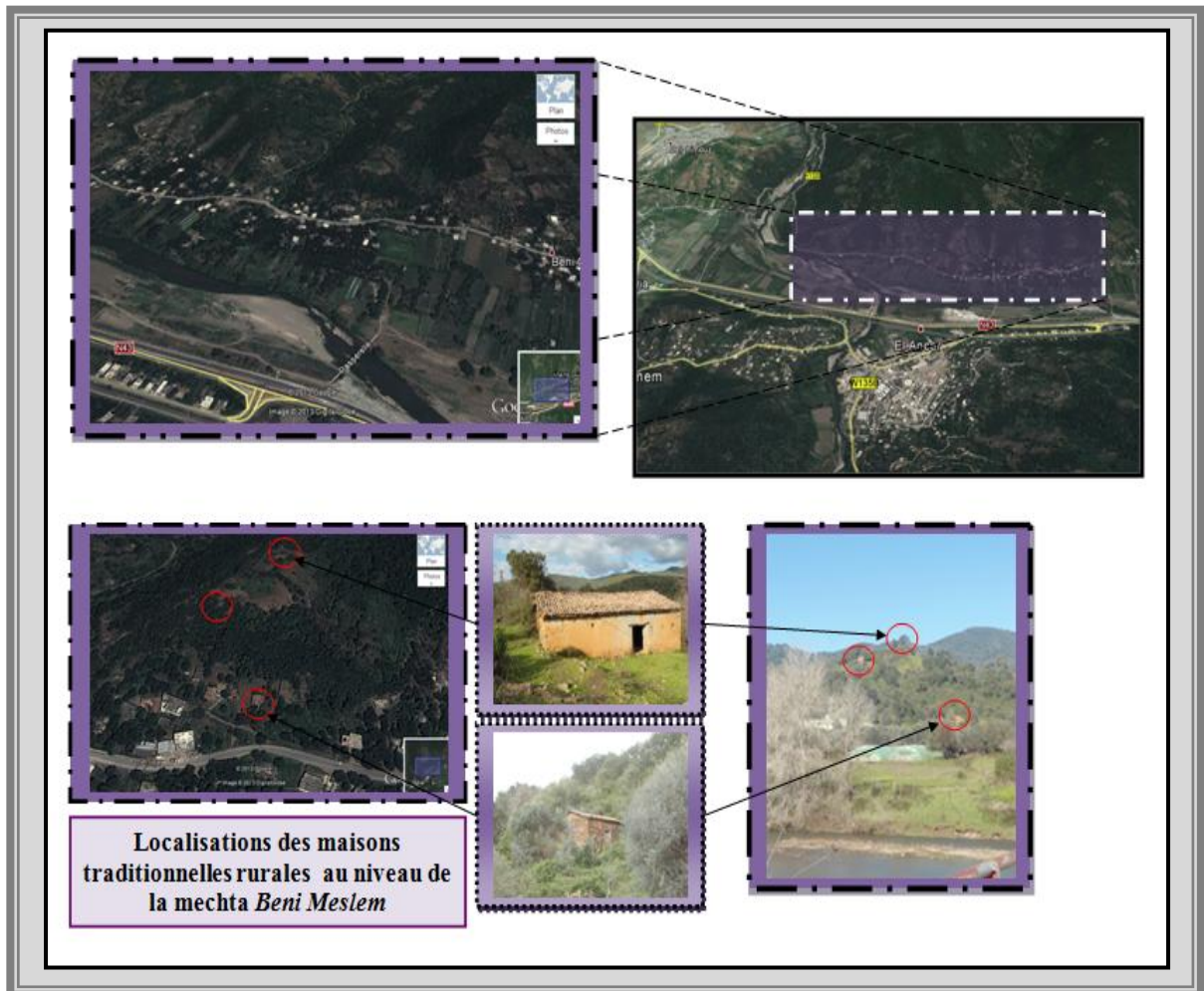


Figure. n°19 : Organisation spatiale de l'habitat rural traditionnel (mechta : *Beni Meslem*).

À l'est de l'Algérie, notamment au niveau de la petite Kabylie, l'habitat traditionnel est dispersé, sous forme de hameaux (mechtas).

Source : Traitement personnel

VII.4.2. Contexte architectural : maison traditionnelle rurale de la région

L'architecture rurale traditionnelle est une architecture séculaire qui s'est lentement élaborée au cours des siècles. Elle est exécutée avec des moyens et techniques locaux exprimant des fonctions précises, et répondant à des besoins sociaux, culturels et économiques spécifiques à la région en question. Donnant sur la nature, la maison rurale traditionnelle est d'une grande simplicité (Photo. n°13). Elle comporte une seule pièce divisée en trois compartiments plus

théoriques que réels : le plus vaste est destiné aux humains, le second, un peu en contrebas, abrite le bétail, et le dernier, en soupente au-dessus du second, est une chambre à coucher. La toiture est en tuiles creuses, posées sur un lattis de roseaux et des branches d'arbres. La charpente, grossière, est soutenue par des étais mal équarris. Ne possédant ni plafond, ni cheminée, le feu se fait dans un trou creusé à même le sol et la fumée est évacuée à travers la toiture. Pas de fenêtre, mais, un étroit lucarneau dans le mur pignon éclaire la soupente et assure une aération précaire. On note l'existence de deux portes d'entrée sous lesquelles on passe en se courbant.



Photo. n°13 : Maisons traditionnelles rurales de la région.

Parfaitement intégrées à son site naturel, la maison rurale traditionnelle est un des éléments du patrimoine identitaire de la région. Malheureusement, ce composant patrimonial se trouve, aujourd'hui, en état de dégradation avancée.

Source : Traitement personnel

VII.4.2.1. Composition de la maison :

L'unique pièce qui compose la maison rurale traditionnelle s'ouvre sur un espace extérieur très vaste (Photo. n°14). Elle est de plan rectangulaire et elle constitue un abri aux hommes et aux animaux domestiques qui vivent communément sous le même toit (Figure. n°20). Cependant, à l'intérieur, on observe une division du rectangle en trois espaces distincts. La partie

réservée aux humains *ayynas* (*west-a-dar*) occupe environ les deux tiers de la superficie totale. L'étable ou *Adday* occupe environ le tiers restant, au dessus duquel on trouve une soupente *Asstah*. *El-makhzan*, sert à stocker les alimentaires, il constitue une partie très importante dans l'espace réservé aux humains *Ayynas*.



Photo. n°14 : Intérieur de la maison rurale traditionnelle de la région.
L'unique pièce de la maison se compose de trois espaces distincts : *Ayynas*, *Adday* et *El-makhzan*.

Source : Traitement personnel

- **Adday :**

Adday occupe le premier tiers de la longueur de la maison .C'est la partie qui sert d'étable et d'écurie, légèrement en contre bas par rapport à *Ayynas* et en pente pour faciliter l'écoulement des eaux, ainsi que l'évacuation du purin. Sa hauteur du sol au plafond est d'environ 1,60m. Les murs sont crépis à l'argile comme le reste de la maison. L'étable abrite, en général, une paire de bœufs, quelques chèvres ou quelques moutons, un âne ou un mulet qui peuvent passer la nuit à l'extérieur durant la belle saison.

- **Asstah:**

C'est la soupente située au dessus de l'*Adday* séparé par un plancher en bois, sa hauteur est d'environ 1,70m. Cette partie de la maison sert de chambre à coucher. On accède à *Asstah* par une petite échelle en bois.

- **El-makhzan:**

Cette partie de la maison sert pour stocker les provisions alimentaires, la paille et le foin servant à nourrir les bêtes...etc. Sa hauteur est d'environ 1,30m.

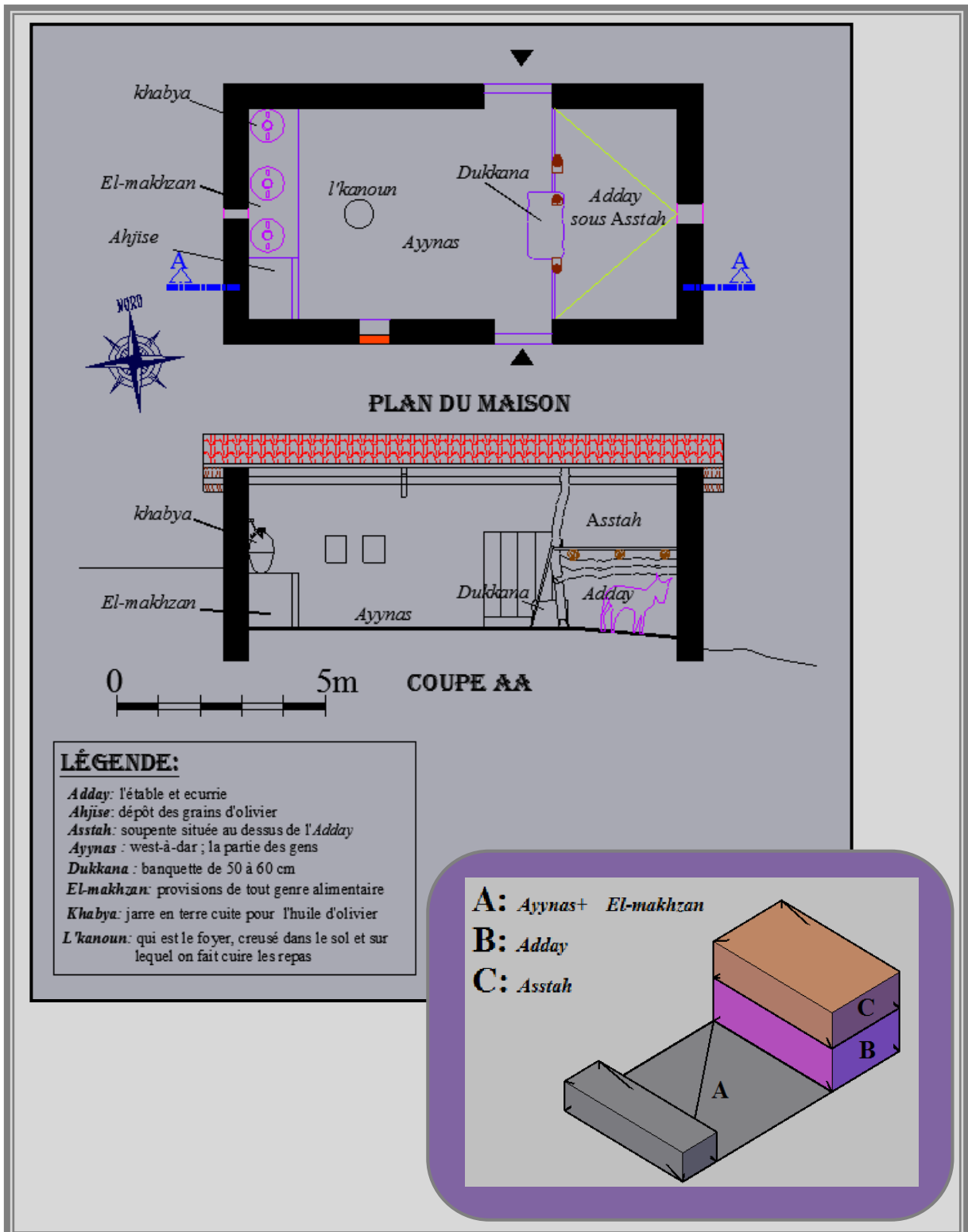


Figure. n°20 : Plan et coupe longitudinale de la maison traditionnelle rurale.

D'après les récits, le volume se divise en trois parties essentielles: une division (tripartite) en longueur et une division bipartite en hauteur : l'étable *Adday* et la soupente *Asstah*.

Source : Traitement personnel

VII.4.2.2. Matériaux de constructions :

Comme toute architecture traditionnelle, la maison rurale est le résultat d'une adaptation de l'homme aux conditions climatiques et sociales, de la disponibilité des matériaux de construction et de la connaissance des techniques acquises à travers la transmission de père en fils. L'homme a pris tout ce que la nature pouvait lui offrir comme ressources tout en adaptant son mode de vie aux aléas de la nature afin de créer une combinaison parfaite de trois systèmes à savoir l'économique, le social et le culturel.

La maison rurale est édiflée avec des matériaux naturels et locaux qui sont composés essentiellement de la pierre, la terre et du bois. La pierre est un matériau qui est disponible à la mechta (Photo. n°15). Elle est extraite du terrain qui est, souvent, rocheux sinon à l'endroit où ce dernier est disponible. La mechta était, en général, une région boisée, le bois aussi est un matériau disponible. Plusieurs variétés de bois existent telles que : le chêne, le frêne, l'olivier, l'eucalyptus et le pin...etc. Les roseaux pour la couverture et la paille qu'on mélange à la terre sont aussi disponibles sur place.

- **Pierre:**

La pierre constitue le matériau principal pour la construction depuis des millénaires. Elle répond parfaitement aux conditions physiques et climatologiques imposées par la nature de cette région. Sa résistance est longue, elle a l'avantage d'être utilisée et réutilisée, comme elle peut être restituée à la nature sans lui causer aucun inconvénient. Extraite de la nature, elle est utilisée dans la construction des murs. Son utilisation ne nécessite aucun traitement particulier.

- **Bois:**

Le bois est utilisé pour la superstructure, les poutres, les piliers, et pour la charpente, mais aussi pour les portes et les ouvertures. En plus de ces diverses utilisations dans la menuiserie, des charpentes et des escaliers, il a, aussi, l'avantage de servir de combustible tout à fait naturel. On peut citer parmi les types de bois utilisés : le chêne, le frêne, le pin et l'olivier.

- **Terre :**

La terre est un matériau naturel facile à extraire et ne présente aucune difficulté quant à son extraction, à son transport et à sa manipulation. De ce fait, elle est utilisée dans la

construction de la maison. Elle est employée pour la liaison des pierres composant les murs, mais également pour enduire et pour revêtir les murs et le sol. Elle est, aussi, utilisée pour la confection d'un certain mobilier indispensable dans la maison comme les différents silos et les jarres : les silos à grains, les jarres à huile et les jarres à eau.

- **Paille :**

Ce matériau est utilisé mélangé à la terre pour préparer l'enduit pour les murs et les sols de la maison. Matériau végétal, la paille présente l'avantage d'être économique, durable et biodégradable. Mélangé à de la terre, elle constitue un enduit possédant un coefficient d'isolation élevé.



Photo. n°15: Matériaux traditionnels utilisés au niveau de la maison rurale traditionnelle.

Traditionnellement les matériaux de construction sont puisés dans la nature, à proximité du lieu de la construction, notamment la pierre, la terre et le bois. Tous ces matériaux sont sensibles à l'action de l'eau et des autres facteurs climatiques.

Source : Traitement personnel

VII.4.2.3. Techniques et modes constructifs :

On peut, schématiquement, diviser la structure de la maison en trois parties qui correspondent aussi à trois moments de la construction : l'infrastructure qui soutient l'ensemble

de la maison et la structure du plancher, la partie habitable et la superstructure, le réseau de poutres qui soutient le toit et la couverture du toit.

a) **Fondations:** Les fondations sont peu profondes. Elles peuvent atteindre 0,60 jusqu'à 1m de profondeur. Lorsque le sol est constitué de roche, les fondations n'existent pas.

b) **Eléments porteurs:**

▪ **Murs :**

Dans la maison rural traditionnelle, les murs sont en pierre et d'une certaine épaisseur (60-70cm) pour se protéger du froid en hiver et de la chaleur en été. On peut distinguer trois procédés de construction pour les murs :

- **Mur en pierres :** dans ce procédé, les pierres sont liées avec un mortier à base d'argile.
 - **Mur en brique cuite :** dans ce procédé, on lie les briques avec un mortier à base d'argile.
 - **Mur en pisé :** C'est un mur construit à base de mortier d'argile. On utilise un coffrage pour le moulage des murs. On construit en premier lieu un coffrage en bois, fermé aux deux extrémités. On étend sur le fond une couche de cailloux tassée au moyen de dame. Dessus, on verse le mortier d'argile, préalablement préparé. Le tout est à nouveau battu. Une fois le moule rempli et damé, le coffrage est démonté et remonté à coté.
- **Poutres et les piliers:**

Les poutres dans la maison sont de deux types, celles qui soutiennent toute la maison et sur lesquelles repose la toiture mais aussi celles sur lesquelles repose *Asstah*. La maison est soutenue par trois poutres longitudinales qui reposent sur les murs pignons dans des parties réservées à cet effet. La poutre centrale est la plus résistante, car c'est sur elle que s'appuie presque tout le poids de la toiture. *Asstah* repose sur trois poutres dont les extrémités, traversent les deux murs opposés. Elles reposent à leurs tours sur 02 ou 03 autres poutres : d'un côté et reposent sur les trois piliers verticaux de la maison. Ces piliers reposent sur le sol dans lequel ils sont enfouis. Les piliers sont réalisés à partir des troncs d'arbre qui sont longs et partagés à leurs extrémités hautes en deux. C'est sur cette partie que se posent les poutres de la toiture.

▪ **Linteaux:**

Dans cette maison, les rares ouvertures qui existent sont les deux portes d'entrée et une petite fenêtre. Les niches étagères percées au niveau du mur sont réalisées avec des linteaux en bois.

c) Planchers :

La maison dispose de trois planchers. Premièrement, le sol de la salle commune « *Aaynas* » est constitué de gravier et de mortier à base d'argile auquel on rajoute de la paille hachée et de la bouse de vache. Le mortier de terre battue est dans certains cas mélangé à de la tuile broyée. La réalisation de ce sol est réservée exclusivement à la femme : de sa mise en œuvre jusqu'à son entretien. En effet, c'est elle qui s'occupe en longueur d'année de son entretien plus particulièrement après la saison froide, elle utilise un mortier d'argile pour réparer les fissures. *Asstah* a un plancher en bois, tandis que, *Adday* est constitué de grosses dalles.

d) Revêtements :

Les revêtements sont aussi une tâche féminine. En plus d'*aaynas* et des murs qu'elle revêt assez régulièrement de terre rouge mélangée à de la bouse de vache, les murs bénéficient aussi d'un enduit qui est à base d'argile blanche diluée dans de l'eau qui remet les murs à neuf une fois l'application finie. La partie inférieure du mur présente une ornementation à base de certaines formes géométriques que les femmes dessinent avec soin en utilisant de l'argile avec des couleurs vives comme le rouge, le jaune et le noir.

e) Toit (*sqef*) :

Le toit « *sqef* », en tuiles rouge à deux versants, est une caractéristique dominante dans toute la région. Il repose sur trois poutres principales qui sont la poutre maitresse et deux poutres latérales. Ces dernières reposent à leurs tours sur les murs pignons qui sont soutenues par trois piliers et une charpente en bois aussi. On place les chevrons sur les trois poutres, sur lesquelles sont attachés des roseaux ou des branches d'arbres. On place directement les tuiles de forme rondes sur ces roseaux. A l'extrémité des versants, on étale dessus une couche de mortier de terre sur laquelle on place les tuiles. La tuile disposée en deux rangées, l'une dans un sens pour que l'eau de ruissellement puisse s'écouler, l'autre dans le sens inverse va couvrir la première rangée. Ensuite sur le haut, à l'intersection des deux versants, on dispose une rangée de tuiles faitières (Figure. n°21). Sur les chevrons, on place soit des roseaux ou des éclats de bois sur lesquels vont être posées les tuiles. Ces dernières débordent légèrement du toit, soutenues par des pierres plates pour que l'eau de pluie s'écoule à une certaine distance des murs. Les vents, toujours très forts dans la région, emportent facilement les tuiles, pour les maintenir on pose sur le toit de nombreuses pierres.

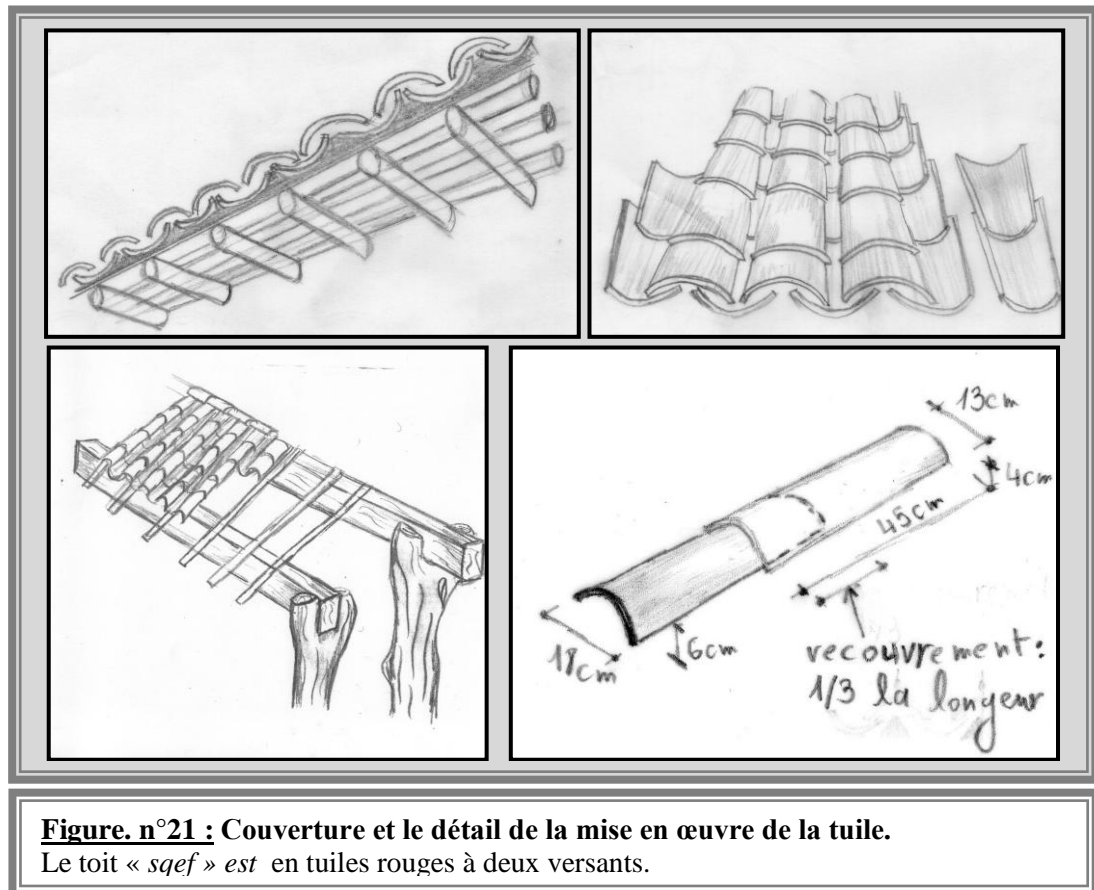


Figure. n°21 : Couverture et le détail de la mise en œuvre de la tuile.
Le toit « sqef » est en tuiles rouges à deux versants.

Source : Traitement personnel

Conclusion :

La présentation du contexte, géographique, historique et architectural permet de restituer le village étudié dans sa dimension locale et dans son environnement plus large. Il permet également d'appréhender son processus de développement au cours de l'histoire. Ainsi, il est fréquent, voire habituel, de constater la précision avec laquelle s'est intégré le village socialiste aux éléments naturels, socioéconomiques...de la région. A Belghimouz, le temps semble s'être figé. À une quarantaine de kilomètres de la ville de Jijel, cette bourgade a été inaugurée avec faste du temps de la fameuse révolution agraire au printemps 1976 par le président Houari Boumediene. A l'époque, ces maisons ont été octroyées à des paysans pauvres ramenés des mechtas avoisinantes. Le village socialiste, avec son aspect contemporain et urbain, a été construit par l'Etat dans un site vierge. Ainsi, il a été implanté dans un milieu caractérisé par son architecture rurale traditionnelle façonnée pendant des siècles par les habitants eux-mêmes.

CHAPITRE VIII :

*Étude analytique du village socialiste de
Belghimouz :*

*À la découverte d'un patrimoine exceptionnel de
l'Algérie indépendante*

Introduction :

La collecte d'information sur un patrimoine bâti ne peut être complète sans une étude architecturale et urbanistique. A chaque échelle, la lecture des éléments constitutifs de l'espace permet de comprendre l'identité du lieu et de sa culture. *Dans le but d'approfondir nos connaissances sur le village socialiste « Medeghri –Belghimouz », ce patrimoine rural unique en Algérie*, une analyse architecturale et urbanistique des lieux est indispensable. Une telle analyse doit s'attacher à définir les caractéristiques qui confèrent une identité propre à ce lieu unique et son environnement.

Il a été question, dans le chapitre précédent, de l'analyse du cadre géographique, historique et architectural traditionnel avant l'implantation du village socialiste Belghimouz, en vue d'identifier le contexte spécifique préexistant. Dans la continuité des idées, il sera question, dans ce chapitre, de faire une analyse urbanistique et architecturale sur le village pour connaître et comprendre comment une décision d'un homme politique a donné naissance à cet environnement rural habité. Il est important de déterminer les mécanismes d'organisation, qui laissent transparaître le rôle important que joue la valeur symbolique de l'espace dans la détermination du village socialiste « *Medeghri –Belghimouz* ».

VIII.1. Étude urbanistique :

Comme toute révolution, la révolution agraire a permis de mettre en place un réseau de villages à travers le territoire national tentant de changer la structure et les mentalités du monde rural. Les changements espérés par l'état ont été initiés à travers la conception urbanistique et architecturale de ces villages. En effet, les plans des villages et ceux des maisons ont été conçus selon des normes urbaines rompant avec l'organisation du village et celle de la maison rurale traditionnelle.

VIII.1.1. Morphologie du terrain :

Le site de cette agglomération est varié mais non chaoté environ 50% de la superficie présente une pente variant de 0% à 5%. La plupart des terres de ce site sont fertiles et destinées à l'agriculture. Le village, quant à lui, est situé sur un terrain dont les pentes varient entre 5-10%. Plus en avance vers la partie sud-est de l'agglomération plus la pente devient sensible jusqu'à atteindre 15%. La partie sud de l'agglomération est recouverte de forêts et de broussailles. Ces

forêts doivent être protégées contre l'urbanisation et les incendies car elles protègent les sols contre l'érosion qui peut être attribuée à des facteurs physiques ou à des interventions humaines.

VIII.1.2. Conception du village socialiste de Belghimouz :

Le village socialiste « *Medeghri –Belghimouz* », implanté dans la vallée du même nom, est un village d'agglomération secondaire de chef lieu de la commune d'El-Ancer. Durant la période coloniale, la vallée du Belghimouz a connu l'édification d'un poste d'observation militaire. En 1975, dans cette vallée, un village socialiste de création ex-nihilo, a été construit. Ce dernier a séduit par la sobriété et la qualité de son architecture. Autour de la place centrale et de ses bâtiments à usage communautaire : mosquée, hammam, école, stands de commerce..., les unités d'habitat à l'ordonnancement moderne se distribuent en blocs séparés par de larges rues. Mais, il faut noter que ce village apparaît comme un «village-vitrine» (Figure. n°22).

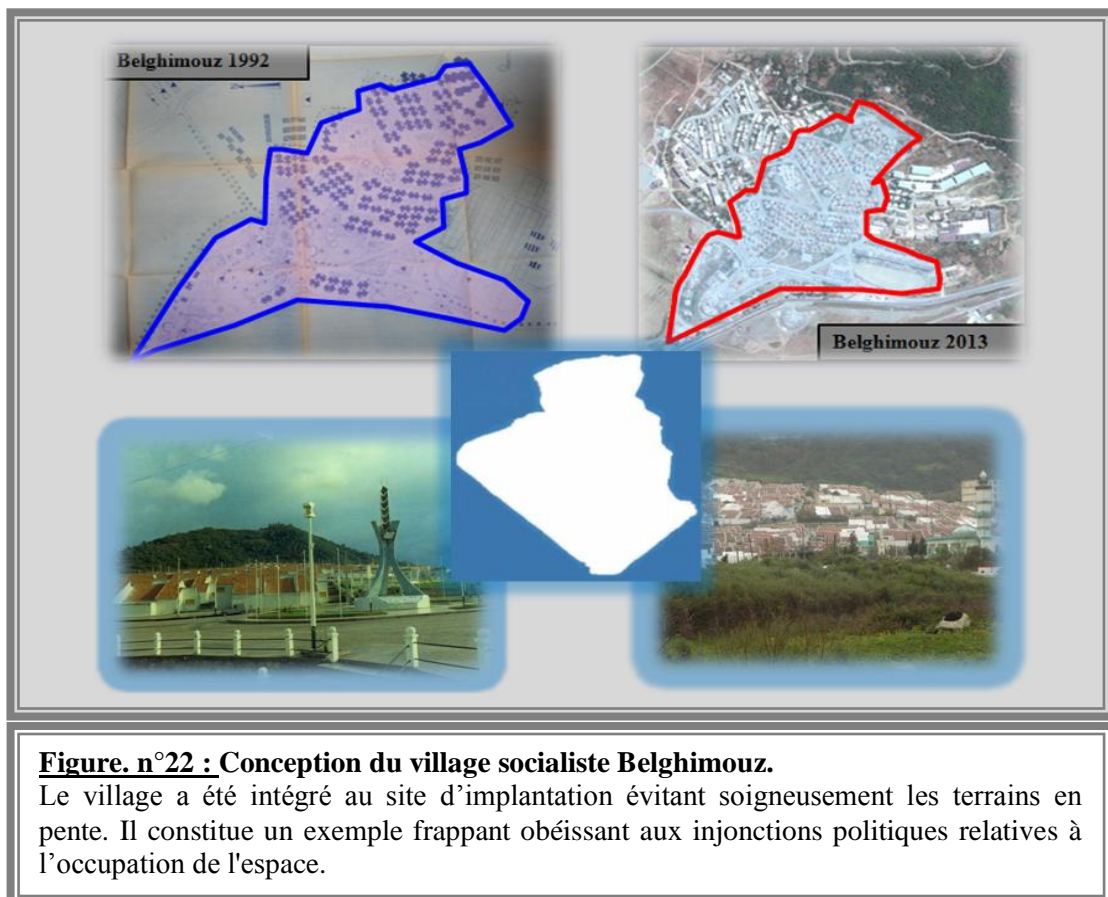


Figure. n°22 : Conception du village socialiste Belghimouz.

Le village a été intégré au site d'implantation évitant soigneusement les terrains en pente. Il constitue un exemple frappant obéissant aux injonctions politiques relatives à l'occupation de l'espace.

Source : Traitement personnel

Concernant la conception du village, sa localisation le met en position de dissymétrie par rapport au dessin général de la commune, au sein de laquelle, il occupe une situation très excentrique par rapport au chef-lieu de la commune d'El-Ancer. Le plan de masse a été conçu

dans un bureau d'étude imitant la forme de la carte d'Algérie. D'après les récits, elle pouvait être vue et appréciée surtout à partir de la RN.43 avant l'extension actuelle du village. La conception du plan de ce village, ex-nihilo, prend en considération seulement les contraintes du relief (la topographie de terrain en pente) et la route nationale existante reliant la ville de Jijel à Constantine et à Mila. En effet, le village a été construit selon un style moderne et assez original. Sur un terrain en pente, il a été édifié d'une façon à dominer la RN.43. La forme générale est légèrement allongée et étirée d'Est vers l'Ouest.

VIII.1.3. Description et séquence urbaine:

L'image, en perspective que le village de Belghimouz offre à l'œil, est celle d'une masse bâtie, dressée sur un piton vert. Elle est imposante avec son ordre régulier exceptionnel, tout en étant composée de maisons agglomérées, harmonieusement intégrées à son site naturel (Photo. n°16). Occupant le point le plus haut, le village domine la montagne appelée localement « *El-Garyta* ». Dressée vers le ciel, cette dernière annonce le village et la protège. Par son ordre et son aspect unique, le village de Belghimouz laisse transparaître les principes égalitaires du socialisme et de la modernité et traduit la cohérence, et l'égalité de son corps social. La vue qu'il offre, à partir de l'extérieur, ne permet pas de distinguer les parties du tout. En effet, une seule masse est enveloppée dans un drap vert de la nature, bien gardée par la montagne qui se dresse fièrement vers le ciel.

Jalousement attaché à son terrain, le village est conçu avec des formes très géométriques dont la blancheur des murs, contraste harmonieusement avec les toits des maisons couvertes de tuile en terre rouge. En effet, sa masse imposante extérieure ne permet pas de voir l'intérieur du village. Mais, aussitôt que l'on pénètre dans le village tout s'ouvre aux regards. A l'entrée du village, on remarque un monument surmonté d'une tige de blé indiquant qu'il s'agit d'un village socialiste. A proximité de l'entrée, il ya une station de service « Sonatrach » avec son lavage automatique pour les véhicules. Depuis le centre au point culminant, les habitations occupent tout l'espace d'en haut. Les parcours semblent identiques, mais à chaque fois ils offrent de nouvelles vues très agréables. La série de maisons, qui sont identiques, sont groupées deux par deux.

Au point le plus bas, les équipements du village se distinguent des autres espaces par leur localisation, leur implantation, leur occupation spatiale, leur échelle et leur proportion. Ils sont regroupés dans le centre urbain du village à proximité des voies. S'ils sont implantés dans cet

endroit précis c'est pour marquer la présence de l'état dans le village. Les parcours aboutissent au sommet où se trouve le centre de santé qui indique la fin de la masse bâtie du village et il annonce le début de son cadre naturel. Le tout est circonscrit dans les limites d'une enceinte virtuelle matérialisée par la route nationale RN. 43 et des obstacles naturels : la montagne, la forêt et la broussaille, l'oued El-Kebir et les terres agricoles qui appartiennent au village.



Photo. n°16 : Belghimouz, vues d'ensemble du village socialiste.

Le site du village est caractérisé à la fois par les montagnes mais aussi par la vallée qui lui donnent une forte image de marque. Au niveau du village, le groupement d'habitat est désigné par le terme de "village" (El- Karya- القرية).

Source : Traitement personnel

Le village devait s'élever sur la vallée où la masse bâtie du village est implantée. Aux abords de ce dernier, la trame verte, représentée par la montagne, la forêt et les terres agricoles, et la trame bleu « oued El-Kebir » s'imbriquent avec le village en parfaite harmonie et présente une unité cohérente entre la nature et le village rural conçu selon les principes socialistes. En effet, le village possède une architecture et un urbanisme simple et fonctionnel, il suit un rythme, en parfaite cohérence et harmonie avec le site. Le village s'inscrit parfaitement dans son environnement, il semble être issu de celui-ci.

Ainsi, le village constitue un ensemble rural pittoresque exceptionnel. Avec son cadre conçu suivant des principes urbains et ses abords naturels, il bénéficie des très belles vues panoramiques sur la mer, l'oued, la forêt, les montagnes, les flancs de montagnes et la ville (vue de haut). Le ciel cadre l'ensemble et apporte la lumière qu'il transmet suivant l'heure, les saisons et le climat. Ce facteur constitue la quatrième dimension liée au paysage qui est modifié par le jeu des ombres et du soleil, du vent, de la pluie, etc. La vallée contribue à structurer le paysage, ce qui génère des points de vue parfois remarquables. Ces panoramas identitaires, voire attractifs sont de véritables « trouées paysagères » pour la région, ils sont à préserver. On évitera d'insérer des éléments nouveaux perturbant la cohérence paysagère.

VIII.1.4. Principaux éléments structurants de l'espace villageois:

Le village comporte des éléments structurants. Ces derniers constituent la toile de fond de l'espace villageois. De par leur rôle, leur usage, ils sont indispensables au déroulement de la vie sociale du village tout en lui attribuant une animation.

VIII.1.4.1. Habitations:

Le village compte 270 habitations qui sont alignées en rangées parallèles et regroupées en quartiers. Regroupées loin des terres agricoles, les groupements d'habitations sont composés de plusieurs maisons individuelles groupées qui sont identiques et mitoyennes. Jumelées deux par deux, elles sont disposées le long des rues goudronnées avec un retrait éventuel constituant ainsi des aires de jeux. Occupant tout l'espace d'en haut, les habitations sont le symbole d'intimité et du sacré. Zone résidentielle par excellence, elle ne comporte aucun équipement, à l'exception de l'école primaire, aucune activité commerciale, c'est un espace exclusivement intime. Les maisons sont articulées autour de l'espace public par l'intermédiaire de passages piétons et de

routes. Ainsi, les retraits dépourvus de toute circulation motorisée sont de véritables aires de jeu pour les enfants.



Figure. n°23 : Organisation des habitations au niveau du village socialiste de Belghimouz.
Les maisons au niveau de village sont identiques, mitoyennes et regroupées en quartier.

Source : Traitement personnel

VIII.1.4.2. Equipements :

À l'instar d'autres villages socialistes, ce village est doté d'un minimum d'infrastructure et d'un certain nombre d'équipement nécessaire à la vie quotidienne des paysans. Leur programmation obéit à la grille des équipements établie dans le cadre de la politique des villages socialistes. Ces équipements symbolisent la présence de l'état dans le monde rural. L'éventail est assez large recouvrant les domaines de la santé, de l'éducation, de l'administration, du commerce et des services. De type urbain, les équipements sont placés à proximité des voies dans la partie basse du village. A l'exception de l'école qui y au cœur de la zone d'habitation et

l'antenne médicale qui occupe la place la plus haute du village. Sur la base d'une enquête menée sur le site, on a recensé les équipements existants suivants (Tableau. n°4 et Figure. n°24) :

| Types d'équipements | Equipements existants | Description |
|--|--|---|
| Equipements culturels | - La mosquée | Le village comprend une mosquée qui se dresse en face d'un jardin public pour permettre aux habitants d'accomplir leur culte religieux. |
| Equipements administratifs | - une antenne A.P.C, - une antenne de protection civile, -ex kisma, - un bureau de poste | A Belghimouz, il existe plusieurs équipements administratifs |
| Equipements commerciaux | -alimentation générale, - boucherie, -boulangerie, - fruits et légumes, -librairie, -bonneterie, -pharmacie, -électroménager, -café, -hammam, -et un centre artisanal. | Sur la place centrale à proximité de la CAPCS et du village se présente un alignement de divers magasins : alimentation générale, boucherie, boulangerie, fruits et légumes, librairie, bonneterie, pharmacie, électroménager, café. On note qu'un centre artisanal a été changé en souk el fellah pour répondre aux besoins de la population. |
| Equipements sportifs et culturels | - la piscine - le stade - salle de cinéma - la maison de jeunes | Le village serait plus animé s'il existait un minimum d'animation culturelle, car la culture et les distractions manquent sensiblement. Il ya une salle de cinéma mais les appareils de projection font défaut. Elle est utilisée comme bibliothèque, aussi il existe une maison de jeunes qui n'est pas fonctionnelle. Pour ce qui est des équipements sportifs en dehors de la piscine et d'un stade, ces équipements sont pratiquement inexistantes. |
| Equipements éducatifs | Ecole primaire | Le village comprend une école. Cette école fait partie de l'ensemble des équipements réalisés avec le village socialiste. |
| Equipements sanitaires | Centre de santé | / |
| Equipements de service | Station de service de Sonatrach | A proximité de l'entrée du village, il ya une station de service de Sonatrach avec son lavage automatique pour les véhicules. |

Tableau. n°4 : Equipements existants au niveau de village socialiste de Belghimouz.

De type divers, le village compte des équipements culturels, administratif, commerciaux, etc., pour faciliter la vie de la population résidente.

Source : Traitement personnel

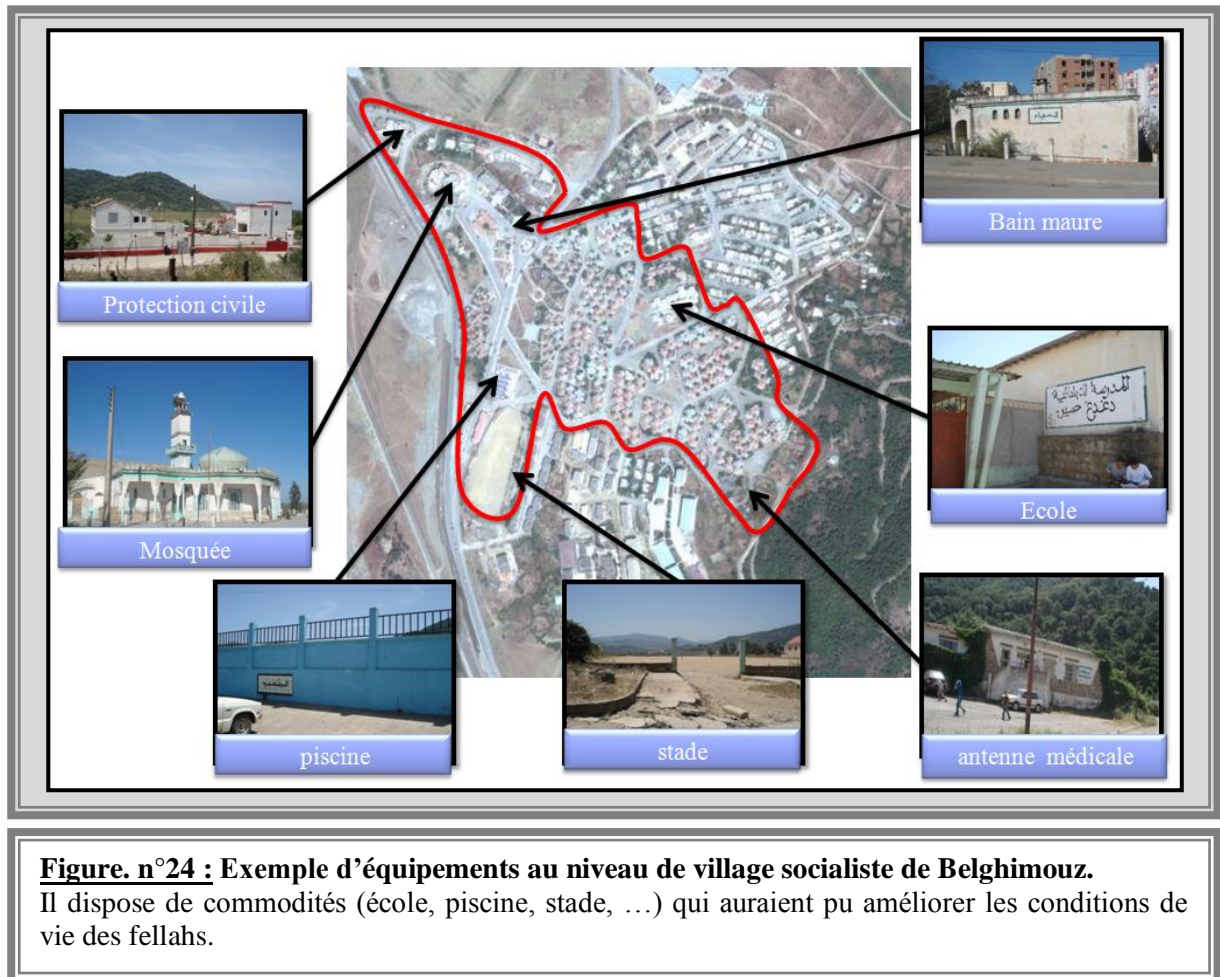


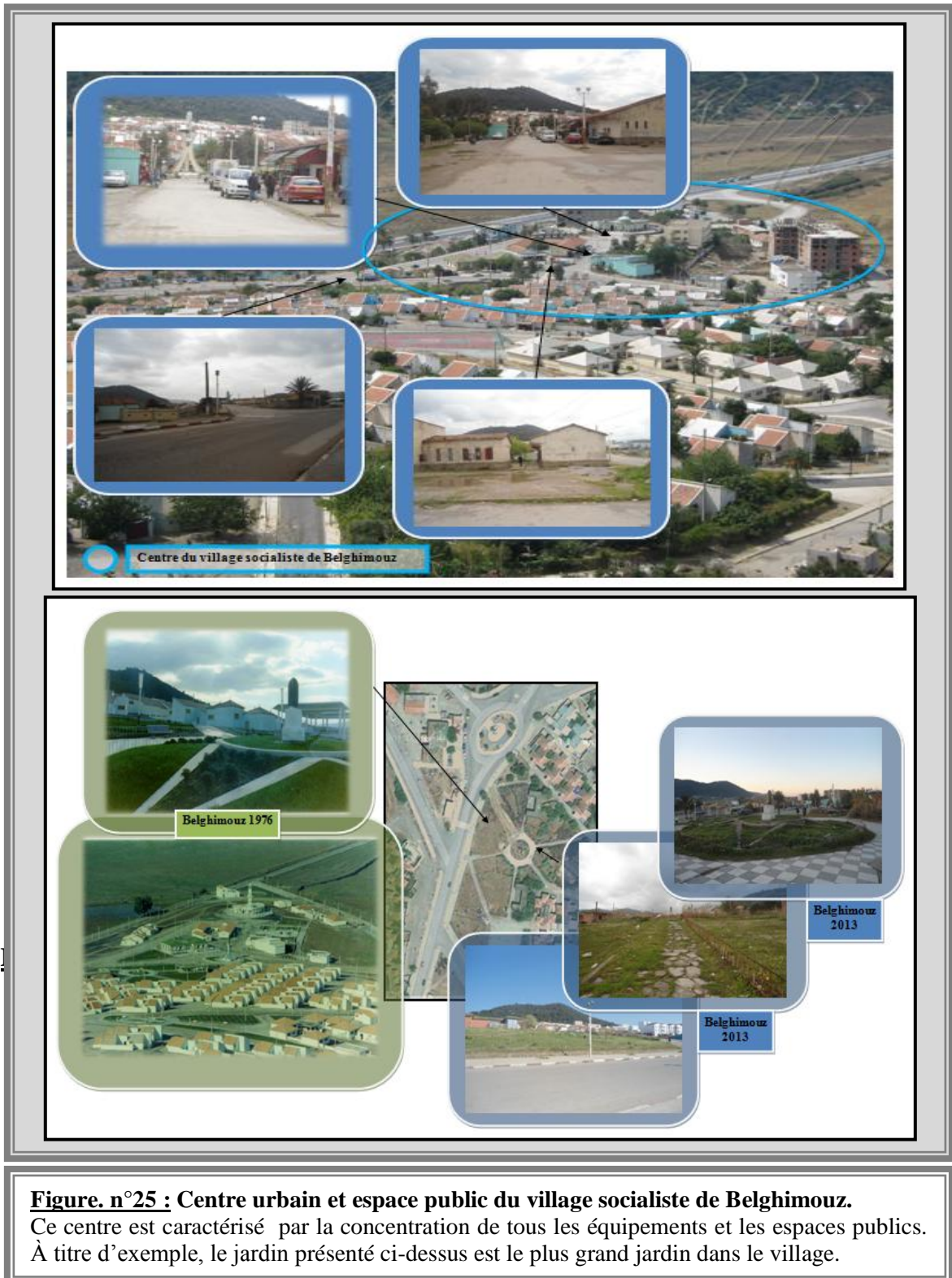
Figure. n°24 : Exemple d'équipements au niveau de village socialiste de Belghimouz.

Il dispose de commodités (école, piscine, stade, ...) qui auraient pu améliorer les conditions de vie des fellahs.

Source : Traitement personnel

VIII.1.4.3. Centre urbain et espaces publics:

Le village a un centre urbain, qui est un centre public par excellence, dans lequel on trouve les bâtiments administratifs, la mosquée, le bain maure, le marché et l'antenne APC, la poste ...etc. Ce centre urbain est matérialisé par le monument des trois révolutions et la présence des places et des placettes (Figure. n°25). Il constitue le centre d'activité commerciale du village et aussi le lieu de rencontre masculine, lieu de transactions, de bruit et de rencontre, il se trouve délibérément localisé à l'entrée du village. Le choix de son emplacement est justifié, d'une part, par la nature de son usage dans le sens où cette position, jouxtant un accès, facilite son approvisionnement en marchandises. D'autre part, il est lié aux décisions politiques qui ont imposé la création d'un centre attractif et de convergence pour la population rurale de la région.



Au niveau du village socialiste de Belghimouz, les espaces publics se présentent sous plusieurs formes : jardin public, places, placettes, aire de jeux. À l'époque, à proximité du centre du village, il existait une placette relativement bien aménagée et riche en mobilier urbain. Elle

bénéficiait d'un traitement particulier comparée aux autres placettes. Elle se trouve sur l'axe d'une perspective donnant sur le monument des trois révolutions agraire, culturelle et industrielle. Les concepteurs ont conçu cette ouverture afin d'assurer une relation visuelle avec le centre à partir de l'accès principal du village.

Le tissu urbain est doté d'un réseau de voirie dense constitué principalement de routes et de passages piétons (Photo. n°17). Ce réseau viaire est élément fort de la structure urbaine du village présentant une richesse urbaine et architecturale : l'utilisation des matériaux modernes, l'ombre, la lumière et la façade urbaine qui change chaque fois. L'ensemble est constitué d'un ensemble de séquences variées présentant des décors exceptionnels. La prise de conscience de son importance à l'échelle du quartier et l'attachement que lui portent ses habitants doivent permettre sa protection et sa médiatisation afin de le faire connaître.



Photo. n°17 : Différents parcours au niveau du village socialiste de Belghimouz.

C'est à travers un réseau de voirie hiérarchisé que la circulation s'effectue au niveau du village. Les parcours permettent la découverte des différentes vues remarquables.

Source : Traitement personnel

VIII.1.4.4. Le symbole :

Les éléments de repère à une forte valeur symbolique sont repris dans le village, mais avec des fonctions adaptées au monde moderne et aux valeurs du socialisme algérien. Parmi ces exemples, il y a le monument des trois révolutions : agraire, culturelle et industrielle (Photo. n°18). Cet élément de qualité est une très belle œuvre architecturale qui s'intègre bien au paysage par son jeu volumétrique. De par sa place privilégiée en plein centre du village, ce monument devient un lieu de rencontre et de regroupement notamment pour les jeunes, surtout après l'expansion du village. Il est très important de noter que les concepteurs du village socialiste de Belghimouz ont exploité et réutilisé plusieurs bombes dans la décoration de certains espaces publics du village. Ces bombes appartiennent à la période coloniale, elles ont été utilisées comme un symbole concret véhiculant les souffrances vécues par les paysans algériens durant cette époque.



Photo. n°18 : Architecture symbolique; monument des trois révolutions : agraire, culturelle et industrielle.

Situé en plein centre du village, cet édifice est un symbole architectural. Il s'intègre bien au paysage par l'utilisation des mêmes matériaux et couleurs.

Source : Traitement personnel

VIII.1.5. Organisation spatiale et urbaine :

L'espace villageois de Belghimouz se présente avec un ordre bien défini, avec un style original et moderne, d'une efficacité remarquable fondée sur la simplicité de son architecture. Il compte des habitations et un groupement d'équipement pour les besoins de la population qui y réside. L'organisation de son espace bâti obéit au principe du zoning prôné par le mouvement moderne. Ainsi, l'espace villageois est découpé en zone bien déterminée : la zone d'équipement, la zone d'habitation et la zone d'activité agricole (Figure. n°26). Sur le plan urbanistique, le village est bien intégré à son site d'implantation. Il se développe suivant un maillage hiérarchisé selon les différentes voies : primaire, secondaire et tertiaire, dont le bas est attribué au centre urbain, avec ses équipements, qui organise la vie du village. L'organisation spatiale reflète une organisation économique hiérarchisée reflétant les fondements d'une société moderne. La valeur idéologique, symbolique, économique et sociale, compartimentent l'espace en plusieurs catégories, notamment en espace résidentiel et espace de production et de commerce.

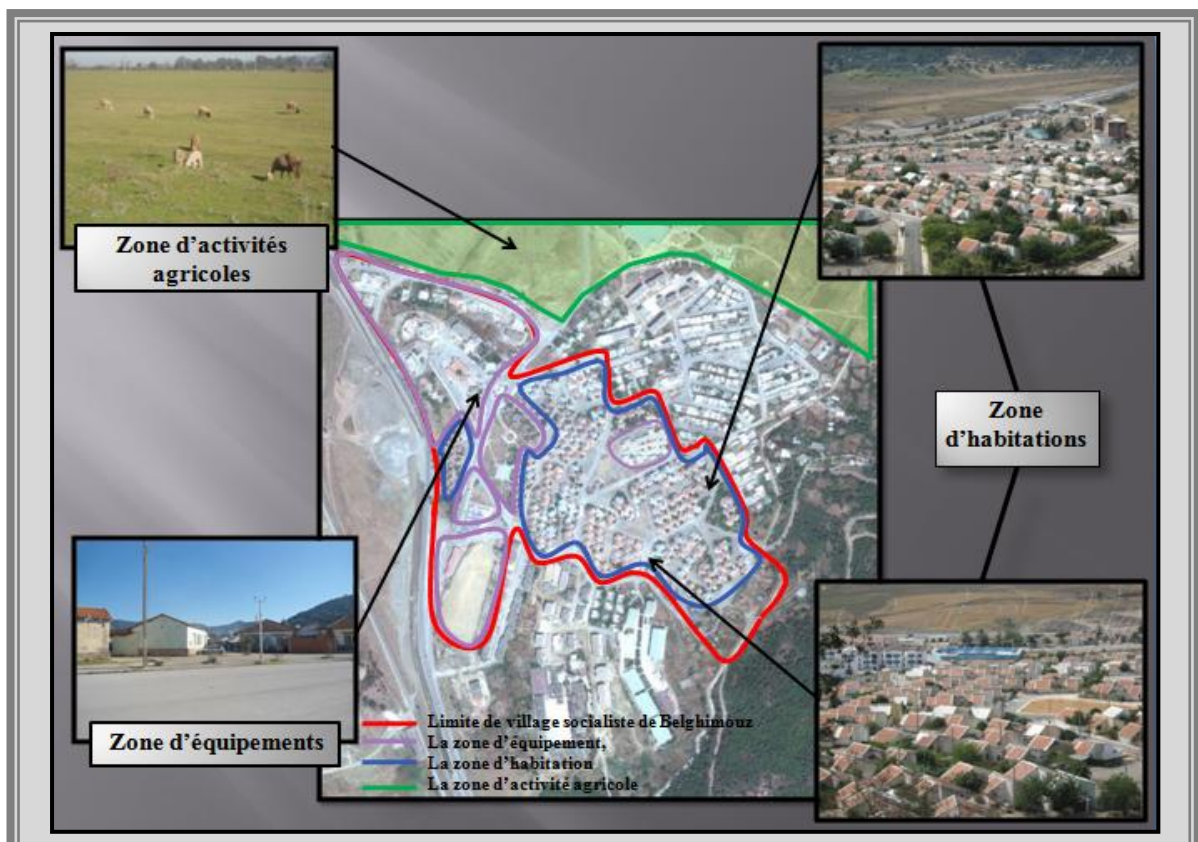


Figure. n°26 : Organisation spatiale du village socialiste de Belghimouz (zoning).
Ce plan montre que de nouveaux principes ont été introduits pour organiser le nouveau tissu.

Source : Traitement personnel

VIII.1.6. Principes d'organisation urbanistique et architecturale:

À l'instar d'autres villages socialistes en Algérie, le village socialiste de Belghimouz constitue un symbole véhiculant les principes de la Révolution Agraire et du socialisme après l'indépendance. En effet, ce village et d'autres, pendant cette période, dépasseront vite le cadre de symbole pour devenir de véritables « Cités du Socialisme ». Nous allons appréhender en premier lieu trois concepts clés qui constituent les principaux outils pour la compréhension de l'organisation de l'espace: l'égalité sociale, la modernité et l'adaptation aux contraintes climatiques et du site.

- **L'égalité sociale:**

Le rôle symbolique et idéologique des Villages Socialistes peut expliquer les formes qui leur ont été attribuées. En effet, ces derniers traduisent l'esprit égalitaire et communautaire : principes fondamentaux du socialisme en Algérie. Selon le règlement d'urbanisme socialiste, il est interdit que les façades des maisons puissent arborer dans leur traitement extérieur des signes de ségrégation sociale. Pour cette raison, le village socialiste de Belghimouz, à l'instar d'autres villages socialistes en Algérie, compte des maisons identiques et mitoyennes.

- **La modernité:**

La modernité, comme mode de civilisation, est intimement liée à la notion de développement. Sans doute, les concepteurs ont créé le changement et ont cherché à introduire dans les campagnes un habitat de type nouveau ou plutôt urbain, afin de « *préparer l'homme de demain* » et façonner la société rurale. Le choix des plans de la cellule, des matériaux de constructions utilisés (le béton, le carrelage...), l'introduction des commodités qui a imposé un style de vie particulier, dénotent une volonté de changer le mode de vie et de penser des ruraux à travers l'espace planifié. Décidé, pensé et réalisé par les citoyens, le village rural est conçu en suivant les principes urbains d'une ville, ignorant l'ancrage rural séculaire de sa population.

Entièrement neuf et beau, il a marqué l'espace d'une façon violente tout en marquant les esprits. Ce lieu, qui était hier une vallée vierge, a vu l'édification de ce beau village. A l'échelle du village, la modernité est exprimée et renforcée par un style architectural moderne, original et urbain. Ainsi, l'architecture du village exprime la volonté d'introduire les éléments de la modernité dans le monde rural à travers les matériaux de construction utilisés : la brique et le

béton ... et les éléments de confort introduits tels que : l'eau, l'électricité... Les façades avec notamment leurs grandes fenêtres, affichent les nouveaux principes architecturaux adoptés lors de la conception et la réalisation du village (Photo. n°19). Ces principes sont l'introduction de l'alignement des constructions le long des voies « création de la façade urbaine » et l'intégration de grandes ouvertures qui donnent directement sur la rue ou l'espace public.



Photo. n°19: Introduction des éléments de la modernité dans d'organisation architecturale et urbanistique : en rupture avec l'architecture rurales traditionnelle, les concepteurs du village ont créé un cadre de vie moderne pour les paysans.

Source : Traitement personnel

- **Adaptation aux contraintes climatiques et du site:**

À Belghimouz, l'architecture du village est caractérisée par son insertion à son site naturel et son adaptation aux contraintes climatiques (Photo. n°20). En effet, le village a été intégré au ²² d'implantation évitant soigneusement les terrains en pente. Son construction sur une vallée vierge riche en flore, de forme allongée du Nord au Sud, souvent exposée aux vents, rend les températures de l'air plus fraîches en hiver et en été. Sous un climat pluvieux, la protection contre les effets de la pluie, au niveau du village, a été réfléchi avec un grand soin. En effet, la maison est conçue de telle sorte que les effets de la pluie en hiver soient minimisés par l'emploi des toits en tuiles rouges qui se terminent par un système de drainage bien fait.



Photo. n°20 : Façade urbaine du village, vue à partir d'El-Djamaa.

Le village s'insère parfaitement dans son environnement naturel. C'est un village socialiste très caractéristique par son intégration au site naturel et sa morphologie d'ensemble. Il présente une image unitaire très forte.

Source : <http://www.jjel.info/content/belghimouz-entre-hier-et-aujourd'hui>.

VIII.2. Étude architecturale :

A l'échelle architecturale, un ensemble de principes architecturaux sont adoptés. Il est clair que la forme de l'habitat, son orientation, les matériaux de construction utilisés traduisent une volonté de bouleverser l'espace rural traditionnel et son cadre bâti. En effet, en délaissant la forme dispersée de l'habitat rural traditionnel, l'état a tenté de parer à l'exode rural en offrant aux paysans un cadre bâti semblable à celui de la ville.

VIII.2.1. Types et caractéristiques des maisons du village :

Dans le village socialiste de Belghimouz, l'habitat apparaît comme étant l'une des nouveautés qui caractérise l'espace rural avec un mode assez particulier : c'est un habitat individuel qui se présente sous une forme groupée (Figure. n°27). De forme rectangulaire, les maisons sont jumelées en étant mitoyennes. Elles sont réalisées avec des matériaux modernes : les murs sont en parpaing ou en brique et les poutres en béton armé avec des soubassements en pierre. La toiture est en tuiles rouges. Les façades comportent des fenêtres comme ouverture donnant sur l'extérieur.

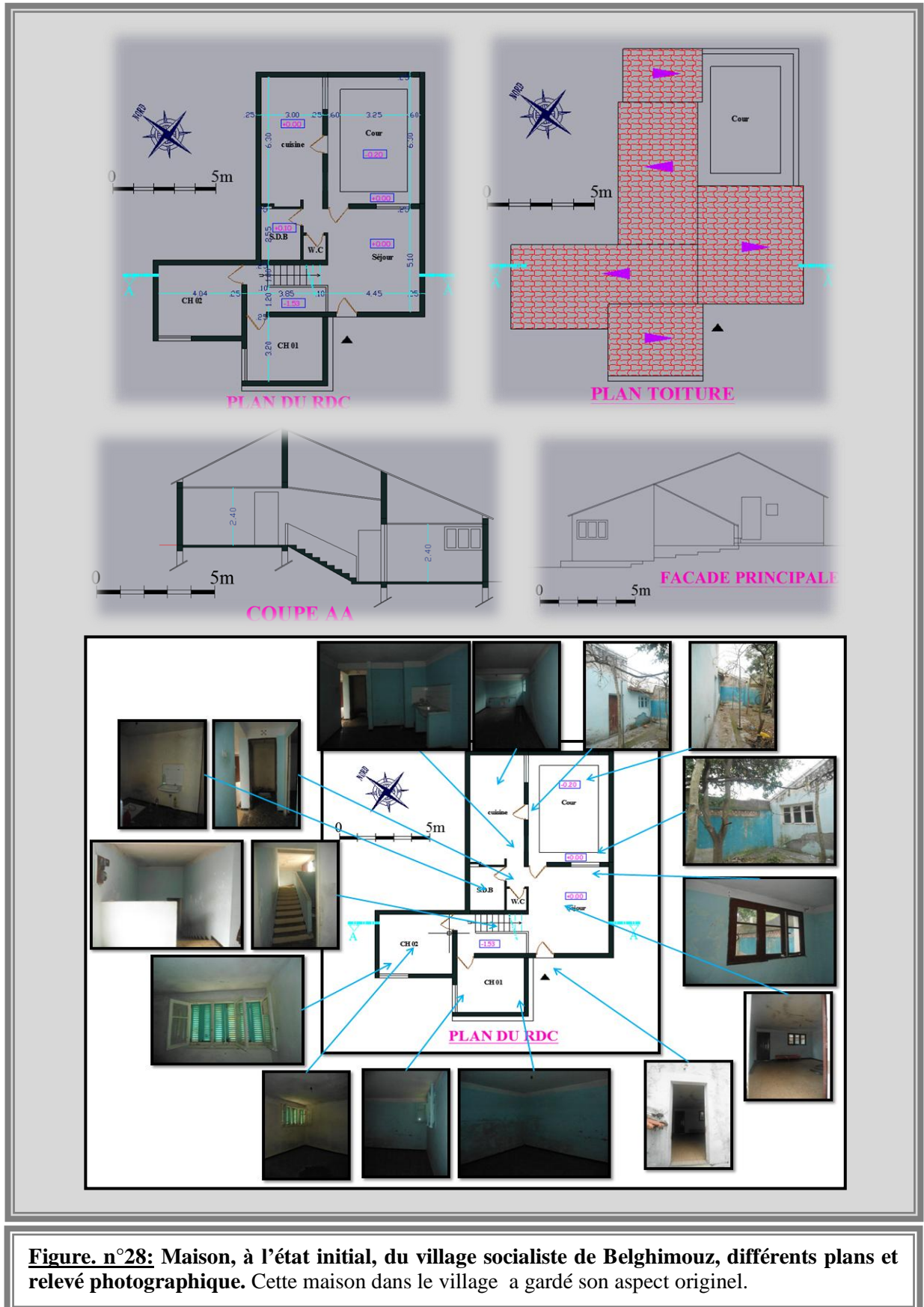


Figure. n°27: Habitations au niveau du village socialiste de Belghimouz.

Elles sont de type urbain. La maison tirée de la partie basse et l'autre de la partie haute du village montrent clairement leur forme, leur architecture, leur volume....

Source : Traitement personnel

Au niveau du village, les habitations sont très simples. Elles ont presque les mêmes dimensions, ce qui rend difficile la distinction entre elles. Chaque maison est constituée, en général, de trois pièces, une cuisine, W-C, et une salle de bain. Elles sont dotées d'une cour (Figure. n°28). La cour, espace nouveau dans la typologie permet en outre un meilleur éclairage naturel et une certaine régulation thermique. Selon la forme extérieure, trois types de maisons ont été construites. La conception intérieure et la superficie sont les mêmes avec des différenciations dans les traitements des toitures en tuiles. En effet, quelques habitations situées dans la partie basse ont une toiture en pente construite avec la tuile pour marquer l'entrée du village. L'émergence de ces types correspond certainement au problème posé par l'agencement des habitations et leur intégration au site naturel « la pente » ajoutant à ces raisons le souci de marquer l'entrée du village d'une façon attirante.



VIII.2.2. Compositions et séquence intérieure :

Conçu par des architectes qui ont reçu un enseignement centré sur la ville et ses caractéristiques, le plan du village et ce qu'il comporte comme urbanisme et architecture constitue l'illustration de la transposition d'un habitat urbain en milieu rural. Dans la rue très calme, le niveau du seuil de la porte d'entrée est, toujours, surélevé à hauteur de 10cm au minimum pour empêcher la terre et l'eau pluviale de pénétrer à l'intérieur. Pouvons la porte de bois qui ferme l'entrée, on découvre la salle de séjour et sur le côté gauche une portion d'escalier qui nous permet d'accéder à l'espace nuit : les deux chambres à coucher se trouvent au niveau bas ou à demi-niveau selon le type de maison. Ce type de construction impose une différence de niveau entre les chambres et le reste de la maison pour l'intégrer aux terrains du village légèrement pentus. En effet, cette grande salle de séjour donne directement, à travers une porte en bois, sur une cour à ciel ouvert. Dans le coin, à gauche du séjour se trouve un petit dégagement qui mène aux nouveaux espaces. Il donne à la fois sur la salle de bain (en face), sur le WC (à gauche) et puis sur la cuisine qui est très vaste (à droite), très fonctionnelle et conviviale avec un accès direct sur la cour. Enfin, la construction de la maison est réalisée à l'aide des matériaux nouveaux et coûteux tels que : la brique, le béton, le parpaing... Les murs sont crépis en plâtre et peints. Le sol est cimenté ou bien recouvert de granito (Figure. n°29,30).

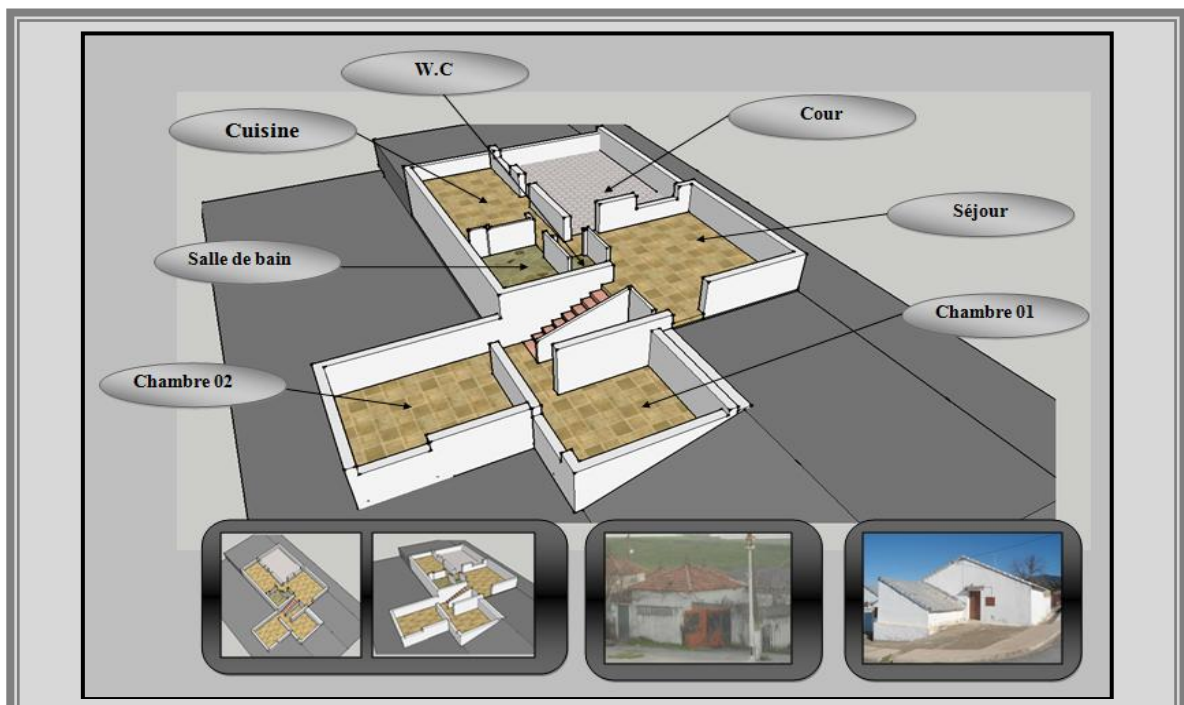
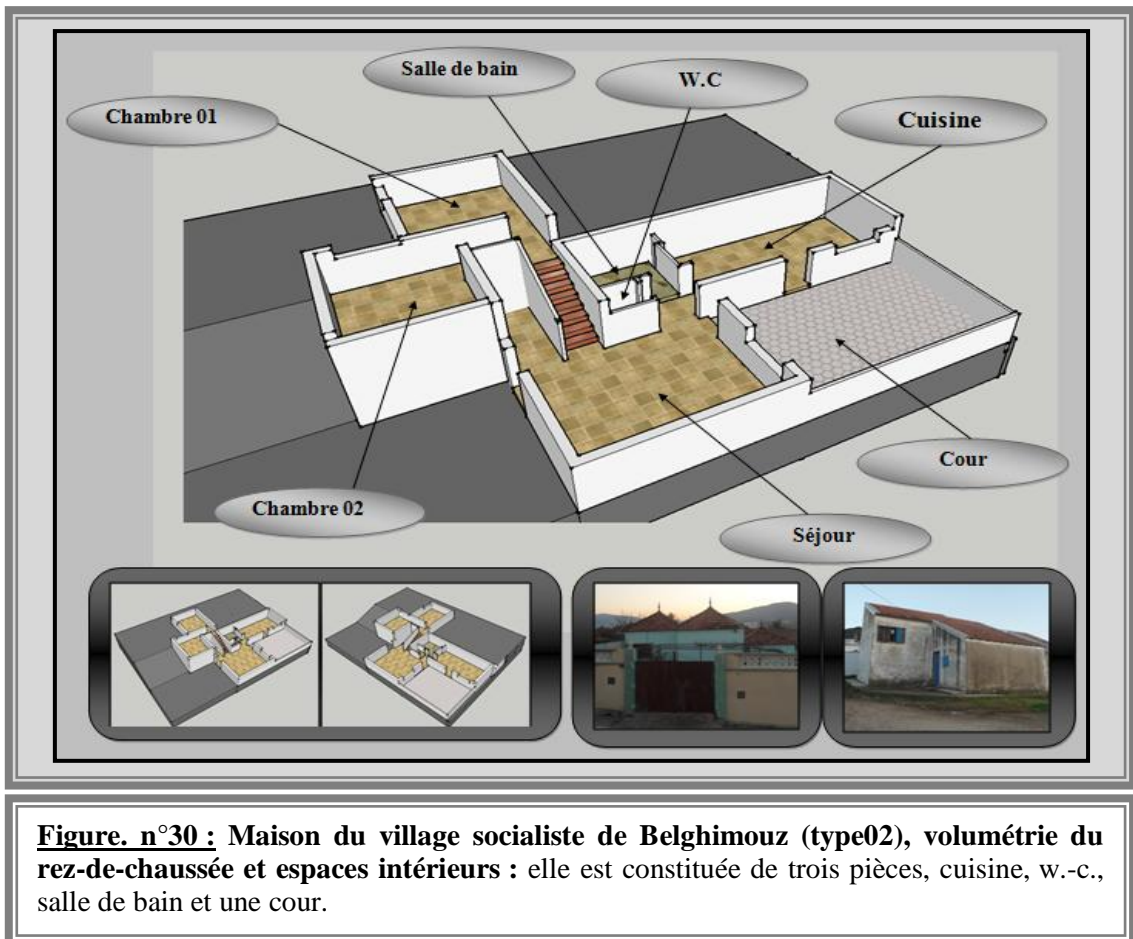


Figure. n°29 : Maison du village socialiste de Belghimouz (type01), volumétrie du rez-de-chaussée et espaces intérieurs : elle est constituée de trois pièces, cuisine, W-C, salle de bain et une cour.

Source : Traitement personnel



Source : Traitement personnel

VIII.2.3. Caractéristiques des maisons :

La structuration de l'espace d'habitation résulte de la mise en réseau des cellules simples qui sont jumelées. La maison donne directement sur l'espace public. Mitoyennes, les maisons sont conçues de telle manière à préserver l'intimité de la famille. En effet, la maison est caractérisée principalement par:

- **Occupants** : Généralement, la famille est de type nucléaire.
- **Superficie de la maison**: La superficie de chaque maison est égale à 120 m².
- **Accessibilité et circulation**:

Chaque maison possède un seul accès qui sert à l'usage de la famille et de ses invités. La circulation horizontale n'est jamais matérialisée, elle est, toujours, incluse dans les différents espaces. La circulation verticale se fait par un escalier.

- **Chambres et séjour:**

Le séjour est l'espace le plus vaste de la maison. Il s'étend sur une superficie de 22.7 m². Les pièces sont, en général, de forme presque carrée. La superficie des chambres varie entre 12 à 14m². Elles sont construites en demi-niveau par rapport au reste de la maison. Elles ne communiquent pas entre elles.

- **Espaces de service: cuisine, salle de bain et WC**

La cuisine est un espace très vaste de 19 m², donnant directement sur la cour. Le W.C est une étroite pièce qui ne dépasse pas généralement le 1.40 m². Tout près des W.C, se trouve une salle de bain étroite de 5 m².

- **La cour :**

La cour est une nouveauté pour la typologie rurale traditionnelle de la région. Elle permet en outre, un meilleur éclairage naturel des espaces clos (cuisine et le séjour). Comme elle peut, aussi, jouer le rôle de patio avec sa capacité de régulateur thermique. La cour est le centre vital de la maison, l'élément le plus aéré et le plus éclairé. C'est aussi l'espace le plus fonctionnel et le plus utilisé de la maison. Elle remplit des fonctions domestiques nombreuses. Elle constitue l'espace privilégié de séchage du linge, son usage est, en réalité, beaucoup plus large. Elle offre une qualité d'ouverture spatiale appréciable pour le déroulement des fêtes familiales et religieuses (mariage, circoncisions....). De grandes dimensions (4.45m x6.30m), la cour est utilisée pour la recherche de la fraîcheur : elle peut se substituer aux chambres pour dormir, surtout en été.

- **Orientation:**

Les chambres sont, souvent, rejetées dans la partie Nord de la maison. Leur accès se trouve au Sud vers la cour. La façade de la maison la plus ouverte, est orientée au sud du fait que l'été, le soleil est trop haut pour y pénétrer et en hiver il devient agréable. Cette orientation permet de chauffer ceux qui s'y installent. Ainsi, les différents espaces donnant sur l'espace central, peuvent remplir plusieurs fonctions à la fois dans la journée. L'orientation de la maison et sa conception spatiale permettent une bonne aération et un bon éclairage.



Photo. n°21: Photos intérieures de la maison du village socialiste de Belghimouz.

La maison dispose de 03 pièces : un séjour très vaste et deux chambres. Le seul escalier qui existe, relie les deux chambres au reste de la maison. Les espaces de service se constituent principalement d'une cuisine, salle de bain et WC.

Source : Traitement personnel



Photo. n°22 : Cour d'une maison du village socialiste de Belghimouz.

C'est l'espace le plus éclairé et le plus aéré dans la maison qui permet, aussi, d'éclairer naturellement les espaces clos : séjour et cuisine.

Source : Traitement personnel

Conclusion :

L'approche spatiale et architecturale a permis d'avoir une représentation globale du village. Elle met, également, en lumière les points positifs, les potentialités et les contraintes qui existent au niveau du village et de ses composants. A l'échelle du site, la lecture nous aide à comprendre sa volumétrie, son caractère, sa continuité. On comprend que la structure de ce dernier résulte de la conjugaison quasi parfaite entre le cadre bâti issu de la vision socialiste et les potentialités naturelles du site. Perle de la révolution agraire en Algérie, le village socialiste de Belghimouz possède un patrimoine historique qui est le résultat de la superposition de l'action de l'homme et de la nature.

Inconsciente de la valeur du patrimoine ancien ou contemporain, la société algérienne actuelle peine à prendre soin de son héritage. En effet, elle ne menace pas seulement les monuments hérités d'un passé lointain mais aussi ceux d'époques plus récentes. En effet, ce noyau, qui est un témoin de l'histoire contemporaine de l'Algérie indépendante, possède des potentialités touristiques très importantes non exploitées à cause de l'état de vétusté de ses constructions et de son tissu. Il est nécessaire de prendre en charge le village pour assurer son développement. Ainsi, des conditions particulières doivent être créées pour promouvoir son identité socioculturelle relative à l'environnement local et régional du village. Il peut être considéré comme un élément fondamental pour la structuration de la région car il offre un bon nombre de services et d'activités d'intérêt général.

CHAPITRE IX :

*Diagnostic et état de conservation du village
socialiste de Belghimouz*

Introduction :

L'étape du diagnostic est un travail de synthèse et de réflexion où on peut déjà avoir une première compréhension du patrimoine concerné. Il s'agit d'identifier les pathologies dont souffre le cadre bâti du village. Ce travail permet de mettre en exergue l'état actuel du village avec l'identification des symptômes pour trouver les solutions adéquates aux problèmes diagnostiqués. En effet, le village socialiste de Belghimouz possède un patrimoine historique et naturel unique. Malgré sa valeur architecturale, urbaine et sociale, ce lieu de mémoire n'a jamais été mis en valeur. Il connaît une dégradation qui n'a pas cessé de s'empirer durant la dernière décennie. Il est menacé de disparition si des mesures d'urgence et des plans d'action ne sont pas entamés. Ce chapitre a pour objectif, donc de compiler les informations relatives au village socialiste de Belghimouz, d'évaluer l'état de conservation de cet ensemble historique et de ses parties et d'en déterminer les remèdes. Il est question de montrer quelles sont les causes de cette dégradation non contrôlée et accélérée malgré que le village socialiste de Belghimouz est un patrimoine historiquement récent (prés de 40 ans seulement).

IX.1. État des lieux : le village socialiste de Belghimouz entre histoire et actualité:

Les intérêts : historique et esthétique d'un édifice, disparaissent s'ils sont séparés de leur contexte architectural et urbain. L'entourage concourt très souvent à sa mise en valeur. Donc, notre diagnostic ne peut être complet s'il ne s'intéresse pas à l'état actuel du village dans sa globalité.

IX.1.1. Etat des lieux en 1975 : aperçu historique du le village socialiste Belghimouz

A l'origine, le village socialiste de Belghimouz se composait d'un ensemble de maisons identiques, blanches au toit rouge. Son design et sa conception sont fortement influencés par les principes égalitaires issus du socialisme véhiculé par l'état soviétique qui était l'ami de l'Algérie. Dans les années 1970-1980, Belghimouz s'est présenté comme un village socialiste très caractéristique par son intégration au site naturel et sa morphologie d'ensemble qui possède une image homogène et unitaire très forte. A l'entrée du village, un monument a été construit. Ce dernier, surmonté d'une tige de blé et d'un tracteur en marbre, indique qu'il s'agit d'un village socialiste. Dans une position légèrement inclinée, ce village agricole descend au pied d'une colline pour dominer la route nationale 43. Que l'on vienne de l'est ou de l'ouest, de l'extérieur, le village frappe surtout par sa propreté, sa tranquillité et d'autres signes qui laissent penser, un

moment, que l'endroit est inhabité. En effet, la beauté, l'harmonie profonde et l'unité de la pensée se dégagent de cette architecture unique.

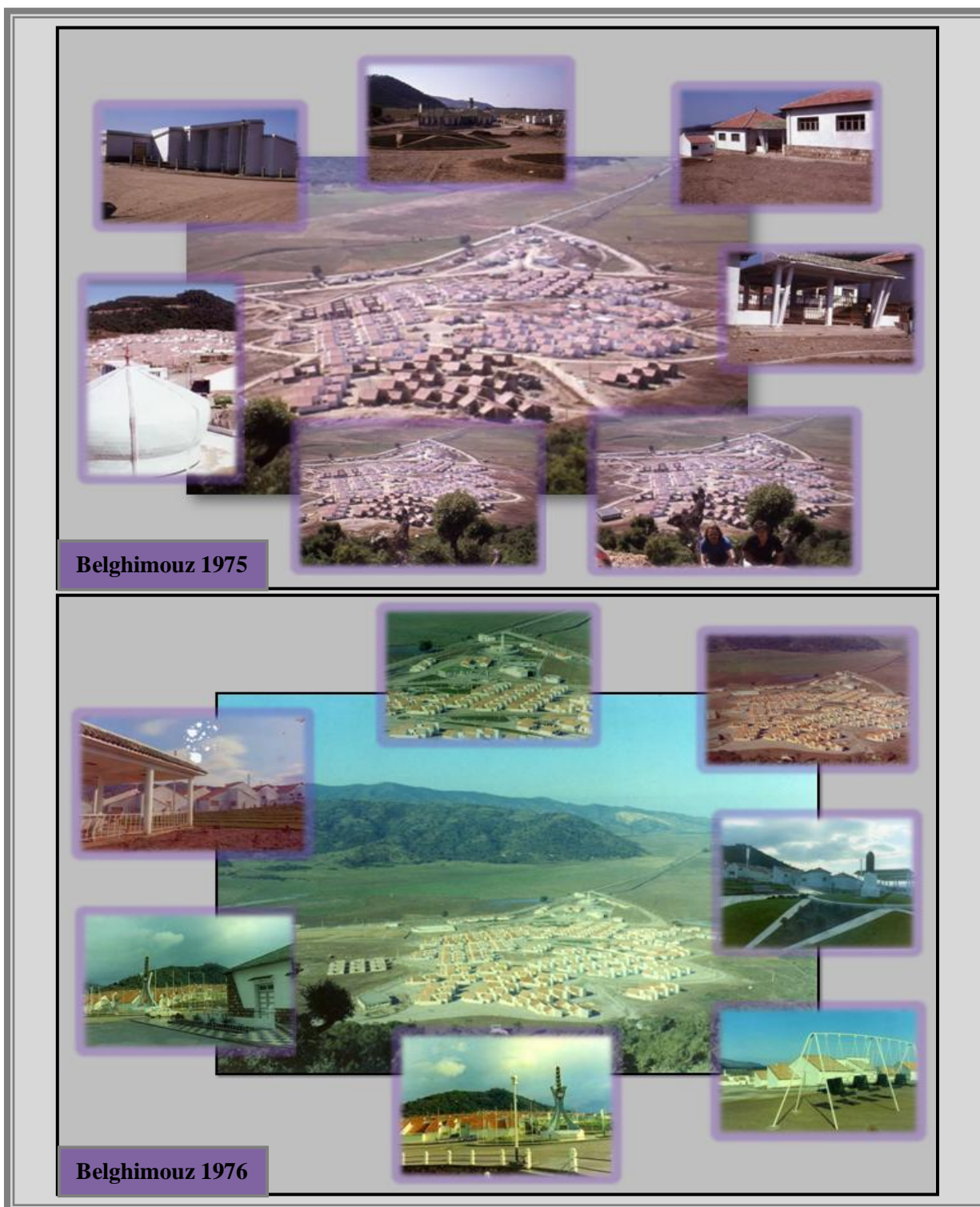


Figure. n°31 : Belghimouz de 1975 à 1976, pendant la construction du village socialiste.

Le village est le résultat des facteurs politique, économique, climatique et culturel, qui sont étroitement liés. Le village reflète dans sa forme les valeurs intrinsèques de la politique de l'Algérie socialiste.

Source : Traitement personnel



Photo. n°23: Village socialiste de Belghimouz en 1976.

Le village, caractérisé par son style moderne et original, présente une image unitaire très forte.

Source : Traitement personnel

IX.1.2. Etat des lieux 2013 : le village aujourd'hui

Belghimouz, à l'instar d'autres villages socialistes, disposait de commodités (école, mairie, bureau de poste,...) qui auraient pu améliorer les conditions de vie des fellahs. Mais, les années 1990 ont marqué un grand tournant dans la vie du village, des familles entières ont dû tout abandonner en raison de l'insécurité et des fréquentes incursions terroristes dans la région. Ici, les jeunes dans leur majorité, ne trouvent rien à faire de leur journée. Sans aucune occupation ni loisirs, ils rêvent tous de quitter le village un jour ou l'autre. En effet, quarante ans après, le constat est sinistre. Tout a été complètement défiguré.

Aujourd'hui, le village socialiste de Belghimouz connaît un état de dégradation sans précédent à cause probablement de son état de stagnation, et du manque de reconnaissance de sa valeur patrimoniale et historique. En effet, il a subi différentes formes de transformations qui ont précipité sa dégradation. Les dangers, qui menacent ce patrimoine, relèvent de causes diverses. Certains sont directs comme le manque d'entretien, d'autres sont plus insidieux comme tout ce qui est occasionné par la perte de la fonction et l'appropriation non contrôlée. Ainsi, le cadre bâti à moitié dégradé, non seulement dévalorise le paysage urbain, mais aussi, constitue la source des divers fléaux sociaux notamment l'apparition de l'habitat précaire (Photo. n°24).



Photo. n°24: Vue sur le village socialiste de Belghimouz (2013).

Malgré que ce patrimoine est historiquement jeune (40ans), il se caractérise, de façon générale, par un cadre bâti en état de dégradation variant entre moyen et avancé.

Source : Traitement personnel



IX.2. Exemple de maisons du village socialiste de Belghimouz :

Les maisons à leur tour ont subi des dégradations. Pour montre leur état actuel, on prend appui sur l'étude de l'une des maisons du village socialiste de Belghimouz.

IX.2.1. Présentation de la maison :

La maison choisie est située dans la partie haute du village (Figure. n°32). Elle est constituée de 04 pièces, une cuisine, w-c., une salle de bain, un garage et une cour. L'agencement des pièces est simple : un couloir central les dessert, d'un part, et un portion d'escalier, nous permet d'accéder aux deux chambres.

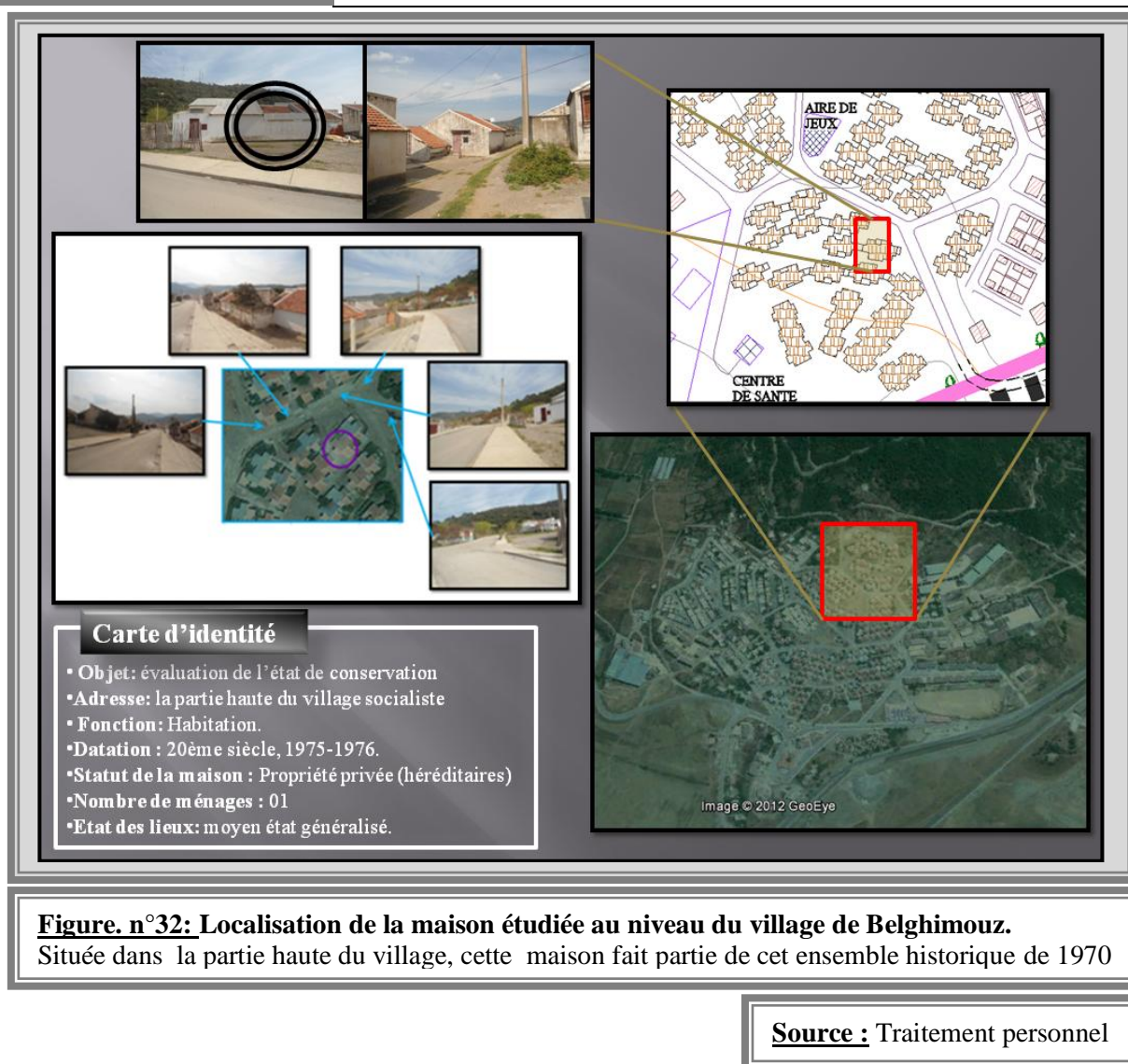


Figure. n°32: Localisation de la maison étudiée au niveau du village de Belghimouz.

Située dans la partie haute du village, cette maison fait partie de cet ensemble historique de 1970

IX.2.2. Relevé :

Le relevé n'est pas uniquement une opération de mesure correcte d'un bâtiment accompagnée de sa représentation graphique. Il constitue, aussi, une opération qui doit représenter toute la problématique du bâti pour mieux la comprendre et l'analyser. On distingue plusieurs types de relevé : relevé photographique, relevé architectural, relevé des désordres, ..., etc.

IX.2.2.1. Relevé architectural :

Le relevé architectural est un outil d'investigation et d'interprétation, dépassant de loin l'étape de la représentation graphique. Il consiste à représenter, par des dessins, la maison afin de comprendre sa composition, ses proportions et son tracé géométrique. On peut dire qu'on a eu beaucoup de difficultés lors de l'exécution du relevé : la difficulté d'accès aux maisons et le

problème des chambres occupées. On a eu beaucoup de peine à prendre les mesures à cause des meubles. La méthode utilisée est le relevé direct qui comprend deux phases : la première est le relevé des mesures et la seconde est la représentation graphique. Pour plus de précisions, la méthode, avec la quelle on a exécuté le relevé de la maison, est celle de la triangulation.

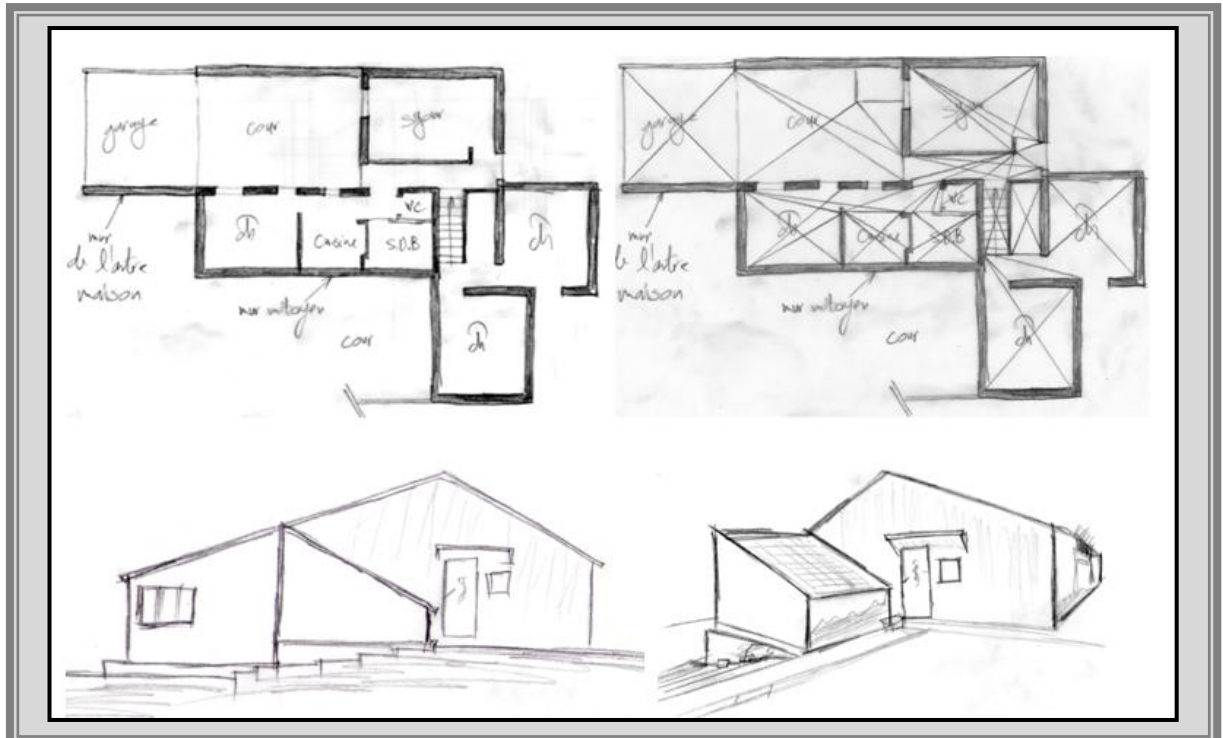


Figure. n°33: Plan minute et les premiers croquis dessinés sur le lieu.

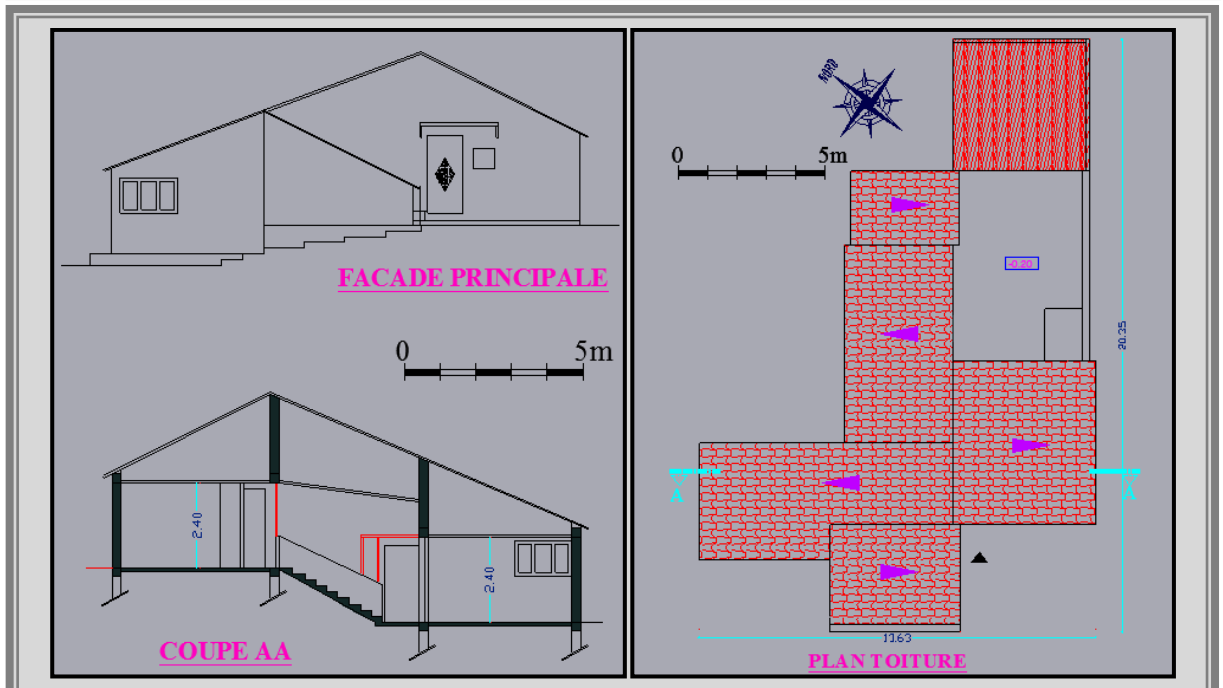


Figure. n°34: Façade, coupe et plan terrasse de la maison étudiée.

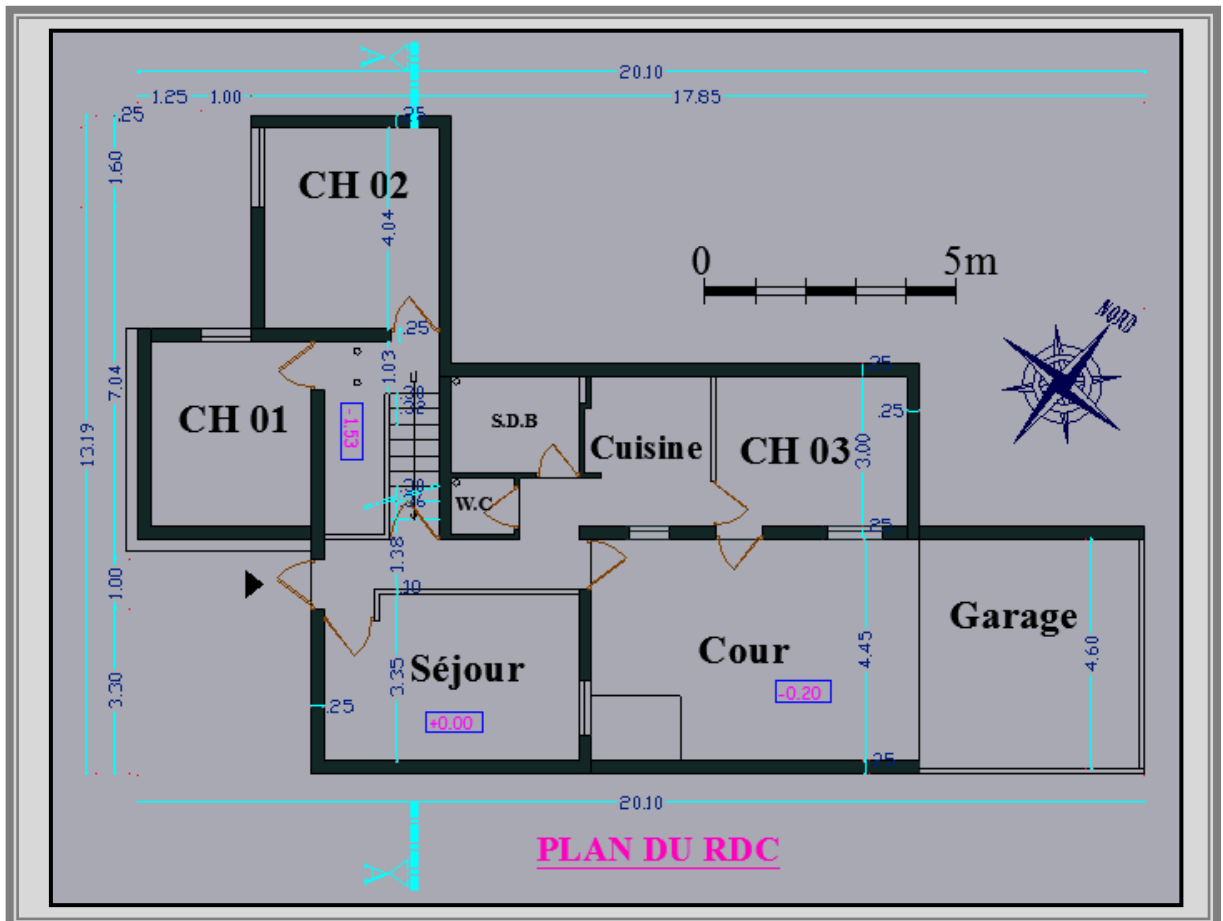


Figure. n°35: Plan de la maison étudiée.

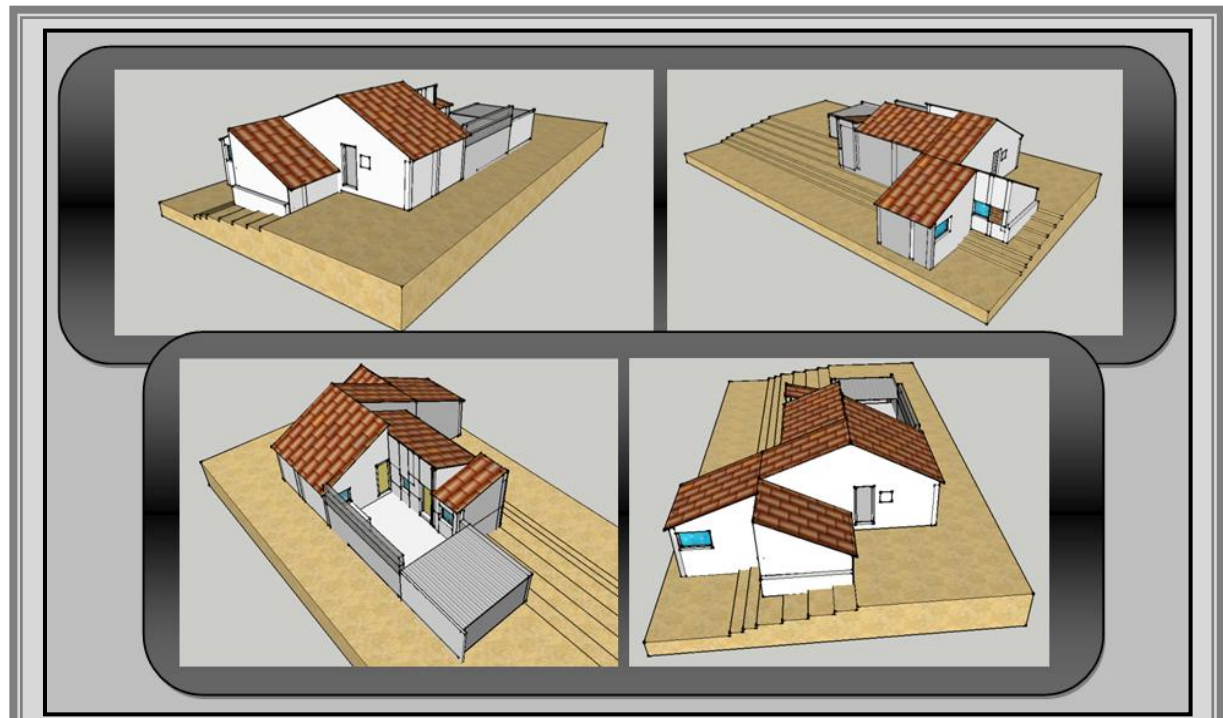


Figure. n°36: 3D, Morphologie extérieure de la maison étudiée.

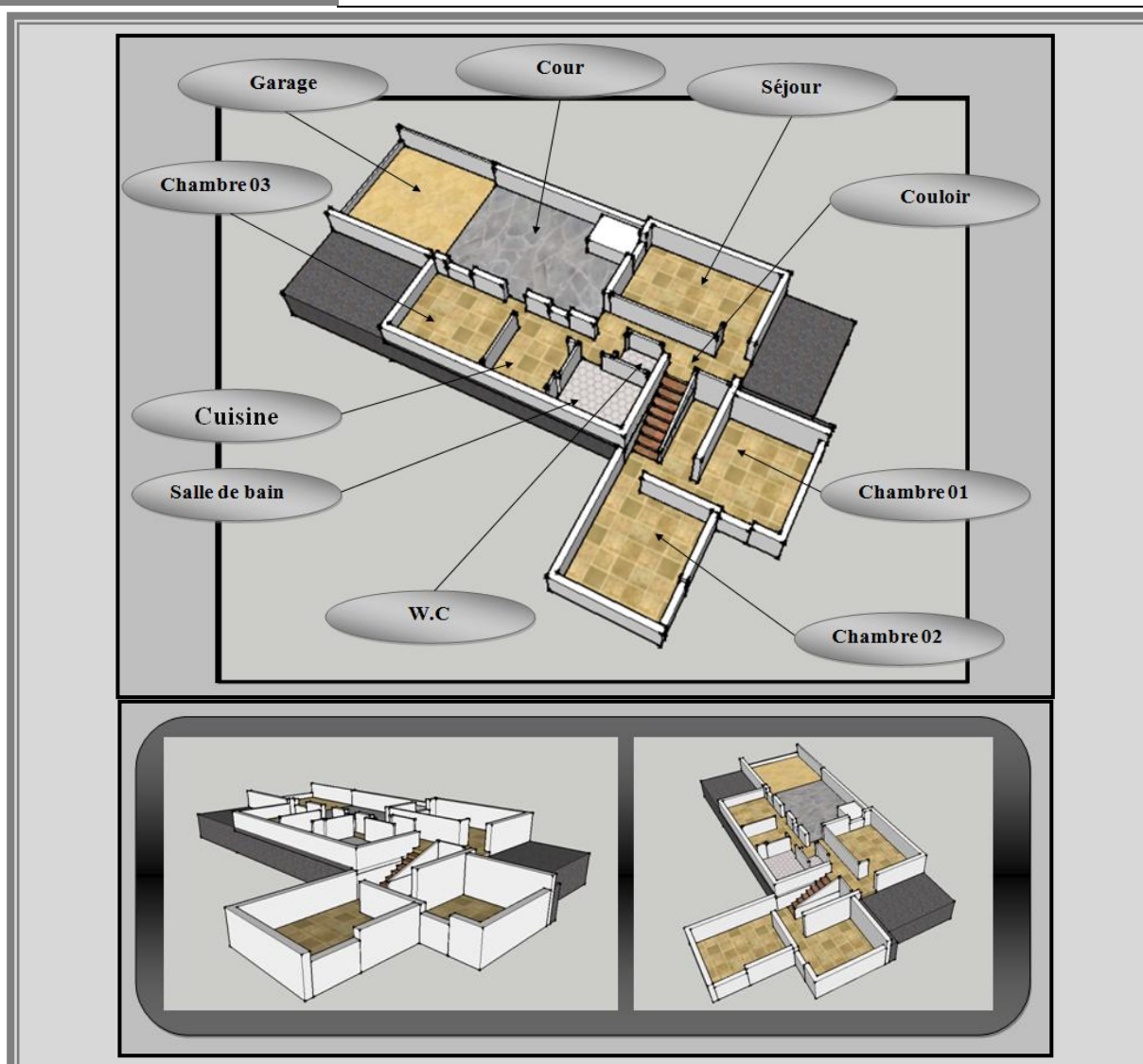


Figure. n°37: 3D, Morphologie intérieure de la maison étudiée.

Figure. n°33, 34, 35, 36, 37 : Pour simplifier le relevé architectural, on a fait appel, premièrement, à des croquis et des dessins à main levée. Les différents relevés architecturaux : plans, coupe et façade, ont été dessinés à l'aide de l'Autocad. A partir du relevé architectural, on a produit des 3D de morphologie intérieure et extérieure pour transmettre les informations concernant la maison avec le plus de clarté et de précision possible.

Source : Traitement personnel

IX.2.2.2. Relevé photographique :

Une des façons pour mieux connaître et apprécier l'architecture de la maison, c'est de faire un relevé photographique. On pourra, ainsi, donner une vue d'ensemble de la maison. Ce relevé facilite sa lecture et il permet d'observer l'état de chacun de ses éléments, leurs transformations et leur rapport d'harmonie avec les bâtiments voisins. Dès notre premier contact visuel avec la maison, nous avons procédé à une inspection visuelle en prenant des photos des espaces avec

leurs détails pour mémoriser nos premières observations. Le relevé photographique a été indispensable pour le relevé des dégradations, des désordres et pour le relevé des détails architectoniques....etc.

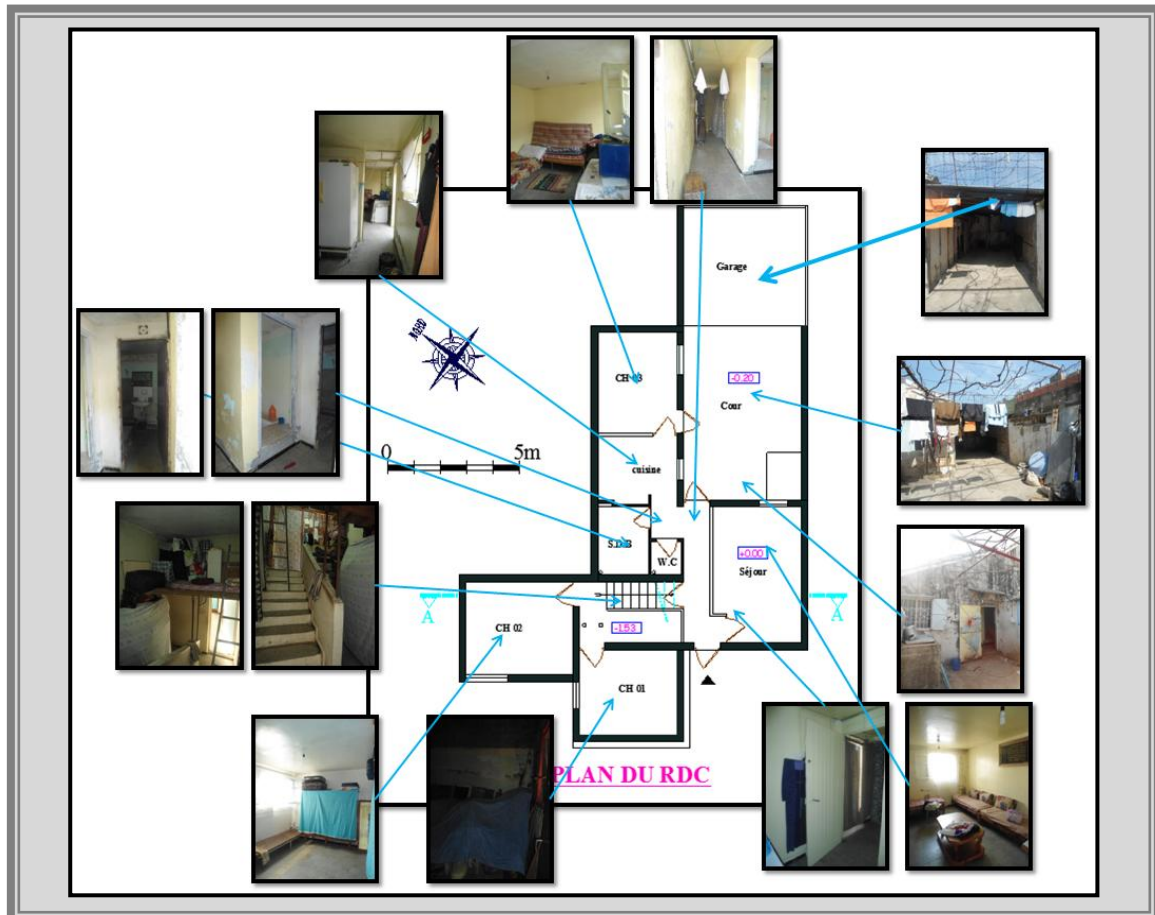


Figure. n°38: Relevé photographique de la maison étudiée.

Il peut servir d'outil de référence pour la compilation des informations sur toute la maison.

Source : Traitement personnel

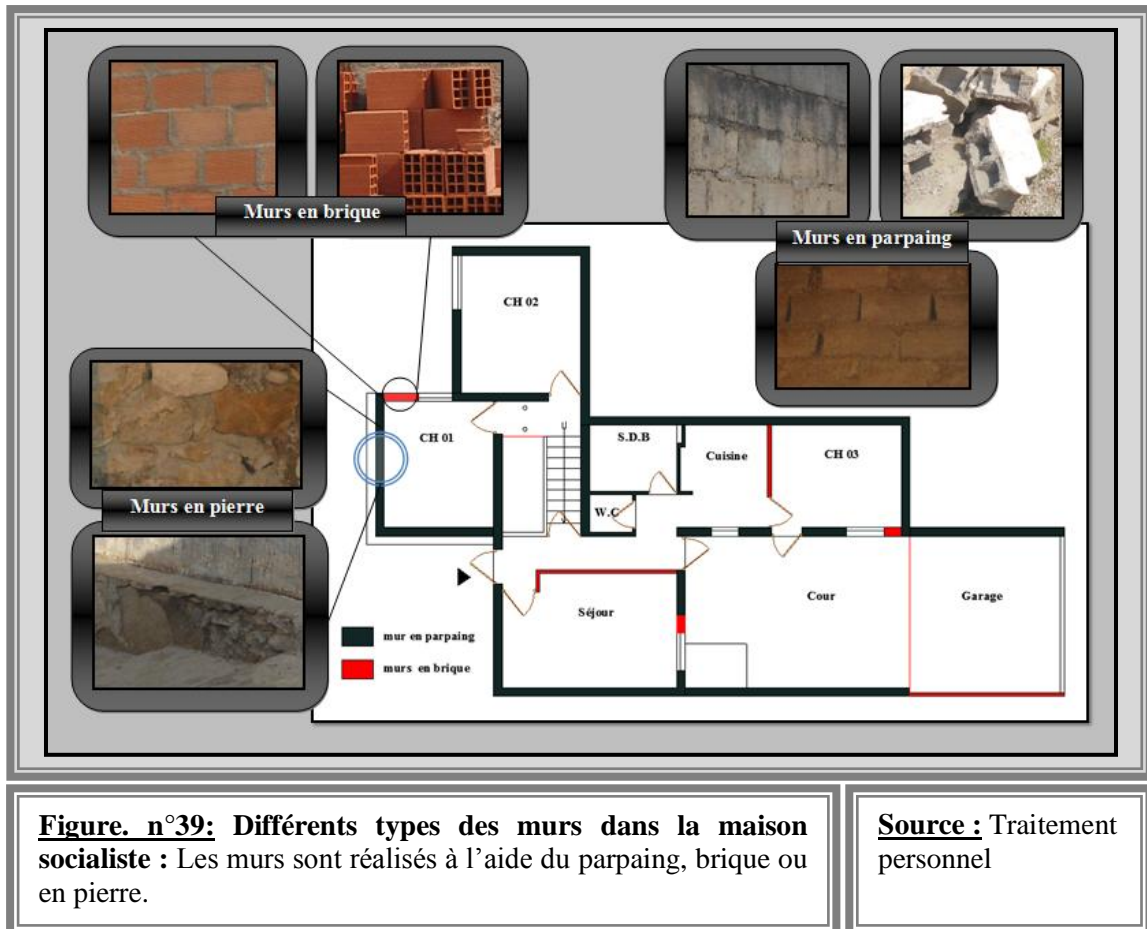
IX.2.2.3. Relève des structures :

L'étude du système constructif n'a pas été une tâche facile car aucun décapage n'a pu être fait sur la maison. Etant donné que certains éléments constructifs ne sont pas visibles et ne peuvent être déterminés qu'après décapage, ils n'ont pu être relevés directement mais leur identification a été fondée sur : les récits des habitants et l'enquête réalisée sur le terrain.

- **Structure verticale :**

Concernant les structures verticales, elles se composent de poteaux en béton armé et de murs variés (Figure. n°39). En effet, il existe trois types de murs : murs en pierre de taille, murs en parpaing et murs en brique. Les murs en pierre de taille sont des murs construits en pierre de

taille moyenne. Avec une épaisseur de 50 cm, ce type de mur se trouve seulement au niveau des soubassements et au niveau des murs de soutènement avec une hauteur de 1.3m. La pose des pierres se fait à l'aide du mortier de ciment. Les murs en parpaing sont des murs construits en parpaing ; leur épaisseur est de 25 cm. Ce type de mur est le plus répandu, il est utilisé comme mur extérieur et mur intérieur. Enfin, les murs en brique sont des murs construits en brique creuse de 8 trous, l'épaisseur est de 10 cm. Ce type est utilisé comme cloisons pour la séparation intérieure entre les espaces et les modifications effectuées après l'occupation de la maison.



- **Structure horizontale :**

Les planchers, les faux-plafonds, les poutres, et la charpente en bois constituent les différentes structures horizontales de la maison (Figure. n°40). Tout d'abord, tous les planchers sont en béton armé (dalle pleine), avec un revêtement en carrelage de 20/20 cm. Le faux plafond se compose de 03 nappes: les madriers, une nappe de roseaux et une couche de plâtre. Ensuite, les poutres sont en béton armé et de forme rectangulaire. Enfin, la toiture pente est constituée de 05 versants qui sont supportés par une charpente en bois. Cette dernière est

composée de 03 nappes principales : les madriers, les chevrons et les lattes : les madriers constituent la 1^{ère} nappe structurante de la charpente, les chevrons constituent la 2^{ème} nappe structurante de la charpente supportée par les madriers et les murs à l'extrémité et les lattes constituent la 3^{ème} nappe structurante de la charpente.

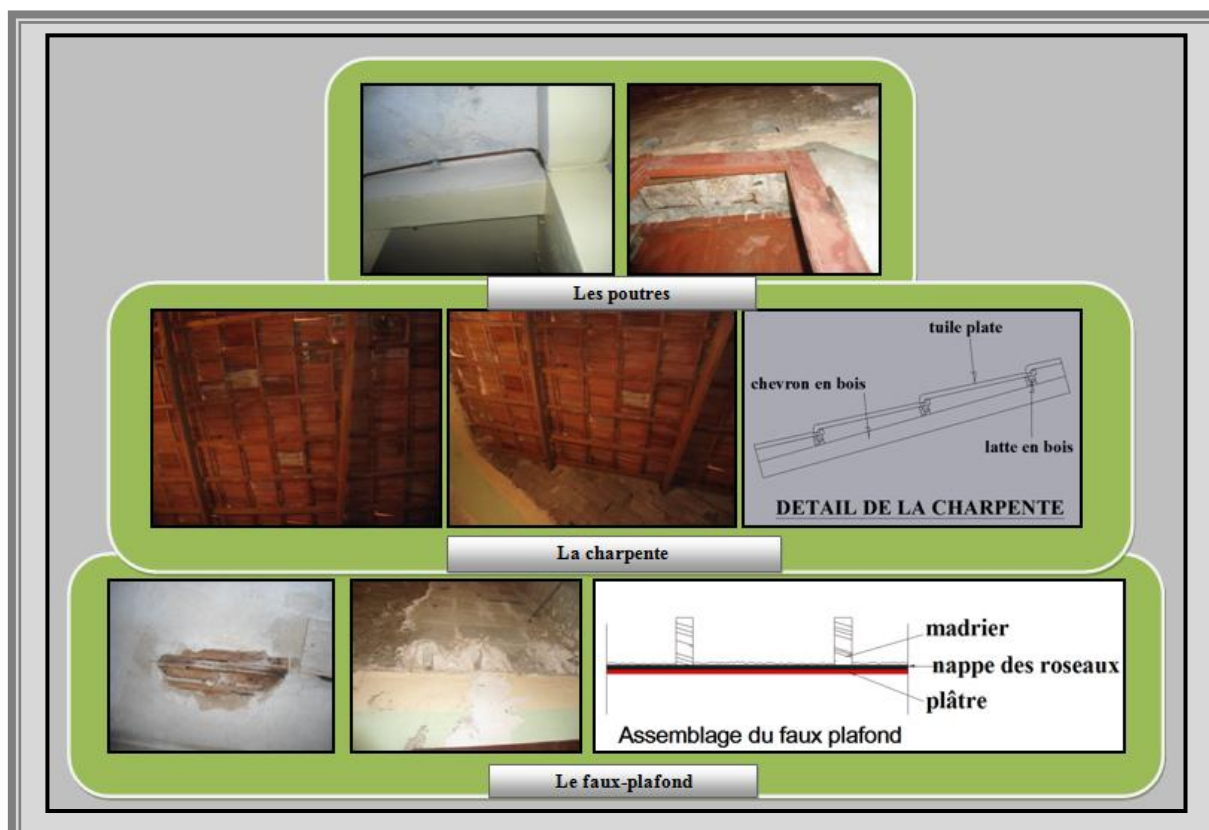


Figure. n°40: Structures horizontales au niveau de la maison socialiste.

La description des structures horizontales se fera sur la base des connaissances et des données recueillies à partir du travail effectué sur le terrain.

Source : Traitement personnel

IX.2.2.4. Relève des revêtements et des éléments décoratifs :

Les revêtements des murs sont variés. Les murs intérieurs sont crépis en plâtre et peints, tandis que, le revêtement, des façades extérieures et des façades intérieures de la cour, est en mortier de ciment. Concernant le revêtement du sol, il est réalisé avec le carrelage de 20/20 cm. enfin, la toiture qui couvre la maison se compose de 5 versants en tuile plate de 45/ 25cm. Le claustra est le seul élément décoratif utilisé au niveau de la maison du village socialiste de Belghimouz (Photo. n°26).



Photo. n°26: Différents types de revêtements et les éléments décoratifs.

Les revêtements existants sont variés : revêtement en plâtre, en ciment ...etc. Les claustras sont utilisées, mais, elles sont bouchées avec du mortier de ciment pour préserver l'intimité.

Source : Traitement personnel

IX.3. Evaluation de l'état de conservation de la maison :

Depuis la construction de sa maison, l'habitant n'a pas cessé de modifier son intérieur afin de l'adapter à ses besoins. Ce relevé consiste à discerner les constructions et les installations parasites à la construction originelle. L'analyse de ce relevé sert à présenter l'influence physique et esthétique des rajouts sur la maison initiale.

IX.3.1. Modifications et rajouts : Description et causes

Les lectures et les interprétations à partir des différents types de relevés (analyse spatiale et architecturale) et d'après les récits, ont permis de définir les différentes phases d'évolution morphologique et de transformations de l'habitation (Figure. n°41). En effet, pendant près de 40 ans, la maison a subi des transformations qu'on peut citer comme suit :

- Des nouveaux espaces ont été créés, en construisant des murs de séparation rajoutés en briques. Dans le but d'avoir plus de pièces telles que le rajout d'une chambre,

- Le besoin permanent en espace a poussé les propriétaires à réaliser plusieurs rajouts inadéquats surtout au niveau de l'espace escalier : construction d'une suspente en bois utilisée comme chambre à coucher et comme dépôt.
- Transformations dans le mode d'utilisation de l'espace : nous avons observé une surdensification et une occupation inappropriée des espaces : l'espace de vie est exigu et multifonctionnel.
- Diminution de la taille des fenêtres existantes et création d'une nouvelle fenêtre pour le nouvel espace : cuisine.
- Surélévation du mur de clôture en parpaing et création d'un garage pour les voitures.

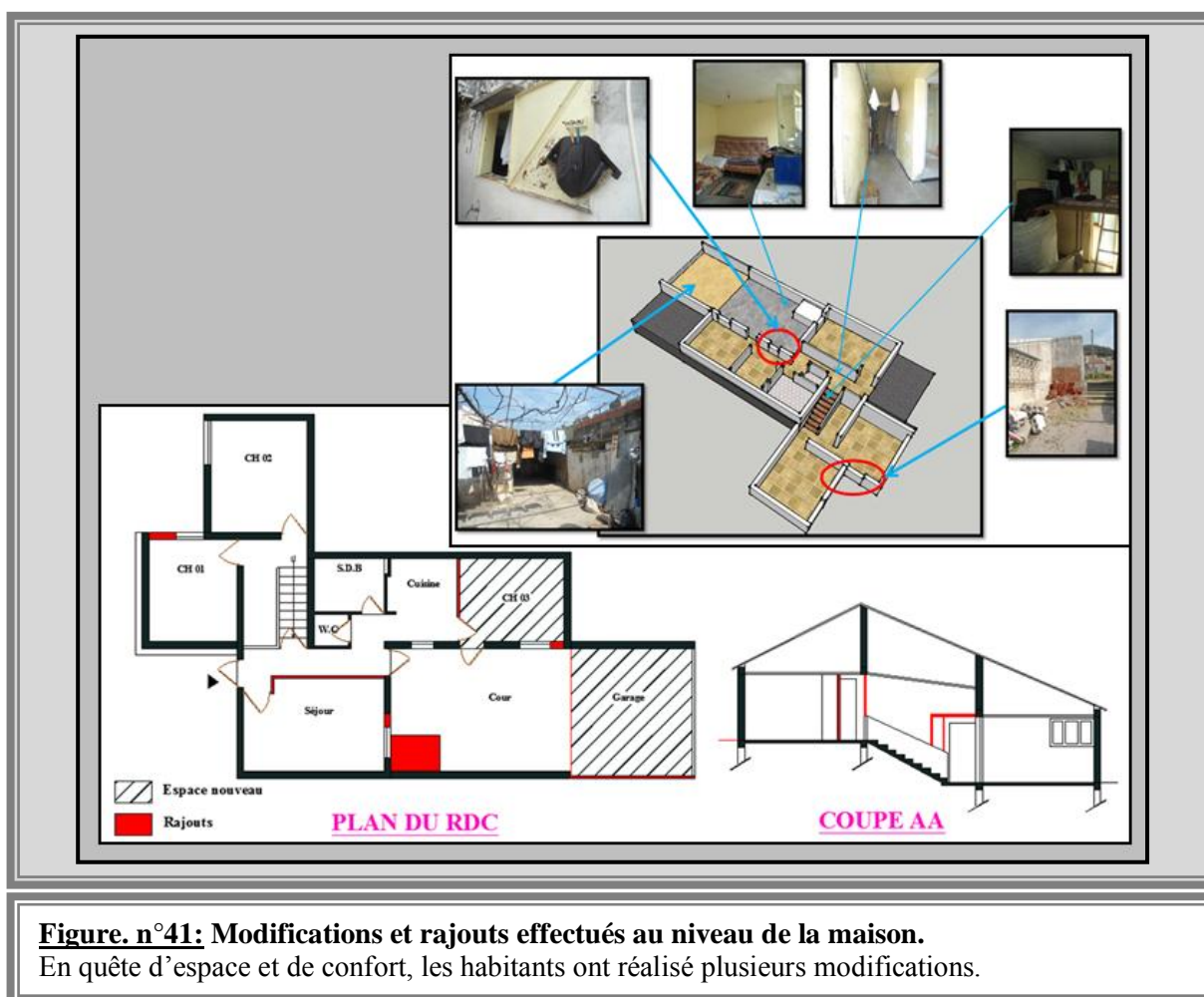


Figure. n°41: Modifications et rajouts effectués au niveau de la maison.

En quête d'espace et de confort, les habitants ont réalisé plusieurs modifications.

Source : Traitement personnel

IX.3.2. Relevé des désordres :

Le relevé des désordres consiste à présenter les déformations et les dégradations. Les murs et les planchers sont le support de ces désordres. Ils sont soumis à des fissures dont la nature et l'ampleur peuvent être observées. Ces fissures permettent de mieux comprendre les

origines des déformations et les causes de la dégradation. Ce relevé permet d'obtenir un ensemble complet de données précisant les lésions, les fissures, les traces d'humidité et des salissures,..., etc. Dans cette phase on va présenter le diagnostic et l'état de conservation de la maison sur deux étapes qui sont réparties comme suit :

- **Diagnostic global** : dans cette première phase, on va présenter les problèmes et les contraintes dont souffre la maison.
- **Diagnostic détaillé** : dans cette phase, on va présenter un diagnostic détaillé à l'extérieur puis au niveau de chaque espace là où il y a des problèmes avec les solutions nécessaires.

IX.3.2.1. Diagnostic global : Récapitulatif des problèmes rencontrés

En état moyen, la maison présente des signes de dégradations superficielles : revêtements dégradés, présence d'humidité, etc. Les problèmes et les contraintes majeures dont souffre la maison sont les suivants :

- Forte humidité et infiltration des eaux pluviales par la toiture,
- Faux-plafond endommagé,
- Façade extérieure et intérieure totalement endommagée,
- Les fondations semblent être saines. Il n'y a pas de pathologies apparentes,
- La maison ne présente pas de fissures apparentes au niveau de la façade.

IX.3.2.2. Diagnostic détaillé :

Le diagnostic présenté concerne les dégradations externes et internes. Il s'agit de voir les problèmes auxquels le village fait face.

IX.3.2.2.1. Dégradations externes :

La maison étudiée se caractérise par une toiture dégradée. Cet état de fait engendre des infiltrations d'eau pluviale dans la maison. Ces dernières provoquent beaucoup de dégâts avec un impact visible au niveau de toutes les façades. Ainsi, le « pax- aluminium » est utilisé comme protection au dessus des tuiles contre l'infiltration des eaux pluviales. Le rajout de ce matériau s'accorde souvent mal, notamment par la couleur, avec les tuiles rouges, ainsi que, les tôles métalliques utilisées pour couvrir le garage. Les dégradations externes ne se limitent pas à la toiture dégradée, mais, elles touchent principalement :

- **Soubassement en pierre** : il est détérioré et endommagé avec la présence de traces d'humidité ainsi que, la formation de champignon et de moisissures.

- **Revêtement extérieur** : on peut constater que le revêtement extérieur est détérioré et endommagé dans son intégralité notamment dans les parties basses: peinture et enduit effrités à cause de l'humidité qui est due principalement à l'infiltration des eaux pluviales et à la remontée d'eau par capillarité (les eaux capillaires vont de plus en plus haut dans les murs et affaiblissent leur solidité). Ajouter à ces problèmes, les câbles électriques sont apparents, la végétation nuisible et les salissures sont visibles sur toutes les façades.
- **Mur de la cour** : le remodelage du mur est fait d'une façon anarchique. Par ailleurs, les extensions sont réalisées en laissant la maçonnerie nue sans revêtement.

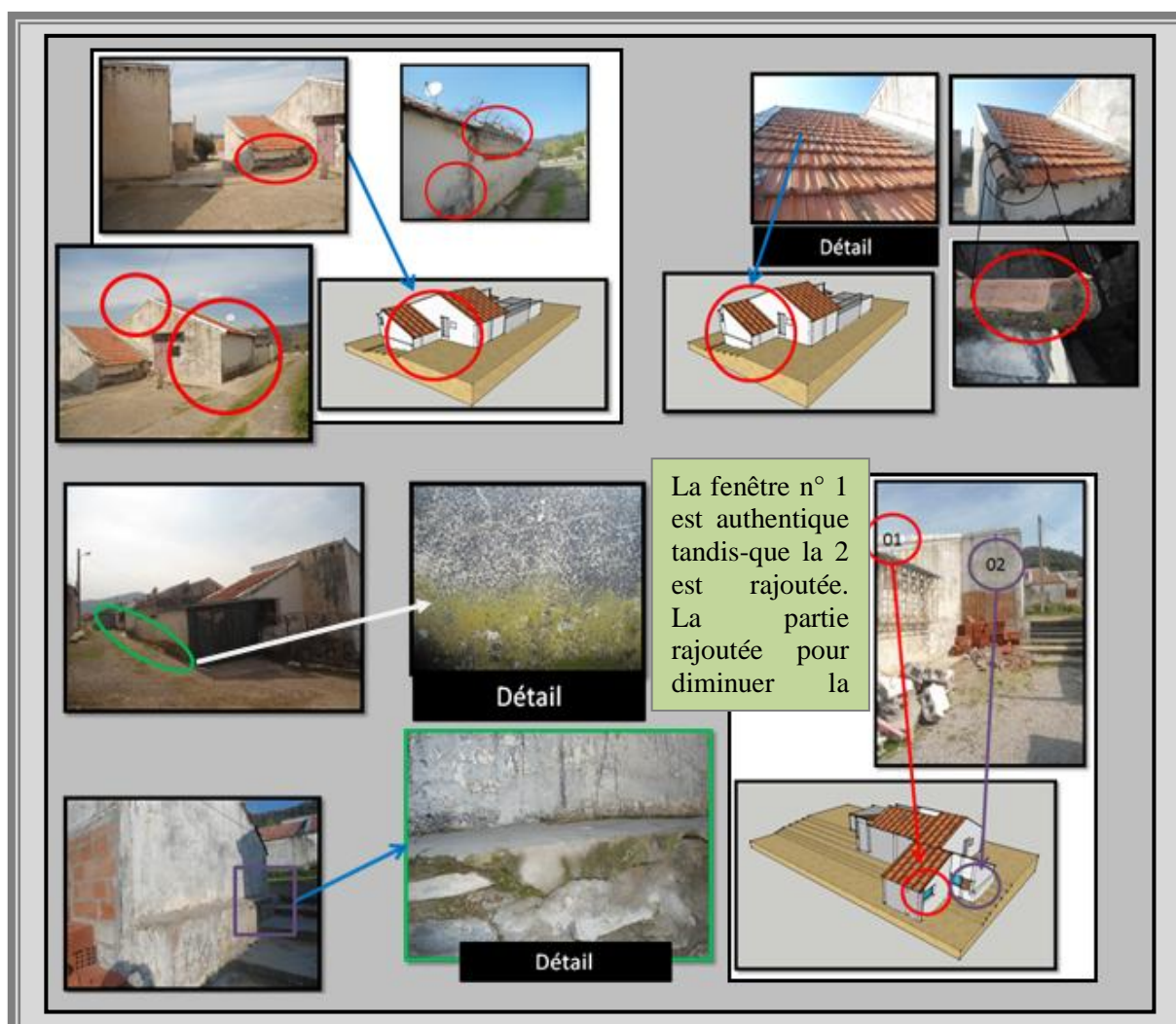


Figure. n°42: Degradations externes au niveau de la maison.

L'humidité, les câbles électriques apparents, la végétation nuisible et les salissures sont visibles sur l'ensemble des façades.

Source : Traitement personnel

IX.3.2.2.2. Dégradations internes :

Ces dégradations concernent, en premier, lieu les espaces de vie notamment les chambres :

- **Chambre 01 :** La chambre 01, espace non utilisé, est gravement dégradée (Figure. n°43). Elle souffre des pathologies qui menacent le cadre bâti, on peut citer en principe :
 - Utilisation de branchements électriques compliqués et dangereux pour l'éclairage,
 - Détérioration du bois de couverture due au problème de termites,
 - Faux plafond totalement endommagé et effondré,
 - Soubassement en pierre troué, détérioré et endommagé : ils sont dans un état dégradé,
 - Revêtement en plâtre du mur 04 est détérioré et endommagé : absence de revêtement dans certaines parties et présence de grosse tache d'humidité témoin des infiltrations d'eaux.
 - Trace d'infiltration des eaux pluviales par la toiture endommagée,
 - Création d'une ouverture de dimension réduite.

En effet, la chambre 01 connaît un risque d'effondrement qui constitue, par conséquent, un danger pour les occupants. De ce fait, cette chambre exige une prise en charge urgente, pour arrêter définitivement le processus de dégradation.

- **Chambre 02 :** La chambre 02 est une chambre utilisée comme chambre à coucher (Figure. n°43). Elle est moins dégradée par rapport à la chambre 01. Elle souffre de pathologies superficielles telle que :
 - Détérioration du bois et problème de termites dans le bois de couverture,
 - faux plafond gondolé, fissuré, troué et endommagé. Il peut s'effondrer à tout moment,
 - Taches d'humidité au niveau du faux plafond.
- **Chambre 03 :** Quant à la chambre 03, c'est une chambre nouvellement créée (Figure. n°44). Elle est moins dégradée par rapport aux deux chambres précédentes. Elle souffre de pathologies superficielles telle que :
 - Détérioration du bois des fenêtres et problème de termites dans le bois de couverture,
 - Réutilisation de la porte authentique à l'intérieur pour éviter la détérioration du bois par l'humidité,
 - Trace d'infiltration des eaux pluviales et de taches d'humidité au niveau du faux plafond.

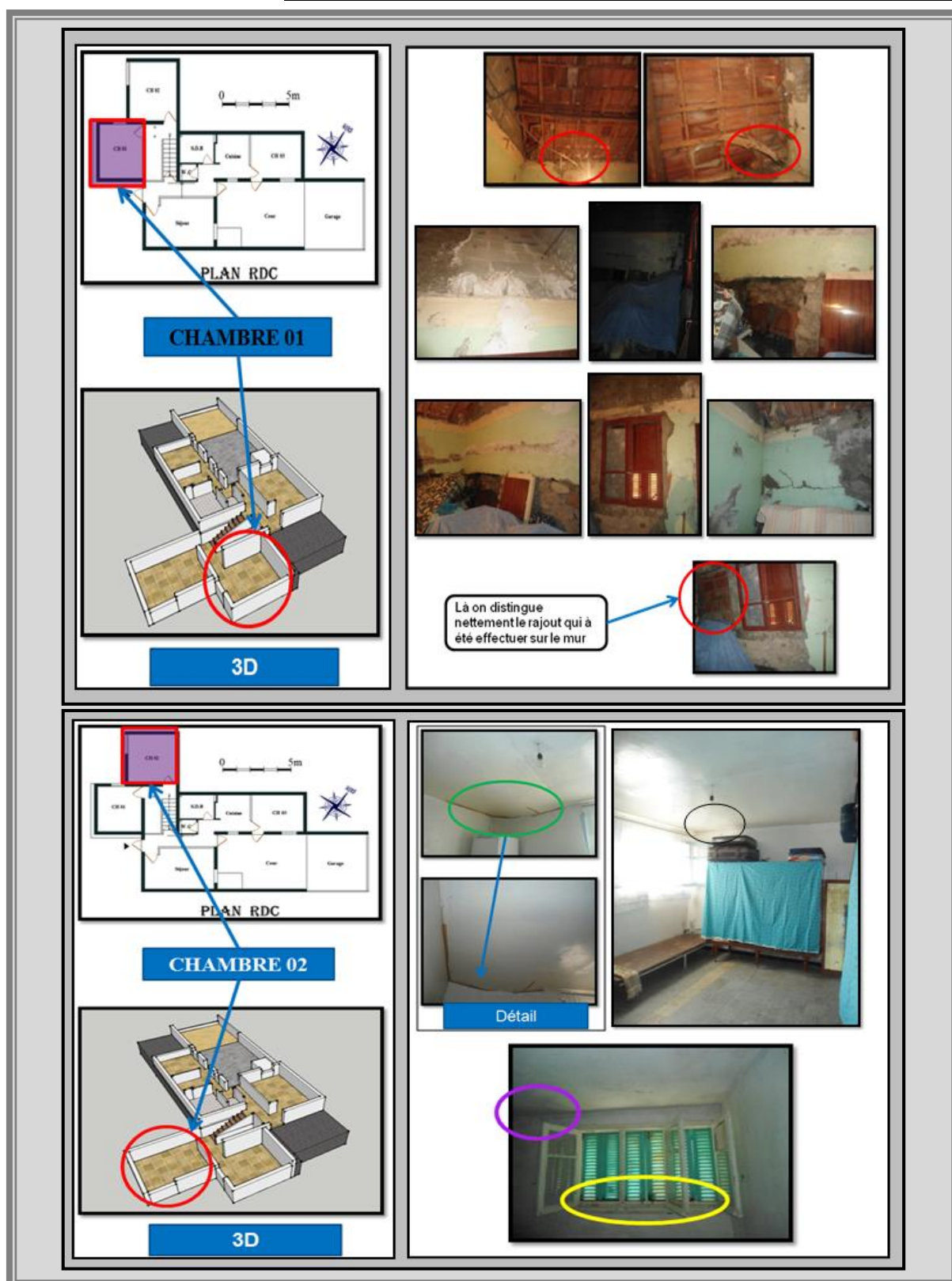


Figure. n°43 : Dégradation et pathologies au niveau de la chambre 01 et 02.

L'infiltration des eaux pluviales, les taches d'humidité et le problème de termite dans le bois de couverture sont les principales sources de dégradation.

Source : Traitement personnel

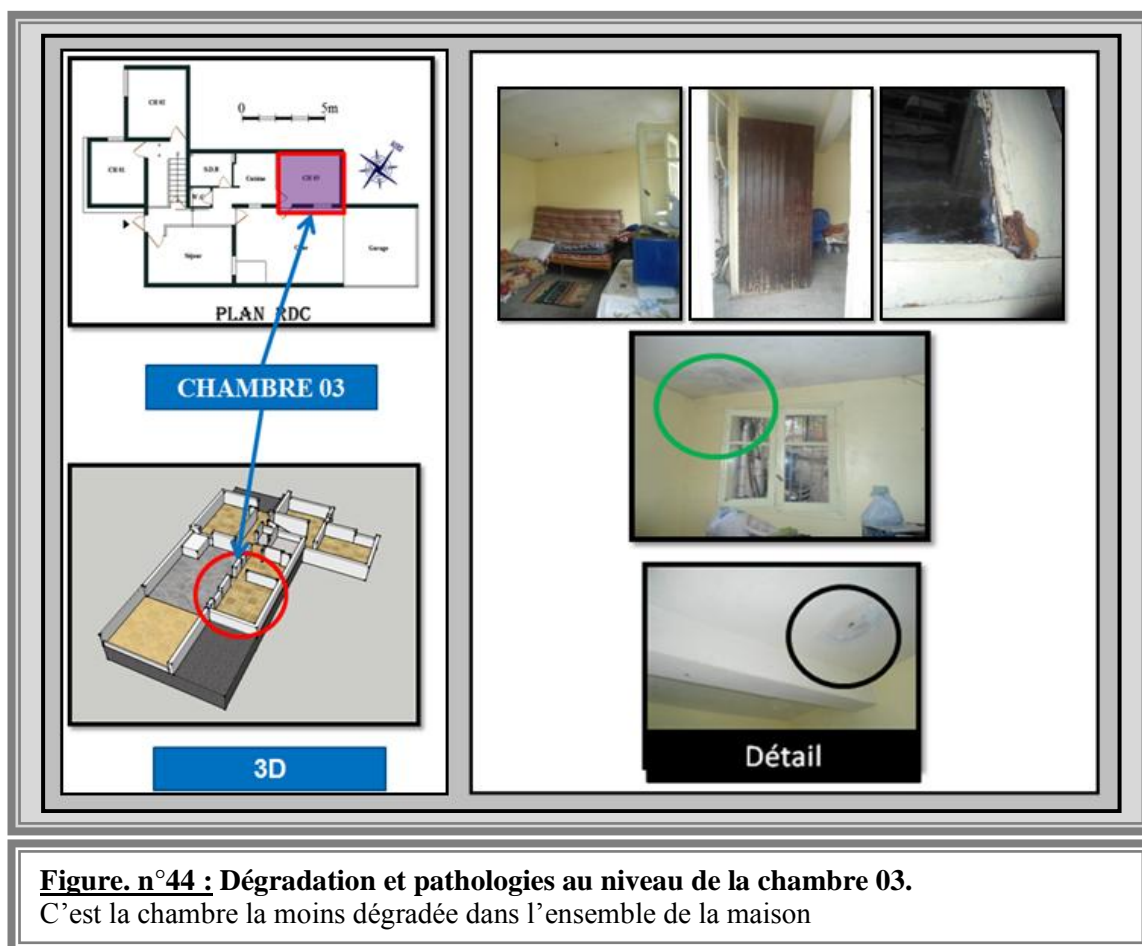


Figure. n°44 : Dégradation et pathologies au niveau de la chambre 03.
C'est la chambre la moins dégradée dans l'ensemble de la maison

- **Séjour:**

Source : Traitement personnel

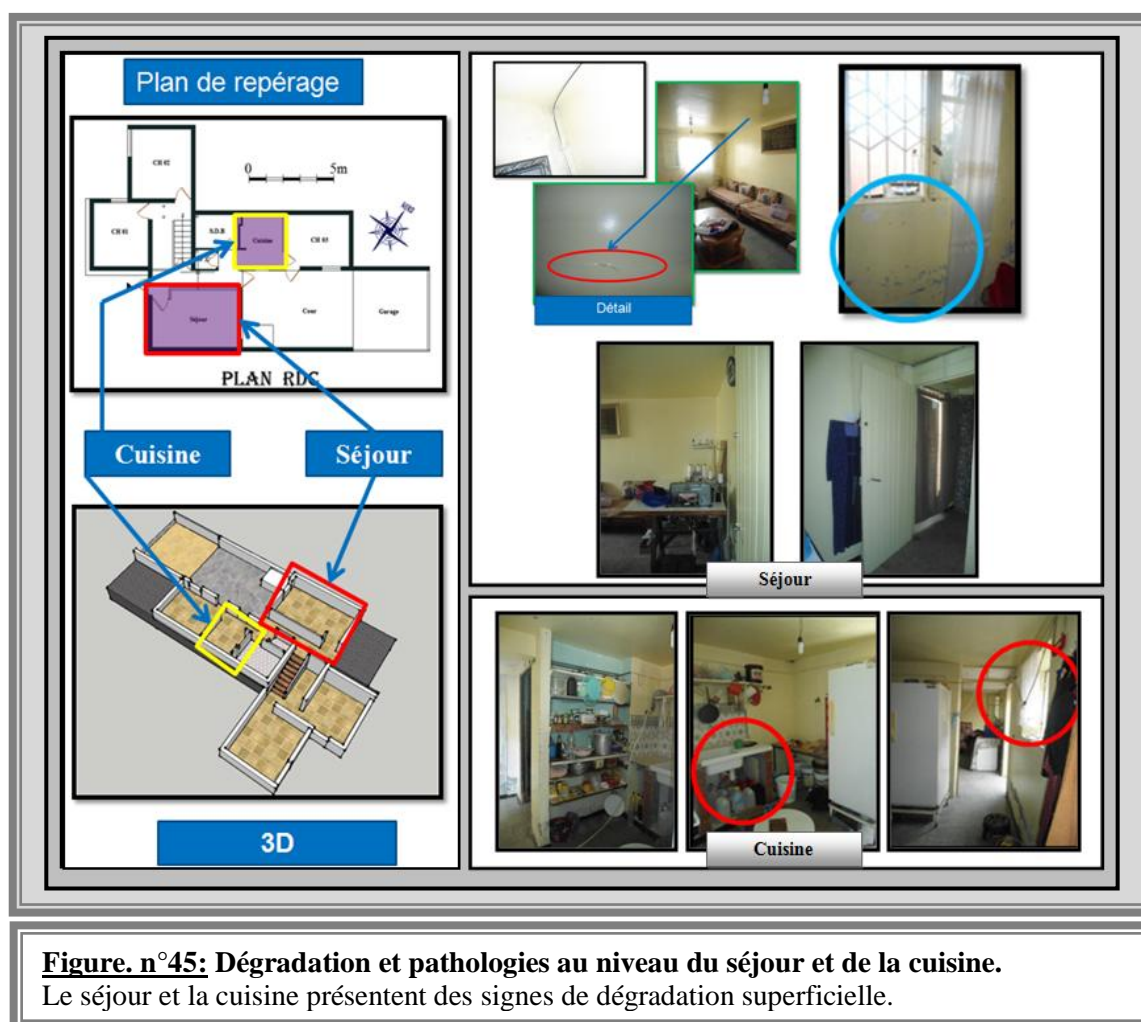
Le séjour est diminué par la création d'un couloir (Figure. n°45). On peut remarquer que la porte principale de la maison en bois a été réutilisée comme une porte de séjour. En effet, le séjour souffre de dégradations superficielles telle que :

- Trace et phénomène d'humidité,
- Fissure superficielle au niveau du faux plafond,
- Câbles électriques apparents.

- **Cuisine:**

La cuisine est diminuée par la création de la chambre 03 (Figure. n°45). Une fenêtre a été rajoutée pour assurer l'éclairage naturel de cet espace. En effet, la cuisine souffre de désordres et des pathologies superficielles telle que :

- Partie du mur entièrement nue
- Tubes d'alimentation en gaz et eau potable fixés anarchiquement sur mur
- Trace et phénomène d'humidité : peinture et enduit effrités à cause de l'humidité.



Source : Traitement personnel

- **Sanitaires:**

Les sanitaires sont constitués principalement d'une salle de bain et d'un W.C (Figure. n°46). Ils ont gardés leur aspect original : les portes sont authentiques et ont gardé les mêmes surfaces. En effet, les sanitaires souffrent de désordres et de pathologies superficielles telle que : les traces d'infiltration des eaux pluviales et la peinture et l'enduit effrités à cause de l'humidité.

- **Espace de circulation : escalier et couloir**

Les espaces de circulation sont principalement sont composés de l'escalier pour la circulation verticale et le couloir matérialise la circulation horizontale (Figure. n°46). Nous observons une sur-densification et une occupation inappropriée : espace de vie exigu et multifonctionnel. En effet, ces espaces de circulation souffrent de désordres et de pathologies superficielles telle que : les traces d'infiltration des eaux pluviales et la peinture et l'enduit

effrités à cause de l'humidité, ainsi que, les tubes d'alimentation en gaz et eau potable fixés anarchiquement sur mur.

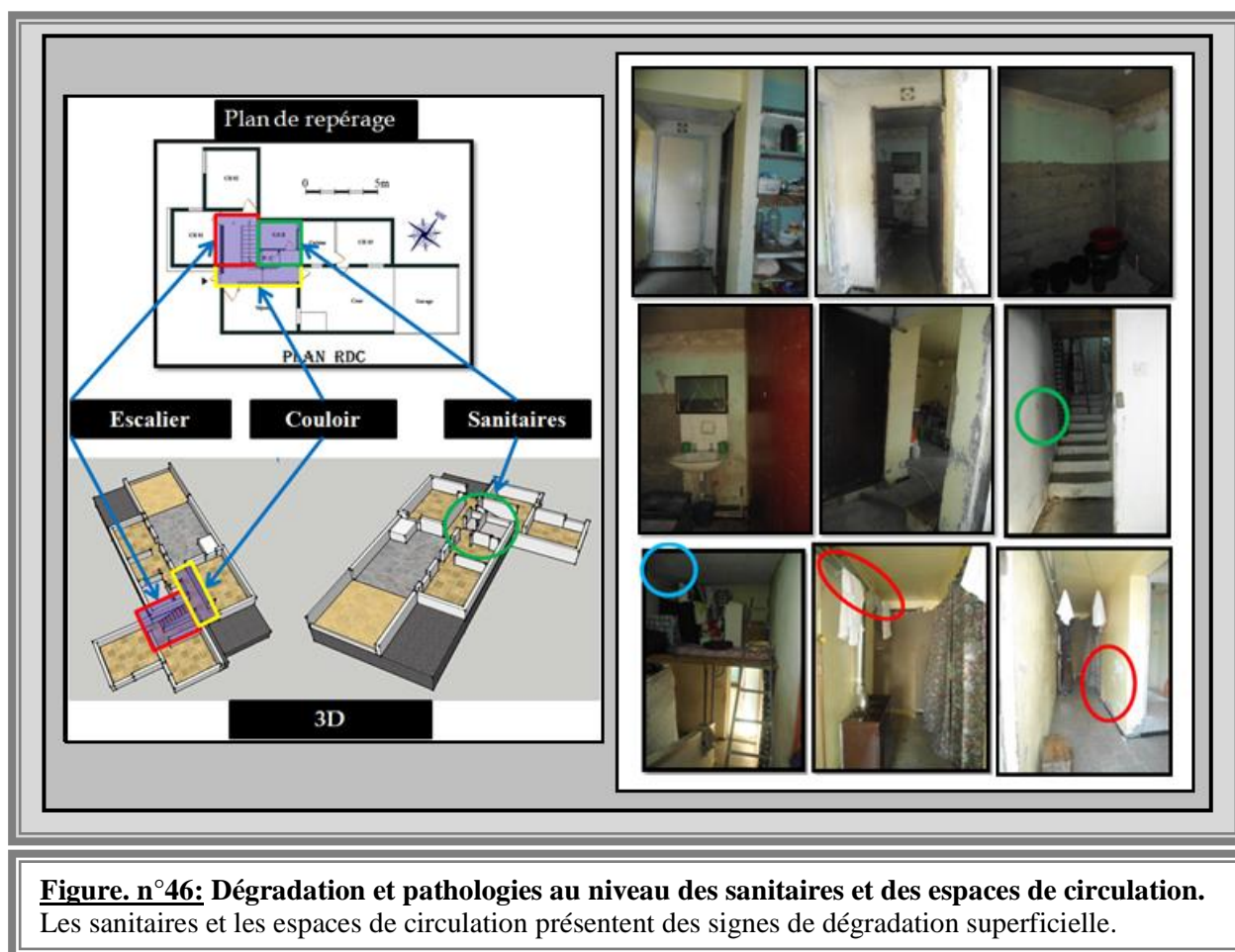


Figure. n°46: Dégradation et pathologies au niveau des sanitaires et des espaces de circulation.
Les sanitaires et les espaces de circulation présentent des signes de dégradation superficielle.

Source : Traitement personnel

- **Cour et garage :**

Enfin, la cour et le garage présentent des pathologies comme le reste de la maison. Ils souffrent de dégradations superficielles : les revêtements sont détériorés et endommagés au niveau des parties basses des murs, l'humidité et les moisissures au niveau des murs, les portes en mauvais état, ainsi que, les infiltrations d'eau pluviale à partir du sol par le phénomène de capillarité (Figure. n°47).



Figure. n°47: Dégradation et pathologies au niveau de la cour et de garage.
La cour et le garage présentent des signes de dégradation superficielle.

Source : Traitement personnel

IX.3.3. Causes et origine des désordres :

Par l'effet du vieillissement de la matière, le manque d'entretien, l'humidité, l'infiltration des eaux et le phénomène de capillarité, les différentes structures sont endommagées, évidemment à des degrés différents, selon l'importance des causes suivantes :

- La cause majeure est l'entretien défaillant ou le mauvais entretien qui est à la source de nombreux désordres : absence ou mauvais choix des matériaux,
- Dégâts causés par les eaux pluviales et les remontées capillaires : l'eau et l'humidité sont les sources premières de toutes les dégradations qu'a subi cette maison,
- Problème de termites dans le bois de la couverture,
- Rajouts de constructions ou d'installations contemporaines inadaptés avec l'ensemble originel pour parer aux problèmes d'intimité, par besoin de confort. L'appropriation des espaces et leur adaptation au mode de vie des occupants provoquent les modifications et les rajouts des éléments spatiaux.

IX.4. Proposition des solutions aux problèmes pour la maison :

De par l'importance des désordres et des dégradations décelés surtout au niveau de la couverture et des soubassements en pierre, des interventions d'urgence (en premier temps) doivent être menées dans les plus brefs délais :

- Dégagement des parties de la couverture et du faux plafond qui menacent de tomber,
- Reprise totale de la toiture : toute la toiture de la maison doit être reprise y compris la charpente et la couverture. La charpente doit être reprise en bois et la couverture doit être reprise avec de la tuile plate.

Ainsi, les travaux d'urgence sont :

- Décapage de l'ancien enduit et réalisation d'un nouvel enduit en plâtre à l'intérieur et en ciment à l'extérieur.
- Réalisation d'un nouveau faux plafond en plâtre à base de roseaux : faire descendre tout ce qui n'est pas tombé et réfection totale du plafond
- Réfection de chaque porte et fenêtre par le changement et remplacement des pièces endommagées.
- Traitement du bois de la charpente avec les produits nécessaires (huile de lin et autres).
- Reprise des mortiers et de l'enduit et des revêtements.
- Changement des pièces des tuiles fissurées et cassées.
- Intervenir au niveau de l'extérieur pour enlever la végétation nuisible et les désordres.

Conclusion :

Toute chose, qui n'évolue pas, dépérit. C'est le cas du village socialiste de Belghimouz. En effet, le temps s'est figé pour le village socialiste. Depuis son édification, le village est livré à lui-même. D'ailleurs, l'analyse effectuée confirme que l'état du cadre bâti du village socialiste de Belghimouz est fortement éprouvé par le temps, par les événements par lesquels le pays est passé, par les conditions sociales et économiques des habitants et leur inconscience vis à vis de l'entretien des constructions. Cependant, la cause majeure, qui a engendré le plus de dégâts, est l'absence de tout entretien et de la prise en charge du bâti.

Aujourd'hui, ce village connaît un état de dégradation grave qui peut mener à sa disparition. En effet, la dégradation générale constatée au niveau du village est la conséquence de la transformation de la société. Le cadre de vie a été construit selon des principes égalitaires

qui répondaient à un idéal socialiste pour l'espace rural. Cet idéal a été vite dépassé par les aspirations des habitants alors que l'espace bâti est resté figé car il porte en lui des caractéristiques correspondant à une société rurale traditionnelle profondément ancrée à son territoire, à l'activité agricole avec son système social... Mais, la société villageoise a évolué et a connu des mutations profondes brisant, ainsi, la relation existant entre le paysan et son cadre de vie.

En fait, la situation actuelle du village exige une prise charge effective de la part des autorités et des habitants eux-mêmes. Cet état nécessite des interventions urgentes pour réparer ce que le temps et l'inconscience des habitants ont détruit, et pour entretenir en réhabilitant et en restaurant cet ensemble immobilier et historique. Mais, toute intervention future doit être responsable et constituer une action intégrée. Il est important de connaître les caractéristiques des différents éléments bâtis existants (valeurs, technique de construction,...). De plus, elle doit être le résultat d'une recherche scientifique, apportant des informations et des renseignements nécessaires pour prévoir un traitement approprié au village socialiste de Belghimouz et son cadre social, culturel et économique.

CHAPITRE X :

*Discours sur la patrimonialisation du village
socialiste de Belghimouz : recommandations*

Introduction :

Pour faire suite à l'examen des fondements théoriques des villages socialistes, de leur contexte d'émergence et après avoir pris connaissance du village socialiste de Belghimouz, il est manifeste qu'il existe une véritable origine historique de ces lieux en Algérie. En effet, les villages socialistes agricoles sont des témoignages de l'histoire, du patrimoine des peuples qui y habitent et de la nation. La valeur de cet héritage est multiple et représente surtout un patrimoine vivant, habité par des milles de personnes. En fait, cet ensemble patrimonial est le fruit des événements historiques qui ont profondément marqué l'Algérie indépendante, notamment son espace rural, et la vie de son peuple. Pourtant, cet héritage n'est pas apprécié à sa juste valeur à cause de l'inconscience des habitants, de l'absence de connaissance et de sensibilisation. Les décideurs et, de la même manière la population, considèrent cette architecture unique comme un fardeau qui vient du passé plutôt qu'un atout pour un développement futur.

Dans le dernier chapitre de ce mémoire, il sera question d'explorer et de mettre en lumière les différents enjeux, problématiques et obstacles qui se rapportent autant à la reconnaissance, à la patrimonialisation qu'à la considération patrimoniale et aux pratiques de prise en charge du patrimoine rural mineur et récent en Algérie. Cette étude s'appuie sur le cas du village socialiste de Belghimouz, comme un milieu marqué par une richesse historique et patrimoniale significative, possédant des opportunités sur lesquelles peut s'appuyer le développement durable du village et son environnement. Néanmoins, elles sont non reconnues car le regard de ses occupants et des autorités sur la ville et ce qu'elle possède comme facilités. Ainsi, ce travail vise à suggérer de nouvelles perspectives pour la préservation du patrimoine national, avec des actions concrètes, telle que : la sensibilisation, qui peuvent avoir une incidence positive sur la reconnaissance de ces endroits uniques en Algérie.

X.1. Patrimonialisation : concepts et définitions

Par définition, la patrimonialisation est « *le fait de donner un caractère patrimonial* »³⁹⁷ à un objet historique, culturel ou naturel. Elle constitue un processus de reconnaissance, voire de transmission et de pérennisation. Elle est l'enjeu majeur pour tout héritage pour être élevé au rang de « patrimoine ». Patrimonialiser veut dire, donc, donner de la valeur à un objet. Il s'agit non seulement d'inventorier les objets, mais aussi de les évaluer en les comparant les uns aux

³⁹⁷ <http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/patrimonialisation>.

autres, de les mesurer en quelque sorte. En effet, ce qui est en jeu dans le patrimoine « *c'est la manière dont notre société produit de la valeur et l'inscrit dans les formes, et le rôle que celles-ci tiennent dans cette création* »³⁹⁸.

Sans aucun doute, les deux acteurs ou les deux producteurs essentiels du patrimoine sont l'homme et le temps³⁹⁹. En effet, au cours du temps, l'homme laisse ses marques dans l'environnement qu'il soit naturel et/ou culturel (bâti,...). Il crée, aussi, des liens avec tout ce qui l'entoure et il reconnaît la valeur des éléments de son environnement : le patrimoine naturel. Avec le temps, le patrimoine a recouvert de nombreux sens liés à l'évolution de ce « concept » et des sociétés. Avec cet élargissement, la patrimonialisation dépasse toutes « *les frontières physiques et temporelles* »⁴⁰⁰ avec un nombre de biens toujours en croissance selon les besoins des instances officielles et des divers groupes de la société.

Quelque soit sa nature, culturelle ou naturelle, tous les objets ou les biens historiques qui possèdent une valeur patrimoniale, d'intérêt local, national, voire mondial, sont répertoriés, évalués et ensuite classés. Ce processus est communément appelé la patrimonialisation. En effet, plusieurs auteurs décrivent la patrimonialisation comme « *l'ensemble du processus qui transite par différentes étapes* »⁴⁰¹. Les étapes de patrimonialisation proposées par François et al (2006)⁴⁰² semblent plus appropriées aux objets que nous étudions. Ce processus se fait en six étapes successives et enchaînées les unes aux autres : la prise de conscience patrimoniale, jeux d'acteurs et de contextes, la sélection et la justification patrimoniale, la conservation, l'exposition, et enfin, la valorisation du patrimoine (voir annexe 02).

Pour qu'il y ait processus de patrimonialisation, plusieurs dynamiques doivent fonctionner de concert, mues par l'action des différents médiateurs, dont le principal est l'Etat. GREFFE(2003)⁴⁰³ retient trois principaux critères : la communication, la scientificité et l'économie. Pour lui, lorsque ces trois dimensions concernent un même objet, ce dernier prend dès lors une forte valeur patrimoniale. Premièrement, la communication a pour rôle de faire connaître l'objet patrimonial. Celui-ci prend sa dimension patrimoniale dès lors qu'il y a eu une

³⁹⁸ BOURDIN A. *Le patrimoine réinventé*. Ed. PUF, Paris, 1984. p. 18. In: STEIN, 2003, Op.cit.

³⁹⁹ COFFY B. *La mise en valeur du patrimoine archéologique en Haute- Maurienne : les gravures rupestres d'Aussois*, in : Cahiers savoisiens de Géographie, Identités et Territoires, n° 4, 2001, pp. 61-70. In: DOUMIT (2007). Op.cit.

⁴⁰⁰ GIGOT (2012). Op.cit.

⁴⁰¹ DOUMIT (2007). Op.cit.

⁴⁰² FRANÇOIS H., HIRCZAK M., SENIL N. « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5, (2006), p. 683-700. In: DI MÉO. Op.cit.

⁴⁰³ GREFFE(2003). Op.cit. In: DOUMIT (2007). Op.cit.

prise de conscience de sa valeur (culturelle ou naturelle). Deuxièmement, un bien, par sa dimension patrimoniale, revêt un caractère scientifique car il porte en lui des valeurs importantes pour la société, notamment lorsqu'il s'agit des biens représentatifs, uniques, voire irremplaçables. Enfin, l'objet patrimonialisé peut, alors, revêtir une valeur économique. Donc, sa disparition constituerait une perte économique pour la société.

X.2. Patrimonialisation et classement du le village socialiste de Belghimouz :

La patrimonialisation d'un bien reconnu et estimé à sa juste valeur par la société, est compliquée en soi. Le processus comporte des opérations complexes faisant appel à des institutions efficaces, des acteurs avec des compétences indéniables dans le domaine de la préservation du patrimoine, la prise de conscience des citoyens et leur participation... Le processus de patrimonialisation du patrimoine mineur notamment rural est encore plus difficile à cause de sa nature ordinaire.

X.2.1. Obstacles à la considération patrimoniale des villages socialistes :

Le patrimoine rural mineur, notamment les villages socialistes, ne constitue pas un thème d'actualité en Algérie. Le patrimoine rural mineur est loin d'être classé car, dans le contexte algérien, la patrimonialisation au lendemain de l'indépendance concernait, essentiellement, les composantes précoloniales sélectionnées pour leur rôle majeur dans la construction de l'image de la nation et son identité culturelle. Elle se rapporte à une période bien définie de l'histoire notamment « préhistorique et islamique ». Ainsi, les enjeux de la patrimonialisation dépassent, alors, les intérêts scientifiques, esthétiques, sociaux ou économiques pour devenir un outil politique.

Les villages socialistes se présentent, en Algérie, comme un objet patrimonial très complexe et non reconnu. La sauvegarde des villages socialistes est une option rarement considérée. Liés au quotidien, à la ruralité et à la modernité, ils font face à plusieurs obstacles lorsque leur sauvegarde est envisagée. Le manque de réflexion et d'études approfondies sur le sujet empêche ou rend difficile une appropriation collective. Les principales causes de ce manque de reconnaissance nous semblent liées à la notion même du patrimoine, telle qu'on la conçoit et la pratique en Algérie. Cette vision restrictive du patrimoine découle de la difficulté à reconnaître les villages socialistes comme patrimoine de la nation.

Hormis le manque de documentation, plusieurs facteurs liés à la notion même de patrimoine rendent difficile la reconnaissance du village socialiste. Une des premières conditions est le problème de la nature modeste de ce patrimoine. Le premier obstacle à la considération patrimoniale est que les villages socialistes constituent des biens ruraux mineurs. En effet, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents (Chap. V), la conservation du patrimoine rural traditionnel engendre toutes sortes de problèmes qui restent intimement liés à sa nature modeste comme patrimoine mineur malgré sa longévité dans le temps et sa valeur d'usage et sa valeur économique.

Un autre obstacle à la considération patrimoniale est le problème de distance temporelle (distance historique). Autrement dit, ce patrimoine récent, tout comme les bâtiments réalisés à la période moderne, n'a pas subi l'épreuve du temps. Il n'a pas eu assez de temps pour s'ancrer dans la mémoire collective. Cela peut s'expliquer par l'absence de recul par rapport aux bâtiments construits depuis à peu près cinquante ans ou moins. Ces biens contemporains n'interpellent pas les mêmes valeurs qu'un édifice qui date de plusieurs siècles. En effet, les édifices du XIX^e et XX^e siècle en Algérie représentent moins de 6% du patrimoine national protégé⁴⁰⁴. Si la perception du patrimoine s'est élargie dans les vingt dernières années à travers les réflexions sur la préservation de l'architecture moderne (coloniale et de la guerre de libération), la culture socialiste populaire demeure souvent exclue des préoccupations patrimoniales.

Sans aucun doute, l'utilisation du terme patrimoine, en Algérie s'apparente mieux aux constructions anciennes. Il est plus difficile de considérer un lieu d'habitat récent comme ayant une importance historique. Ainsi, la liste des biens culturels classés comme patrimoine national en Algérie ne compte aucun élément du patrimoine rural mineur récent. De même, le patrimoine des villages socialistes en Algérie, tout comme le patrimoine rural, est dans un état de précarité. Il ne jouit d'aucune protection juridique garantissant sa sauvegarde et aucun élément de ce patrimoine n'est inscrit au corpus du patrimoine culturel algérien.

Relégué au second plan, l'héritage rural bâti bénéficie, en Algérie, de peu de considération. Les ensembles patrimoniaux urbains, notamment les monuments, possèdent des valeurs qui sont appréciées à leur juste valeur. Malheureusement, pour le patrimoine rural, seule la valeur d'usage lui est reconnue. Bien que la législation du patrimoine, la loi 98-04 dans son

⁴⁰⁴ La notion du patrimoine architectural et urbain associée. Euromed, 2006

article 17 reconnaît la nécessité de préserver cet univers qui symbolise la révolution sociale et industrielle du pays. En fait, aucune reconnaissance juridique n'a été prévue pour garantir sa sauvegarde. Cette situation peut s'expliquer vraisemblablement par des considérations idéologiques liées au poids de ce legs national en tant qu'héritage rural mineur et récent en Algérie. Cependant, elle risque si elle venait à se prolonger de mettre en péril, de manière irréversible, tout un patrimoine représentant une période de notre histoire, certes marquée par la mémoire douloureuse de la colonisation qui a, profondément, marqué l'espace rural. Enfin, il paraît, donc, nécessaire de prendre en charge la protection de ces lieux de mémoire. En d'autres termes, il faut commencer par lancer au plus vite un débat autour du sujet concernant les villages socialistes et leur patrimonialisation.

X.2.2. Problèmes s'opposant à une démarche de valorisation patrimoniale du village socialiste de Belghimouz:

À l'instar des villages socialistes en Algérie, le village socialiste de Belghimouz constitue un exemple qui peut nous aider à mieux comprendre notre passé. La valorisation patrimoniale du lieu étudié ne peut être perçue en dehors du contexte local, en général, et du contexte environnemental et socio-économique propre au site. Or, les problèmes, qui s'opposent à entamer une démarche de valorisation du village socialiste de Belghimouz, sont nombreux : le manque de prise de conscience, le manque d'initiative des acteurs concernés et l'absence de demande sociale.

X.2.2.1. Manque de prise de conscience :

Effectivement, il y a un manque de prise de conscience de la part de la population algérienne et les acteurs responsables du patrimoine et du développement vis-à-vis de la valeur patrimoniale du village socialiste de Belghimouz : ce patrimoine unique est apprécié pour son aspect culturel et d'usage, notamment son aspect historique, alors que les richesses naturelles sont moins considérées. Ils ont des difficultés à percevoir ce village unique comme un patrimoine qu'il s'agit de préserver et de valoriser. Ainsi, par ignorance, la population participe à la dégradation voire la destruction de ce patrimoine. De ce fait, le village socialiste de Belghimouz ne joue pas son rôle économique et éducatif pour assurer la médiatisation et la sensibilisation au patrimoine.

X.2.2.2. Manque d'initiative des acteurs concernés :

La stratégie de sauvegarde impose l'organisation d'un système d'acteurs multiples dont l'efficacité repose sur la compétence de ces derniers, sur la représentativité des différentes disciplines nécessaires à la sauvegarde du patrimoine, sur la participation active des habitants garantissant l'appropriation du patrimoine. La pertinence de l'approche stratégique se mesure à son aptitude à combiner un ensemble d'actions touchant parallèlement le domaine du patrimoine, de l'urbanisme, de l'économie et à son habileté à rassembler des groupes d'acteurs et d'intérêts multiples, à partir d'une volonté de coordination et de transparence. Elle intègre au delà de la protection matérielle du patrimoine, des objectifs urbains et socio-économiques. La sauvegarde engage la responsabilité des citoyens et engage l'action des pouvoirs publics en tant qu'acteur principal. Dans le cas du village socialiste de Belghimouz, on observe un manque d'initiative des acteurs concernés (collectivité ou habitants). Cette défaillance est due principalement à des problèmes administratifs et législatifs, à l'absence de professionnalisme, ainsi que, l'insuffisance budgétaire.

X.2.2.3. Absence de demande sociale :

Le village socialiste de Belghimouz constitue une ressource non renouvelable, ayant une grande valeur historique pour la ville et les habitants. C'est une richesse symbolique est liée à la mémoire, à l'histoire de la région et du pays, et à l'identité de la population, mais également à l'économie à l'échelle locale et nationale. Il apparaît, alors à la fois, comme la mémoire du passé et comme un capital à exploiter. Malheureusement, jusqu'à nos jours, il n'y a eu aucune demande sociale sérieuse d'une valorisation patrimoniale : ni dans la région étudiée, ni à l'échelle de l'Algérie.

Comme on l'a déjà mentionné (Chap. IV), le processus de valorisation ne peut être entamé que quand les quatre conditions essentielles sont réunies : la connaissance objective, la demande sociale, l'implication efficace des acteurs, et enfin la reconnaissance de la valeur patrimoniale. Donc, les éléments nécessaires à la phase préalable de la valorisation patrimoniale du village socialiste de Belghimouz ne sont pas encore en gestation pour pouvoir déclencher la démarche de valorisation. Il faudrait qu'il y ait au moins un de ces trois facteurs pour pouvoir influencer les deux autres.

A titre d'exemple, si les acteurs s'impliquent réellement dans une démarche de valorisation et trouvent les moyens financiers et administratifs nécessaires pour entamer de telles actions, ils pourront sensibiliser les habitants pour que ces derniers s'intéressent, en premier lieu, à leur cadre de vie et à la valeur patrimoniale de ce village, en second lieu. Par conséquent, il y aurait une demande sociale, une fois que la population aura compris les profits qu'elle pourrait générer suite à la mise en valeur de ce patrimoine mineur. Il serait, alors, possible que les populations locales demandent à participer à de tels projets. Une fois que les facteurs nécessaires à la valorisation sont déclenchés, la prise en compte, des 03 phases successives de la patrimonialisation, qui restent (justification, conservation, exposition), devrait conduire à la mise en valeur patrimoniale.

X.3. Vers une reconnaissance patrimoniale : le village en quête de sens.

Le processus de patrimonialisation peut être défini comme la sélection des objets qui sont intégrés au patrimoine à travers un long processus. Cette décision consciente ou inconsciente d'élever des objets ou des biens au rang de patrimoine, concerne toute la société qui le reconnaît en tant que bien collectif caractérisé par ses dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles. Ces différentes dimensions, d'importances relativement variables selon les types considérés du patrimoine reconnu, confèrent à ce patrimoine une valeur qui justifie, pour la collectivité en question, sa conservation pour sa transmission aux générations futures. Il s'agit bien d'un processus de reconnaissance de ces biens choisis en tant que bien collectif.

En effet, il faut une phase préalable à l'identification de l'objet « village socialiste ». Elle doit précéder sa reconnaissance en tant que patrimoine. La valorisation du village socialiste de Belghimouz comme lieu de mémoire, lieu historique et patrimoine de la nation, doit déclencher et faire face à différents enjeux : enjeu de mémoire, enjeu politique, enjeu d'histoire, enjeu de transmission et de sensibilisation. Pour faire face aux problèmes décrits ci-dessus, une reconnaissance effective de ses biens doit être envisagée. Cette action, d'identifier et de qualifier le village en vue de donner des bases solides à une opération visant à protéger et à améliorer sa qualité, doit s'appuyer sur une connaissance approfondie des particularités du village, de son processus d'évolution et de la valeur que la population concernée lui attribue.

X.3.1. Propositions pour l'élargissement de la notion du patrimoine :

La définition actuelle du patrimoine culturel inclut, depuis plusieurs décennies, outre les monuments historiques et les secteurs sauvegardés, toutes les activités humaines héritées du passé telles que: bâtis, savoir-faire, modes de vie, vestiges mobiliers ou immobiliers, mais aussi paysages, forêts et espaces agricoles et naturels qui présentent un fort potentiel de revitalisation économique, sociale et culturelle des territoires ruraux. La connaissance des éléments matériels ou immatériels, étudiés et considérés dans leur contexte, doit pouvoir contribuer aux diagnostics de ces territoires.

Le domaine de la valorisation du patrimoine est un volet important dans les sociétés contemporaines. Les objets, les biens et les sites possédant une valeur patrimoniale, culturelle ou naturelle, d'intérêt local, ou national, sont répertoriés, évalués et ensuite classés et patrimonialisés. À partir de cette reconnaissance, ces ensembles deviennent la propriété de l'état, suscitant la fierté nationale et nécessitant une protection à laquelle doivent participer tous les citoyens du pays. En effet, au moment où le patrimoine rural connaît un engouement sans précédent dans le monde, la situation, en Algérie, semble être figée. En effet, notre pays a manifesté très tôt son intérêt pour la revalorisation du patrimoine mais sur le plan de la réalisation et de l'intervention sur le terrain, les résultats restent insuffisants.

L'Algérie regorge de « monuments » et de sites archéologiques de toutes catégories appartenant à des périodes historiques différentes, notamment préhistoires et islamiques. Cependant, il est impossible de tout conserver et protéger. Pour sauver ce qui mérite de l'être, il devient de plus en plus urgent de définir les critères de valeur ou les critères de jugement qui doivent guider et orienter les choix dans l'élaboration de l'inventaire. Le débat actuel sur la question tend à définir les critères des valeurs-clés (scientifique, monumentale, esthétique, évocation, pédagogique, consistance, ludique et usage) qu'on attribue à la signification du bien culturel. En premier lieu, il est évident que l'absence de répertoires, d'inventaires et d'appréciation qualitative des lieux, rend difficile leur défense. Pour mieux s'approprier collectivement un objet, il est primordial de reconnaître son importance et sa valeur qui déclenchent une dynamique sociale autour de l'objet, en mettant en exergue ses éléments représentatifs, et qui permettent, en plus, de poser les différents jalons de son développement.

Néanmoins, il existe une difficulté qui entrave la reconnaissance de ce patrimoine. Elle concerne le fait que ces lieux ne répondent pas toujours aux critères d'authenticité ou d'intégrité,

de rareté et d'exemplarité pouvant leur attribuer de la valeur ou susciter de l'intérêt de la société. Il est très rare de retrouver dans l'architecture socialiste, un lieu qui n'a subi aucune modification, aussi légère soit-elle. Ces changements sont cruciaux pour l'appropriation des espaces qui évolue avec les besoins des habitants. Dans l'absence de l'une ou de plusieurs de ces conditions, on comprend mieux les réticences intellectuelles et pratiques à considérer ces lieux comme pouvant s'inscrire dans une trame patrimoniale.

Il est important, donc, d'élargir notre vision du patrimoine et de ses critères d'évaluation, afin de pouvoir intégrer les biens contemporains notamment les villages socialistes au sein des préoccupations patrimoniales. Par ailleurs, les dossiers centraux, sur lesquels il est indispensable d'intervenir pour déclencher le processus de patrimonialisation, concernent la révision et l'élargissement de la notion d'appropriation collective et celle de la mise à distance temporelle. Ainsi, le respect des normes d'intégrité et d'authenticité doit tenir compte de l'évolution des besoins des habitants. Ces derniers interviennent sur le bâti sans faire appel aux architectes qualifiés dans le domaine de la préservation du patrimoine rural mineur en portant préjudice à l'intégrité et l'authenticité du bâti.

Enfin, on peut dire que le patrimoine rural en Algérie recèle des valeurs (sociale, économique, historique, architecturale, esthétique, technique, de mémoire,..., etc.) en mesure de justifier sa reconnaissance, préalable à une conservation. Or nous constatons que seule sa valeur d'usage est reconnue, ce qui explique son appropriation. Il ne bénéficie pas de reconnaissance à titre de patrimoine culturel⁴⁰⁵. En dépit des valeurs multiples que possède ce patrimoine (historique, identitaire, social, esthétique,..., etc.), sa reconnaissance et par conséquent sa préservation ne semblent pas susciter un intérêt. Certes, le fait que l'Algérie possède une histoire marquée par des ruptures correspondant aux périodes de colonisation, peut constituer une hypothèse quant à la marginalisation de l'héritage rural récent. L'argument est à chercher au-delà du cadre officiel où la législation du patrimoine en Algérie (loi 98-04) ne s'intéresse pas et n'inclut pas l'héritage récent voire celui du XX^{ème} siècle.

X.3.1.1. Importance de la décision politique :

La construction de l'objet à patrimonialiser est strictement liée à un projet politique qui peut concerner la construction d'une image positive d'une destination, ou la capitalisation d'une

⁴⁰⁵ Les édifices des XIX^e et XX^e siècles en Algérie représentent moins de 6% du patrimoine national protégé. (la notion du patrimoine architectural et urbain associée au , Euromed, 2006)

mémoire collective, ou encore à l'intériorisation par les communautés locales d'une lecture orientée de l'histoire. La reconnaissance patrimoniale constitue un « seuil » qui favorise la prise en compte du village et son paysage comme ressource. Pour de nombreux territoires, la conception du patrimoine comme capital à investir conduit à prendre en compte les activités qu'il peut générer comme un élément clé de développement (économique). « *La valeur du patrimoine est le plus souvent reconnue en premier lieu par les élus [...] parce qu'elle peut induire du développement économique grâce à la valorisation touristique des ressources patrimoniales* »⁴⁰⁶.

Chaque patrimoine culturel vivant évolutif se crée autour d'un grand récit, rigoureusement documenté dans des évidences historiques, dans des traits de mémoire et d'identité des lieux. Chaque objet patrimonial est une construction sociale bâtie sur une interprétation spécifique, culturelle et historique de l'héritage. Même si chaque acteur peut contribuer à l'identification, la reconnaissance institutionnelle est nécessaire afin de pouvoir déclencher l'étape suivante et coordonner les différentes phases et actions du processus de patrimonialisation. Toutefois, même si une volonté politique forte existe, le processus de patrimonialisation ne peut pas se faire par seule injonction. En effet, le rôle de l'état comme médiateur au sein de la société est important car il est le gardien de l'identité de la nation dont il fait partie. Il est nécessaire que le processus de patrimonialisation puisse s'appuyer sur l'auto-estime de la communauté toute entière avec ses pouvoirs et sa population.

X.3.2. Valeurs véhiculées par le village socialiste de Belghimouz :

Comme nous l'avons développé dans les chapitres précédents, à l'instar des villages socialistes en Algérie, le village socialiste de Belghimouz représente la concrétisation de l'idéologie du pouvoir révolutionnaire de l'Algérie indépendante : une Algérie socialiste engagée dans la voie du socialisme mais fidèle à elle-même dans le respect de sa personnalité et de ses valeurs spirituelles propres.

Après une étude très délicate menée sur le village socialiste de Belghimouz, on observe que la reconnaissance de sa valeur patrimoniale n'est pas évidente. Pourtant, il possède une valeur patrimoniale indéniable et très forte. Nous avons pu constater que ce dernier possède plusieurs valeurs qui peuvent être prises en considération pour sa reconnaissance en tant que

⁴⁰⁶ D. Chiappero, *Patrimoine ligérien et développement urbain. Définition et nouvelles pratiques d'aménagement*, Thèse de doctorat, Université de Tours, 1997 : p. 105.

patrimoine, la patrimonialisation et la valorisation de ce patrimoine nouveau et unique. Les valeurs patrimoniales les plus importantes pour le village sont :

X.3.2.1. Valeur historique :

Le respect des apports successifs du temps, conduit à conserver les marques de la diversité historique en tant que témoignages de la vie du monument ou d'un site qu'il convient de préserver. Du point de vue historique, le village socialiste de Belghimouz est le témoin d'une époque importante de notre histoire. Elle a été édiflée pendant une période historique très difficile pour l'Algérie indépendante, après 132 ans de colonisation. Elle a été le théâtre d'enjeux politiques, économiques et sociaux importants. Lié au devenir du pays et aux décisions politiques prises à une époque précise, le village socialiste de Belghimouz fait partie à la fois de l'histoire des hommes (Photo. n°27), de la société notamment rurale, de l'habitat, de l'urbanisme, de l'économie et de la politique algérienne,...etc.



Photo. n°27: Le président Boumediene et président de la Lybie Mouammar Kadhafi dans un voyage de chasse au village socialiste de Belghimouz.

Comme lieu de mémoire, le village a été le cadre d'un événement historique (révolution agraire) et un exemple choisi par un personnage qui a marqué l'histoire de l'Algérie indépendante.

Source : <http://www.jijel.info/content/la-photo-souvenir-in%C3%A9dite>.

En effet, le village socialiste de Belghimouz est l'un des supports de la mémoire et de l'histoire de l'homme algérien qui participe à la sauvegarde de la mémoire collective de la nation. Relique de la révolution agraire, le village socialiste de Belghimouz, constitue un témoin physique et une preuve tangible des origines de la société moderne algérienne. Il devient, alors, un monument ou un patrimoine d'une importance nationale qu'il faut absolument conserver. Il peut être représentatif de l'histoire du développement urbain de la région et du pays. Il fait partie des éléments fondateurs et structurants de l'espace rural, représentant un jalon important de l'évolution du monde rural. Il a joué un rôle de catalyseur dans le développement du secteur. Significatifs dans l'histoire de la wilaya de Jijel, on peut donner des indications sur l'influence que ces phénomènes ont eu sur l'évolution de la société jijelienne.

X.3.2.2. Valeurs scientifiques :

Les études sociales et architecturales, sur le village socialiste de Belghimouz, montrent que dernier représente une expérience concrète portant en elle un véritable apport scientifique puisque la formation est souvent conditionnée par les grands événements politiques et idéologiques (socialisme) de l'Algérie indépendante. Ainsi, leurs études peuvent dévoiler l'histoire de l'habitat, de la société rurale et de la terre. Les caractéristiques des villages socialistes étudiées constituent une base qui alimente les réflexions en urbanisme et sur l'habitat pour les enseignements que nous pouvons tirer de leur lecture afin de retrouver la compétence d'édifier. Nous pouvons affirmer que la recherche de la qualité en matière d'urbanisme, aujourd'hui, prend appui sur les représentations de l'héritage reçu et des éléments du patrimoine qu'ils soient positifs ou négatifs.

A cet égard, le village socialiste de Belghimouz apparaît comme un modèle plein d'enseignement qui oriente le débat sur la relation ville-campagne. Ce modèle particulier peut servir de leçons pour la recherche future concernant les espaces clos, l'échelle humaine, l'interpénétration des fonctions, la diversité socioculturelle, la densité...etc. Le village socialiste Belghimouz doit être protégé car, hormis les paysages d'une grande beauté et la biodiversité de la région, il renferme, aussi, une multitude d'informations sur les conditions qui ont prévalu dans le monde rural durant les temps passés. Chaque village représente un ensemble d'archives historiques d'une richesse irremplaçable mettant en exergue les racines de la société algérienne.

Porteurs de germe d'urbanisation, les villages socialistes sont les « *précurseurs des villes nouvelles en Algérie* »⁴⁰⁷. Le village socialiste, loin d'être une simple solution pour le problème de l'habitat, devient un élément et une résultante d'un processus de transformation portant, à la fois, sur les structures de la production et de la vie sociale. Expérimenté dans le cadre de l'habitat d'urgence, il s'est imposé avec ses avantages et ses inconvénients. En effet, en fixant progressivement les attributaires et en les rapprochant de leur lieu de travail, ils ont contribué à l'amélioration de la production, en créant de nouvelles conditions de travail et de nouveaux rapports entre les travailleurs. « *Il doit être surtout un centre économique dynamique pour assurer son développement réel afin que les retombées agissent sur l'espace régional. Cette insertion est indispensable dans l'état actuel des campagnes* »⁴⁰⁸.

X.3.2.3. Valeur d'usage et économique : Un potentiel économique peu valorisé

Le patrimoine culturel dans la ville contemporaine est une ressource symbolique non renouvelable liée à la mémoire et à l'identité d'une population. Ainsi, il représente une ressource économique, qui fait apparaître le patrimoine à la fois, comme la mémoire du passé et comme un capital. En effet, aujourd'hui, le recours au patrimoine s'inscrit, alors, dans une logique de valorisation économique des produits par le biais d'une « *appellation d'origine* »⁴⁰⁹. Au niveau économique, la valeur d'usage du patrimoine est, aujourd'hui, mise en évidence. La culture et le patrimoine constituent les essors de l'attractivité utilisés comme ressources dans la compétitivité d'une ville. Ils génèrent des revenus et de l'emploi et contribuent au développement local. Néanmoins cette dimension ne doit pas prendre le pas sur les dimensions sociales, esthétiques et culturelles dont l'articulation s'avère être une tâche difficile donnant lieu dans la pratique à la priorité à l'aspect lucratif et à la recherche de la rentabilité immédiate qui transforme la sauvegarde en dynamique purement économique.

Le village socialiste de Belghimouz, de par son attractivité touristique, constitue non seulement un patrimoine qu'il s'agit de préserver et de transmettre, mais aussi participe à l'économie de la commune et de la ville où il se situe. En plus des dimensions culturelles :

⁴⁰⁷ NAÏT-AMAR N. *Une solution à la question de la congestion de Constantine : ville nouvelle Ali Mendjeli*. Thèse de magister. Université Mentouri Constantine. 2005.

⁴⁰⁸ Villages socialistes et habitat rural, Ed OPU, 134p. In : NAÏT-AMAR(2005). Op.cit. p 120.

⁴⁰⁹ Jean-Pierre ALBERT, EHESS. Patrimoine et ethnologie dans le Sud de la France. (manuscrit en français de « Patrimonio y etnologia en el sur de Francia », publié dans *Patrimonio y pluralidad. Nuevas direcciones en antropologia patrimonial*, ss. la dir. de J. A.Gonzalez Alcantud, Grenade, Centro de Investigaciones Etnologicas Angel Ganivet, 2003, p.247-270.)

symboliques, culturelles et historiques, ce patrimoine rural peut, également, revêtir une valeur économique. Il constitue une ressource mobilisable pour promouvoir l'accueil touristique, et en conséquence, créer des activités, des revenus et des emplois. Pendant près d'un demi-siècle, le village socialiste de Belghimouz a traversé le temps. Il a connu des transformations sur le plan urbanistique et architectural. Son rôle, aussi, a évolué avec le temps et les conjonctures. Ils ont été modifiés en fonction des événements historiques auxquels le village a été confronté. Mais, quelque soit le rôle qu'il a assumé, son usage ne fut jamais interrompu. Cet attachement populaire est l'une des causes de la sauvegarde du village et de sa transmission jusqu'à aujourd'hui. Cette reconnaissance publique de la valeur du village est un argument supplémentaire en faveur de son classement en tant que ensemble patrimonial à préserver.

Le village socialiste de Belghimouz a un impact direct sur l'économie dont il est issu et à laquelle il participe. Une valorisation patrimoniale du ce dernier peut revêtir un aspect touristique, car celui-ci peut constituer un levier important d'une politique de protection, de conservation et d'exposition patrimoniale. Vu l'impact que peut avoir le village socialiste de Belghimouz sur l'économie de la région et du pays, il nous a semblé important de présenter au préalable, d'une façon générale, son rôle dans l'économie. En effet, le développement patrimonial en Algérie ne doit pas négliger sa valeur économique. Aussi, la possibilité de générer des bénéfices, peut conduire à une certaine prise de conscience pour une durabilité patrimoniale du ce village historique.

Concernant l'offre touristique du village, le patrimoine et les itinéraires de randonnée sont des vecteurs du développement local du territoire communautaire. Le développement local ne comprend pas uniquement le volet économique. Il intègre également une importante activité touristique, en lien direct avec le tourisme de randonnée, et par extension avec la valorisation du petit patrimoine rural. À Belghimouz, le tourisme est essentiellement un tourisme de randonnée. Selon l'enquête menée sur terrain les touristes sont majoritairement des algériens, venant essentiellement du Sahara. Le territoire accueille un public touristique familial avec les enfants, essentiellement durant la saison estivale.

X.3.2.4. Valeur architecturale et esthétique:

Le patrimoine englobe plusieurs références historiques, culturelles et architecturales. Il demeure, par conséquent, l'un des témoignages historiques et culturels que la société devra se réapproprier. En effet, le village socialiste de Belghimouz est l'un des plus grands et plus beaux

villages socialistes de l'Algérie. Il est le témoin d'un mode d'occupation du territoire selon une idéologie socialiste et il possède des éléments architecturaux riches et variés qui sont l'expression de l'architecture socialiste en Algérie. Il présente, aussi, quelques particularités architecturales et urbanistiques singulières du fait que le village socialiste a été édifié selon un style architectural moderne, original et unique. L'intelligence du geste et du fait urbain qu'a constitué sa création est, aussi, à considérer. Pour toutes ces qualités esthétiques, exceptionnelles et uniques, le village socialiste de Belghimouz est un héritage historique qui mériterait d'être sauvegardé et classé en tant que patrimoine architectural.

Ainsi, le caractère pittoresque suscite des émotions, des sensations profondes. Si les architectes visitent le monde rural et le village socialiste de Belghimouz, ce n'est pas seulement pour l'étudier scientifiquement..., mais aussi, pour cette passion de connaître l'arrière pays et d'admirer la diversité de ce milieu où la perception visuelle prime. Dès lors, le village socialiste de Belghimouz, dans sa diversité concentre de nombreuses dimensions qui incitent à sa protection. En lui se retrouvent tous les critères qui lui attribuent le statut de patrimoine. Il se présente comme une référence pour l'illustration symbolique d'un savoir-faire d'une communauté.

X.3.2.5. Valeur sociale et identitaire : reflet de l'identité du territoire et de ses habitants

Aujourd'hui, le recours au patrimoine culturel est le résultat d'une prise de conscience collective et universelle. Chaque société devra s'identifier par rapport à son histoire, ses ancrages culturels, son identité spécifique. Selon JEUDY(2001), « *la Référence renouvelée à l'identité, par la patrimonialisation, semble s'opposer au phénomène de mondialisation, comme une défense contre le risque de confusion et de perte des identités culturelles* »⁴¹⁰. La signification identitaire ou spirituelle du village socialiste de Belghimouz peut reposer sur les qualités pour lesquelles ce lieu est devenu emblématique pour un groupe donné : ses habitants.

Concernant la valeur sociale, pendant les années 1970, la politique des milles villages socialistes, en Algérie, a constitué un moyen efficace pour promouvoir les masses populaires rurales en leur assurant l'accès à tous les bienfaits du progrès, sur les plans matériel et culturel. Il fallait éliminer les inégalités et les contradictions qui persistent, encore, au sein de la société au lendemain de l'indépendance. Il est à remarquer que ce patrimoine est « historiquement jeune » par son âge (38 ans) ainsi que par son emplacement, cependant, le village socialiste de

⁴¹⁰ JEUDI H.-P (2001). Op.cit. p.24.

Belghimouz constitue le support de la mémoire et de l'identité du paysan algérien. Il représente un lieu rappelant un fait historique majeur : la révolution agraire, et un homme important le président Boumediene. Il est le témoin d'une étape cruciale dans l'évolution du territoire, de la nation et du citoyen algérien, donc, il peut être considéré comme un vecteur de l'identité intergénérationnelle.

Ainsi, du point de vue social et identitaire, le village socialiste de Belghimouz est perçu comme un support de la vie collective. Il répond aux besoins d'ancrage et de repères face aux mutations rapides. Ainsi, il contribue à la construction identitaire de la société actuelle. Il est susceptible d'offrir des réponses aux besoins contemporains des ruraux qui n'ont pas été satisfaits tels que : le besoin de diversité, de convivialité, d'identité. Il favorise l'émergence des sentiments d'appartenance et l'amélioration de la qualité du cadre de vie. Il est source d'identité, il transmet les valeurs et les savoirs d'une certaine époque de la société. Sa sauvegarde est fondée sur la crainte de la perte de la mémoire collective, (historique et du vécu), de la culture et des identités face à la mondialisation.

Il constitue le support de la trame de vie de la société rurale. Il est le témoin de la vie sociale, des usages et des pratiques communes de déplacement quotidien vers les terres agricoles. Porteur de mémoire collective, le programme de recherche concerne le patrimoine dit « construit » : il s'agit des lieux dotés de sens, des objets architecturaux et de leur environnement, des aménagements, des sites, bref des « paysages » faits de main d'homme, auxquels une collectivité peut attribuer une « valeur mémorielle ». Ces paysages construits sont considérés « patrimoines » en ce qu'ils fédèrent, éventuellement, les ingrédients d'une identité.

X.3.2.6. Valeur écologique :

En considérant la coexistence de phénomènes culturels (urbanistique, architecture, etc.) et naturels (topographie, flore, faune, etc.), la qualité du paysage culturel contribue aux qualités esthétiques, écologiques ou culturelles du lieu. Ainsi, le milieu d'insertion entourant le lieu (organisation spatiale, bâti, aménagement, végétaux, etc.) peut contribuer à renforcer la qualité d'un lieu. Cette qualité doit être évaluée en analysant la foresterie urbaine, les perspectives, l'espace public, etc. Le village socialiste de Belghimouz peut participer à renforcer le caractère actuel de son milieu d'insertion en s'y intégrant ou par contraste. Il est utile d'indiquer qu'un bâtiment peut mettre en valeur son contexte ou son environnement en étant un élément intégré dans son milieu ou par contraste (par sa forme, sa hauteur, ses couleurs, son usage, etc.).



Photo. n°28: Le chardonneret d'oued El-kebir à Belghimouz.

Le chardonneret est un petit oiseau aux couleurs chatoyantes et au chant inimitable. Connu dans nos régions sous le nom de « *moknine* », il serait en voie d'extinction.

Source :

<https://www.facebook.com/pages/Chardonneret-Jijel/313160955462498>.

Le milieu d'insertion entourant le village socialiste de Belghimouz représente un élément constitutif de celui-ci. Les extensions naturelles et historiques du village, la montagne, l'oued et les terres agricoles sont de véritables milieux écologiques. Ces derniers abritent une faune et une flore particulière qui peuvent être représentatives de la diversité biologique dans lequel il s'insère (Photo. n°28 et 29). A titre d'exemples, la forêt empêche le ruissellement des eaux, constituant une fonction importante pour éviter les glissements de terrain du village. Donc, elle est importante pour la conservation du cadre bâti lui-même. C'est pourquoi, ces richesses naturelles avec le cadre bâti du village peuvent être mises en valeur pour une exploitation touristique notamment les sentiers de randonnée.



Photo. n°29 : Les extensions naturelles du village socialiste de Belghimouz.

Elles présentent une réserve de biodiversité : oued el-kébir comme trame bleue, la montagne et les terres agricoles comme trame vert.

Source : traitement personnel

X.3.3. Sensibilisation de la population au patrimoine :

Après des décennies consacrées à la conservation matérielle du patrimoine, à partir des valeurs intrinsèques, essentiellement, historiques et esthétiques émanant des instances officielles, il est, de nos jours, reconnu que le patrimoine est une construction sociale spécifique à un lieu et à un temps donné. Cette construction sociale émane d'une sélection sociale fondée sur les valeurs qui traduisent la capacité de l'objet à témoigner des différentes cultures et savoir-faire, définissant l'identité des habitants d'un espace. Elle permet, ainsi, la mise en place d'un

processus d'appropriation sensible capable d'assurer une prise de conscience collective des enjeux liés à leur préservation et à leur valorisation.

La sensibilisation a un rôle primordial dans la valorisation patrimoniale. C'est ainsi que la sensibilisation peut être perçue comme une réconciliation de la population avec son territoire voire son passé, en mettant en exergue tout ce que le patrimoine représente comme racine, comme savoir-faire et comme sens esthétique... Si on suit le développement de J.P. GUERIN(1984)⁴¹¹, la « pédagogie » et la « sensibilisation » ont un rôle essentiel pour déterminer les « armes » culturelles permettant d'affirmer le droit à la différence des populations locales. Il s'agit de tenter de maintenir des valeurs dites « traditionnelles ». C'est ce qui ferait la différence et attirerait les touristes.

Aujourd'hui, la force de la demande sociale du patrimoine fait que tous les liens avec le passé sont patrimonialisés. Chaque objet, ayant une empreinte temporelle et faisant référence à une époque historique ou culturelle d'un lieu, possède une dimension patrimoniale, et il est le témoin d'une étape précise de l'évolution du territoire et donc de l'homme. Il est le vecteur de l'identité entre les générations qui ont vécu sur un même territoire. C'est le seul lien qui perdure, mais qui évolue à travers le temps. En ce sens, une population s'identifie à un espace de vie à partir de son patrimoine qui raconte son histoire et l'histoire de son territoire. Dans cette dialectique, ressort l'importance de la transmission du patrimoine qui représente, dès lors, un ensemble de repères sociaux et culturels spécifiques au temps, et par conséquent, un vecteur de l'identité entre les générations.

La valeur culturelle d'un lieu ou d'un bien ne peut être dissociée des pratiques sociales l'entourant puisque les biens sont reconnus en tant que patrimoine lorsqu'ils expriment l'importance de la société. En effet, les citoyens ont un rôle de premier plan à jouer dans la reconnaissance et la protection du patrimoine. En effet, ceux sont eux qui utilisent le patrimoine, ou qui détiennent des biens culturels, et ils sont obligés de s'adresser à leur municipalité ou à la direction régionale du ministère de la Culture pour demander qu'une protection soit attribuée à un bien qu'ils jugent d'intérêt patrimonial. Ainsi, ils sont des acteurs indispensables dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et ils peuvent œuvrer sur le plan de la conservation

⁴¹¹ GUERIN J-P. *L'aménagement de la montagne politiques, discours et productions d'espaces*. Ed. Ophrys, 1984, 467 p. In: DOUMIT (2007). Op.cit.

et sur celui de la sensibilisation. La sensibilisation des citoyens est un des piliers essentiels menant à une bonne valorisation patrimoniale.

Un des fondements de la mise en valeur patrimoniale est de trouver un moyen, pour faire connaître les différentes dimensions culturelles des villages socialistes à la population locale voire à l'échelle nationale. Il s'agit de créer un sens toujours plus fort de l'identité locale afin qu'ils soient fiers de leur identité, de leur racine, de leur patrimoine. Cette prise de conscience patrimoniale est indispensable lorsque la valeur d'un bien est reconnue comme universelle : cas d'un classement d'un site par l'UNESCO. En effet, la sensibilisation au patrimoine évitera les mauvaises attitudes des populations qui se traduisent par le rejet et la non-reconnaissance.

D'après THILL(1999)⁴¹², divers moyens peuvent être adoptés pour surmonter cette sous-estimation, appelée aussi « conflit de valeurs » et pour donc, sensibiliser la population à vouloir valoriser son patrimoine :

- **Renforcer la perception de compétence** : il s'agit, dans notre cas, d'estimer les atouts et les opportunités du milieu tels que : les différents intérêts du site, les infrastructures touristiques de la région,... Et, il convient de reconnaître toutes les formes de compétence entourant ce patrimoine qu'elles soient d'ordre technique, cognitif ou social.
- **Réduire l'incertitude** : il s'agit d'impliquer la population locale dans les projets de développement et de valorisation de leur région. Ainsi, il faut avoir une perception d'autonomie, d'une part, et de contingence, d'autre part. La population ne doit pas être hésitante quant à la valorisation de ses territoires. Au contraire, elle doit y participer.
- **Accepter l'usage des stratégies d'auto-handicap** : Pour vaincre les obstacles (les faiblesses et les menaces empêchant la valorisation du site) qui constituent des handicaps à tout projet de développement et de valorisation patrimoniale, il faut d'abord accepter leur existence. Il s'agit de reconnaître que le site est vulnérable et d'admettre qu'une mauvaise exploitation touristique peut affecter sa durée de vie.
- **Privilégier les buts auto-référés** : il s'agit d'attirer l'attention de la population sur la spécificité du milieu plutôt que de comparer le site à d'autres lieux, et donc, « d'adopter des buts auto-référés, c'est-à-dire des standards personnels » propres au site. En effet, chaque site est spécifique. Sa protection et son exploitation doivent être, aussi, particulières.

⁴¹² THILL E. *Compétences et effort : Structuration, effets et valorisation de l'image de compétence*. Ed. PUF, 1999, 255 p. In: DOUMIT (2007). Op.cit.

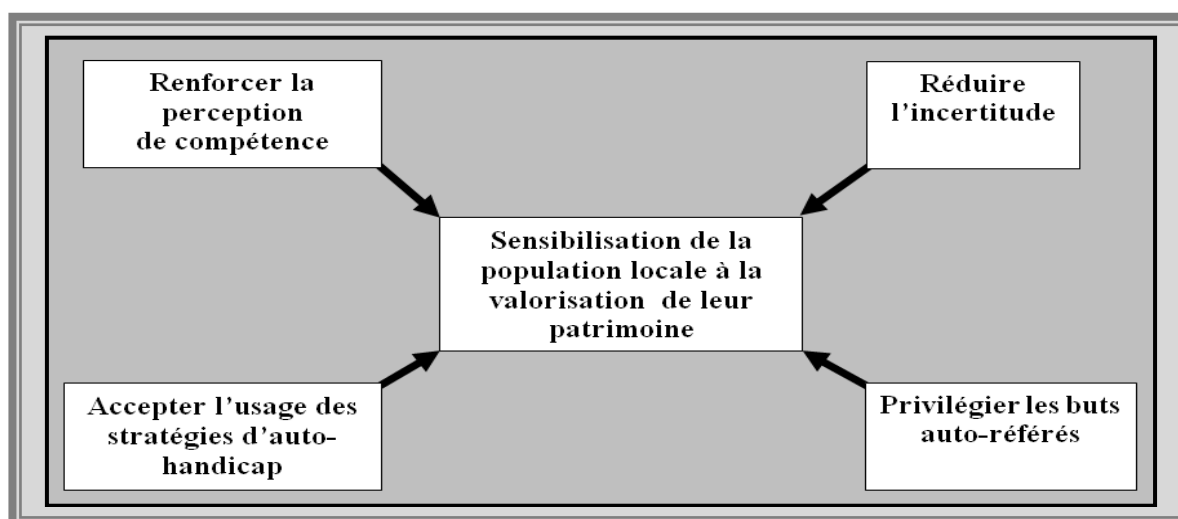


Figure. n°48: Les facteurs nécessaires pour une politique de sensibilisation.

Le schéma ci-dessus montre les 04 facteurs les plus importants pour la sensibilisation de la population locale à la notion de la valorisation patrimoniale du patrimoine rural.

Source : Traitement personnel

X.4. Synthèse et considérations finales:

La raison première justifiant ce travail de recherche est la rapide dégradation des villages socialistes en Algérie qui peut être attribuée à de divers facteurs. En fait, l'intérêt général pour ce type de patrimoine rural a diminué dès le début des années 1980. Il est à remarquer que si quelques-uns subsistent toujours, la grande majorité a commencé à se dégrader vers la fin des années 1980 et au début des années 1990. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce déclin. La société algérienne a vécu une forme de désillusionnement qui s'explique, entre autres, par des événements majeurs, tels que : la mort du président Boumediene et les années de terrorisme « tragédie nationale ».

Dans la vallée du Belghimouz dont les paysages portent les stigmates de la guerre, notamment les « bombes de la période coloniale », les maisons du village socialiste ne sont pas seulement des éléments pittoresques du paysage, elles font partie de l'histoire de la nation et certaines d'entre elles ou la totalité du village, sont érigées en « lieux de mémoire ». La destruction partielle ou complète du village est perçue comme un signe visible de la disparition mais aussi comme la perte d'un repère identitaire.

Dans l'élaboration et l'application des politiques de conservation du patrimoine rural, notamment les villages socialistes, les décideurs ont un rôle très important à jouer pour

promouvoir le processus de la prise de conscience et de la reconnaissance de ce patrimoine⁴¹³.

En effet, pour préserver ce patrimoine, il est nécessaire de :

- Œuvrer à la sensibilisation des citoyens, en particulier les jeunes, à la valeur du patrimoine rural et à leur association aux enjeux patrimoniaux,
- Promouvoir et développer le domaine de la préservation du patrimoine rural par des dispositifs fondés sur la négociation avec les détenteurs et les utilisateurs potentiels des objets patrimoniaux,
- Impulser des actions d'éducation concernant le patrimoine, qui s'appuient sur les activités menées par les acteurs et les structures concernées et qui s'intègrent aux activités scolaires ou périscolaires au travers de l'enseignement de certaines matières (disciplines artistiques, histoire, littérature, sciences de l'environnement...), ou bien sous forme d'activités d'éveil (classes de patrimoine, classes de découverte, sorties éducatives...),
- Inciter et aider à l'organisation de rencontres, de manifestations, de journées consacrées au patrimoine et de forums de discussion sur le patrimoine rural,
- Favoriser ou organiser le recensement du patrimoine rural, en particulier au niveau des collectivités, et favoriser les recherches le concernant à travers les documents et à travers la collecte des informations et des connaissances que les habitants possèdent,
- Développer les recherches et les études visant à une connaissance actualisée du patrimoine rural et son adaptation aux réalités contemporaines.
- La mise en place d'une structure administrative et de gestion unique qui soit la seule responsable des questions de préservation, de restauration et de réhabilitation, et de mise en valeur du patrimoine. La création d'une Agence spéciale du patrimoine est prioritaire, comme en Europe ou une Agence de Mise en valeur du patrimoine et de Promotion Culturelle comme en Tunisie. Cette structure pourrait mettre en place un plan de mise en valeur des sites et des monuments historiques, correspondant à des enjeux économiques et touristiques importants.
- La mise en place d'une stratégie et d'une politique dynamique du patrimoine qui doit le considérer comme un tout dans des approches de conservation intégrée. Cette politique doit intégrer, de manière égale, les dimensions : scientifique, technique et économique du patrimoine rural.

⁴¹³ CEMAT (2010). Op.cit.

Une fois que leur histoire est connue, que le public est sensibilisé et qu'une certaine réappropriation collective est mise en branle, nous pourrions nous pencher sur l'officialisation de leur reconnaissance.

Conclusion :

Pour conclure, le village s'avère finalement être une sorte d'objet patrimonial « parfait » pour être considéré comme un facteur potentiel de développement puisqu'il permet d'articuler les deux logiques de la valorisation patrimoniale : logique identitaire et logique du marché (parc de logements très important et source de tourisme culturel). Il permet, en effet, une identification et une reconnaissance identitaire simple.

Afin d'encourager l'intégration du patrimoine rural dans la vie économique et sociale actuelle, il doit être reconnu et préservé comme une composante significative d'une histoire complexe et multiple. Sous prétexte qu'il est récent, importé et imposé, ce patrimoine est plutôt négligé et souffre d'un manque d'intérêt. Les villages hérités de l'époque socialiste, possèdent des particularités qui les différencient des héritages plus anciens et nationaux. Ses origines rapprochées et contradictoires, sa qualité et sa typologie, imposent éventuellement des parcours de patrimonialisation spécifiques.

Dans la vallée de Belghimouz et ses abords, il ya un patrimoine culturel et naturel riche et varié qui n'est pas exploité et qui doit être doté d'une législation et de moyens d'inventaire pour le protéger, suivi d'une politique de valorisation globale. Les décideurs et les différents acteurs, qui doivent agir, devraient être bien préparés et sensibilisés pour comprendre le patrimoine culturel comme une ressource au même titre que les autres produits générant les emplois et les revenus. Mais, sans la protection et la valorisation combinées à un développement durable, notre patrimoine disparaîtra à jamais. Seule l'émergence d'une stratégie de développement à la fois intégrée et innovante, capable d'insérer le patrimoine culturel dans des enjeux économiques et politiques, permettrait leur désenclavement et le sauverait du processus de disparition.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale :

L'intérêt global de notre étude est la contribution à la valorisation d'une partie de notre patrimoine culturel bâti et d'enrichir la base de données actuelles du patrimoine algérien. Délaissé et ignoré, le patrimoine rural algérien est en péril si aucune action n'est envisagée en sa faveur. Depuis l'indépendance, l'espace rural n'a bénéficié que d'une seule intervention de grande envergure qui a marqué de son sceau la structure, l'urbanisme, l'architecture et le paysage rural. Cette opération a été menée durant l'ère du socialisme à travers la révolution agraire. Cette période est historique de par les révolutions que les autorités de cette époque ont tenté de mener.

Par conséquent, la préoccupation de ce mémoire est de faire connaître l'héritage de l'époque du socialisme, notamment les villages socialistes à travers le cas d'étude : le village socialiste de Belghimouz. Il est question d'attirer l'attention et d'éveiller l'intérêt du public pour les villages socialistes, notamment celui de Belghimouz. Ce patrimoine particulier de notre patrimoine rural mineur attribue à l'espace rural et à la campagne algérienne une identité propre. Ces villages socialistes méritent d'être protégé et mis en valeur au même titre que les grands monuments, car ils témoignent de la relation spécifique qui s'est établie entre la communauté rurale, voire toute la nation algérienne, avec son milieu rural. Ce legs patrimonial de la période socialiste regorge de valeurs diverses : historique, économique, social, politique,.... etc.

En effet, le présent travail de recherche est très délicat car il soulève un certain nombre de problématiques et d'enjeux qui restent, toujours, associés à la lecture et à l'interprétation de ce patrimoine par la société. Ce dernier fait face à des obstacles quant à sa compréhension notamment sa reconnaissance légale pour sa mise en patrimoine. Pourtant, il reflète la relation profonde qui s'est tissée entre le patrimoine rural mineur et ses destinataires : les ruraux. C'est pourquoi, ce travail est une humble contribution pour faire connaître ce patrimoine qui est important pour l'avenir de la ville et celui de la nation car l'activité agricole constitue un des fondements de l'économie d'un pays. La prospérité et la survie de la ville et du pays dépendent en grande partie de ses ressources relatives au domaine rural. Cette recherche constitue un cri de détresse pour alerter et sensibiliser les décideurs politiques et économiques, la population, les élites intellectuelles et économiques quant à l'intérêt et la nécessité d'une prise en charge et d'une mise en patrimoine de l'héritage rural notamment l'héritage de la période socialiste en Algérie.

Le présent mémoire pose le problème des villages socialistes pour leur prise en charge et leur reconnaissance en tant patrimoine de l'espace rural. Elle contribue à déterminer les vrais problèmes qui poussent l'homme à se comporter négativement avec son espace en général et son environnement rural en particulier. Même si cet héritage n'est estimé à sa juste valeur par les autorités et les habitants, cependant, il constitue le cadre de vie de milliers de paysans. De ce fait, il porte en lui des valeurs potentielles importantes lui permettant de relever le défi du développement durable de l'espace rural algérien en particulier, et de l'économie nationale en général.

Le patrimoine est un héritage du passé, de la mémoire et de l'histoire. Il concerne tout objet et/ou bien choisi par un groupe ou une société pour le mettre « hors du temps ». Il est constitué des éléments qu'un groupe humain cherche à sauvegarder pour en profiter aujourd'hui et à transmettre aux générations futures. Cependant, le patrimoine se trouve au centre d'un débat, de discours politique et intellectuel, de représentations et d'interventions sociopolitiques. Il est devenu une question importante pour la nation et son avenir. Aussi, la question patrimoniale suscite, aujourd'hui, un intérêt accru de la part des pouvoirs publics et des regroupements experts ou des citoyens, notamment dans le contexte du développement culturel, touristique et économique des pays.

En perpétuelle évolution, le patrimoine gagne en valeurs et en complexité. Tendanciellement vers plus d'humanisme, la notion du patrimoine couvre, aujourd'hui, un vaste domaine d'intérêt englobant l'ensemble des éléments matériels et immatériels de l'histoire et des cultures de nos sociétés. En fait, à chaque fois ses limites sont élargies pour accueillir de nouvelles dimensions historique, anthropologique, environnementale, immatérielle,...fondées sur l'identité, l'authenticité d'un groupe, d'une communauté voire d'un peuple. De nos jours, il sert à désigner un ensemble de biens hérités du passé, qu'ils soient d'ordre culturel (monuments historiques, vestiges archéologiques, architecture mineure : ensembles architecturaux urbains ou ruraux, traditions, cultures, ...) ou naturel (paysages, parcs, faune, flore,...).

Domaine sans cesse en mouvement, la conception actuelle du patrimoine est le fruit d'une évolution constante touchant plusieurs aspects : chronologique, typologique, géographique, ..., et en s'ouvrant à divers acteurs. Le patrimoine est une notion polysémique car elle reçoit, avec le temps et selon les époques, plusieurs acceptions. Chacune d'elles met le point sur un aspect particulier (social, anthropologique, économique,...). A son tour, depuis

quelques décennies, la notion du patrimoine bâti a évolué selon les perceptions renouvelées et les conceptions sociale et politique comme héritage de valeur. Elle se rapporte, désormais, à un vaste ensemble d'objets construits : bâtiments, tissus urbains, lieux et paysages culturels qui témoignent du passé et de la mémoire. Cette perspective nouvelle permet d'inclure dans le patrimoine bâti les bâtiments représentatifs de l'architecture mineure ou vernaculaire, les œuvres remarquables de l'architecture savante, et l'architecture moderne ainsi que les constructions anciennes. À cette définition élargie s'ajoute la notion de paysage culturel, qui incarne l'interaction entre le cadre naturel et le processus d'humanisation des territoires.

Autrefois, le patrimoine bâti s'identifie aux monuments remarquables et majeurs sélectionnés selon des valeurs intrinsèques historiques et esthétiques. Jugée limitée, cette conception a été remplacée par une notion bien plus large qui intègre l'architecture mineure à valeur patrimoniale. De nos jours, la conservation du patrimoine est reconnue comme une construction sociale spécifique à un lieu et à un temps donné. Il émane d'une sélection sociale fondée sur les nouvelles valeurs (économique, d'usage,...) qui traduisent la capacité de l'objet à témoigner des différentes cultures et qui définissent l'identité des habitants d'un espace ou d'une société.

En effet, le patrimoine ne se limite pas aux chefs d'œuvre et aux grands ouvrages, mais, il englobe aussi le tissu ordinaire et mineur et sa dimension sociologique. Ainsi, il faut noter que l'enrichissement, qu'a vécu la notion du patrimoine, est important qui a une incidence sur tous les domaines de la vie d'une société. Son élargissement conceptuel est passé des définitions fondées sur l'exceptionnel et le monumental à un sens plus large et inclusif de toutes sortes de biens et de pratiques qui donnent une signification aux endroits où nous vivons, passons, travaillons, apprenons. Donc, la notion du patrimoine architectural inclut, enfin, le patrimoine mineur comme une composante significative de l'héritage historique.

Le patrimoine représente l'identité des peuples et des pays. Cette identité est le résultat, à la fois, d'une histoire, d'une mémoire et d'un passé que nous assumons comme un héritage commun et que nous voulons projeter vers l'avenir. L'une des composantes de cette identité est le patrimoine architectural mineur qui constitue une ressource symbolique, une expression irremplaçable et un témoin inestimable du passé. C'est un bien commun étroitement lié à la question de la mémoire et de l'identité qui se trouvent directement rattachées à notre cadre de vie. Il comprend l'ensemble des biens présentant une valeur patrimoniale dont il s'agit de

garantir sa pérennité dans le temps pour le transmettre aux générations futures. Il constitue, sans doute, l'élément le plus visible qui assure le lien entre le passé, le présent et l'avenir des sociétés, dans une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle.

Jusqu'à un passé récent, l'intérêt pour le patrimoine architectural se limitait aux milieux urbains. Longtemps resté le domaine des ethnologues et des historiens, le patrimoine rural connaît, aujourd'hui, un regain d'intérêt. L'émergence de la notion du patrimoine rural est récente et elle appelle à de nouvelles formes d'intervention publique pour identifier et gérer ce dernier. Au-delà de l'importance de protéger ces éléments bâtis hérités des activités rurales passées pour pouvoir les transmettre, il convient de souligner la forte valeur identitaire qu'ils représentent pour les sociétés actuelles. Ils se distinguent par leur dimension économique de premier ordre, ainsi que, leur fonction structurante des territoires ruraux qui sont, actuellement, en phase de recomposition économique, sociale et spatiale de grande envergure.

Jusqu'à ces dernières années, le patrimoine rural s'est vu restreindre aux édifices associés à l'exploitation agricole. Il englobe, aujourd'hui, des domaines divers tels que : l'histoire, les arts, la culture, l'agriculture, les produits du terroir, la faune et la flore, ou encore l'architecture ou les paysages naturels, agricoles et construits. En constante évolution, le patrimoine rural ne concerne pas, seulement, le bâti. Il est constitué, d'un côté, par l'habitat, les monuments, les produits du terroir, ..., et de l'autre, par les savoir-faire, les traditions, ... Il concerne toute autre forme d'objet, soit de l'ordre du matériel, soit de l'ordre de l'immatériel, permettant d'informer sur les modes de vie des sociétés rurales.

En effet, le patrimoine rural donne du sens au territoire et permet un ancrage des sociétés à leur histoire et à leur culture. Il représente une richesse qu'il est possible de valoriser pour renforcer l'attrait touristique d'une région, voire d'un pays. Il rend le territoire plus attractif et il peut même être le support d'activités économiques. A ce propos, il est important de préciser que ce patrimoine rural crée les territoires pour leur donner une identité propre. Toutefois, il ne faut pas oublier que les valeurs identitaires font partie intégrante de la ruralité car ce patrimoine est un bien commun issu d'une production de l'ensemble de la communauté rurale.

La valeur patrimoniale du patrimoine rural mineur n'étant pas perçue comme telle de manière évidente, sa reconnaissance doit passer par un processus de prise de conscience inhérente au concept de « patrimonialisation ». Pour inscrire un bien, un objet ou un savoir dans le temps, et l'espace, et le transmettre aux générations futures, il importe d'en faire un « bien

commun » en lui donnant du « sens ». La durabilité de ce patrimoine, implique une réflexion sur son usage. Un élément patrimonial est destiné à évoluer. Selon le regard porté, il existe plusieurs types d'actions peuvent, en ce sens, être réalisés : restaurer, rénover, réhabiliter, réaffecter...

L'intérêt pour la conservation et la sauvegarde des bâtiments anciens ne cesse de croître. A l'instar des autres pays, l'Algérie se préoccupe d'avantage de son patrimoine. Il existe une prise de conscience vis-à-vis de ses biens patrimoniaux. Aujourd'hui, la société algérienne cherche à protéger ce qu'elle considère appartenir à sa culture et à son histoire. Cependant, la définition donnée au patrimoine algérien est très étroite, très restrictive et ne montre pas toutes les spécificités et les richesses de la nation qui a une histoire séculaire. Le terme patrimoine ne s'applique qu'à un certain nombre de témoignages auxquels on reconnaît des valeurs spécifiques d'un point de vue de l'histoire, de l'art, de l'esthétique et de la mémoire collective. Il s'agit d'une reconnaissance et d'une appropriation centrée sur les vestiges anciens, notamment, romains et préislamiques.

L'Algérie en tant que région unique par sa variété culturelle et naturelle, son territoire est empreint de traces historiques séculaires. Avec ses origines paysannes qui remonte à des siècles, le monde rural occupe, en Algérie, une place particulière, pour des raisons diverses (historiques, culturelles...). Le patrimoine rural algérien constitue le résultat de la combinaison des données naturelles et du travail des hommes. De ce fait, il est omniprésent sur le territoire national et varié, dans ses origines, dans ses formes comme dans ses usages. Menacé, l'environnement bâti ordinaire rural se dégrade, d'ailleurs, une partie a, déjà, disparu. Les menaces sont nombreuses telles que : l'ignorance, la pollution, la guerre, l'urbanisation non planifiée, le tourisme incontrôlé.

Comme le patrimoine, en Algérie, est varié et hétéroclite, cette recherche concerne le cadre de vie de l'homme rural et de son groupe sociétal : le patrimoine rural mineur. En effet, parler, maintenant, du patrimoine rural revient à s'interroger sur les réalités de l'espace rural et son patrimoine qui constituent un domaine négligé, peu connu et peu valorisé, voué à disparaître. En tant qu'héritage du passé recelant des richesses particulières, le patrimoine rural offre de multiples éléments qui caractérisent nos villages et méritent d'être protégés au même titre que les grands monuments historiques.

À l'issue de cette étude difficile, il est à remarquer que l'Algérie est restée très en retard, dans la reconnaissance et la valorisation du patrimoine rural mineur, en comparaison avec tout ce

qui a été accompli par les autres pays, même les pays voisins, en matière de conservation et de la valorisation des ressources rurales. En effet, le classement des éléments patrimoniaux ne compte qu'un seul élément du patrimoine rural mineur classé dans le répertoire du patrimoine national : le village Ath El Kaïd. Pour l'Algérie, la notion du patrimoine rural est apparue avec une certaine ambiguïté. Jusqu'à présent, la notion du patrimoine rural n'est pas très claire en Algérie. Elle comporte des insuffisances quant à sa compréhension, aux enjeux et au rôle qu'il doit jouer dans le développement durable de l'espace rural et de l'économie du pays.

Parler, maintenant, de l'héritage rural revient à s'interroger sur la place qu'il occupe dans la mémoire collective du peuple. Les représentations mentales de la population algérienne peinent à dépasser la vision limitée où le rural est synonyme de retard. Ainsi, dans l'imaginaire collectif, la ruralité est, toujours, associée avec la décrépitude et la misère. Ces rémanences du passé voilent notre jugement quant à l'attitude à adopter vis-à-vis des réalisations rurales séculaires. En effet, l'héritage rural peine à se transformer en patrimoine puisque sa reconnaissance en tant que tel est difficile. Qualifié d'archaïque, le patrimoine rural trouve des difficultés à être reconnu par la société algérienne. Cet état de fait constitue l'obstacle majeur à sa reconnaissance et à la définition d'une politique de protection et de sauvegarde pour le protéger.

Par ailleurs, le patrimoine rural mineur contemporain tel que : les villages socialistes agricoles, nécessite une approche particulière dans le cadre d'une problématique autre que celle du patrimoine rural mineur ancien. Sa conservation est confrontée à de nombreux obstacles. En effet, le premier obstacle réside dans le fait qu'il n'a pas subi l'épreuve du temps (distance historique). Autrement dit, il est plus difficile de considérer ce patrimoine récent comme ayant une importance historique. Par conséquent, il n'est pas synonyme de durabilité dans la perception collective générant la négligence et la non reconnaissance de ce type de patrimoine par les habitants et les acteurs politique et économique. En effet, l'héritage socialiste possède des caractéristiques particulières qui le différencient des héritages plus anciens. Ses origines rapprochées mais problématiques, ses qualités esthétiques et stylistiques, sa typologie, le savoir faire qu'il véhicule...constituent au tant d'atouts qui plaident en faveur de sa reconnaissance et de sa patrimonialisation comme patrimoine national à sauvegarder.

En Algérie, les villages socialistes se présentent comme un objet patrimonial très complexe et non reconnu. Sans aucun doute, le manque de réflexion et d'études approfondies sur

le sujet empêche ou rend difficile une appropriation collective. Hormis le manque de documentation, plusieurs facteurs liés à la notion même de patrimoine rendent difficile sa reconnaissance légale. Les principales causes de ce manque de reconnaissance nous semblent liées à la notion même du patrimoine, telle qu'elle est conçue et pratiquée en Algérie. En fait, l'utilisation du terme patrimoine en Algérie s'apparente mieux aux constructions anciennes. De ce fait, le patrimoine des villages socialistes est dans un état de précarité. Il ne jouit d'aucune protection juridique en mesure de garantir sa sauvegarde et aucun élément de ce patrimoine n'est classé comme patrimoine national.

Si la perception du patrimoine s'est élargie dans les vingt dernières années à travers les réflexions sur la préservation de l'architecture moderne (coloniale et de la guerre de l'indépendance), la culture socialiste populaire demeure toujours exclue des préoccupations patrimoniales. Si le patrimoine rural mineur récent bénéficie de peu de considération, cependant, seule la valeur d'usage lui est reconnue. Bien que la législation du patrimoine reconnait la nécessité de préserver cet univers ayant un rapport avec les grands événements de l'histoire nationale, aucune reconnaissance juridique, seule en mesure de garantir sa sauvegarde, n'est à ce jour prononcée ni même envisagée.

Cette situation peut s'expliquer, vraisemblablement, par des considérations idéologiques liées au poids de ce legs national en tant qu'héritage rural mineur récent en Algérie. Elle risque, si elle venait à se prolonger, de mettre en péril, de manière irréversible, tout un patrimoine représentant une période de notre histoire. Il est urgent de prendre en charge et d'apporter assistance et soutien à la protection de ces lieux de mémoire. De même, qu'il est primordial de lancer au plus vite le débat autour de la thématique des villages socialistes et leur patrimonialisation.

Enfin, il est clair que cette façon d'appréhender l'héritage socialiste constitue une attitude nouvelle mais responsable qui impose un travail compliqué afin de trouver des parcours pour sa reconnaissance légale émanant du bon vouloir des algériens. Par conséquent, les valeurs potentielles de ce patrimoine, de l'Algérie indépendante, nécessitent d'être mises en valeur afin de jouer un rôle dynamique dans les nouvelles stratégies de développement de nos campagnes. Largement utilisé par la société rurale jusqu'à nos jours, il est temps de considérer cet héritage rural comme un bien commun ayant un sens pour toute la société algérienne. Il doit être intégré comme faisant partie de notre histoire qui doit être assumée et acceptée par la société algérienne.

Par conséquent, il doit être reconnu et préservé comme un événement historique d'un passé glorieux et une composante significative d'un milieu complexe.

A l'issue de cette recherche, on peut dire que le village socialiste de Belghimouz constitue un exemple d'établissement humain marqué par son urbanisme et son architecture. Il est relativement récent et il mérite d'être protégé en tant que création humaine dotée d'une valeur patrimoniale. C'est un patrimoine "historiquement jeune" par son âge (38 ans) ainsi que par son emplacement. Il s'avère finalement être une sorte d'objet patrimonial « parfait » pour être considéré comme un facteur potentiel de développement puisqu'il permet d'articuler les deux logiques de la valorisation patrimoniale : logique identitaire et logique du marché (parc de logements très importants et source de tourisme culturel).

Bien que la mise en valeur patrimoniale du village socialiste de Belghimouz s'impose avec persistance, cependant, les conditions d'une telle démarche ne sont pas encore propices voire inexistantes en Algérie pour permettre sa patrimonialisation. La question qui se pose est de savoir combien de temps la valeur de ces sites pourrait rester intacte avant que les circonstances changent et deviennent favorables à la valorisation de ce type de patrimoine. Etant donné que la connaissance des patrimoines mineurs, de leurs contextes socio-économiques et environnementaux, est faible, le risque, que les sites soient endommagés par ignorance ou par velléités d'aménagements non étudiés, est réel. Pour cela, il est nécessaire de pouvoir « créer » une demande sociale qui va constituer le point de départ de toute forme de valorisation. Il est important que les acteurs « privés » et/ou « collectifs » agissent de concert pour sensibiliser les locaux à leurs patrimoines et aux « bénéfices » de leur valorisation.

Notre étude sur le village de Belghimouz dépasse le simple souci d'une classification typologique ou une intervention sur le cadre physique pour réparer les affres du temps. Il s'agit de connaître cet établissement humain rural et de le faire connaître dans toute sa complexité impliquant la recherche qui concerne aussi bien les conditions historiques de son édification, son rôle socio culturel, que les techniques et les matériaux de construction. En effet, ce patrimoine de l'Algérie indépendante mérite d'être préservé. Cette préservation doit être effectuée à travers des opérations ou des interventions qui ne doivent pas être de simple remise en état d'un bâti mais il s'agira de la prise en charge de ses occupants afin de leur procurer un confort et un bien être. La réussite d'une opération nécessite une bonne orchestration entre les aspects techniques et sociaux : une approche participative, sociale et humaine.

Puisqu'il faut conclure, il importe de souligner, que ce n'est pas une quelconque nostalgie passéiste qui doit, désormais, impulser le regain d'intérêt pour le patrimoine socialiste. Il s'agit de faire face à la pression d'un monde globalisant et menaçant pour les identités locales. Il est important de redonner à ce legs du passé la place qui lui revient aujourd'hui et assurer la pérennité de nos campagnes et nos villes. A la lumière de ce qui précède, il faut comprendre que la définition du patrimoine en Algérie doit être élargie afin d'y englober le patrimoine socialiste en raison de ses valeurs particulières et de sa contribution à l'enrichissement du patrimoine national algérien car il fait partie de notre histoire voire notre mémoire qu'on doit assumer. Sous le devoir de mémoire, l'attachement du chercheur aux lieux infiltrés l'amène à un travail de documentation qu'il réalise avant tout pour satisfaire sa propre soif de connaissances. Néanmoins, une fois que cette mémoire reconstituée est diffusée, elle se révèle être un outil de sauvegarde de ces lieux cachés condamnés à l'oubli.

Notre travail sur la valorisation du patrimoine rural mineur ouvre de nombreuses perspectives de recherche. En effet, plusieurs questions surgissent suite à notre étude. Elles concernent essentiellement les problèmes confrontés dans la politique algérienne en matière de préservation du patrimoine :

- Comment pouvoir réaliser un projet de valorisation du patrimoine rural en Algérie dans le contexte socio-économique et politique actuel du pays ?
- Comment préserver les différentes valeurs du patrimoine algérien, vu l'ignorance de la population, l'indifférence et l'incapacité des acteurs concernés à coordonner les actions de sauvegarde, pour pouvoir exploiter ces richesses dans le futur lorsque les conditions s'y apprêteront ?
- Comment sensibiliser les citoyens efficacement au respect et à l'intérêt de conserver leurs patrimoines naturels et culturels ?
- Comment les impliquer dans le processus de patrimonialisation en mettant en exergue les dimensions économiques qu'il peut générer suite à leur préservation et valorisation ?
- Est-ce que la promotion patrimoniale pourrait être un outil efficace pour la sensibilisation des algériens aux richesses de leur environnement, vu qu'ils s'avèrent être sensibles à un tel outil ?
- Comment sensibiliser les acteurs au développement durable et les impliquer dans des projets de valorisation touristique et scientifique ?

Bibliographie :

Ouvrages:

ABRY, A., CARABELLI, R. *Reconnaître et protéger l'architecture récente en Méditerranée.* Ed. Maisonneuve et Larose , Paris, 2006. 320p.

BEAUD Michel. *L'art de la thèse.* Ed. Casbah éditions, Alger, 1999.

BOUBEKEUR Sid. *Habitat en Algérie : stratégies d'acteurs et logiques industrielles.* Ed. Office des Publications Universitaires; Alger, 1986, 256p.

CHATELAIN André. *Patrimoine rural: reflet des terroirs.* Ed. Desclée de Brouwer, 1998, 79p.

CHOAY, F. *L'allégorie du patrimoine.* Ed. Seuil, Paris, 1992, 270p.

COTE M. *Pays, Paysages, Paysans d'Algérie.* Ed. CNRS, Paris, 1996.

COTE M. *L'Algérie ou l'espace retourné.* Ed. Média Plus, Algérie, 1993.

EUDEL Paul. *Dictionnaire des bijoux de l'Afrique du Nord, Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine.* Ed. Leroux , Paris, 1906.

GRANGER S. *DJIDJELLI AU CŒUR DES BABORS : 1871 à 1950.* Ed. Africa nostra, Montpellier, 1986-1987.

HEFSI Abdurahman. *Les mutations des structures agraires en Algérie depuis 1962.* 2eme édition. Ed. OPU. Alger 1981.

HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère,* Ed. La Maison des sciences de l'homme, Ethnologie de la France, 2009.

HEINTZ Maïa. JOUBERT Olivier. *Habitat et patrimoine rural ; connaître et restaurer.* Ed. Parc naturel régional du Luberon(CNRL) / Edisud. 2002.p164.

JOKILEHTO Jukka . *A history of architectural conservation.* Ed. University of York, England, 1986.

LESBET D. *Les mille villages socialistes en Algérie.* Ed. Office des publications universitaires, Alger. 1983.

MOINET François. *Le tourisme rural : concevoir, créer-gérer.* Ed. France Agricole, 2006,

MORAND-DEVILLER. Jacqueline. *Droit de l'environnement.* Ed. ESTEM, Paris, 1996.

NORA Pierre. *Science et conscience du patrimoine.* Ed. Patrimoine, Paris, 1997, 407 p.

OULEBSIR Nabila. *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930),* Ed. La maison des sciences de l'homme, Paris, France, 2004.

PANERAI Ph, DEMORGON M, DEPAULE J-C. *Analyse urbaine.* Ed. Parenthèses, 1999.

REMY Jean, VOYE Liliane. *La ville : vers une nouvelle définition ?* Ed : L'Harmattan, Paris,

1992, 173 p : p9.

Dictionnaire :

HACHATTE. *Dictionnaire de la langue française.* 1992.

LAROUSSE. *Dictionnaire de la langue française.* 1997.

MERLIN Pierre, CHOAY Françoise. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.* Ed. Publications Universitaires Françaises, Paris, 1988, 723 p.

Thèses et mémoires :

AISSAOUI Abdelhalim. *Les fondements théoriques de l'expérience algérienne de développement.* Thèse de doctorat d'état en théorie du développement. Université Mentouri, Constantine. 2009.

AMRANI MAHDI Aziza. *La régénération urbaine et la promotion du patrimoine en Algérie : cas de la vieille ville de Constantine.* Thèse de magister. Université Mentouri Constantine. 2003.

ARAMA. Yasmina. *Périurbanisation, métropolisation et mondialisation des villes l'exemple de Constantine.* Thèse de doctorat d'État. Université Mentouri Constantine. 2007.

BANOS Vincent. *L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne : De l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire.* Thèse de doctorat en géographie. Université Paris IV – Sorbonne. 2008.

BAUMGARTNER Johanna. *L'agriculture dans le paysage de la MRC du rocher-percé analyse et perspectives.* Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie. Université du Québec à Montréal. 2008.

BELANGER Michelle. *Vestiges industriels montréalais : Appropriations, rôles et enjeux sociaux.* Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.) en histoire de l'art. Université de Montréal. 2011.

BELBACHA Mohamed Lamine. *La capacité de charge touristique au sein de la démarche du projet urbain pour un tourisme durable : Cas de Constantine.* Thèse de Magistère. Université Mentouri Constantine. 2011.

BELMEDREK Sonia, *Granulométrie et minéraux lourds des sables dunaires et de plage des secteurs de Oued Zhour et de Béni Bélaid (Jijel, Algérie nord orientale).* Thèse de Magister en géologie. Université Mentouri Constantine. 2006.

BENABDERRAHMANE Kaïs Amor. *Composition et esthétique dans la mise en forme de l'espace urbain ; Cas de la Brèche à Constantine et du Cours de la Révolution à Annaba.* Thèse magister d'État. Université Mentouri Constantine. 2007. P 75-76.

- BERGERON Cynthia.** *Comprendre le patrimoine matériel autochtone dans une perspective communautaire : l'exemple de la famille Connolly de Mashteuiatsh.* Mémoire d'exigence partielle de la maîtrise en études et interventions régionales. Université du Québec. 2006.
- BITAM Amina.** *Le centre de Constantine entre bazadisation et patrimonialisation. La gentrification, une solution ?.* Thèse de magister. Université Mentouri Constantine .2012.
- BOUANANE KENTOUCHE Nassira.** *Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes.* Thèse de magister. Université MENTOURI Constantine. 2008.
- BOUAZIZ Samia.** *Elaboration d'un consensus de réhabilitation du patrimoine industriel pérennisant son authenticité dans le contexte algérien : cas des ateliers de maintenance S.N.T.F. El-Hamma, Alger.* Thèse de magister. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. 2011.
- BOULFEKHAR Sarah.** *Qualité environnementale des bâtiments « L'architecture vernaculaire comme modèle pour assister la conception environnementale des bâtiments ».* Mémoire de Master Design Global, spécialité « Architecture Modélisation Environnement ». École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, Université Henri Poincaré (Nancy1).2011.
- BOUNEGTA Mohamed.** *Politiques publiques et participation le cas des politiques agricoles en Algérie.* Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique. Université du Québec. 1994.
- BOURQUE Sophie.** *Les Hmong de Luang Prabang : acteurs du développement de l'écotourisme au Village de la montagne coupée.* Mémoire du grade de M.Sc. en anthropologie, Université de Montréal, 2007.
- BROCHU Johanne.** *La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme.* Thèse de grade de PhD en Aménagement . Université de Montréal.2011.
- CHARBONNEAU Nathalie.** *Le recours à des environnements numériques pour la diffusion de connaissances relatives au patrimoine bâti: une exploration du potentiel de la modélisation de systèmes typologiques,* Thèse du grade de PhD. Université de Montréal.2008.
- DEKOUMI. Djamel.** *Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien : cas de Constantine.* Thèse de doctorat. Université Mentouri de Constantine. 2007.
- DELAYER, Maxime.** *Des sites historiques inscrits par l'UNESCO et leurs politiques patrimoniales ; L'exemple de Porto, de Lyon et de Vérone.* Thèse doctorat en Géographie et

Aménagement. Université Jean Moulin Lyon 3. 2007.

DOUMIT Laudy- Maroun. *La valorisation du patrimoine endokarstique libanais.* Thèse de Doctorat de Géographie ; Option « Aménagement Touristique et Culturel ». Université Saint-Joseph et Université de Savoie. 2007.

EI-KHOURY Nada. *Proposition et simulation de modèles numériques de compréhension d'un patrimoine: le théâtre romain de Byblos au Liban.* Thèse du grade de Philosophie Doctor (ph. D.) en aménagement. Université de Montréal. 2008.

HAFSI Fatma Zohra. *Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire. Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras.* Thèse de magister. Université Mentouri Constantine. 2012.

HUYNH Thi Bao Chau. *Patrimoine architectural, urbain, aménagement et tourisme : la ville de Hôï An-Viet Nam.* Thèse de doctorat en géographie et aménagement. Université Toulouse. 2011.

JULIE ALARY LAVALLÉE. *État du patrimoine archéologique inca péruvien: étude du sanctuaire de Pachacamac, du parc archéologique de Sacsayhuaman (PAS) et du sanctuaire historique de Machu Picchu (SHMP).* Mémoire de la maîtrise en études des arts. Université du Québec à Montréal. 2008.

KASMI Djamila. *Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne.* Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Lumière Lyon 2. 2008.

LOPEZ Annabelle. *Projet de rénovation urbaine des quartiers de Fener et Balat a Istanbul : Instrumentalisation du patrimoine en vue de reconfigurer la péninsule historique.* Mémoire du stage EIVD à l'Observatoire Urbain d'Istanbul (IFEA). Université Paris-est. 2010.

MACHICOT Elodie. *La valorisation touristique du patrimoine en espace rural : L'exemple des vallées de l'Arize et de la Lèze.* Mémoire Master deuxième année en tourisme et développement. Université de Toulouse II – Le Mirail. 2010.

MARTINEAU MARIE-NATHALIE. *L'histoire et la mémoire en suspens. Le patrimoine des villes postindustrielles et le cas du Silo no 5 de Montréal.* Mémoire d'exigence partielle de la maîtrise en sociologie. Université du Québec à Montréal. 2010.

MAZRI-BENARIOUA Mouna. *La Culture en tant que fait urbain. Lecture sur des indicateurs de développement culturel : Cas du secteur sauvegardé de Constantine.* Thèse de magister. Université Mentouri Constantine .2007.

MESSAOUDI Karima. *Phénomène de mitage entre législation en matière d'aménagement et*

réalité d'urbanisation cas de la commune de Beni Bechir, wilaya de Skikda en Algérie. Thèse de magistère. Université Mentouri Constantine. 2003.

MESSAOUDI Karima .*L'habitat et l'habiter en territoire rural : (Exemple de La vallée du Saf-Saf –Nord-Est de 'Algérie-) inscription spatiale et mutation.* Thèse de doctorat. Université Mentouri Constantine et Université Paul Cézanne Aix-Marseille III.

NAÏT-AMAR Nadra. *Une solution a la question de la congestion de Constantine : ville nouvelle Ali Mendjeli.* .Thèse Magistère en urbanisme. Université Mentouri Constantine. 2005.

OURNAC Perrine. *Archéologie et inventaire du patrimoine national : recherches sur les systèmes d'inventaire en Europe et Méditerranée occidentale (France, Espagne, Grande-Bretagne, Tunisie). Comparaisons et perspectives.* Thèse de doctorat en Sciences de l'Antiquité. Université de Toulouse 2 - Le Mirail. 2011.

PASQUIER Justine. *Processus de patrimonialisation des sites religieux dans les espaces protégés de montagne : La Grande-Chartreuse (Préalpes françaises) et la vallée de la Qadisha-forêt des Cèdres de Dieu (Nord-Liban).* Thèse de doctorat en géographie. Université de Grenoble et l'Université Saint-Joseph. 2011.

PÉRIGOIS Samuel. *Patrimoine et construction d'urbanité dans les petites villes les stratégies identitaires de la requalification des centres-villes en Isère.* Thèse de doctorat en géographie. Université Grenoble I – Joseph FOURIER. 2006.

PRIGENT Lionel. *Valeur d'usage et valeur d'existence d'un patrimoine. Une application de la méthode d'évaluation contingente au Mont-Saint-Michel.* Thèse de doctorat en sciences économiques. Université de Bretagne Occidentale. 2001.

PUPIN Vincent. *Les approches patrimoniales au regard de la question de la prise en charge du monde.* Thèse de doctorat en sciences politiques et stratégies patrimoniales. Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech). 2008.

SAFIR Mohand Ou Said. *Le patrimoine ferroviaire du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle en Algérie : identification et valorisation.* Thèse de magister. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. 2011.

STEIN Véronique. *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public.* Thèse de doctorat en sciences économiques et sociales. Université de Genève .2003.

TAFANI Caroline. *Agriculture, territoire et développement durable analyse systémique d'une agriculture littorale sous pression touristique : l'exemple de la Balagne en Corse.* Thèse de doctorat. Université de corse-Pascal Paoli. 2010.

TCHEKEMIAN Anthony. *L'impact d'une politique publique agricole européenne sur les*

acteurs et les territoires ruraux français Etude de l'application du programme français de développement rural dans six territoires ruraux. Thèse de doctorat en géographie. Université Joseph Fourier - Grenoble I. 2008.

THIFFAULT Marie-Andrée. *Vers une nouvelle définition du patrimoine : l'intégration du développement durable dans l'évaluation patrimoniale.* Mémoire du grade de M.Sc.A en aménagement. Université de Montréal. 2011.

TRICAUD Pierre-Marie. *Conservation et transformation du patrimoine vivant ; Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs.* Thèse de doctorat d'aménagement de l'espace, urbanisme. Université Paris-est.2010.

Rapports :

CEMAT, Guide européen d'observation du patrimoine rural, 2003.

CHIVA Isac. *Une politique pour le patrimoine culturel rural,* Rapport au ministère de la Culture de la France, 1994.

Confédération nationale des foyers ruraux et associations de développement et d'animation du milieu rural (C.N.F.R). *Etude des actions autour du patrimoine rural dans le réseau des foyers ruraux.* Paris .2009.

Conseil des monuments et sites du Québec(CMSQ). Mémoire sur le projet de politique du patrimoine de la ville de Montréal. février 2005.

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (France), *Guide de la valorisation du patrimoine rural.* 2001.

Ministère de la Culture, Maroc. *Connaissances, perceptions et attitudes de la population marocaine vis-à-vis de son patrimoine.* Ed. Dar Al Manahil. 2010.

Ministère de la culture. *Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques.* Août 2007.

Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T). *Stratégie de développement du tourisme rural.* Etude préparée pour le Ministère de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme au Maroc. Madrid, Mars 2002.

PDAU, plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la commune d'El-Ancer wilaya de Jijel. Bureau d'études de recherches et d'engineering généra(BEREG) .Rapport d'orientation, 1^{ère} phase, 1^{ère} partie : analyse du site, juin1992.

Colloques, rencontres, séminaires :

BAKLOUTI Naceur. *L'architecture traditionnelle en Tunisie : l'habitat rural.* Séminaire RehabiMed « Réhabilitation et tourisme durable ». Kairouan, Tunisie du 19 au 26 juin 2006.

BENAZZOZ-BOUKHALFA K. DAHLI M. *Les enjeux de la Patrimonialisation : Entre discours et réalité.* Colloque « le patrimoine bâti et naturel au regard de la question du développement durable et du lien social : ressources, pratiques, représentations ». Université de Rouen. 2011.

BENAZZOZ-BOUKHALFA Karima. DAHLI Mohammed. *Les enjeux de la Patrimonialisation : Entre discours et réalité.* Colloque « le patrimoine bâti et naturel au regard de la question du développement durable et du lien social : ressources, pratiques, représentations ». Université de Rouen. 17-18 mars 2011.

BENCHERIFA A., AIT HAMZA M., *Mutations socio-spatiales dans les campagnes marocaines.* Colloques et séminaires de l'Université Mohamed V de Rabat, Rabat : faculté des lettres et des sciences humaines, 1994, 238 p.

BOUDEMAGH SASSI. *La prise en charge du patrimoine : question de tutelle.* Conférence Internationale sur la Médina Tlemcen, 13 et 14 mai 2008 série, Tome 35, 1-2-1979. L'homme et son milieu naturel au Maghreb. pp. 93-97.

Conseil de l'Europe. *Colloque « Patrimoine architectural du XX^e siècle, stratégies de conservation et mise en valeur ».* 11-13 décembre 1989.

DI MEO Guy. *Processus de patrimonialisation et construction des territoires.* Colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser », Poitiers-Châtellerauld : France (2007).

MAZOUZ Saïd. *Outils pour une nouvelle lecture du patrimoine.* Séminaire « La conservation du patrimoine : Didactiques et mise en pratique ». Le 4 & 5 novembre 2009. Constantine.

Revue, quotidiens, journaux...

ABDI Nourredine. *Réforme agraire et voie algérienne de développement,* in: Tiers-Monde, 1976, tome 17 n°67. pp. 663-674.

ADAIR Philippe. *Rétrospective de la réforme agraire en Algérie (1972-1982,* in: Tiers-Monde. 1983, tome 24 n°93. Le rôle de l'Etat dans le Tiers Monde (sous la direction de Moïses Ikonicoff) pp. 153-168.

BACI Lazhar. *Les réformes agraires en Algérie,* in : Jouve A.-M. (ed.), Bouderbala N. (ed.).

Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb. Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 285-291 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36). http://om.ciheam.org/article.php?ID_PDF=CI02_0488.

BENQUERGOURA Chérif. *Paysans et nouveaux villages en Algérie.* In: *Économie rurale.* N°161, 1984. pp. 37-41.

BENYOUCEF, B., *Le patrimoine à l'ère de la globalisation : enjeux, défis et perspectives,* in : *Vies de Villes,* N° 9, mai 2008, pp. 76-80.

BERGERON Robert. *Tourisme et patrimoine dans les campagnes lyonnaises / Tourism and cultural attractions in the countryside around Lyon.* In: *Revue de géographie de Lyon.* Vol. 67 n°1, 1992. pp. 19-30.

BULLETIN DE L'ISPAN. Numéro 19, 1er décembre 2010.

CAMACHO MARTINE. « *La paysannerie algérienne, l'autogestion et la révolution agraire* ». In : *Terre malgache. Tany Malagasy, volume 17,* juillet 1975, pp : 109-135.

CHABI Nadia. *Les villages socialistes, une image fabriquée pour l'espace rural,* in : *Sciences & Technologie D – N°27,* Constantine., Juin (2008), pp.53-60.

CHEDDAD Driss. *Le patrimoine rural amazigh : une mémoire, un atout touristique et une culture à sauvegarder,* in : *Revue pluridisciplinaire bimestrielle N ° 1,* Maroc, Mars-Avril 2005.

COTE Marc. *L'habitat rural en Algérie : formes et mutations,* in *Annuaire de l'Afrique du Nord,* Centre national de recherche scientifique ; Centre national de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM)(éds.), Paris, Ed. CNRS, 1988, pp.299-315, Vol.25 (1170p.)

COTE Marc. *Révolution agraire et sociétés agraires : Le cas de l'est algérien,* in *Annuaire de l'Afrique du Nord,* Centre national de recherche scientifique ; Centre national de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, Paris, Ed. CNRS, 1976, p173-184, Vol.14 (1397p.).

DE VILLERS Gauthier. *L'État et la révolution agraire en Algérie.* In: *Revue française de science politique,* 30e année, n°1, 1980. pp. 112-139.

GIGOT Mathieu. *La patrimonialisation de l'urbain. Construction politique et sociale des Territoires ; Analyser la patrimonialisation des espaces urbains,* Cahier n°1 - Février 2012.

GOULMANE Samira, *Le village Ath El Kaïd : Une richesse livrée à la dégradation.* www.elwatan.com.

GUICHAOUA André. *La recherche en sciences humaines et sociales sur l'agriculture algérienne.* In: *Tiers-Monde.* 1980, tome 21. n°83. pp. 665-682.

GUILLERMOU Yves, *Villes et campagnes en Algérie.* Autrepart (11), 1999 : p49.

HOTTIN, Christian. Publié dans : « Patrimoine culturel immatériel et recherche ethnologique », *Le patrimoine culturel. Premières expériences en France*, Paris et Arles, Maison des cultures du monde et Actes sud, 2011, p., p. 129-1591.

LE COZ J. *Dynamique de la Révolution agraire algérienne. La phase de la « bataille de la gestion »*. In: Méditerranée, Troisième série, Tome 35, 1-2-1979. L'homme et son milieu naturel au Maghreb. pp. 93-97.

MESSAOUDI Karima. « *Le cercueil du vivant* ». *Un habitat algérien aux limites de l'insupportable*, in : Cahiers de géographie du Québec, Volume 51, numéro 143, septembre 2007, p. 137-154.

MOULIAS Jean. *Pour une politique de préservation du patrimoine rural*, in Revue Paysans, n°307, janvier-février 2008.

NUANCES. *Association Internationale pour le Respect de l'Intégrité du Patrimoine Artistique*, n° 32 Automne 2003.

PELLOQUET Thierry. *De l'Inventaire des monuments et richesses artistiques de la France à l'Inventaire général du patrimoine culturel*. Colloque « Une nouvelle gouvernance pour la gestion du patrimoine architectural et paysager français : des ZPPAUP aux AVAP du Grenelle II » - Université d'Angers - Faculté de droit (Centre Jean Bodin) - 10 et 11 février 2011.

RIPAULT-MEGERAND. *Les villages socialistes en Algérie.* , in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Centre national de recherche scientifique ; Centre national de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, Paris, Ed. CNRS, 1976, pp.185-194, Vol.14 (1397p.)

VERNIERES Michel. *Patrimoine, patrimonialisation, développement local : un essai de synthèse interdisciplinaire*. In : **Patrimoine et développement. Etudes pluridisciplinaires**, sous la direction de Michel VERNIERES, Ed. Karthala, Paris, novembre 2011, 174 p.

Chartes et conventions :

Conseil de l'Europe .Charte paneuropéenne CEMAT du patrimoine rural : pour un développement territorial durable « Le patrimoine rural facteur de cohésion territoriale ». Moscou, Fédération de Russie .2010.

Conseil de l'Europe. *Convention sur la valeur du patrimoine culturel pour la société*. 2005.

Conseil de l'Europe. *Charte Européenne du Patrimoine Architectural*.1975.

ICOMOS. *Charte de Washington, charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques*. 1987.

ICOMOS. *Charte du patrimoine bâti vernaculaire*. 1999.

ICOMOS. *Charte international sur la Sauvegarde des villes historiques*. 1985.

ICOMOS. *Charte internationale du tourisme culturel ; La Gestion du Tourisme aux Sites et de Patrimoine Significatif.* 1999.

ICOMOS. *Charte internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique,* 1990.

ICOMOS. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites.* 1964.

UNESCO. *Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique.*1969.

UNESCO. *Convention pour la protection du Patrimoine mondial Culturel et Naturel.* 1972.

UNESCO. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.* 2003.

Textes juridiques :

Constitution algérienne de 1976.

Décret exécutif n° 09-405 du 12 Dhou El Hidja 1430 correspondant au 29 novembre 2009 portant création et délimitation du secteur sauvegardé du village d'Aït El Kaïd.

Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

Ordonnance n° 67/281 du 20 décembre 1967 relatif aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

Sites internet :

GHARBI, Mohamed-Lazhar, « Le patrimoine colonial au Maghreb », extrait de <http://www.hermes.jussieu.fr/rephisto.php?id=1>.

<http://de-la-maison-au-jardin.over-blog.com/categorie-11988450.html>.

<http://djelfa.info/vb/showthread.php?t=562184>.

http://www.vitamedz.com/menaces-sur-ait-el-kaid/Articles_15688_97179_0_1.html.

http://www.vrm.ca/documents/Recueil_capsules_monde_VRM.pdf.

NOURISSIER, Gilles. Un patrimoine courant au cœur du projet urbain.

http://www.constructif.fr/bibliotheque/2006-2/un-patrimoine-courant-au-c%C5%93ur-du-projet-urbain.html?item_id=2682.

Liste des figures :

| | |
|---|-----|
| Figure. n° 1 : Les différentes extensions de la notion du patrimoine. | 24 |
| Figure. n° 2 : Système de valeurs du patrimoine. | 50 |
| Figure. n° 3 : Conditions d'une valorisation réussie du patrimoine rural. | 98 |
| Figure. n° 4 : Schématisation du concept de développement durable | 101 |
| Figure. n° 5 : Schéma de représentation de la relation entre le développement durable et le patrimoine. | 102 |
| Figure. n° 6: Organigramme des structures d'application de la révolution agraire..... | 154 |
| Figure. n° 7:Tentatives de quadrillage de l'espace rural : localisation des villages socialistes..... | 175 |
| Figure. n° 8 : Village socialiste greffé d'Azzaba Lotfi, Constantine. | 164 |
| Figure. n° 9: Localisation et limites de la wilaya de Jijel en Algérie. | 170 |
| Figure. n° 10: Exemples des potentialités naturelles et culturelles de la wilaya de Jijel. | 171 |
| Figure. n° 11: Situation géographique, limites administratives et patrimoine culturel et naturel de la commune d'El-Ancer. | 173 |
| Figure. n° 12: Vue aérienne et localisation du village socialiste de Belghimouz. | 174 |
| Figure. n° 13: Localisation, limites et organisation du village socialiste de Belghimouz. | 175 |
| Figure. n° 14: Sites préhistoriques, vestiges et peuplements du Maghreb central. | 176 |
| Figure. n° 15: El-Ancer, pendant la période coloniale. | 177 |
| Figure. n° 16: Commune mixte d'El-Milia. | 178 |
| Figure. n° 17: Vallée de Belghimouz en 1960..... | 180 |
| Figure. n° 18: Vallée de Belghimouz avant la création du village socialiste. | 181 |
| Figure. n° 19: Organisation spatiale de l'habitat rural traditionnel (mechta : <i>Beni Meslem</i>). | 183 |
| Figure. n° 20: Plan et coupe longitudinale de la maison traditionnelle rurale..... | 186 |
| Figure. n° 21: Couverture et le détail de la mise en œuvre de la tuile. | 191 |
| Figure. n° 22: Conception du village socialiste Belghimouz. | 194 |
| Figure. n° 23: Organisation des habitations au niveau du village socialiste de Belghimouz. | 198 |
| Figure. n° 24: Exemple d'équipements au niveau de village socialiste de Belghimouz. | 200 |
| Figure. n° 25: Centre urbain et espace public du village socialiste de Belghimouz. | 201 |
| Figure. n° 26: Organisation spatiale du village socialiste de Belghimouz (zoning)..... | 204 |
| Figure. n° 27: Habitations au niveau du village socialiste de Belghimouz. | 208 |
| Figure. n° 28: Maison, à l'état initial, du village socialiste de Belghimouz, différents plans et relevé photographique. | 209 |
| Figure. n° 29: Maison du village socialiste de Belghimouz (type01), volumétrie du rez-de-chaussée et espaces intérieurs | 210 |

| | |
|---|-----|
| Figure. n° 30: Maison du village socialiste de Belghimouz (type02), volumétrie du rez-de-chaussée et espaces intérieurs | 211 |
| Figure. n° 31: Belghimouz de 1975 à 1976, pendant la construction du village socialiste..... | 217 |
| Figure. n° 32: Localisation de la maison étudiée au niveau du village de Belghimouz | 221 |
| Figure. n° 33: Plan minute et les premiers croquis dessinés sur le lieu. | 222 |
| Figure. n° 34: Façade, coupe et plan terrasse de la maison étudiée. | 222 |
| Figure. n° 35: Plan de la maison étudiée..... | 223 |
| Figure. n° 36 : 3D, Morphologie extérieure de la maison étudiée. | 223 |
| Figure. n° 37: 3D, Morphologie intérieure de la maison étudiée..... | 224 |
| Figure. n° 38: Relevé photographique de la maison étudiée. | 225 |
| Figure. n° 39: Différents types des murs dans la maison socialiste | 226 |
| Figure. n° 40: Structures horizontales au niveau de la maison socialiste. | 227 |
| Figure. n° 41: Modifications et rajouts effectués au niveau de la maison. | 229 |
| Figure. n° 42: Dégradations externes au niveau de la maison. | 231 |
| Figure. n° 43: Dégradation et pathologies au niveau de la chambre 01 et 02. | 233 |
| Figure. n° 44: Dégradation et pathologies au niveau de la chambre 03..... | 234 |
| Figure. n° 45: Dégradation et pathologies au niveau du séjour et de la cuisine. | 235 |
| Figure. n° 46: Dégradation et pathologies au niveau des sanitaires et des espaces de circulation..... | 236 |
| Figure. n° 47: Dégradation et pathologies au niveau de la cour et de garage..... | 237 |
| Figure. n° 48: Les facteurs nécessaires pour une politique de sensibilisation. | 261 |

Liste des photos :

| | |
|---|-----|
| Photo. n° 1 : Théâtre romain, à Fiesole (Italie), après sa restauration. | 36 |
| Photo. n° 2 : Patrimoine architectural dans la vieille ville de Sanaa (Yémen). | 38 |
| Photo. n° 3 : Renouvellement urbain des grands Moulins de Pantin. | 56 |
| Photo. n° 4 : Ville de Berne, patrimoine urbain inscrit au patrimoine mondial (1983). | 57 |
| Photo. n° 5 : La vallée de Göreme, en Cappadoce(Turquie). | 58 |
| Photo. n° 6 : Patrimoine récent, l'unité d'habitation de Marseille classée monument historique en France. | 6 |
| Photo. n° 7 : Maisons troglodytiques à Matmata, Tunisie. | 84 |
| Photo. n° 8 : Village rural traditionnel Chaoui | 135 |
| Photo. n° 9 : Maisons rurales traditionnelles kabyle en état de dégradation avancée. | 136 |
| Photo. n° 10 : Village socialiste agricole de Boubernas à Sidi Bel Abbes. | 137 |
| Photo. n° 11: Village Ath El Kaïd, classé patrimoine rural mineur. | 141 |
| Photo. n° 12 : MEDEGHRI Ahmed, le ministre de l'intérieur (1962-1974). | 179 |

| | |
|---|-----|
| Photo. n° 13: Maisons traditionnelles rurales de la région..... | 184 |
| Photo. n° 14: Intérieur de la maison rurale traditionnelle de la région. | 185 |
| Photo. n° 15: Matériaux traditionnels utilisés au niveau de la maison rurale traditionnelle. | 188 |
| Photo. n° 16: Belghimouz, vues d'ensemble du village socialiste..... | 196 |
| Photo. n° 17: Différents parcours au niveau du village socialiste de Belghimouz. | 202 |
| Photo. n° 18: Architecture symbolique; monument des trois révolutions : agraire, culturelle et industrielle..... | 203 |
| Photo. n° 19: Introduction des éléments de la modernité dans d'organisation architecturale et urbanistique | 206 |
| Photo. n°20: Façade urbaine du village, vue à partir d'El-Djamaa..... | 207 |
| Photo. n° 21: Photos intérieures de la maison du village socialiste de Belghimouz. | 213 |
| Photo. n° 22 : Cour d'une maison du village socialiste de Belghimouz. | 214 |
| Photo. n° 23: Village socialiste de Belghimouz en 1976. | 218 |
| Photo. n° 24: Vue sur le village socialiste de Belghimouz (2013)..... | 219 |
| Photo. n° 25: Belghimouz en 2012-2013, état des lieux du village socialiste..... | 220 |
| Photo. n° 26: Différents types de revêtements et les éléments décoratifs. | 228 |
| Photo. n° 27: Le président Boumediene et président de la Lybie Mouammar Kadhafi dans un voyage de chasse au village socialiste de Belghimouz..... | 251 |
| Photo. n° 28: Le chardonneret d'oued El-kebir à Belghimouz. | 257 |
| Photo. n° 29: Les extensions naturelles du village socialiste de Belghimouz. | 258 |

Liste des tableaux :

| | |
|--|-----|
| Tableau. n° 1: Glissement sémantique de la notion du patrimoine. | 45 |
| Tableau. n° 2: Institutions de la révolution agraire. | 153 |
| Tableau. n° 3: L'inscription, la réalisation et l'évolution des villages socialistes entre 1972 et 1981. ... | 166 |
| Tableau. n° 4 : Equipements existants au niveau de village socialiste de Belghimouz..... | 199 |

Annexes :

Annexe I : La conservation du patrimoine

I.1. Conservation : Concepts et définitions

I.1.1. Qu'est-ce que la conservation ?

La conservation a pour effet de fortifier la solidarité de la nation avec son passé. C'est une « *Action de maintenir intact ou dans le même état* »²¹⁶. Dans le domaine du patrimoine, ce terme est utilisé dans deux sens différents. D'une part, il désigne « *certaines instances administratives chargées de la conservation et de la protection du patrimoine, dans un sens global* ». Et d'autre part, il désigne « *l'utilisation des techniques et procédés matériels, servant à maintenir les édifices dans leur intégrité, les progrès de la science moderne ont été largement exploités à cet effet* » telle que définie par le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement²¹⁷. Ainsi, conserver signifie avant tout, Selon L. BENEVOLO(1983)²¹⁸, protéger ou reconstruire un rapport stable entre population et cadre physique qui est sa caractéristique primaire. Enfin, la conservation intégrée, idée novatrice du Conseil de l'Europe, peut être définie comme suit : « *une approche systématique (holistique) qui traite des éléments et des valeurs, mais aussi des systèmes dynamiques dans le temps et de leur impact sur le patrimoine* »²¹⁹.

I.1.2. Préservation :

Synonyme de sauvegarde, la préservation est définie comme une « *action globale consistant à assurer la protection du patrimoine architectural et naturel contre l'action destructrice des hommes, par une législation appropriée, et sa conservation dans le temps à l'aide de techniques d'entretien, de consolidation et de restauration pouvant, elles aussi, ressortir à une codification légale* »²²⁰. C'est une opération qui comprend et se limite à la protection, à l'entretien et à la stabilisation de la substance existante ; la forme, les matériaux et l'intégrité d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, tout en en protégeant la valeur

²¹⁶ MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

²¹⁷ MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

²¹⁸ BENEVOLO L., *Histoire de l'architecture moderne*. Ed. Dunod, France. 1983. In : DEKOUMI(2007) . Op. cit.

²¹⁹ Charles Moumouni, Cyril Simard, *Journalisme et patrimoine mondial*, presse de l'université Laval 2007, p39. In : HAFSI F-Z. *Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire. Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras*. Thèse de magister. Université Mentouri Constantine. 2012.

²²⁰ MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

patrimoniale. La préservation s'impose lorsque les valeurs patrimoniales liées aux matériaux physiques dominant ou dans le cas où le manque de données nous contraint à une conservation.

I.1.3. Sauvegarde :

Par définition, selon l'UNESCO et précisément la recommandation de Varsovie-Nairobi(1976), sauvegarde consiste en l'« *identification, protection, conservation, réhabilitation, entretien et revalorisation de l'ensemble historique ou traditionnels et de leur environnement* »²²¹. Elle est d'un usage récent dans le domaine de patrimoine bâti, la notion de sauvegarde, plus large que la notion « *protection/conservation* ». Aussi, elle est intimement liée aux « *concepts d'ensemble et à leur intégration dans la vie contemporaine* »²²². La sauvegarde ne fixe pas seulement l'état existant, mais crée aussi une certaine animation sociale à l'intérieur du site, tout en lui conservant ses valeurs culturelles et symboliques.

I.2. Différentes interventions et opérations sur le patrimoine :

Les opérations qui visent à intervenir sur un patrimoine donné, rural ou autre, sont bien souvent sources de polémique. Alors, pour éviter de se retrouver dans cette situation, il nous est nécessaire de procéder à la définition du langage technique inhérent à notre sujet d'étude. Le Décret N° : N° 89 / 684 du 06 novembre 1989 a fixé l'ancrage juridique et les conditions d'interventions sur le tissu urbain existant. Dans son article 02, les opérations d'interventions sur le tissu urbain existant, sont définies comme étant l'ensemble des actions ; de rénovation, de restructuration, de réhabilitation et de restauration²²³.

I.2.1. Restauration :

Le terme « Restauration » est d'origine latine, « Restauratio » qui désigne : renouvellement, réfection...Selon le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, la restauration «*désigne un rapport admiratif ou fasciné au passé, qui vise la conservation d'un ou d'une série de bâtiments et implique une action de reconstruction à l'identique. Avec la montée des pratiques de mise en valeur à des fins, notamment, ludiques et touristiques, la restauration s'insère dans des espaces urbains appréhendés comme décor. (...) La restauration est ainsi*

²²¹ MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

²²² MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

²²³ DEKOUMI(2007). Op. cit.

devenue, à la faveur de la montée en puissance du souci patrimonial, un instrument majeur de l'aménagement urbain»²²⁴.

Selon BRANDI(1963), « Restaurer consiste à rétablir la lecture d'une œuvre tant du point de vue historique que du point de vue esthétique afin de la transmettre aux générations futures »²²⁵. Pratiquement, c'est l'extrême de la conservation. On la définit généralement comme une opération directe et volontaire sur l'objet patrimonial, dont les qualités et les valeurs justifient, pour remédier à ses défauts d'aspect ou de présentation et parfaire sa lecture, sa perception. Il s'agit de prolonger la vie d'une chose qui risque de mourir dans le but de sauvegarder l'œuvre et transmettre au futur la jouissance qu'elle procure.

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, on peut définir la restauration comme une « opération qui consistant à rendre, au moyen de techniques appropriées, leur intégrité à toutes les parties l'ayant perdue, d'une œuvre d'art et en particulier, d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices »²²⁶. Enfin, la « restauration immobilière » est une opération permettant la mise en valeur d'immeuble ou de groupes d'immeubles présentant un intérêt architectural ou historique, sans préjudice des dispositions contenues dans l'ordonnance N° 67/281 du 20 décembre 1967²²⁷.

I.2.2. Rénovation :

La rénovation peut être considérée comme l'opposé de la restauration. La rénovation « alias démolition-reconstruction se fait presque toujours au détriment des populations en place et il en résulte d'importants changements de statuts fonctionnel et social de l'espace. »²²⁸. L'action de rénovation s'accompagne de celle de la « restauration » qui elle, met l'accent sur la sauvegarde, la restitution et la mise en valeur d'ensembles et d'éléments ponctuels de grand intérêt urbanistique.

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, la définit comme une opération d'ensemble qui concerne la totalité, ou l'essentiel, du bâti d'un secteur. Elle peut être motivée

²²⁴ LEVY, J, LUSSAULT M (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Ed. Belin, Paris, 2003, p. 788. In : LOPEZ (2010). Op. Cit., p6.

²²⁵ CESARE BRANDI, *Teoria del Restauro*, Edizioni di storia e letteratura, Roma, 1963. - p 34.

²²⁶ MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit. p.369.

²²⁷ Décret N° 89 / 684 op.cit.

²²⁸ LEVY.LUSSAULT (2003). Op. Cit., p. 788. In: LOPEZ (2010). Op. Cit.,

- par la mauvaise qualité des bâtiments.
- par leur inadaptation.
- par leur insuffisante occupation au sol, ou par leur inadaptation à la circulation automobile.

La rénovation peut s'étendre à deux échelles²²⁹ :

- **Echelle d'un bâtiment** : A échelle d'un bâtiment, sous-entend généralement une petite intervention de réparation ou de « remise à neuf ». un coup de peinture suffit à rénover une pièce ;
- **Echelle urbaine** : Concerne les ilots urbains voués à la destruction avant la reconstruction. La rénovation urbaine « *fait du passé table rase pour édifier selon les normes en vigueur* »²³⁰ .

I.2.3. Réhabilitation :

Entre les deux, restauration et rénovation, se trouve la réhabilitation. Elle est certainement le terme générique qui rassemble tous les autres. Elle consiste, Selon le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (2003), en une « *opération de rétablissement d'un édifice ou d'un ensemble d'immeubles dans ses capacités à abriter des activités et des habitants. Les principales caractéristiques héritées de l'objet traité sont alors préservées et insérées dans un nouveau fonctionnement mieux adapté au présent* »²³¹. Ainsi, la réhabilitation est un « *ensemble de travaux visant à transformer un local, un immeuble ou un quartier en lui rendant des caractéristiques qui les rendent propres au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes de confort et d'habitabilité, tout en assurant de façon durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments* »²³².

Cette opération est considérée comme « *synonyme de l'amélioration de l'habitat* », mais en réalité c'est « *une opération plus poussée* » :

- Elle peut en fait comporter la restructuration interne d'un logement,

²²⁹ HEINTZ M, JOUBERT O. *Habitat et patrimoine rural ; connaître et restaurer*. Ed. Parc naturel régional du Luberon(CNRL) / Edisud. 2002.p122.

²³⁰ LEVY.LUSSAULT (2003). Op. Cit., p. 788. In: LOPEZ (2010). Op. Cit.,

²³¹ LEVY.LUSSAULT (2003). Op. Cit., p. 788. In: LOPEZ (2010). Op. Cit.,

²³² MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

- Voir même la division d'un immeuble en appartements pour l'adapter à des exigences de taille : l'installation d'un ascenseur, la réfection des toitures, le ravalement et la consolidation des façades...etc.

Elle s'oppose à la restauration qui implique un retour à l'état initial, au moins des façades et toitures. Elle suppose un respect du caractère architectural du bâtiment. Donc, on parle de réhabilitation pour toute intervention sur le bâti sans destruction mais plutôt amélioration et renforcement d'un bâti dégradé sans reproduire à l'identique l'état passé ; « *Mis à part le fait qu'il implique souvent un changement de destination de l'édifice (une modification de son usage initial), une réhabilitation peut contenir les caractéristiques d'une restauration ou d'une rénovation* »²³³.

I.2.4. Restructuration :

Relativement à les autres opérations, c'est la plus large. Elle consiste à une intervention sur les voiries et réseaux divers et l'implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'îlots, et une modification des caractéristiques du quartier, notamment, par des transferts d'activité de bute nature, et la désaffectation des bâtiments en vue d'autre utilisation.²³⁴

En conclusion, et d'après ces différentes définitions, il est clair que dans la pratique rarement où on a recours à un seul type d'intervention. Les problèmes et les conditions du terrain sont si imbriqués qu'on fait appel à deux ou plusieurs interventions au même temps. L'ensemble de ces interventions doit toujours être conçu en cherchant à associer les citoyens comme partie prenante dans un cadre de concertation sur des projets concrets. L'intervention sur les tissus existants n'est pas seulement un objectif d'amélioration physique, c'est aussi l'occasion d'une meilleure appropriation de leur propre habitat et de leur espace de vie par les habitants eux-mêmes.

²³³ HEINTZ. JOUBERT (2002). Op.cit. p 122.

²³⁴ Circulaire interministérielle n° 7 promulguée en 1981, ayant pour objectif : “ instructions relatives aux modalités d'élaboration et d'appropriation des études d'interventions sur le tissu urbain, dan le cadre de la revalorisation de la vieille ville ”.

Annexe II : Patrimonialisation : Définition et étapes

II.1. Patrimonialisation :

Par définition, le verbe « patrimonialiser » est « *rendre quelque chose patrimonial, lui donner une valeur économique* »²³⁵. La patrimonialisation est le processus socioculturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien ou une pratique se transforment en objet du patrimoine, naturel ou culturel, digne de conservation et de restauration. en d'autres termes, c'est l'enjeu majeur pour tout héritage de passé pour atteindre le rang qui leur est digne « rang du patrimoine ». Aujourd'hui, la patrimonialisation se généralise à travers le monde, dépassant toutes les frontières : physiques et temporelles²³⁶ avec un nombre toujours en croissance, d'objets et des biens, est « érigé » au titre de patrimoine, ceci à la fois par les instances officielles et par les divers groupes de la société²³⁷. Un objet ou un bien patrimonial quelque soit culturel ou naturel, possédant une valeur patrimoniale, d'intérêt local ou national, sont répertoriés, évalués et ensuite classés ; ce processus, « *d'attachement, de reconnaissance d'un élément comme identitaire pour un titulaire, individu ou groupe* »²³⁸, est communément appelé « patrimonialisation ». À partir de cette reconnaissance, ces ensembles deviennent propriétés du pays (et/ou de l'humanité tous entière dans le cas des patrimoines mondiaux) suscitant la fierté nationale et demandent une protection à laquelle doivent participer tout le pays entier.

La patrimonialisation est le reflet des divers contextes culturels et des époques dans lesquelles elle s'inscrit où le patrimoine résulte d'un processus de construction sociale, politique et économique qui, à nos yeux, met en avant si on a affaire à un objet patrimonial ou non ; le patrimoine est « *le fruit d'une construction à la fois sociale, politique et économique : le capital patrimonial d'une collectivité n'a d'existence qu'au travers de projets et d'investissements visant à le mettre en valeur et en scène. Le patrimoine n'existe qu'à travers un processus de patrimonialisation* »²³⁹. Donc, la patrimonialisation est un acte inscrit dans le temps, à un moment donné du fait d'une multitude de paramètres. C'est pourquoi le patrimoine est avant tout d'ordre culturel. C'est la cause pour laquelle il ne faut pas négliger la réflexion autour de cette valeur qui pourrait être temporaire.

²³⁵ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patrimonialiser/58702>.

²³⁶ GIGOT (2012). Op. cit.

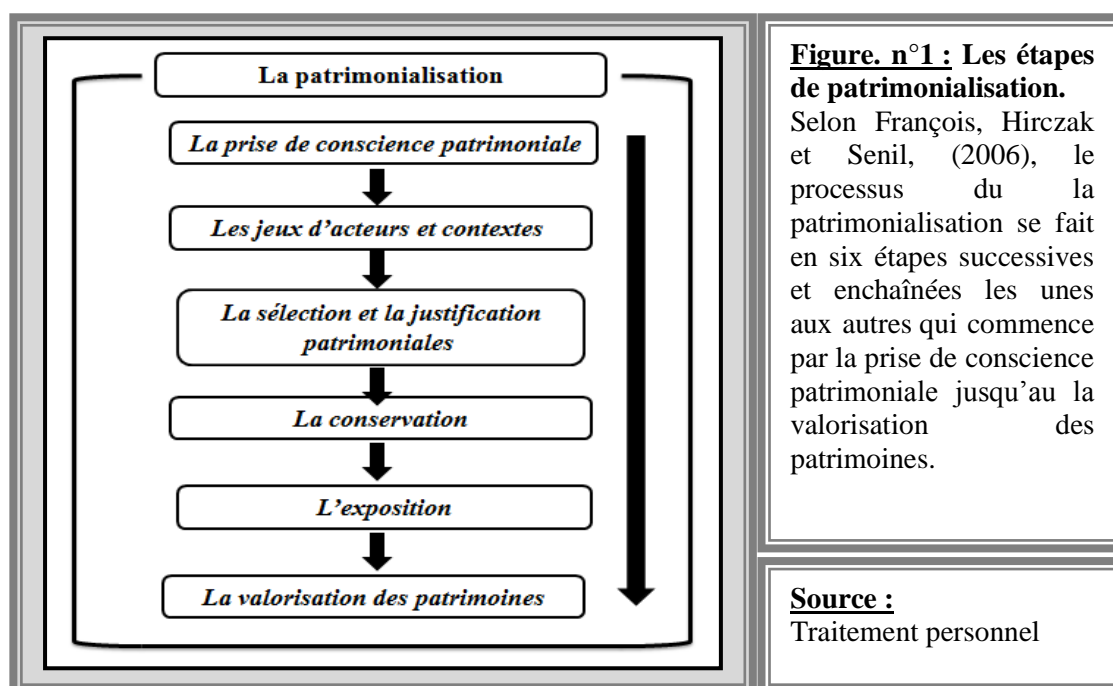
²³⁷ STEIN(2003). Op. cit.

²³⁸ PUPIN(2011). Op. cit.,

²³⁹ Guérin, 2001. In : BITAM A. *Le centre de Constantine entre bazadisation et patrimonialisation. La gentrification, une solution ?*Thèse de magister. Université MENTOURI Constantine .2012.

II.2. Processus de patrimonialisation :

Un processus de patrimonialisation peut être défini comme le passage d'un patrimoine en puissance à un patrimoine reconnu en tant que bien collectif, caractérisé tout à la fois par ses dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles. Ces différentes dimensions, d'importances relatives variables selon les types considérés de patrimoine reconnu, confèrent à ce patrimoine une valeur qui justifie, pour la collectivité considérée, sa conservation pour transmission aux générations futures. Il s'agit bien d'un processus de reconnaissance de cet ensemble de biens en tant que bien collectif²⁴⁰. François, Hirczak et Senil, (2006),... et autres auteurs décrivent la patrimonialisation comme « *l'ensemble du processus qui transite par différentes étapes* »²⁴¹. Ce processus se fait en six étapes successives (Figure. n°1) et enchaînées les unes aux autres : « *Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection et de sa justification, de sa conservation et de son exposition. Chacun de ces moments suppose l'intervention volontariste d'actants et d'acteurs* »²⁴².



²⁴⁰ Michel Vernières. *Patrimoine, patrimonialisation, développement local : un essai de synthèse interdisciplinaire*. In : **Patrimoine et développement. Etudes pluridisciplinaires**, sous la direction de Michel VERNIERES, Editions Karthala, Collection Gemdev, Paris, novembre 2011, 174 p.

²⁴¹ DOUMIT(2007). Op.cit.

²⁴² François, Hirczak et Senil. Op ,cit .In : Guy Di Méo. Op.cit.

II.2.1. Etape 01 : La prise de conscience patrimoniale :

La création patrimoniale se dessine, s'accélère et se diversifie principalement dans le cours ou à l'issue de périodes de crises sociales intenses (d'ordres politique, idéologique, religieux, économique ou environnemental). En effet, la notion classique et monumentale du patrimoine a émergé, dans les sociétés occidentales, à la suite des révolutions... et autre traumatisme collectif : la Deuxième Guerre mondiale avec ses destructions massives. Dans ces conditions, l'élan patrimonial semble constituer un indicateur du changement social qu'il accompagne²⁴³.

Sans aucun doute, le fait de protéger et conserver, de donner de la valeur à des objets fait partie de passé, comme l'explique Alain Bourdin(1984)²⁴⁴, est moderne. Le culte et l'engouement pour le patrimoine aujourd'hui découle d'une crise de la Modernité : « *Les idéologies du progrès nous ont menés, elles vacillent. Le monde se désenchanté, se sécularise (...), aucune valeur ne s'impose comme assurément supérieure aux autres, la rationalité domine* »²⁴⁵. Dans tous ces cas, la prise de conscience patrimoniale est aussi celle d'une page tournée et de la nécessité de s'engager, collectivement, dans une nouvelle aventure territoriale : politique, économique ou culturelle.

II.2.2. Etape 02 : Jeux d'acteurs et des contextes :

La patrimonialisation, qui fait référence à une création ou une production de patrimoine²⁴⁶, a une forte valeur sociale et culturelle : aucun élément n'a, a priori, le statut de patrimoine, il devient patrimoine si certains groupes de population le sélectionnent sur la base d'un ensemble de valeurs qu'ils estiment fondamentales et sur lesquelles ils doivent, dans une certaine mesure, s'entendre. A ce moment là, la valeur patrimoniale d'un objet prend forme, prend corps, et existe. La valeur patrimoniale d'un objet n'a pas le même sens selon le contexte culturel et les spécificités environnementales. De ce fait, la patrimonialisation est par conséquent étroitement liée aux divers contextes et époques dans lesquelles elle s'inscrit.

²⁴³ Guy Di Méo. Op.cit

²⁴⁴ BOURDIN (1984). Op.cit.

²⁴⁵ BOURDIN (1984). Op.cit. p.23. In : ww2.dijon.inra.fr/cesaer/fichiers/pagesperso/sencebe/Patri.pdf

²⁴⁶ STEIN, 2003, Op.cit.

Ainsi, la patrimonialisation est portée par de nombreux acteurs tels que les collectivités territoriales, les associations ou les décideurs politiques²⁴⁷. La force de conviction des acteurs est essentielle, car c'est elle qui permet d'édifier ces objets, plutôt que d'autres, en tant que patrimoine. Il n'existe pas de processus de patrimonialisation sans acteurs collectifs (actants) ou individuels : comme exprime R. NEYRET(1992), « nous sommes tous dépositaires de cet héritage à transmettre aux générations futures. A nous de trouver les moyens adaptés à notre époque qui nous permettront de continuer à le faire servir et à le faire aimer ».

Au total, le processus patrimonial actif résulte de l'interaction dynamique et dialectique d'acteurs et de contextes (sociaux, culturels et territoriaux)... Même si dans de nombreux cas, des acteurs, y compris isolés (intellectuels, experts, enseignants, universitaires et chercheurs, etc.), peuvent jouer un rôle déterminant de précurseurs, d'initiateurs partiels de la patrimonialisation et de ses bifurcations thématiques.

II.2.3. Etape 03 : La sélection et la justification patrimoniales :

Aujourd'hui, l'élargissement du champ patrimonial est évident. Cependant, la question, de savoir pourquoi l'on protège le patrimoine, n'est posée. Quelles sont les raisons et justifications des divers acteurs concernés par la sauvegarde du patrimoine ? La patrimonialisation a comme troisième stade la sélection qui dépend, intimement, le jeu des acteurs variés. On sait qu'il n'y a pas de patrimoine sans sélection des objets qui forment l'héritage des groupes sociaux : « la patrimonialisation s'opère par la sélection, selon divers processus, d'objets qui deviendront aux yeux de la loi, de groupes particuliers ou d'une opinion publique des objets patrimoniaux, c'est-à-dire porteurs de tout ou partie des valeurs qui sont attachées à l'idée de patrimoine »²⁴⁸.

La sélection peut, ainsi, être considérée comme la matérialisation de certaines représentations sociales, représentations qui imposent des catégories d'objets au détriment d'autres. Elle intervient, essentiellement, au à deux niveaux :

- celui des grands choix thématiques (les grands édifices) ;
- celui des objets plus précis qui vont devenir des signes patrimoniaux reconnus, protégés, éventuellement valorisés.

²⁴⁷ FRANCOIS & al.(2005) Op.cit. In : DOUMIT(2007). Op.cit.

²⁴⁸ BOURDIN A. *Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain ?* in : Les annales de la recherche urbaine, n°72, p. 7-15 : p. 8. In : STEIN, 2003, Op.cit.

Cette sélection renvoie forcément à des choix spécifiques de la société. Elle reflète sa culture dominante et son idéologie qui impose ses choix, et montre les intérêts sociaux des acteurs, ceux qui s'affirment en tant que leaders sur la scène patrimoniale. La valorisation de certains aspects culturels au détriment d'autres. Il s'agit, par conséquent, de choix d'éléments à protéger et/ou à faire disparaître, les valeurs sélectionnées permettant de justifier les actions entreprises : conservation/exposition/valorisation ou au contraire destructions.

La sélection s'accompagne d'une « justification » où l'objet est justifié selon telle ou telle argumentation qui correspond le mieux à son type (naturel, historique ou bâti...). Il s'agit, non seulement, de repérer et d'identifier le bien, mais surtout de pouvoir produire « un discours » narratif autour de l'objet choisi. Ce dernier raconte une histoire et cherche souvent à justifier une cause, à rappeler une mémoire, à valoriser une séquence passée de la vie sociale dans le but de modifier son statut. En d'autres termes, justifier veut dire privilégier, charger de sens, de valeur et d'affectivité un objet ou un lieu.

Ce discours participe activement à la construction sociale dans toutes ses dimensions : culturelle et idéologique, politique, économique, territoriale. Il se prête également à merveille à d'innombrables manipulations. C'est un vecteur important que véhiculent les acteurs de ce patrimoine et la société toute entière : « *la désignation d'un bien comme élément du patrimoine, expression d'une sensibilité à l'égard d'un héritage, dépend d'abord de l'échelle de valeur que lui confèrent de multiples partenaires, en vertu d'un consensus social et intellectuel* »²⁴⁹.

II.2.4. Etapes 04.05.06 : La conservation, l'exposition, la valorisation des patrimoines

La protection du patrimoine est plus qu'un simple classement des patrimoines dans un inventaire. Elle est le plus souvent le reflet d'une « sensibilité » culturelle exprimée par une politique de protection soumise à des législations adaptées aux conditions du pays, à une vision historique et à une typologie des biens à classer pour aboutir à une analyse économique des effets du classement. Pour pouvoir maintenir et transmettre le sens et la valeur du bien, il est nécessaire avant tout de le conserver. Dans cette étape apparaît alors, bien qu'implicitement, l'idée de vouloir transmettre le bien aux générations futures.

²⁴⁹ TOULIER B. *Architecture et patrimoine du 20e siècle en France*. Ed. Patrimoine, Paris, 1999, p. 58. In : STEIN, 2003, Op.cit.

La conservation est sans doute le fondement de toute action patrimoniale. Il convient absolument que tout patrimoine laisse une trace, qu'il soit transmis et transmissible, qu'il trouve place dans une dynamique dirigée du passé vers le futur. Cependant, rien n'est dit sur la nature même de cette conservation. Doit-on conserver le patrimoine en l'état : quel état ? A-t-il seulement un état initial repérable, identifiable ? Faut-il transmettre un patrimoine inerte, sans vie, ou un patrimoine actif, utilisé par la société actuelle et utilisable, transformable par et pour les sociétés futures ?

Cette question de la conservation est sans fin. Pour y répondre tout de même, on admettra que plusieurs solutions sont envisageables : du respect absolu d'un élément patrimonial à sa réinterprétation par les sociétés successives, dans le respect de son esprit, globalement de ses formes, mais pas forcément de ses fonctions. On retiendra aussi, sans doute avec plus de réserve sinon de précaution, l'idée d'une réinterprétation artistique, architecturale ou urbanistique d'un héritage, par exemple, de l'architecture postmoderne et de certaines formes d'art contemporain.

La mise en « exposition » ou en « scène » de l'objet patrimonial est le mode le plus courant pour le transmettre au plus large public possible. Cette étape est essentielle pour la valorisation touristique et sous-entend l'exploitation économique du bien. C'est à ce niveau que le patrimoine joue un rôle dans l'économie du pays et apporte une valeur supplémentaire. L'exposition de tout patrimoine paraît inéluctable. À quoi bon servirait la conservation d'un objet ou d'un bien qui ne serait jamais montré ? Si l'on refusait de la sorte leur exposition, on pourrait alors imaginer une simple conservation virtuelle des objets patrimoniaux. Bien entendu, l'exposition peut être soumise à des modalités différentes en fonction des circonstances et des contraintes techniques ou financières.

La valorisation du patrimoine a un but de développement culturel, associé à des fins de développement économique, touristique, parfois d'orientation des stratégies résidentielles de catégories spécifiques des habitants (dans ce cas il y a souvent identification). La valorisation d'un patrimoine n'est pas un processus qui découle automatiquement de la mise en exposition de ce dernier. Il s'agit d'un phénomène plus complexe qui nécessite non seulement l'aménagement et la promotion touristique des lieux, qui sont des démarches propres à l'exposition, mais aussi et surtout la sensibilisation de la population et son implication dans la conservation et le maintien de ce patrimoine.

Le processus de patrimonialisation est accompagné d'un phénomène d'appropriation qui s'accroît et se confirme dans chacune de ses étapes. Il s'agit de reconnaître le patrimoine et de lui accorder des valeurs d'usage qui sensibiliseront les acteurs et seront à la base de toute action menée dans ce processus. En termes d'exposition et de valorisation, des considérations sociales, parfois artistiques et idéologiques, surtout techniques, économiques et financières entrent indéniablement en ligne de compte.

De nos jours plus encore qu'hier, la sélection et la conservation des patrimoines, l'engouement même qu'ils suscitent, relèvent d'incontestables raisons économiques. Néanmoins, l'appropriation collective de la ressource patrimoniale n'est pas définitive, elle s'avère modifiable lorsque l'intérêt finit par se porter sur d'autres objets, ou lorsque le statut du site est renégocié. C'est ainsi que certains sites classés patrimoine de l'humanité se voient menacés d'un risque de retrait de classement suite à un manque de protection communautaire au niveau local.

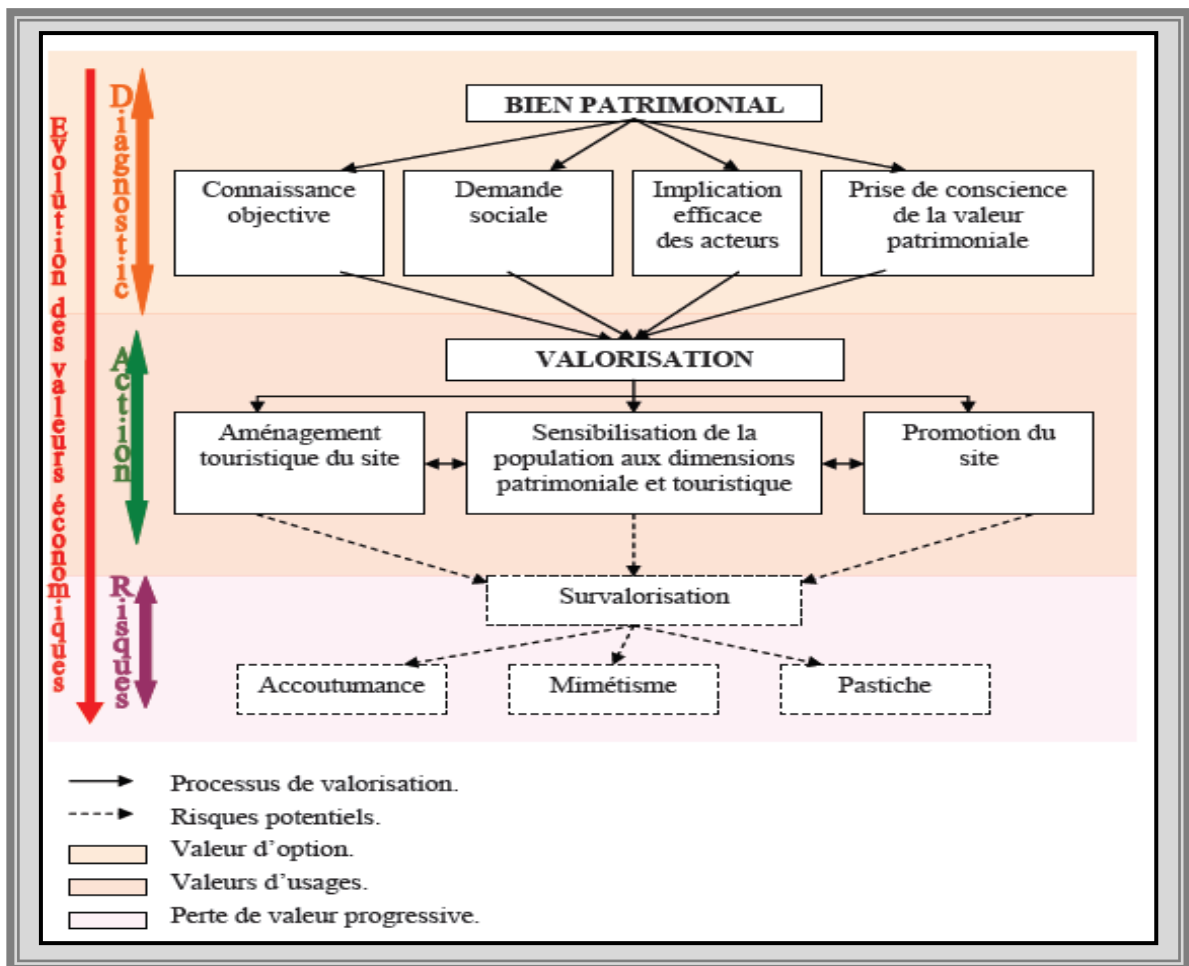


Figure. n°2: La valorisation patrimoniale et les étapes de cette démarche.

Source : DOUMIT.2007.

Résumé :

L'Algérie regorge de signes tangibles sur le sol de son territoire attestant de son histoire séculaire. Rural dans ses racines, le territoire algérien porte en lui tous les éléments caractéristiques de la ruralité. En effet, son patrimoine rural bâti révèle toute l'originalité d'un territoire façonné par une longue histoire et des conditions naturelles très diverses. L'Algérie rurale possède un patrimoine naturel et culturel extrêmement riche et varié. Ce dernier englobe des paysages façonnés par l'homme présentant de multiples spécificités historiques et architecturales. Aujourd'hui, ces biens se dégradent : certains objets ruraux ont déjà disparu. Confrontés à plusieurs risques, ils subissent de multiples menaces générées par la contemporanéité telles que : l'urbanisation accélérée, l'industrialisation, l'hégémonie de la culture urbaine..., l'ignorance et le délaissement.

De nos jours, la préservation du patrimoine rural mineur, en Algérie, constitue un enjeu majeur. Dans cette perspective, la présente étude constitue une modeste contribution tentant de sensibiliser les citoyens et les autorités à l'importance de ce secteur dans la vie d'une nation. Ainsi, la reconnaissance et la mise en valeur du patrimoine rural mineur est indispensable, car ce dernier occupe une partie non négligeable de notre parc immobilier et il participe fortement à la définition de l'image de nos campagnes. Bien qu'il soit récent, les biens construits durant l'époque socialiste pose la problématique de leur préservation. Ne bénéficiant pas de prise en charge, cet héritage est vulnérable et il n'est pas couvert d'une façon satisfaisante par le cadre législatif. Ainsi, ce segment du patrimoine national est, rarement, traité en termes de références scientifiques.

S'inscrivant dans cette lignée de pensée, l'intérêt global de notre étude est la participation à la valorisation d'une partie de notre patrimoine culturel bâti et d'enrichir la base de données actuelles sur l'architecture socialiste. Ainsi, elle met en exergue un certain nombre de problèmes relatifs à la lecture et l'interprétation de ce patrimoine. Ce travail prend appui sur l'exemple choisi, celui du village socialiste de Belghimouz à Jijel. Ce dernier fait face à des obstacles quant à sa compréhension notamment sa reconnaissance légale. Il est question d'examiner la relation qui s'établit entre ce patrimoine particulier et la société algérienne.

A l'issue de cette étude, nous avons formulé un ensemble de recommandations dans un dessein de promouvoir les réflexions autour de l'impérieuse nécessité d'asseoir une attitude nouvelle mais responsable qui impose un travail compliqué afin de trouver des parcours pour sa

reconnaissance légale. Par conséquent, les valeurs potentielles de l'espace rural nécessitent d'être mises en valeur afin de jouer un rôle dynamique dans les stratégies de développement durable de nos campagnes.

Mots clés : Patrimoine rural mineur, politique patrimoniale, reconnaissance, valorisation, village socialiste de Belghimouz, patrimoine socialiste, campagne, développement durable.

Abstract:

Algeria abounds tangible signs on the ground of its territory proving its ancient history. Rural in its roots, the Algerian territory carries within it all the elements of rurality. Indeed, the rural built heritage reveals the originality of a territory shaped by a long history and a wide range of natural conditions. Rural Algeria has an extremely rich and diverse natural and cultural heritage. This latter includes landscapes shaped by man presenting multiple historical and architectural features. Today, these properties degrade: some rural objects have disappeared. Confronted with many risks, they face multiple threats generated by the contemporary world such as rapid urbanization, industrialization, the hegemony of urban culture..., ignorance and neglect.

Nowadays, preservation of minor rural heritage in Algeria is a major issue. In this view, this study is a modest contribution attempting to raise public awareness to the importance of this sector in the life of a nation. Thus, the recognition and enhancement of minor rural heritage is essential, because it occupies a significant portion of our real estate and it participate strongly in defining the image of our campaigns. Although it is recent, the built environment of the socialist era raises the issue of its preservation. Without a special care, this heritage is vulnerable and it is not covered satisfactorily by the legislative framework. Thus, this segment of the national heritage is rarely dealt with in terms of scientific references.

In keeping with this line of thought, the overall interest of our study is the participation in the valorisation of part of our built heritage and enriches the current database on socialist architecture. Thus, it highlights a number of issues related to the reading and interpretation of this heritage. This work is based on the example chosen, that of socialist village Belghimouz Jijel. It faces obstacles regarding its understanding including its legal recognition. It is question of the relationship that develops between this particular heritage and Algerian society.

At the conclusion of this study, we formulated a set of recommendations to promote reflections round the urgent need to establish a new attitude but responsible which requires a complicated job to find ways for legal recognition. Therefore, the potential values of rural areas need to be developed to play a dynamic role in the sustainable development strategies of our campaigns.

Keywords: Minor rural Heritage, Patrimonial policy, Recognition, Promotion, Socialist village Belghimouz, Socialist heritage, Campaign, Sustainable development.

ملخص:

تملك الجزائر على ارضها علامات راسخة تأكد بعدها التاريخي العريق. بجذوره الريفية ، يحمل القطر الجزائري كل الخصائص و السمات المميزة للبعد الريفي. مما جعل تراثها الريفي المبني مرآة عاكسة لأصالة ربوعها التي رسم معالمها تاريخ طويل و مجموعة من الظروف الطبيعية المتنوعة. اذ تزخر الجزائر ببعدها الريفي بتراث طبيعي و ثقافي غاية في الغنى و التنوع. و يشتمل هذا الاخير على معالم شكلها الانسان تبرز العديد من الميزات التاريخية و المعمارية. حاليا تشهد هذه الثروات تدهورا مستمرا، بل ان بعضها فقدت بالفعل. اذ تتعرض لأخطار كثيرة تهدد بقاءها تحت مسمى المعاصرة و ما يترتب عنها كالعمران المتسارع، التصنيع، سيطرة الثقافة الحضرية، ... فضلا عن حالة من الجهل والإهمال.

في ايماننا هذه ، تعد المحافظة على التراث الريفي البسيط في الجزائر تحديا كبيرا . و من هذا المنظور ، تطمح هذه الدراسة الى أن تكون إسهاما إيجابيا في تحسيس المواطنين و السلطات بأهميته في حياة الامة. زد على ذلك، يعد الاعتراف وتطوير التراث الريفي البسيط سبيلا لا مناص منه لأنه يحتل جزءا كبيرا من حظيرة العقارات لدينا ويساهم بقوة في الصورة العمرانية لأريافنا. ولأنه حديث ، تثير المحافظة على المعالم المبنية خلال الحقبة الاشتراكية اشكالية صعبة. اذ لا يحض هذا التراث بأي اهتمام مما جعله عرضة للتلف في غياب تغطية مرضية من قبل الإطار التشريعي. زيادة على ذلك، فانه هذا الجزء من التراث الوطني نادرا ما عولج استنادا لمصادر علمية.

من هذا المنظور، فان الفائدة العامة من دراستنا هو المشاركة في تطوير جزء من تراثنا الثقافي المبني وإثراء قاعدة البيانات الحالية عن العمارة الاشتراكية. وكذا ، تسليط الضوء على عدد من القضايا المتعلقة بقراءة وتفسير هذا التراث مستندة لمثال واقعي مختار وهو القرية الاشتراكية بلغيموز بمدينة جيجل. هذه الاخيرة تواجه عوائق في فهمها وكذلك في الاعتراف العادل بها . سنحاول هنا دراسة العلاقة القائمة بين هذا التراث المتميز و المجتمع الجزائري.

كخاتمة لهذه الدراسة ، قمنا بوضع مجموعة من التوصيات في خطة لتعزيز الرؤى حول الحاجة الملحة إلى إنشاء موقف جديد ولكن مسؤول اتجاه هذا التراث و الذي يفرض علينا عملا معقدا و شاقا لإيجاد سبل ناجعة للاعتراف العادل به من قبل الجزائريين. لذلك، فان من الضروري ابراز وتطوير القيم الكامنة للوسط الريفي من أجل أن تلعب دورا فعالا في تطوير استراتيجيات التنمية المستدامة لأريافنا.

الكلمات المفتاحية: التراث الريفي البسيط ، سياسة حفظ التراث ، الاعتراف ، التطوير ، القرية الاشتراكية بلغيموز ، التراث الاشتراكي ، الريف ، التنمية المستدامة.